BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SÇAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DECEMBRE.

M. DCC. XLIII.

TOME VINGT-DEUXIEME,

PREMIERE PARTIE.

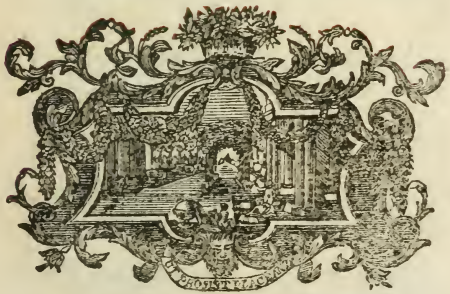

A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XLIII.

TABLE
DES
ARTICLES.

ART. I. VIES *des Amiraux Anglois & des autres grands Hommes de Mer de cette Nation.* Par JEAN CAMPBELL. Pag. 1.

II. *Examen Succint d'un Ouvrage de Mr. Warburton, intitulé,* La Divinité de la Miſſion de Moïſe démontrée: *Adreſſé à l'Auteur même par une Société de Gens de Lettres.* 39.

III. *Deſcription de l'*Orient *& de quelques autres Païs.* I. Volume, *où ſont contenues des Obſervations ſur l'*Egypte, *par* Mr. RICHARD POCOCKE. 92.

IV. *Lettre ſur la Conduite de* PILATE *à l'égard de* JÉSUS-CHRIST. 123.

V. *Chronique de la Reine de Hongrie; enſemble les hauts Faits de* George

*Roi d'*Angleterre *à la Bataille* Dettingen; *& le Cantique d'Act de Graces du* Roi George, *pour Victoire remportée sur ses Ennem Le tout écrit à la manière des A ciens Historiens Juifs, par* ABR. BEN-SADDI, *Frère de* NATHAN *Juif.* Seconde Edition. Pag. 15

ART. VI. *Transactions Philosophiques de la S Société Royale de Londres*, N°. 3(368, 369. 15

VII. *Afiche pour imprimer par Souscripti le Livre de Job en Caractére H breu, qu'on a déchifré pour la pr mière fois dans une Version Anglo de nouvelle invention.* 18

VIII. *Vingt & quatre Sermons prêchés* 1739, 1740, 1741. *pour la Fond tion de Mr.* BOYLE. *Huit Sermo prêchés en* 1738, *&* 1739. *pour Fondation de Milady* MOYER. *Av trois autres Sermons. Par feu M* LEONARD TWELLS. 19

IX. *Nouvelles Litteraires.* 19

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SÇAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE.

POUR LES MOIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DECEMBRE, MDCCXLIII.

ARTICLE PREMIER.

Lives of the Admirals, and other eminent Britiſh Seamen: containing their perſonal Hiſtories, and a detail of all their Public Services: Including a new and accurate Naval Hiſtory from the earlieſt account of Time; and clearly proving, by a continued Series of Facts, our uninterrupted claim to, and Enjoyment of the Do-

minion of our Seas: Interſperſed with many curious Paſſages relating to our Diſcoveries, Plantations, and Commerce. The whole ſupported throughout by proper Authorities. By JOHN CAMPBELL, Eſq: Vol. I. London, printed by John Applebee, for J. and H. Pemberton in Fleet-Street, and T. Waller in the Temple. 1742.

C'eſt-à-dire:

Vies des Amiraux Anglois & des autres grands Hommes de Mer de cette Nation, contenant leurs Hiſtoires perſonnelles & le détail des Services qu'ils ont rendus à leur Patrie. Ouvrage, qui renferme une nouvelle & exacte Hiſtoire Navale de la Grande Bretagne, depuis les plus anciens tems connus par l'Hiſtoire; où l'on prouve clairement, par une ſuite continuelle de Faits, nos prétenſions non-interrompuës à la Seigneurie de nos Mers, & la jouïſſance que nous en avons eûë; & où l'on a entremêlé diverſes Relations curieuſes touchant nos Découvertes, nos Plantations, & notre Commerce. Le tout appuyé ſur des Autorités dignes de foi. Par JEAN CAMPBELL, *Ecuyer.* A Londres, chez J. & H. Pemberton dans le Fleet-Street, &

& chez T. Waller au Temple. Vol. I. pagg. 496.

LOrsque l'on considére le rang considérable que tient aujourd'hui l'Angleterre entre les plus grandes Puissances de l'Europe, & qu'elle est, pour ainsi dire, le contre-poids qui conserve l'équilibre entre elles, & qui les empêche de s'opprimer les unes les autres, on ne peut qu'être touché du desir de connoitre par quels moyens elle s'est élevée à ce haut Point de gloire & de grandeur. L'immense étenduë de son Commerce & ses puissantes Flotes, capables de donner des Loix sur l'Océan, y ont sans doute beaucoup contribué. Il est aisé de juger de-là que les Recherches de Mr. Campbell sur ces matiéres doivent être également curieuses & intéressantes, & que son Histoire doit contenir tout à la fois l'agréable & l'utile: ce qui est le plus haut Point de perfection, où, selon Horace, l'on puisse porter les Ouvrages d'esprit.

Le but que s'est proposé l'Auteur en écrivant cet Ouvrage, comme il nous l'apprend lui-même dans sa Préface, est de faciliter l'étude & l'intelligence de l'Histoire générale d'Angleterre, par raport à la Navigation & au Commerce. Il reconnoit volontiers l'utilité & le mérite de plusieurs Histoires ou Relations Navales, par raport aux vûës particuliéres dans lesquelles elles ont été composées; mais, ayant été convaincu par sa propre expérience qu'elles

ſont inſuffiſantes pour un deſſein pareil au ſien, c'eſt ce qui l'a déterminé à ſuivre une autre Méthode. Il ſe plaint que les Hiſtoriens Anglois ont placé trop bas l'époque de la Puiſſance Navale de leur Patrie, ou du moins qu'ils ſe ſont expliqués là-deſſus à peu près comme les Anciens ont fait à l'égard de la Source du Nil, c'eſt-à-dire qu'ils en ont parlé comme d'un ſujet abſolument inconnu & inexplicable. A la vérité, le profond & le judicieux Selden a examiné cette matiére avec beaucoup d'application, & a fourni aux Savans des éclairciſſemens conſidérables ſur le ſujet dont il s'agit, de même que ſur tous les autres qui lui ont paſſé par les mains; mais, ayant rejetté hautement l'Autorité de l'Hiſtoire Britannique de Geoffroi de Monmouth, il n'a oſé s'appuyer ſur le ſeul Monument que nous ayons de ce qui s'eſt paſſé dans ces tems reculés. S'il avoit dûment conſidéré le Peuple nombreux que contenoit cette Iſle, lorſque Céſar y aborda, ſelon le récit que ce Général Romain en fait lui-même, il auroit infailliblement conclu de-là, que, quelque fabuleuſe & erronée, que puiſſe être l'Hiſtoire de Geoffroi quant aux circonſtances particuliéres, le fond du moins en eſt très-probable, & que cet Hiſtorien n'a point placé trop haut la plantation de cette Iſle. De plus, quand il n'y auroit rien que de vrai dans cette Hiſtoire, l'obſcurité qu'on y trouve, auroit toujours eu lieu. Il ſemble donc que ce ſoit proprement l'affaire d'un Hiſto-

Hiſtorien exact d'éclaircir, autant qu'il lui eſt poſſible, les Hiſtoires romaneſques, & les Récits mêlés de fictions, qui nous reſtent ſur ces anciens tems; & c'eſt néanmoins ce qui a été fort négligé. On ne s'eſt pas appliqué avec plus de ſoin à montrer la liaiſon des Expéditions Royales avec l'extenſion du Commerce de la Nation, & de faire voir que cette augmentation du Commerce étoit un effet du Pouvoir Maritime des Anglois. C'eſt pour remédier à ces défauts, que l'Auteur de la préſente Hiſtoire Navale a pris la plume en main, auſſi bien que pour diſſiper la prévention, où ſont bien des gens, que le Commerce de l'Angleterre eſt né d'hier, pour ainſi parler, & qu'il n'eſt pas plus ancien que le Règne d'Elizabeth.

On ne peut diſconvenir, que l'Hiſtoire des Bretons, avant l'arrivée de Jules Céſar en leur Iſle, ne ſoit fort obſcure & très-incertaine, tant par raport à leurs Exploits par Mer, qu'à l'égard de la Succeſſion de leurs Princes & de leur Gouvernement Civil. Mais c'eſt pouſſer trop loin les choſes, ſelon Mr. Campbell, que de prétendre que les Hiſtoires, qui nous reſtent, de ces tems-là, ne méritent pas d'être lûës, & qu'elles ne ſont remplies que de fables. On ſait bien que c'eſt-là le ſtile ordinaire des Critiques, qui ont coutume de rejetter avec beaucoup de dédain & de fierté ce qu'ils ne peuvent comprendre, ou ce qui ne leur paroit point probable, mais leur cenſure à cet égard eſt ſouvent trop précipitée. Camden

n'eſtimoit point du tout l'Hiſtoire de Geoffroi de Monmouth, ſon Autorité ſeule en a engagé pluſieurs à la traiter avec mépris. Cependant pluſieurs Savans ont depuis publié d'autres anciens Auteurs, qui montrent clairement qu'il ſe trouve pluſieurs Faits véritables dans le Livre de Monmouth, quoiqu'il y ait ſans doute des fables mêlées parmi. D'ailleurs, tout le monde convient aujourd'hui que Monmouth n'eſt pas l'inventeur de ſon Hiſtoire, mais qu'il l'a réellement traduite ou extraite, de Livres plus anciens, écrits en Langue Bretonne, & qui exiſtent encore à préſent. Or l'on trouve en cette Hiſtoire pluſieurs endroits qui concernent le Pouvoir Naval des Bretons; & il paroit, tant par la nature des choſes dont il fait mention, que par les témoignages d'autres Ecrivains dont l'Autorité eſt plus reſpectée, que les Faits, que cet Hiſtorien raporte, ne ſont pas tous également fabuleux & incroyables.

Mr. Campbell produit enſuite deux Raiſons en faveur de la vérité, ou du moins de la probabilité, des Faits raportés dans l'Hiſtoire de Geoffroi de Monmouth. 1. Les Peuples, qui ont les prémiers habité cette Contrée, ſoit qu'ils fuſſent Troyens ou Gaulois, ne peuvent y être venus que par Mer; &, par conſéquent, il faloit qu'ils euſſent déjà quelque connoiſſance de la Marine, même avant leur Etabliſſement dans la Bretagne. 2. Les Mers dont ils étoient environnés, les Ports commodes qu'ils avoient dans leur Iſle, la

vûë

vûë des Côtes oppoſées, tout cela, doit les avoir encouragés à continuer de cultiver la Navigation, & à tâcher d'étendre l'expérience & le ſavoir qu'ils avoient déjà acquis à cet égard. D'où nous nous croyons en droit de conclure, ajoute l'Auteur, que le Pouvoir des Bretons étoit conſidérable ſur Mer, & qu'ils s'y étoient déjà ſignalés par des Exploits, même avant l'invaſion des Romains dans la Bretagne, quoiqu'il ne nous reſte aucun Mémoire de leurs Expéditions.

Polybe & Lucrece, deux Auteurs qui ſont plus anciens que Céſar, ont fait mention de la Bretagne & de ſes commodités. L'Auteur du Livre *de Mundo*, qui porte ordinairement le Nom d'Ariſtote, parle auſſi des Iſles Britanniques, & diſtingue entre Albion & Hierna, c'eſt-à-dire, entre l'Angleterre & l'Irlande. Athenée nous apprend, ſur l'Autorité de Moſchus, que le principal Mât du grand Vaiſſeau du Roi Hieron fut trouvé par un Porcher dans les montagnes de la Bretagne, & qu'il fut conduit en Sicile par Phileas Tauromenites. Solin raporte qu'Uliſſes trouva dans la Caledonie un Autel, ſur lequel il y avoit une Inſcription Grecque. Or il n'eſt pas aiſé de concevoir, dit Mr. Campbell, comment une Contrée, ſi éloignée de la Grece & de l'Aſie, pouvoit être ſi connuë en ces tems-là, ſi l'on ſuppoſe que les Bretons n'avoient point de commerce hors de leur Iſle avec les Nations étrangéres. Mais, ce qui met

le Point en queſtion hors de doute, ſelon le même Auteur, eſt que le ſavant Selden avouë lui-même, qu'il eſt convaincu, même par les Commentaires de Céſar, que les Bretons avoient des forces conſidérables par Mer; mais il conjecture qu'ayant envoyé leur Flote au ſecours des Venetes, elle avoit été défaite en cette occaſion par les Romains.

Il eſt certain de plus, ajoute notre Auteur, que le Commerce des Bretons devoit être conſidérable, même dès ces prémiers tems; car, outre celui qu'ils avoient avec les Phéniciens & les Carthaginois dans la Partie Occidentale de l'Iſle, ils trafiquoient encore avec les Nations du Nord, comme il paroit par la fuite de Brennus, qui, s'étant brouillé avec ſon frére, ſe réfugia à la Cour du Roi de Norvége, d'où il revint bientôt après avec une puiſſante Flote. Il n'y a pas lieu de douter qu'ils n'euſſent auſſi de grandes correſpondances avec les Provinces Maritimes des Gaules, qui envoyoient leur Jeuneſſe en cette Iſle, pour y être inſtruite; marque que les Bretons étoient dûment verſés dans les Sciences & les Arts alors connus. Mais rien ne démontre plus clairement, au jugement de Mr. Campbell, la Domination abſoluë qu'ils avoient ſur les Mers qui environnoient leur Iſle, que ce que dit Céſar lui-même, ſavoir, qu'il ne put être exactement informé des Ports de la Bretagne, ni de l'état de la Contrée; parce que les habitans ne permettoient

mettoient qu'aux seuls Marchands d'aborder sur leurs Côtes, encore ne souffroient-ils pas qu'ils allassent plus avant, ni qu'ils pénétrassent dans l'intérieur du Païs. Ces Régles, qu'ils imposoient aux étrangers, montrent assez, dit notre Auteur, le Pouvoir dont ils étoient en possession.

Mr. Campbell se fait ensuite une objection, qui paroit assez forte, qui est, que César & d'autres anciens Auteurs ne nous donnent pas grande idée des Vaisseaux Bretons, & qu'ils racontent que ces Navires ou Bateaux n'étoient faits que d'osier, qu'ils couvroient de cuir; de sorte que de pareils Vaisseaux n'étoient point du tout propres à être opposés à la Flote Romaine; & que c'est la raison pourquoi les Bretons n'entreprirent pas de les combatre sur Mer. Cependant, Mr. Campbell ne trouve rien de solide en cette objection; car une des Raisons, dit-il, qui engagea César à attaquer la Bretagne, étoit à cause que ces Insulaires secouroient les Gaules, tant par mer que par terre. Ainsi les Flotes, dont ils se servoient pour cela étoient sans doute composées de gros Vaisseaux, & non pas de ces Bateaux revétus de cuir, dont ils se servoient pour pêcher sur leurs Côtes, selon l'usage que les Romains en firent ensuite eux-mêmes. La véritable Cause, selon lui, pourquoi ils ne s'opposérent pas aux Romains par Mer, est qu'ils avoient perdu la meilleure Partie de la Flote, qu'ils avoient envoyée au secours des Venetes.

Pour les Ecoſſois, ils étoient alors occupés à réduire les Iſles qui avoient ſecoué le joug de leur domination peu de tems auparavant, comme nous l'apprenons de leurs propres Auteurs. Cependant Gildas les cenſure vivement les uns & les autres, de ce qu'ils ne joignirent pas leurs Flotes enſemble en cette occaſion pour repouſſer celle des Romains.

Mais, quoique Mr. Campbell puiſſe dire, il n'y a pas d'apparence que les Bretons euſſent de gros Vaiſſeaux en ces tems-là, ni qu'ils poſſédaſſent l'Art de les bâtir, ſi l'on conſidére que c'étoit alors un Peuple à demi-ſauvage, à qui l'uſage des habits étoit preſque inconnu, hormis à ceux qui habitoient ſur les Côtes Méridionales, qui s'habilloient de peaux, à cauſe des Etrangers qui venoient trafiquer avec eux. Pour les autres qui demeuroient dans l'intérieur du Païs, ils ſe déchiquetoient la peau d'une certaine façon, qui repréſentoit des fleurs, des arbres, ou des animaux. Ils verſoient enſuite dans ces découpures du jus de Paſtel, qui donnoit à ces figures une couleur bleue qui ne s'effaçoit jamais; & c'étoit-là toute leur parure.

Pour ce qui regarde leurs habitations, ce n'étoient que des huttes couvertes de peaux, de branches, ou de gazons. Ils les bâtiſſoient au milieu des Bois, dans quelques endroits défrichés, ſans autre défenſe que quelque mauvais rampart de terre, ou quelques arbres abatus tout autour, pour en fermer les avenuës. Leurs Villes,

ou

ou plutôt leurs Hameaux, n'étoient qu'un Assemblage confus de ces huttes, sans aucun ordre, ni simétrie. Ainsi je laisse à juger s'il est vraisemblable, que des Peuples, qui n'avoient pas l'industrie, ni peut-être les instrumens nécessaires, pour bâtir des Maisons un peu commodes & réguliéres, fussent capables de construire des Vaisseaux de guerre.

A l'égard du Commerce que les Bretons avoient avec les Etrangers, il ne prouve point du tout leur habileté dans la Marine; car ce n'étoient pas eux qui transportoient leurs Marchandises chez les autres Nations: Au contraire, c'étoient les Marchands étrangers qui venoient acheter leur étain, pour le vendre ensuite dans leur propre Païs, ou aux Peuples voisins. La précaution qu'ils prenoient, de ne permettre qu'aux seuls Marchands de descendre sur leurs Côtes, étoit à la vérité un assez bon trait de Politique, & confirme ce que dit Tacite, savoir, que les Bretons avoient l'esprit plus vif & plus pénétrant que les Gaulois; mais ce n'est pas une marque de leur Puissance, soit sur terre, ou sur mer; c'en est plutôt une, qu'ils craignoient les invasions, & par conséquent qu'ils connoissoient leur propre foiblesse.

Quant au reproche, que Gildas fait tant aux Bretons qu'aux Ecossois de n'avoir pas joint leurs Flotes ensemble, pour empêcher les Romains d'approcher de leurs Côtes; ce reproche, dis-je, ne me paroit point du

tout

tout fondé. Cet Auteur, qui vivoit du moins 600. ans après la prémiére invaſion des Romains dans la Bretagne, s'imaginoit ſans doute, que la Science de la Marine & l'Art de bâtir des Vaiſſeaux étoient ſur le même pied chez les Bretons & chez les Ecoſſois du tems de Céſar, qu'ils ſe trouvoient dans le tems où il écrivoit. En quoi il ſe trompoit du tout au tout; car les choſes avoient bien changé de face pendant un ſi long intervalle, comme il eſt facile de s'en convaincre, ſi l'on conſidére les diverſes Colonies qui étoient venuës s'établir dans cette Iſle pendant cet eſpace de tems. Pour ce qui eſt des Pictes & des Ecoſſois, ils n'avoient pas non plus en ce tems-là de Vaiſſeaux capables de tenir tête aux Flotes Romaines, comme il paroit aſſez par ce qui arriva du tems d'Agricola, Gouverneur de la Bretagne ſous Tite & Domitien; car, ce Général Romain ayant fait faire à ſa Flote le tour de leurs Côtes, pour en reconnoitre les Ports, nous ne voyons pas que ces Peuples ſe ſoient mis en poſture, je ne dirai pas de la combatre, mais même de la harceler le moins du monde. Quoiqu'il en ſoit,

Depuis la prémiére invaſion tentée par Jules Céſar pour conquérir la Bretagne, les Romains firent encore diverſes autres expéditions en cette Iſle, juſqu'à ce qu'ils vinrent enfin à bout de ſoumettre entiérement les Bretons & de réduire leur Païs en Province Romaine. Ainſi les Bretons perdirent leur

leur Liberté ; mais en échange ils civilisérent leurs mœurs & leurs coûtumes. Les Arts & les Sciences fleurirent bientôt chez eux autant que chez leurs Vainqueurs. Il y en eut pourtant plusieurs qui aimérent mieux tout perdre que de subir le joug des Romains. C'est pourquoi ils se retirérent chez les Ecossois & les Pictes, qui occupoient la Partie Septentrionale de l'Isle. Dans la suite, ces Fugitifs, joints aux Peuples qui les avoient reçus, donnérent beaucoup de peine aux Romains, qui furent continuellement occupés à réprimer les courses & les pillages de ces Peuples barbares, tandis qu'ils restérent en possession de la Partie Méridionale de l'Isle. Mais enfin, les Affaires de l'Empire étant tombées dans une entiére décadence sous Honorius, cet Empereur fut contraint de rapeller les Troupes qu'il avoit dans la Bretagne & de rendre aux Bretons leur prémiére Liberté.

Après cet abandon des Romains, les Ecossois & les Pictes recommencérent leurs hostilités avec plus de fureur que jamais contre les Bretons, qui, se sentant trop foibles pour résister à leurs Ennemis, leur abandonnérent une partie de leur Païs, pour se retirer plus au Midi. Les Pictes & les Ecossois, devenus plus fiers par ces avantages, résolurent de se rendre maîtres du reste de l'Isle, & d'en chasser entiérement les Bretons. Dans une si terrible extrémité, ces derniers ne se virent d'autre ressource, pour éviter leur entiére ruïne, que d'implorer le secours des Anglo-Saxons,

Peuples

Peuples originairement sortis de la Chersonèse Cimbrique, & qui occupoient alors ce qu'on apelle aujourd'hui la Saxe, la Westphalie, la Frise Orientale & Occidentale, la Hollande, & la Zélande.

Les Saxons accordérent volontiers aux Bretons le secours qu'ils leur demandoient, & les aidérent d'abord à repousser leurs Ennemis; mais ils leur firent ensuite payer bien cher les services qu'ils leur avoient rendus, comme il arrive ordinairement en pareilles rencontres: Car, s'étant bientôt brouillés avec ceux qui les avoient fait venir, ils se rendirent peu à peu maîtres de la plus grande partie du Païs, & contraignirent les anciens Habitans de se retirer dans la Cambrie, apellée aujourd'hui le Païs de Galles. Les Saxons & les Anglois, Peuples incorporés ensemble dès l'Allemagne, partagérent ensuite entre eux le Païs qu'ils avoient conquis sur les Bretons, & en formérent sept Royaumes, qui, après de longues & cruelles guerres, furent enfin réduits à un seul.

On ne peut douter que les Forces Navales des Saxons ne fussent très-considérables, sur-tout après que l'Heptarchie eût été changée en Monarchie, si l'on en juge par le grand nombre de Vaisseaux, que plusieurs de leurs Rois, entre autres Alfred, Adelstan, & Edgar, mirent en mer, pour défendre les Côtes de leur Royaume contre les incursions des Pirates & principalement contre les invasions des Danois.

Ces

Ces Princes se rendirent par-là très-redoutables au dehors, de sorte que les Pirates Danois n'oférent plus approcher des Côtes d'Angleterre; & par le moyen de leurs Armées de terre, ils devinrent si puissans au dedans, que les Danois, qui s'étoient déjà emparés de plusieurs Provinces en Angleterre, n'eurent d'autre parti à prendre, que de se soumettre à l'Autorité des Rois Saxons dont nous venons de parler, & de les reconnoitre pour leurs Souverains. Ils contraignirent pareillement plusieurs petits Rois des Isles voisines de leur payer tribut. Les Anglois prétendent même que les Rois d'Ecosse furent obligés de leur faire hommage de leur Couronne. A la vérité, les Ecossois le nient, & soutiennent que les Rois d'Angleterre n'ont jamais eu aucun Droit de Souveraineté sur l'Ecosse avant le douzième Siécle. Cependant on peut leur faire une Objection assez forte, prise du préambule d'un Décret fait l'An quatorzième du Règne d'Edgar. Nous le raporterons ici d'autant plus volontiers que notre Auteur remarque qu'aucun Ecrivain moderne n'en a fait mention. Voici donc en quels termes ce préambule est conçu: *Ego* Edgarus, *totius Albionis Basileus, nec non maritimorum seu insulanorum Regum circumhabitantium*, &c. C'est-à-dire, *Moi* Edgar, *Monarque de toute l'Albion, & Souverain des Rois des Isles adjacentes*, &c.

Les Anglois racontent de plus, que plusieurs de ces Princes ou Rois feudataires s'étant

tant rendus à Cheſter, où Edgar tenoit alors ſa Cour, pour lui rendre Hommage, il les fit tous entrer dans un Yach, préparé pour ce ſujet, où s'étant aſſis quatre d'un côté & quatre de l'autre, ils ſe mirent à ramer, pendant que le Roi d'Angleterre étoit aſſis au Gouvernail; & ils allérent ainſi depuis le Palais juſqu'à l'Egliſe du Monaſtére de S. Jean, où étant entrés ils y prétérent au Roi Edgar leur Serment de fidélité en qualité de ſes Vaſſaux. Puis ils s'en retournérent au Palais dans le même ordre & de la même maniére qu'ils en étoient partis. Ces Rois Vaſſaux étoient, ſelon les mêmes Hiſtoriens, *Kenneth* Roi d'Ecoſſe, *Malcolm* Roi de Cumberland, *Maccuſius* Roi des Iſles, & cinq petits Rois Bretons.

Par malheur pour l'Angleterre, Edgar ne laiſſa en mourant que des Enfans en bas âge, ſous la minorité deſquels les Moines & les femmes s'emparérent de toute l'Autorité, de ſorte que la grande puiſſance des Anglois vint bientôt à déchoir. Sous un Gouvernement ſi foible, les Danois, qui avoient laiſſé l'Angleterre tranquille pendant plus de ſoixante ans, & qui n'avoient oſé approcher des Côtes pendant la vie des Rois dont on vient de parler, recommencérent leurs courſes & leurs brigandages. Ceux de cette Nation qui étoient établis en Angleterre, ſe joignirent bientôt à leurs Compatriotes, par l'ancien deſir qu'ils avoient de ſecouër le joug des Anglois, auquel ils ne s'étoient ſoumis que par force.

Swenon,

Swenou, Roi de Dannemarc, voyant une ſi belle occaſion, réſolut d'en profiter. Aïant aſſemblé une puiſſante Flote, il paſſa en Angleterre, & batit l'Armée d'Ethelred II, fils d'Edgar, qui fut contraint de ſe réfugier en Normandie. Après quoi Swenou ſe fit proclamer Roi d'Angleterre. Cependant ſes Succeſſeurs ne conſervérent pas long-tems cette Couronne. Après la mort de Hardi-Canut, quatrième Roi de cette Race, les Seigneurs Anglois ſecouërent le joug des Danois, & élurent un Roi de leur Nation, ſavoir, Edouärd ſurnommé *le Confeſſeur*, fils d'Ethelred II. Mais, Edouärd étant mort ſans enfans, après un Règne de 24. ans, l'Angleterre fut encore expoſée pendant quelque tems à de grands troubles, parce qu'il ſe trouva pluſieurs Prétendans à la Couronne, qui tâchérent de faire valoir leurs Droits à la pointe de l'épée. Guillaume le Batard, Duc de Normandie, ſurnommé depuis *le Conquérant*, l'emporta enfin ſur ſes Compétiteurs, & ſe rendit maître de l'Angleterre après la Bataille de Haſtings, où il défit & tua Harald que les Anglois avoient élû pour leur Roi.

Depuis cette Conquête des Normands, les Rois de cette Race qui régnérent en Angleterre, auſſi-bien que les Angevins ou Plantagenetes, qui leur ſuccédérent, eurent de fréquentes guerres dans le Continent, & furent ſouvent obligés d'équiper de grandes Flotes, ſoit pour défendre les Provinces qu'ils poſſédoient en France, pour ſe-

courir leurs Alliés, ou pour maintenir leurs autres prétenſions. Mais, comme ces Expéditions, auſſi-bien que les autres principaux événemens de leurs Règnes, ſont aſſez connus & raportés par tous les Hiſtoriens, nous les paſſerons ſous ſilence; la briéveté d'un Extrait ne nous permettant pas de ſuivre Mr. Campbell dans le détail où il entre ſur tout cela. C'eſt pourquoi nous nous bornerons à parler des Voïages, des Découvertes, & d'autres Entrepriſes de pareille nature, utiles au Commerce & à l'avancement des autres Arts, faites ſous ces Règnes, ou même en des tems ſupérieurs, & par leſquelles certains Particuliers ont illuſtré leurs noms & immortaliſé leurs mémoires.

Dès le tems du grand Alfred, on entreprit en Angleterre de ces ſortes de Voïages. Mr. Campbell fait mention de deux célébres Navigateurs, qui furent envoyés par ce Monarque, pour viſiter les Côtes de la Norvége & de la Laponie. Le prémier des deux s'apelloit *Octher* ou *Ohther*, natif d'Algoland, homme très-entendu dans la Marine & dans le Commerce du Nord. L'Autre étoit un Anglois de Nation, nommé *Wulfſtan*. Ils ont fait l'un & l'autre des Relations de leurs Voïages. Ces Relations, au raport de Mr. Campbell, ſont écrites avec tant de clarté & d'exactitude, & entremêlées d'obſervations ſi juſtes & ſi prudentes, qu'on ne peut les lire ſans admiration, & ſans être obligé de convenir que le Siécle d'Alfred

d'Alfred étoit un Siécle de bon-ſens, & bien ſupérieur du côté des Lettres aux Siécles ſuivans; car on ne trouve ni contes ni fables dans les deux Ecrits en queſtion; au contraire, ils ſont parfaitement conformes à ce que les Découvertes modernes nous apprennent touchant ces Païs-là.

Le même Alfred, ayant appris l'extrême miſére, ſous laquelle gemiſſoient les Chrétiens de S. Thomas, qui habitoient la Péninſule de l'Inde, réſolut de les ſoulager. Il leur envoya pour cet effet un Prêtre, apellé *Suithelm*, en Latin *Sigelmus*, qui s'acquitta très-bien de ſa Commiſſion. Après quoi cet Eccléſiaſtique revint heureuſement en Angleterre, chargé de grandes richeſſes qu'il raporta des Indes, entre autres de Pierres précieuſes, de Parfums, & d'autres ſemblables raretés, dont Alfred fit des préſens aux Princes étrangers. *Suithelm* en récompenſe de ce ſervice, fut fait Evêque de Sherburn. Guillaume de Malmeſbury fait un récit très-circonſtancié de ce Voïage dans ſon Hiſtoire des Papes: A quoi il ajoute que *Sigelmus* laiſſa à ſon Egliſe pluſieurs de ces curioſités, qu'il avoit raportées des Indes, comme autant de preuves & de monumens autentiques de ſon Voïage, qui étoit une choſe tout-à-fait extraordinaire en ces tems-là & fort admirée d'un chacun. Au reſte ces ſortes de curioſités ne pouvoient mieux tomber, vû le tems, qu'entre les mains du Roi Alfred, lui qui prenoit plaiſir d'avoir à ſa Cour les Hommes

les plus habiles qu'il y eût alors, non seulement dans les Sciences, mais aussi en toutes sortes d'Arts. Il subsiste encore aujourd'hui un témoignage autentique, & pour ainsi dire, une preuve parlante de cette Vérité. C'est un joyau admirablement bien travaillé, qui a été trouvé dans l'Isle d'Athelney, où ce Prince se cacha pendant quelque tems vers le commencement de son Règne, parce qu'une Armée formidable de Danois avoit fait une irruption subite dans ses Etats. On trouve sur cette curieuse Relique une Inscription Saxonne, qui signifie: ÆLFREDUS ME JUSSIT FABRICARI. *Alfred m'a fait fabriquer.* Ashmole en a conservé la mémoire à la Postérité dans sa Collection.

Alured, Evêque de Worcester, fit le Voïage de Jérusalem en 1058; & Ingulphe, Abbé de Croyland, entreprit le même Voïage par terre en 1064; comme on le voit par les Relations qu'ils en ont laissées par écrit. Bale nous apprend qu'Athelard, Moine de Bath, Voïagea dans l'Egipte & l'Arabie pour converser avec les Savans de ces Païs-là, & dans le dessein d'acheter les meilleurs Manuscrits qu'il pourroit découvrir; & qu'à son retour en Angleterre, qui fut vers la fin du Règne d'Henri I, il publia plusieurs Ouvrages savans. Leland, qui est un Ecrivain très-exact, parle de cet Athelard comme d'un grand Voïageur, sans rien dire néanmoins de l'Egipte ni de l'Arabie; quoiqu'il raporte qu'Athelard avoit traduit

duit de l'Arabe en Latin les Elémens d'Euclide, & qu'il avoit vû lui-même un autre Ouvrage, que ce Moine avoit auſſi traduit de l'Arabe, & qui étoit intitulé dans cette Langue, *Erith Elcharnii*; ce qui mérite d'être remarqué, parce qu'il y a beaucoup d'apparence que ces Livres parurent alors au jour pour la prémiére fois en Angleterre: De ſorte que l'on peut dire que les Voïages d'Athelard ſe raportoient à l'avantage du Public, & que c'étoit le but qu'il ſe propoſoit dans ſes travaux. Bale & Hakluyt font auſſi mention de Guillaume de Tyr & de Robert de Keth, comme de deux Savans qui s'étoient diſtingués par leurs Voïages. Le prémier fleuriſſoit ſous Henri I, & le ſecond ſous le Règne d'Etienne. C'eſt tout ce que Mr. Campbell a pû découvrir ſur leur Chapitre.

Il paroit par les Chartres des Cinq-Ports, renouvellées ſous les Rois Normands, qu'ils avoient d'abord été incorporés par Edouärd le Confeſſeur, qu'ils étoient fort utiles à tout le reſte du Royaume, & qu'ils rendoient de grands ſervices à la Couronne en toutes ſortes d'occaſions: Ce qui prouve que le Commerce étoit alors fleuriſſant ſur cette Côte. Quant au Commerce de la Tamiſe & de la Ville de Londres, Guillaume de Malmeſbury, qui écrivoit ſous le Règne d'Etienne, nous aſſûre que cette Ville étoit fréquentée par des Marchands de toutes les Nations, & que toutes les choſes néceſſaires à la vie s'y trouvoient en ſi grande abon-

dance, qu'elle en pouvoit aiſément fournir à tout le Royaume en tems de diſette & de cherté. Le même Hiſtorien remarque, par raport à la Ville de Briſtol, que ſes Habitans s'étoient extrémement enrichis par leur Commerce avec la Norvége & l'Iſlande.

On prétend que ſous les Rois Plantagenetes il s'eſt fait des Découvertes extraordinaires. Il y en a qui veulent, par exemple, que les Gallois aïent découvert l'Amérique en l'An 1170. Voici comme l'on raconte cette Hiſtoire. On dit qu'après la mort d'Owen Guyneth, il s'éleva de grandes diſputes entre ſes fils; & que l'un d'eux, qui s'apelloit Madock, aima mieux confier ſa vie à la merci des Flots, qu'à l'iſſuë incertaine d'une Guerre civile. C'eſt pourquoi il s'embarqua avec ceux qui voulurent bien être ſes Compagnons de fortune, ſur un petit nombre de Vaiſſeaux, bien pourvûs de Vivres. Il fit voile droit à l'Oüeſt, juſqu'à ce qu'il eût laiſſé l'Irlande au Nord; puis il continua toujours ſa route ſur la même ligne, tant qu'il rencontra enfin une contrée ſpatieuſe, fertile, & très-agréable, où il prit terre. Après y avoir paſſé quelque tems, il revint dans ſa Patrie, où il fit raport de l'heureux ſuccès de ſon Voïage, & des grandes Poſſeſſions, que pourroient acquérir ceux qui voudroient le ſuivre. On le crut, & il y eut un ſi grand nombre de perſonnes de l'un & l'autre Sexe, qui ſe déterminérent à tenter fortune ſur ſa parole, qu'il en remplit dix Vaiſſeaux; après quoi

quoi il partit avec eux pour retourner à sa nouvelle Plantation. Mais depuis on n'a jamais entendu parler de lui, non plus que d'aucun de ceux qui l'avoient accompagné en ce dernier Voïage. Il faut avouër, qu'il n'y a rien dans cette Histoire, qui prouve absolument que le Païs découvert par ce Madock fût l Amérique; mais on ne peut nier du moins que la route qu'il avoit prise ne l'ait pû conduire jusqu'au nouveau Monde.

Le fameux Jean Dée, qui étoit tout à la fois grand Antiquaire & habile Mathématicien, fait mention des Découvertes considérables, que fit dans le Nord un certain Frére Nicolas de Lynn, Moine d'Oxford. Il dit qu'en l'An 1360, qui étoit le 34. d'Edouärd III, ce Frére s'embarqua avec plusieurs de ses Compatriotes pour aller aux Isles du Nord; qu'aïant pris terre, il quitta ses Compagnons & voïagea seul par ces Païs, à dessein d'examiner mûrement toutes choses, & d'en donner une description exacte; qu'il fit là-dessus un Livre, qu'il intitula, *Inventio fortunata*, & qu'il le présenta au Roi Edouärd à son retour. A quoi le même Auteur ajoute que ce Frére retourna jusqu'à cinq fois dans les Païs du Nord, pour mieux s'assûrer de ses Découvertes. Le fameux Géographe, *Gérard Mercator*, confirme en quelque maniére ce récit, en avouant qu'il avoit emprunté la Description, qu'il a donnée des Contrées du Nord, de la bouche d'un homme, qui disoit avoir appris ce qu'il

en savoit, de ce Frére d'Oxford. Il ne le nomme pas à la vérité, mais il est aisé de le reconnoitre au portrait qu'il en fait. Leland & Bale parlent tous deux de ce Nicolas de Lynn comme d'un grand Astrologue, & disent qu'il étoit de l'Ordre des Carmes. Bale nous donne de plus un Catalogue assez étendu de ses Ecrits, cependant on n'y trouve point l'*Inventio fortunata*. A la vérité, il ajoute à la fin de cette Liste, que ce Frére Nicolas avoit encore composé d'autres Ouvrages, que lui (Bale) n'avoit pas vûs.

La Découverte de l'Isle de Madére est pareillement attribuée à un Anglois, apellé Macham, par plusieurs Ecrivains Portuguais, qui racontent ainsi la chose. Il disent que ce Macham, aïant enlevé une jeune Dame qu'il aimoit, résolut de la conduire en Espagne; mais qu'aïant été accueilli sur la route d'une tempête, qui le jetta en pleine Mer, il courut plusieurs dangers de sa vie, jusqu'à ce qu'il arriva enfin à une Isle, où il fut contraint de jetter l'ancre. L'endroit, où il mouilla, s'apelle encore aujourd'hui *Machico*. Pendant qu'il étoit descendu à terre avec sa Maîtresse & quelques-uns de ses Domestiques, les Gens de l'Equipage prirent leur tems pour remettre à la voile, à dessein de gagner quelque Port d'Espagne, où ils arrivérent quelque tems après. Macham eut encore le malheur de perdre sa Maîtresse peu de jours après son arrivée dans cette Isle, où elle mourut,

mourut, tant de ſes fatigues, que d'une maladie qu'elle avoit contractée en mer. Il bâtit une petite Chapelle où il l'enterra, & dédia cette Chapelle à l'Enfant Jéſus. Enſuite, aïant tenu conſeil avec ſes Gens ſur les moyens qu'ils pourroient employer pour s'échaper de cette Iſle déſerte, ils s'aviſérent enfin d'abatre & de creuſer un gros arbre, dont ils firent une eſpèce de Canot. Après quoi, s'étant embarqués là-deſſus, ils firent tant qu'ils gagnérent la Côte oppoſée d'Afrique, où ils furent faits priſonniers par les Môres, & envoyés enſuite en forme de préſent au Roi de Caſtille. Il y a des Ecrivains qui placent cet événement en 1344, & d'autres un peu plus tard. Quoi qu'il en ſoit, il eſt à remarquer, que ce ſont des Etrangers eux-mêmes, qui raportent cette Hiſtoire; or il n'y a point d'apparence qu'ils euſſent voulu inventer une Fable en faveur des Anglois.

Tandis que les Princes de la Maiſon de Lancaſtre occupérent le Trône, ils eurent des égards tout particuliers pour les Villes Anſéatiques, & leur accordérent de grands Priviléges, qui les mirent en état de s'emparer de la meilleure partie du Commerce de l'Angleterre. Le reſte étoit entre les mains des Florentins & d'autres Italiens. Ce qu'il faut attribuer en partie au beſoin d'argent où ſe trouva Henri V, pendant ſes Guerres de France, & en partie à la mauvaiſe adminiſtration des Affaires ſous le Règne de ſon Fils, & ſur-tout vers la fin,

où la Reine favorisa toujours les intérêts des Etrangers au préjudice de ceux de la Nation. Cette Partialité de la Cour pour les Etrangers mécontenta fort les Habitans de Londres, & causa de fréquens tumultes en cette grande Ville. On peut dire même que ce fut-là une des principales causes de cette surprenante Révolution, qui arriva peu de tems après en faveur de la Maison d'York.

Les Princes de cette Maison ne furent pas plutôt sur le Trône, qu'ils prirent le contrepied de ceux de la Maison de Lancastre. Ils témoignérent beaucoup d'aversion pour les Etrangers, & firent de grandes caresses aux hommes de Mer de la Nation. Il subsiste encore aujourd'hui diverses Loix, qui furent alors publiées en faveur des Marchands Anglois & pour l'avancement du Commerce; & Hakluyt nous a conservé une longue Chartre, par laquelle Edouärd IV. accorde de grands Priviléges aux Marchands Anglois, qui étoient établis dans les Païs-Bas. Il est vrai qu'il y a quelques Historiens qui blâment ce Prince d'avoir souffert que l'on transportât sous son Règne en Espagne certains troupeaux de brebis de la Province d'Hereford; d'où ils font entendre qu'est provenuë cette abondance de fine Laine, pour laquelle l'Espagne a été si renommée depuis. Mais il n'y a que la vanité qui puisse faire ainsi parler les Anglois, comme Mr. Campbell l'observe lui-même, car il est certain que la Laine d'Espagne étoit déjà

jà fort recherchée dès long-tems avant cette Epoque. L'An 31. du Règne d'Henri II, il fut fait un Statut, à la Requête des Ouvriers en Drap de Londres, par lequel ils étoient autorisés, par-tout où il trouveroient du Drap fabriqué avec de la Laine d'Espagne en tout ou en partie, de le saisir & de le conduire devant le Maire de Londres, qui devoit le faire brûler. Ce Fait est raporté dans un petit Traité, intitulé *de Politiâ conservativâ Maris*, qui se trouve dans la Collection de Hakluyt. Il est écrit en vers, & il paroit par la Préface qu'il n'avoit jamais été imprimé auparavant, quoique les Copies en fussent fort communes. Mr. Campbell a trouvé ce petit Traité si curieux & si intéressant, qu'il a fait l'Analyse des Chapitres qui y sont contenus; par où il paroit, que son Auteur étoit un Homme très-versé dans le Commerce & la Marine. Ce petit Ouvrage, au jugement du même Mr. Campbell, mériteroit bien d'être publié une seconde fois avec des Notes.

Henri VII. a passé généralement pour le plus sage Prince de son Siécle; ce qui l'a fait surnommer le Salomon de l'Angleterre. En effet, on ne peut nier que ce ne fût un Politique consommé; à quoi les grands dangers, qu'il avoit courus pendant sa jeunesse, n'avoient sans doute pas peu contribué. Il eut même beaucoup de traverses & d'obstacles à surmonter, après qu'il fut parvenu à la Couronne. Le commun Peuple étoit extrémement porté pour la Maison d'York,

&

& la Ducheſſe de Bourgogne avoit grand ſoin de leur fournir des Prétendans, qui ſe diſoient être de cette Maiſon. Mais le Roi prit ſi bien ſes précautions, & pourvût ſi ſagement à la ſûreté des Côtes, que ſes Ennemis ne purent jamais mettre directement le pied en Angleterre. Ce fut ce qui obligea *Simler* d'aller en Irlande, & *Perkin Warbeck* de ſe rendre en Ecoſſe, afin de ſe mettre en état, par les ſecours qu'ils eſpéroient tirer de ces Païs-là, d'envahir l'Angleterre.

Le ſoin particulier que prenoit Henri VII, pour mettre les Affaires de la Marine ſur un bon pied en ſon Royaume, l'engagea, l'onzième année de ſon Règne, à faire un Traité avec le Roi de Dannemarc, par lequel il aſſûra à ſes Sujets, particuliérement aux Habitans de Briſtol, le Commerce de l'Iſlande, dont ils ont joui long-tems, mais dans la poſſeſſion duquel ils ont été troublés depuis peu. Par les Articles ſtipulés dans cette Alliance, on étoit convenu que les Anglois devoient fournir, aux Habitans de cette Iſle, toutes ſortes de denrées & de proviſions de bouche, des gros Draps pour leur habillement, & autres ſemblables commodités. C'étoit un Privilége ſpécial, auquel aucune autre Nation ne pouvoit prétendre, & qui n'auroit pas été même accordé aux Anglois, ſi le Commerce de Dannemarc n'avoit pas été alors ſur ſon déclin, ainſi que nous l'aprenons d'un ancien Auteur.

Ce

Ce Roi ne fut pas moins attentif à favoriſer ceux qui entreprenoient de faire des Découvertes, & d'établir de nouvelles branches du Commerce, comme on le voit par les Lettres Patentes accordées à Jean Cabot, célébre Pilote Venitien établi en Angleterre, & à ſes trois Fils, Louis, Sébaſtien, & Sanctius, en vertu deſquelles Cabot partit de Briſtol ſous le Pavillon Anglois, dirigeant ſa courſe au Nord-Ouëſt, dans le deſſein de découvrir de nouveaux Païs. En quoi il réuſſit ſelon ſes deſirs & ſon attente; car il eut le bonheur en ce Voïage de découvrir l'Iſle de *Bacallao*, ou de Terre-Neuve, qui a été depuis une ſource de richeſſes pour l'Angleterre. Nous aurons dans la ſuite occaſion de parler de Sébaſtien Cabot, fils de celui dont nous venons de faire mention.

Sous le Règne d'Henri VIII, le Commerce des Anglois s'étendit beaucoup, particuliérement dans les Païs nouvellement découverts vers le Nord, auſſi-bien que dans le Levant, par la grande correſpondance que ce Prince entretenoit avec les deux Etats Maritimes de l'Italie, Veniſe & Génes. En témoignage de quoi nous raporterons le Titre d'une Patente, accordée par ce Monarque à un Génois pour remplir l'Office de Conſul de la Nation Angloiſe en l'Iſle de Scio. Voici comment ce Titre eſt conçu: *Exemplar Litterarum Pat. Henrici Regis Octavi, in quibus conceſſit Benedicto Juſtiniano Mercatori Genuenſi Officium ſive Locum Magiſtri,*

gistri, *Protectoris*, *sive Consulis intra Insulam sive Civitatem de Scio. Teste Rege apud Chelsebith*, *quinto die Octobris*, *Reg.* XXIII. On conserve l'Original de cette Patente dans la Bibliothéque de la Société pour la Propagation de la Foi Chrétienne.

Autant qu'on en peut juger par les Papiers & Mémoires, concernant les Affaires d'Etat, qui nous restent de ce Règne, la Maxime constante de ce Roi semble avoir été de faire servir ses Négociations avec les Puissances étrangéres à l'avancement du Commerce de ses Sujèts. *Ley* & *Pace*, qui étoient ses Agens, l'un en Espagne & l'autre à Venise & dans les Cantons Suisses, avoient un grand zéle pour le servir à cet égard selon son inclination. Le dernier avoit même formé un projet pour étendre le Commerce des Anglois dans les Etats du Grand Seigneur; mais le Cardinal Volsey empêcha, par ses artifices, que ce projet ne vint à la connoissance du Roi, traitant *Pace* de visionnaire & d'insensé; comme en effet, ce Cardinal lui fit ensuite tourner la tête par les chagrins qu'il lui fit essuyer.

A la fin du Chapitre, qui contient l'Histoire Navale de ce Règne, l'Auteur, suivant la Méthode qu'il s'est prescrite, donne un abregé de la Vie de trois Amiraux d'Angleterre, qui se sont particuliérement distingués par leur courage sous Henri VIII; savoir, d'Edouard Howard, Grand Amiral & Chevalier de la Jarretiére, de Thomas Howard, Frére du précédent, Comte de Surrey

Surrey & puis Duc de Norfolk; & enfin de Guillaume Fitz-Williams, connu depuis ſous le titre de Comte de Southampton. Mr. Campbell parle encore de quelques Marchands & Particuliers illuſtres, qui ſe ſignalérent, ſoit par des Découvertes, ou par d'autres entrepriſes, où ils ſe propoſoient le bien public & l'avancement du Commerce; comme de Mr. Thorne, qui fut depuis Maire de Briſtol; de Mr. Guillaume Hawkins, Pére du Chevalier Jean Hawkins, ſi connu ſous le Règne d'Elizabeth; & de Mr. Hore, Marchand de Londres, qui ſe rendit célébre en ce tems-là par un Voyage à l'Amérique Septentrionale, où il fut accompagné de pluſieurs jeunes-hommes de condition.

Edouärd VI, Fils d'Henri VIII, n'avoit que neuf ans & quelques mois, lorſqu'il ſuccéda à ſon Pére; & cependant il entendoit déjà fort bien les Langues Latine & Françoiſe, & il avoit quelque teinture de la Grecque, de l'Italienne, & de l'Eſpagnole. On dit même que dès l'âge de huit ans il écrivoit en Latin au Roi ſon Pére. A l'âge de quatorze ans, il avoit fait de ſi grands progrès dans les Sciences, que Cardan, qui le vit alors, en parle comme d'un prodige. Il s'appliquoit ſur-tout à ſe mettre en état de bien gouverner; de ſorte qu'à l'âge dont nous venons de parler, il ſavoit déjà parfaitement les Intérêts de ſon Royaume. Il étoit d'un Naturel doux, & ne vouloit point qu'on fît mourir perſonne pour ſa Religion,

ligion, quoiqu'il fût d'ailleurs très-zélé pour la Proteſtante, en laquelle il avoit été élevé par ſes Gouverneurs. Il prenoit des meſures pour affermir la Réformation en Angleterre, lorſqu'il mourut d'une fluxion ſur la poitrine le 6. Juillet 1553. Il n'étoit âgé que de ſeize ans, dont il en avoit paſſé ſix ſur le Trône.

Dans un eſpace ſi court & non-obſtant les troubles qui agitérent cette Minorité, comme il arrive ordinairement, on ne laiſſa pas de faire pluſieurs choſes avantageuſes au Commerce & à la Navigation. Le Gouvernement accorda de grands Priviléges aux Marchands de la Nation, qui leur furent confirmés ſous les Règnes de Marie & d'Elizabeth. En 1548, on paſſa un Acte pour lever certains Obſtacles, qui avoient empêché juſque-là la liberté du Commerce à l'Iſle de Terre-Neuve. Environ dans le même tems, les Marchands Anglois, établis à Anvers, s'étant plaints de certaines chicanes & vexations qu'on leur faiſoit eſſuyer, les Agens du Roi interpoſérent l'Autorité de leur Maître en leur faveur. Sur quoi la Régence de cette Ville aïant répondu, qu'ils étoient étonnés que le Roi d'Angleterre eût plus d'égard aux plaintes d'une Compagnie de Marchands qu'à l'amitié d'un grand Empereur, un des Agens du Roi, nommé *Smith*, repliqua tout rondement, que le Roi ſon Maître étoit réſolu de protéger le Commerce de ſes Sujets, au riſque de perdre l'amitié de quelque Monarque

narque que ce fût. L'Ambaſſadeur d'Angleterre en France ne fit pas moins de diligence pour obtenir la réparation des Dommages cauſés aux Anglois qui trafiquoient en ce Royaume. Ce jeune Prince reçut lui-même très-gracieuſement un Mémoire qui lui fut préſenté ſur les moyens d'animer le courage & d'augmenter le nombre des Gens de Mer en ſes Etats, & d'empêcher que le Profit du Commerce n'allât aux Etrangers. Il eſt même fait mention de quelques autres Projets de pareille nature dans ſon Journal, qui a été publié par Mr. Burnet: Ce qui fait voir, que, ſi ce jeune Monarque avoit vécu plus long-tems, il auroit pris un ſoin particulier des Affaires de la Marine, & qu'il ſe ſeroit porté d'inclination à procurer le bien de ſes Sujets.

Les Anglois commencérent pareillement ſous ce Règne à trafiquer ſur les Côtes de la Guinée & d'autres Parties de l'Afrique. Ils ſont obligés à Mr. Thomas Wyndham d'avoir le prémier découvert & établi cette branche du Commerce. La Compagnie des Marchands Avanturiers fit auſſi une tentative vers la fin du même Règne, avec l'agrément & le Sauf-conduit du Roi, pour trouver un paſſage par le Nord aux Indes Orientales. Ce qui conduit naturellement l'Auteur à parler de Sébaſtien Cabot, fils du célébre Jean Cabot dont nous avons fait mention plus haut; parce que Sébaſtien étoit alors Directeur de cette Compagnie, & que ce fut lui qui fit gouter cette Entrepriſe à la

Cour. C'étoit ſans contredit l'Homme de Mer le plus habile & le plus expérimenté qu'il y eût alors en Angleterre & peut-être dans l'Europe. Mr. Campbell donne ici le détail de ſes Voïages en diverſes Parties de l'Amérique, & des Découvertes importantes qu'il y fit. Mais

Pour revenir au Projet formé de chercher un paſſage aux Indes Orientales par le Nord, le Chevalier Hugues Willoughby fut chargé de cette Commiſſion, & il partit de Ratcliff le 10. de Mai, 1553, avec trois Vaiſſeaux. Ce Commandant avoit toutes les qualités néceſſaires pour réuſſir dans une telle Entrepriſe, ſi l'exécution en eût été poſſible. Mais ce Voïage lui fut fatal, auſſi-bien qu'à ceux qui l'accompagnoient. Après être parvenus juſqu'au 72. Degré de Latitude du Nord, ils ne purent pouſſer plus avant à cauſe de la rigueur exceſſive du froid. C'eſt pourquoi ils furent contraints de ſe retirer dans le Havre d'Arzina en Laplande le 18. de Septembre; & ils firent leurs Proviſions le mieux qu'ils purent, à deſſein de paſſer l'hiver en cet endroit. Il paroit par un Teſtament, trouvé dans le Vaiſſeau du Chevalier Willoughby, que lui & pluſieurs de ſes Gens vivoient encore en Janvier 1554; mais, bientôt après, ils périrent tous par le froid. Un Pêcheur Ruſſien, qui aborda ſur cette Côte l'été ſuivant, trouva leurs Corps, de même qu'un Journal écrit de la main ou par l'ordre du Chevalier Willoughby; & c'eſt par le moyen de ce Papier qu'on

a fû les particularités, qu'on vient de raporter.

Sous le Règne de Marie, Etienne Burroughs fut choisi pour poursuivre l'Entrepriſe tentée par le Chevalier Willoughby; mais, ſi ſon Voïage ne lui fut pas auſſi funeſte, ſes efforts ne furent pas moins inutiles. Après avoir pénétré juſqu'au Détroit de Weygatz, il fut obligé de revenir ſur ſes pas. En 1557, la Compagnie de Ruſſie envoya le Capitaine Antoine Jenkinſon en Moſcovie. L'année ſuivante ce Capitaine traverſa, avec une infinité de peines & de dangers, les Contrées qui bordent la Mer Caſpienne, & paſſa juſque dans la Bucharie; de ſorte qu'il fut le prémier qui découvrit une route pour trafiquer avec la Perſe par la Moſcovie.

Le mariage de la Reine Marie avec Philippe II, Roi d'Eſpagne, fut auſſi très-avantageux au Commerce des Anglois, du moins pendant ce Règne, à cauſe de la grande correſpondance qui s'enſuivit de-là entre l'Angleterre & les Provinces dépendantes de la Monarchie Eſpagnole, & par la faveur que Philippe affectoit de montrer en toute occaſion aux Marchands Anglois: Ce qu'il faiſoit ſans doute par politique & en vûë de gagner leur affection. Mais, que cette bonne diſpoſition de Philippe à leur égard fût ſincére ou ſimulée, n'importe; les Particuliers en profitoient toûjours. Il faut avoüer cependant que ces legers avantages n'étoient pas capables de contrebalancer

les inconvéniens qui pouvoient réſulter d'une telle Alliance. Car il eſt certain que les Anglois étoient alors dans un grand danger de tomber ſous le joug de l'Eſpagne, & que ce Prince entreprenant méditoit dès-lors les moyens d'ajouter l'Angleterre & l'Irlande aux autres Païs de ſa domination; mais la guerre qu'il eut alors avec la France, & la mort précipitée de la Reine après un court Règne de cinq ans, ne lui donnérent pas le tems d'exécuter ſes projèts. Ce qui fut ſans doute un grand coup de bonheur pour l'Angleterre; car, aïant entrepris dans la ſuite d'emporter par la force ce qu'il n'avoit pû acquérir par la fraude, bien loin de réuſſir, il ruïna ſes Forces Navales, & fournit aux Anglois des occaſions favorables d'augmenter les leurs, au de-là de ce qu'ils auroient jamais pû faire par leur propre induſtrie.

Chacun ſait les heureux ſuccès dont le Règne d'Elizabeth fut couronné. Cette habile Princeſſe trouva le moyen par ſa ſage Politique, non ſeulement de maintenir la paix & la tranquillité dans ſon Royaume, mais encore d'y faire fleurir les Sciences & les Arts, d'y faire règner l'abondance & les richeſſes, malgré les différentes factions dont il étoit déchiré, & non-obſtant la triſte ſituation où elle trouva les Affaires, lorſqu'elle monta ſur le Trône. Pour mettre ſes Etats à l'abri des invaſions étrangéres, elle fit réparer & fortifier ſes Ports; elle fit radouber les anciens Vaiſſeaux qui pouvoient encore

encore servir & en fit construire quantité de nouveaux. Elle eut de même un soin particulier que ses Arcenaux fussent bien pourvûs de toutes sortes de Munitions de Guerre, & que toute la Jeunesse d'Angleterre fût exactement dressée aux Exercices Militaires. Par de si sages précautions, elle se mit en état de prévenir ou de repousser avec succès les attaques de dehors. Aussi vint-elle à bout de ruïner entiérement cette fameuse Flote des Espagnols, surnommée l'Invincible, par le moyen de laquelle Philippe II. ne se promettoit pas moins que de subjuguer toute l'Angleterre. Les années suivantes, comme elle étoit dûment informée que les Espagnols persistoient dans leur résolution d'envahir l'Angleterre, & qu'ils faisoient encore de nouveaux préparatifs pour cela, elle envoya souvent des Escadres, ou même des Flotes entiéres, qui leur causérent de si grandes pertes, tantôt sur les Côtes d'Espagne, & tantôt aux Indes Occidentales, que cette Monarchie en a été affoiblie considérablement, & qu'elle n'a jamais pû s'en relever; au lieu que l'Angleterre s'est enrichie aux dépens de l'Espagne par ces Expéditions. Il faut avouër qu'Elizabeth fut admirablement bien servie & secondée dans ces grandes Entrepriſes par ses Amiraux, & par les autres grands Hommes de Mer, qui fleurissoient sous son Règne. Il y en eut même plusieurs d'entre eux, qui, dans ces occasions, firent construire des

Vaiſſeaux, & qui les équipérent à leurs propres dépens.

A la fin du Chapitre qui contient l'Hiſtoire Navale du Règne d'Elizabeth, Mr. Campbell, ſuivant ſa Méthode, décrit en abregé la Vie & les Actions les plus éclatantes des principaux d'entre ces Héros, qui ſe ſont immortaliſés par leur bravoure & leurs Exploits dans les glorieuſes Expéditions dont on vient de faire mention, ou par d'autres entrepriſes, & par des Découvertes très importantes; & c'eſt par-là qu'il finit ſon prémier Volume. Comme cet Article nous paroît déjà aſſez long, nous nous contenterons de raporter les noms de ſes Héros, ſuivant l'ordre, où l'Auteur les a placés en faiſant leur Eloge. Les voici donc: Charles Howard, Baron d'Effingham, & puis Comte de Nottingham, Grand Amiral d'Angleterre; le Chev. Humphroi Gilbert; Le Chev. Jean Hawkins, Contre-Amiral de la Flote Angloiſe en 1588; François Drake, Vice-Amiral de la même Flote, & le prémier qui a fait le tour du Monde; Martin Frobiſher, Thomas Cavendiſh, Edouard Fenton, George Clifford, Robert Dudley, Richard Hawkins, le Capitaine Jean Lancaſter, & Guillaume Parker de Plimouth.

On s'étonnera ſans doute de ne pas trouver dans cette Liſte le nom du fameux Chevalier Walter Raleigh, ſans contredit un des plus grands Héros de ces tems-là; mais

il

il faut savoir que l'Auteur a différé l'Abregé de sa Vie jusqu'au Règne de Jaques I; parce que ce fut sous ce Règne qu'il fit sa derniére Expédition, & qu'il fut injustement immolé à la haine & à la vengeance des Espagnols; comme l'Auteur le prouve clairement dans son second Volume, dont nous nous proposons de donner l'Extrait dans le Journal prochain.

ARTICLE II.

A Brief Examination of the Rev. Mr. Warburton's *Divine Legation of Moses:* in which the Mosaic Théocracy, the Nature and Character of the Sacred Writings, the Antiquity of Hero-Gods, and a future separate State of Animal Life, and Action for Souls after Death; with other Principles and Positions of that Learned Writer, are occasionally considered and discussed: Addressed to the Author. *By a Society of Gentlemen.*

C'est-à-dire:

Examen Succint d'un Ouvrage de Mr. Warburton, intitulé, La Divinité de la Mission de Moïse démontrée; *dans lequel*

l'on considére & l'on discute la Théocratie Mosaïque, la Nature & le Caractére des Ecrits Sacrés, l'Antiquité de la Déification & du Culte des Héros, l'Etat des Ames après la Mort & leur Action, de même que plusieurs autres Principes & Assertions de ce Savant Auteur: Adressé à l'Auteur même par une Société de Gens de Lettres. A Londres chez Th. Cox. 1742. Pag. 259, la Préface comprise.

LEs Auteurs de cet *Examen* déclarent d'abord dans une assez longue Préface de 84. pages, que leur principale vûë, en publiant leurs Remarques & Observations sur le Traité de Mr. *Warburton*, qui a pour titre, *La Divinité de la Mission de Moïse démontrée*, a été d'établir & de montrer clairement la différence essentielle qui se trouve entre la véritable Religion universelle de Dieu & de la Nature, & la Superstition Sacerdotale, ou les fausses Religions qui ont été introduites & ajoutées à celle-là par les Prêtres en différens âges & païs du Monde, sous le nom imposant de Révélation extraordinaire, d'Inspiration surnaturelle, & d'Institution positive, émanée de Dieu même & fort élevée au dessus de la Raison humaine.

„ Car, *ajoutent-ils*, c'est le foible com-
„ mun des hommes, & qui leur est comme
„ naturel, de révérer les objets de leur ad-
„ miration,

„ miration, & d'attribuer à des causes sur-
„ naturelles les choses dont ils ne connois-
„ sent pas les raisons. Tout ce qui est mis-
„ térieux & inintelligible pour eux leur pa-
„ roit porter un caractére de Divinité. Et
„ c'est ce qui a donné occasion à des Im-
„ posteurs de toute espèce de faire acroire
„ à la Populace & au Vulgaire ignorant les
„ erreurs & les opinions bizarres & extra-
„ vagantes, qu'ils ont crû les plus propres
„ à leur attirer la vénération de leurs Au-
„ diteurs, & à les faire passer pour les dé-
„ positaires des Oracles du Ciel; & c'est de-
„ là qu'ont pris leur origine l'Autorité Sa-
„ crée & le Caractére mistique des Prêtres,
„ aussi-bien que toutes les tromperies &
„ impostures, dont ils ont pipé le Genre
„ humain en différens tems; car, étant ve-
„ nus à bout de décrier la Raison humaine,
„ & d'engager les hommes à renoncer à
„ l'usage de leur bon-sens, il ne leur fut
„ pas difficile de persuader à la multitude
„ qu'ils étoient les Interprétes autorisés des
„ Oracles divins, & que la dispensation
„ des Graces du Ciel leur avoit été confiée.
„ Lorsqu'ils se furent une fois emparé de
„ l'Empire sur les Consciences, en qualité
„ de Médiateurs & d'Interceseurs préten-
„ dus du Peuple auprès de Dieu, ils se vi-
„ rent à même de satisfaire leur cupidité &
„ leur ambition; les occasions d'acquérir
„ de grands Revenus & d'exercer une Do-
„ mination absoluë, tant sur les Corps que
„ sur les Ames, ne pouvoient plus leur

 „ manquer:

„ manquer: Ce qui étoit la grande fin où se „ raportoient toutes leurs démarches artificieuses. "

Ce début fait assez connoître quel est le Système religieux des Auteurs de l'Ouvrage dont il s'agit en cet Article, & quels sont les Adversaires qu'ils se proposent de combatre ; & l'on verra dans la suite de cet Extrait qu'on n'a pas lieu de les accuser d'avoir perdu de vûë ce dessein général. Le reste de leur Préface contient une espèce de Discours préliminaire ou de Dissertation, sur l'origine & les progrès de l'Ordre Sacerdotal parmi les Nations les plus connuës, comme parmi les Egyptiens, les Juifs, les Grecs & les Romains, & ils finissent par le Sacerdoce Chrétien. Leur but en cette Dissertation est de prouver que la Superstition & l'Idolatrie se sont introduites & accruës dans le Monde en même tems que cet Ordre de Gens, qui en ont toûjours été les grands Fauteurs & promoteurs, s'il faut s'en tenir à l'opinion des *Examinateurs* du Livre de Mr. *Warburton*.

Dans le corps de l'Ouvrage, qui a pour titre, *Les Ruses* ou *les Artifices du Sacerdoce découverts*, ces Messieurs déclarent ingenuement dès la prémiére ligne qu'ils sont du nombre des Déïstes, ou des Esprits Forts d'Angleterre ; & en cette qualité ils remercient fort poliment Mr. *Warburton*, au nom de leur Corps, de l'honneur qu'il leur a fait de leur adresser son Traité sur la Divinité de la Mission de Moïse, & l'assûrent qu'ils

qu'ils ont été choisis & députés par leur S. Ordre pour lui en témoigner publiquement leur très-humble reconnoissance.

Après quoi ils avouënt que cet Auteur a très-bien prouvé les trois Propositions qu'il avoit entrepris de démontrer; savoir, 1. qu'*il est nécessaire pour le bien-être de la Société, qu'on presse le Dogme des récompenses & des peines d'une vie à venir.*

2. *Que tout le Genre humain & particuliérement les Nations les plus sages & les plus éclairées de l'Antiquité ont crû & enseigné unanimement la nécessité de ce Dogme.*

3. *Cependant que ce Dogme des peines & des récompenses d'une autre vie ne se trouve point exprimé dans la Loi Mosaïque, & qu'il n'en fit jamais partie.*

Mais, quant à la Conclusion, que Mr. *Warburton* a prétendu tirer de-là, savoir, celle-ci, *Donc la Loi de Moïse est d'Institution divine*; ils soutiennent que cet Auteur n'a produit là-dessus aucune preuve valable ni satisfaisante: Ce qu'il étoit néanmoins d'autant plus obligé de faire, que cette Conclusion, comme il est aisé de le remarquer, n'a d'elle-même aucune connexion avec les trois Propositions dont il s'agit, & qu'il semble au contraire qu'il soit bien plus naturel de tirer de ces Prémisses une Conclusion toute opposée.

Il est bien vrai, que Mr. *Warburton*, pour tâcher de mettre quelque liaison entre la Conclusion dont on vient de parler, & les trois Propositions raportées plus haut, a eu recours

recours à une Providence particuliére & extraordinaire qui avoit lieu ſous l'Economie de l'ancienne Loi. Il a donc avancé que cette Diſpenſation Moſaïque étoit une Théocratie dans laquelle Dieu voulut bien ſe faire la Divinité Locale & Tutelaire des Iſraëlites & ſe comporter envers eux comme leur Roi & leur Souverain particulier; que, depuis Moïſe juſqu'à Jéſus Chriſt, cette Nation fut gouvernée par une Providence ſurnaturelle & miraculeuſe, juſque-là que chaque Membre particulier de cette Société étoit récompenſé par des biens temporels, ou puni par des maux de la même eſpèce, juſtement à proportion du degré de ſa bonté ou de ſa méchanceté morale, de ſon obéïſſance ou de ſa deſobéïſſance à cette Loi politique: De ſorte que ſelon ce nouveau Siſtème les Bons étoient alors viſiblement diſtingués des Méchans par la conduite que Dieu tenoit à leur égard, & que l'on pouvoit ſûrement juger des mœurs d'une Perſonne par l'état de proſpérité, ou d'adverſité temporelle, dans lequel elle ſe trouvoit.

Mais les *Examinateurs* du Livre de Mr. *Warburton* ſe plaignent que cet Auteur, au lieu de s'attacher à prouver ce Point d'une maniére claire & ſolide, comme le requéroit ſon importance, ſe contente de le ſuppoſer comme une Propoſition qui ne lui ſauroit être raiſonnablement niée, ou de l'avancer ſimplement comme une Hipothèſe propre à réſoudre certaines difficultés, qui

lui

lui paroiſſent autrement inſolubles. Il dit, par exemple, que „ ſi l'on ſuppoſe que „ Dieu, ſous cette miraculeuſe Diſpenſa„ tion, a bien voulu devenir le Roi ou le „ Souverain Civil des Juifs & leur Dieu Tu„ telaire, il eſt manifeſte que l'Idolatrie „ étoit en ce cas un Acte de haute Trahi„ ſon, & que par conſéquent elle pouvoit „ être juſtement punie de mort; au lieu „ qu'en toute autre hipothèſe, l'action ou „ le précepte de punir les hommes de mort „ pour une ſimple erreur de Jugement, ou „ pour des opinions fauſſes & erronées, „ ſeroit contraire à la droite Raiſon, à la „ Loi de la Nature & aux Perfections de „ Dieu. Mr. Bayle, *ajoute-t-il*, qui ſelon „ toute apparence n'avoit aucune idée de „ cette Théocratie, n'a jamais pû ſe tirer „ de la difficulté en queſtion; mais, ſelon „ ſa Méthode Sceptique, il a laiſſé à ſes Lec„ teurs le ſoin de tirer la conſéquence pour „ eux-mêmes." Sur quoi ſes *Cenſeurs* lui repliquent qu'entre les Lecteurs de Mr. Bayle, il n'y a jamais eu que lui, (Mr. *Warburton*,) qui ait pû douter du ſens des paroles de cet habile Philoſophe, auſſi-bien que de la conſéquence qu'il a prétendu qu'on devoit tirer de cette pratique ordonnée par la Loi Moſaïque; car, ſi l'action de punir de mort les opinions ou les ſentimens différens ſur les matiéres de Religion, eſt naturellement & eſſentiellement injuſte, il s'enſuit néceſſairement de-là que tout Etat, ou toute Police, qui ordonne une ſemblable peine

peine contre de ſimples opinions, ne peut jamais être une Théocratie, ni même un Gouvernement ſage & raiſonnable. C'eſt la ſeule conſéquence qu'on puiſſe tirer de ce Principe en pareil cas.

Ils remarquent enſuite que ce que Mr. *Warburton* ſuppoſe en cet endroit; ſavoir, que le vrai Dieu, que le Dieu très-haut a bien voulu s'abaiſſer en cette rencontre juſqu'à devenir le Dieu Local & Tutelaire d'un Peuple particulier, eſt une abſurdité ſi palpable, qu'on ne devroit jamais faire de ſuppoſitions de cette nature ſans être en état de les mieux prouver: Qu'il ſeroit bien plus raiſonnable de ſuppoſer, que, ſous cette prétenduë Théocratie, le Grand-Prêtre étoit en effet le Dieu Tutelaire & le Roi d'Iſraël, & que tout ce qu'on débitoit d'une Divinité Locale & qui avoit choiſi pour ſon Domicile ſpécial un certain endroit du Temple, où elle rendoit ſes Oracles, étoit une pure fourberie des Prêtres & une impoſture Egiptienne. Que cette derniére ſuppoſition paroit bien plus naturelle & plus propre à réſoudre toutes les difficultés, que celle de Mr. *Warburton*, qui eſt ſi bizarre, ſi abſurde, & ſi contraire aux idées que nous devons avoir de la Nature & des Perfections de l'Etre ſuprême, & à ce Culte ſpirituel que nous devons lui rendre: Culte qui eſt le ſeul qu'il puiſſe commander & récompenſer.

„ En effet, *ajoutent-ils*, qui pourroit ja-
„ mais s'imaginer, que Dieu ait voulu deſ-
„ cendre

„ cendre de ſon Trône, pour jouër un rôle
„ auſſi bas, & auſſi peu digne de lui, que
„ celui de ſe faire lui-même une Divinité
„ Locale & Nationale & de ſe rendre ainſi
„ le Rival des Idoles Payennes dans ſa ma-
„ niére de réſider & dans le Culte qu'il exi-
„ geoit de ſes Adorateurs? Que les Prêtres
„ de toutes les Religions ſoient infiniment
„ jaloux & paſſionnés pour un pareil Eta-
„ bliſſement, & qu'ils en ſoutiennent la Di-
„ vinité avec un zéle extrême, il n'y a rien
„ là d'étonnant; mais que le Dieu ſuprême
„ deſcende du Ciel en terre pour habiter
„ dans une Contrée particuliére, & qu'il
„ trace par ce moyen un plan tout-à-fait pro-
„ pre à perpétuer & à répandre la Superſti-
„ tion Egiptienne parmi toutes les Nations,
„ c'eſt ce qui n'eſt pas compréhenſible. "

Mais ne pourroit-on pas dire que Dieu en a uſé de la ſorte par condeſcendance pour ces Siécles groſſiers, pour ces tems d'ignorance, où les hommes étoient ſi peu capables de ſpiritualiſer leurs idées, que la Religion n'auroit fait aucune impreſſion ſur eux, ſi ſa Divinité n'eût été miſe, pour ainſi dire, au niveau de leur ſens?

Mr. *Warburton* prétend que le deſſein d'une pareille Inſtitution étoit de conſerver la Connoiſſance & la Foi de l'*Unité divine* parmi un Monde corrompu & idolatre. Mais les *Cenſeurs* de ſon Livre lui demandent, comment une telle Inſtitution étoit propre à conſerver la Notion de l'Unité de Dieu; puiſque ce Peuple ſéparé devoit avoir un

Dieu

Dieu Tutelaire & National de la même Nature & du même Caractére que les Dieux des autres Nations? Après quoi ces Meſſieurs tâchent de prouver, que ce Dieu que Moïſe ordonna au Peuple d'Iſraël d'adorer, que ce Dieu qui eſt apellé l'*Ange* ou *le Prince de l'Alliance*, dont il eſt dit qu'*Iſraël étoit la portion & Jacob le Lot de ſon héritage*, qui avoit d'abord apparu à Abraham, & à qui ce Patriarche avoit bâti un Autel: ils s'efforcent, dis-je, de prouver que ce Dieu ne pouvoit être le Dieu ſuprême *qu'aucun homme n'a vû, ni ne peut voir*; mais que c'étoit tout au plus un Archange du prémier Ordre que les Patriarches Hébreux s'imaginoient être leur Gardien & leur Protecteur ſpécial. Mais, comme nous devons encore revenir à cette matiére en parlant du Culte des Héros, nous ne nous y arrêterons pas ici davantage.

Mr. *Warburton* a eu recours, dans ſon V. Livre, à une autre hipothèſe, mais qui ne va pas plus au fait que l'autre contre les Déïſtes, ſelon nos *Examinateurs*. Il fait bien mine à la vérité d'abord d'en vouloir venir aux mains avec eux; car il poſe pour Principe dans l'endroit qu'on vient de citer, qu'il eſt abſolument néceſſaire & eſſentiel à une Théocratie d'être conduite par une Providence extraordinaire, qui aille même juſqu'à diſtinguer viſiblement & d'une maniére ſenſible les Bons d'avec les Méchans par les circonſtances extérieures où les uns & les autres ſe trouvent, ſavoir, par un état de proſpé-

prospérité pour les prémiers & d'adversité pour les autres. Mais, après avoir ainsi clairement établi l'état de la Question, comme s'il vouloit combatre tout de bon les Déïstes, il ajoute immédiatement après ces paroles à la p. 419: *Notre Affaire pour le présent n'est pas de montrer que cette Providence extraordinaire a été réëllement administrée; mais seulement de prouver qu'elle est représentée dans l'Ecriture comme l'ayant été réëllement.* Par où il est visible qu'il fuit le combat avec les Déïstes, & qu'il abandonne la défense de l'hipothèse qu'il faisoit d'abord semblant de vouloir maintenir contre ces Messieurs; puisqu'il déclare qu'il ne s'engage à la prouver que contre ceux, qui, admettant d'ailleurs la Divinité de l'Ecriture & de la Mission de Moïse, ne seroient pourtant pas de son opinion sur ce Point.

Quoique les Auteurs de l'*Examen succint* ne soient point intéressés dans la dispute; lorsqu'on la tourne de cette façon, ils ne laissent pourtant pas de prendre ici parti contre Mr. *Warburton*, & ils se chargent de lui prouver que son hipothèse est fausse, même à en juger par l'Ecriture, & qu'il ne peut la défendre par l'Autorité des Livres Sacrés, quand même on en admettroit l'infaillibilité & l'inspiration immédiate: „ Car, „ *disent-ils*, non-obstant tout ce qui est ra„ porté dans ces Livres des Miracles opé„ rés en certains cas particuliers & en des „ occasions extraordinaires, il est pourtant „ manifeste par toute l'Histoire ancienne

„ des Juifs, que cette Nation, dans les cas
„ ordinaires, étoit soûmise au cours ordi-
„ naire de la Nature & gouvernée par les
„ Loix communes de la Providence, de
„ même que tous les autres Peuples du
„ Monde ; & que cette distinction exté-
„ rieure & visible entre les Bons & les Mé-
„ chans n'avoit pas plus lieu parmi cette
„ Nation que parmi les autres, quoique
„ Mr. *Warburton* s'imagine & soutienne le
„ contraire.

„ Cette supposition d'une juste Distribu-
„ tion de biens ou de maux temporels à
„ tous les Particuliers, à proportion qu'ils
„ étoient vertueux ou vicieux, est mani-
„ festement fausse & contraire à toute l'His-
„ toire que nous avons de cette Nation de-
„ puis le commencement jusqu'à la fin.
„ Pendant les quarante ans qu'ils errérent
„ dans le désert, exposés à la faim & à la
„ soif, au froid & au chaud, & sans autre
„ aliment que celui que pouvoit leur four-
„ nir un terroir sauvage & inculte, ils
„ doivent nécessairement tous avoir enduré
„ à peu près les mêmes peines, tant les
„ Bons que les Méchans. Ou, si l'on sup-
„ pose que Dieu leur procura des vivres
„ par Miracle, pour leur conserver la vie
„ & les empêcher de périr en ce désert,
„ cette faveur du Ciel doit nécessairement
„ avoir été commune tant aux rebelles &
„ aux desobéïssans qu'aux fidéles & aux jus-
„ tes. Lorsqu'ils entrérent ensuite dans le
„ Païs de Canaan, où il leur falut s'ouvrir

„ un

„ un paſſage & s'établir l'épée à la main,
„ ne doivent-ils pas avoir ſouffert tous in-
„ différemment & ſans diſtinction les maux
„ & les funeſtes accidens que traine après
„ ſoi une Guerre preſque continuelle ? Dans
„ le tems des Juges, ils furent tres-fré-
„ quemment ſubjugués & aſſervis par l'une
„ ou l'autre des plus puiſſantes Nations
„ qui les environnoient: Or, pendant ces
„ oppreſſions générales, y a-t-il quelque
„ apparence que les Bons ne ſe reſſentiſſent
„ pas auſſi-bien que les Méchans des cala-
„ mités publiques & des malheurs du tems ?
„ Suppoſer le contraire, c'eſt mettre à quar-
„ tier toutes Loix générales de la Nature
„ & de la Providence, pour maintenir une
„ hipothèſe abſurde, contraire à la Raiſon,
„ & deſtituée de tout fondement dans
„ l'Hiſtoire.

„ Lorſqu'enſuite, ſous les Règnes de Da-
„ vid & de Salomon, ils ſubjuguérent leurs
„ Ennemis, qu'ils les ſoumirent à leur do-
„ mination, & que par ce moyen non ſeu-
„ lement ils vécurent dans une profonde
„ paix, mais qu'ils ſe virent dans la plus
„ grande abondance de toutes choſes, il
„ eſt hors de doute que les Méchans par-
„ ticipérent de même que les Bons, à ce
„ bonheur public & national. D'où il pa-
„ roit que cette ſuppoſition d'une Provi-
„ dence extraordinaire, qui alloit juſqu'à
„ diſtinguer les Perſonnes particuliéres les
„ unes des autres par une exacte rétribu-
„ tion de biens ou de maux temporels,

„ ſelon la meſure ou le degré de leurs ver-
„ tus ou de leurs vices; il paroit de-là,
„ dis-je, qu'une telle ſuppoſition eſt con-
„ traire à la Nature, à la Raiſon, & à l'Ex-
„ périence. En effet, l'on ne peut lire
„ l'Hiſtoire des Juifs ſans s'apercevoir qu'u-
„ ne pareille hipothèſe eſt abſolument fauſ-
„ ſe & ridicule. "

Ce qui a fait tomber Mr. *Warburton* dans l'erreur ſur ce ſujet, ſelon nos Meſſieurs, eſt qu'il n'a pas fait une juſte diſtinction, & telle qu'il l'auroit dû faire, entre le bonheur public d'une Société & celui des Particuliers. Quant à eux, ils prétendent remarquer clairement que les Promeſſes & les Menaces de la Loi Moſaïque ne regardoient que la Société entiére des Iſraëlites, mais qu'elles ne s'étendoient pas juſqu'à la fortune & aux Perſonnes des Particuliers. En effet, *diſent-ils*, tout homme qui lit avec quelque diſcernement les ſix derniers Chapitres du Deuteronome, ne peut manquer de s'apercevoir que ce grand Légiſlateur des Hébreux adreſſe la parole à tout le Corps de cette Nation comme à une Société politique, unie par les mêmes Loix, & qu'il n'a pas intention de parler de la fortune particuliére de chaque Membre de cette Société; il y expoſe à tout le Corps de ce Peuple ſous quels termes & conditions ils peuvent s'élever à l'état le plus floriſſant & à la condition la plus heureuſe où une Nation puiſſe aſpirer, leur déclarant au contraire que s'ils mépriſent ou négligent l'obſervance

ſervance de ces Loix politiques qu'il leur avoit preſcrites, & qui étoient ſi néceſſaires au bien & au repos public, ils deviendront le Peuple le plus malheureux, le plus mépriſable & le plus mépriſé, qui ſoit ſur la face de la Terre.

Ils remarquent de plus, qu'en ce Livre (qui leur paroit être le Monument le plus autentique qui nous reſte de cet ancien Légiſlateur) Moïſe ne fait aucune mention de ces Sacrifices d'Animaux, ni des autres Cérémonies de Religion, ni de cet Ordre de Prêtres, qu'il avoit lui-même inſtitués, & qui étoient apparemment néceſſaires pour contenir un Peuple tel que celui qu'il avoit à conduire, dans quelque eſpèce de ſujétion, vû la groſſiéreté, l'ignorance, l'opiniatreté, la ſuperſtition, & la férocité, qu'ils avoient contractées en Egipte. Au contraire, l'on voit que ce Légiſlateur, dans le Livre en queſtion, fait entiérement dépendre le bonheur temporel de ce Peuple de leur Vertu & de leur Juſtice publique & nationale, & de leur union politique. Mais, comme ce Peuple *Egiptianiſé* ne pouvoit abſolument être gouverné & dompté que par les Loix pénales les plus ſévéres, par une crainte ſervile, & par une ſoumiſſion aveugle aux ordres de ſes Supérieurs, cet habile Politique ſongea à placer le Pouvoir Souverain en ſa Tribu & en ſa propre Famille: Or, pour l'y établir ſur un fondement plus ferme & plus durable, il étoit abſolument néceſſaire qu'il leur fit accroire qu'il avoit

une communication intime avec Dieu & avec les Anges, qui l'inſtruiſoient de tout ce qu'il devoit faire; & qu'il ne publioit aucune Loi ni aucun Statut, que par leur ordre & leur direction. Comme les Iſraëlites ne faiſoient alors que ſortir de l'Egipte, & qu'ils étoient accoutumés depuis long-tems aux uſages de ce Païs-là, il n'y avoit pas moyen de les gagner autrement que par cette ſorte de Politique, en laquelle Moïſe étoit bien inſtruit & verſé, auſſi-bien que ſon Frére Aaron, ſon perpétuel Aſſiſtant & ſon Compagnon affidé dans tous les Miracles opérés en Egipte. „ Mais rien „ n'eſt plus abſurde, *ajoutent-ils*, que de „ s'imaginer, que Dieu, que le vrai Dieu, „ ait voulu établir parmi ce Peuple une forme de Culte groſſiére, ſuperſtitieuſe & „ toute charnelle, ſans ſe faire connoitre „ à eux comme le juſte & impartial Gouverneur de cet Univers, & comme un „ Juge ſouverainement équitable qui rendroit à chacun ſelon ſes Oeuvres dans une „ autre vie. " Mr. *Warburton* répond amplement lui-même à cette Objection, comme on le peut voir dans les divers Extraits de ſon Ouvrage qu'on trouve en cette Bibliothéque.

Quoique Mr. *Warburton* ſoutienne dans tout ſon Livre que Moïſe n'a jamais enſeigné le Dogme d'une vie à venir, & qu'il n'en a point fait la moindre mention en ſes Ecrits, il ne laiſſe pourtant pas de ſuppoſer en même tems que ce Légiſlateur n'ignoroit pas une

une Doctrine si importante, & qu'il la croyoit aussi explicitement que nous. Sur quoi nos Messieurs lui demandent comment il sait que Moïse étoit instruit de cet Article & qu'il le croyoit aussi fermement que nous; puisque, de son propre aveu, cet ancien Législateur n'en a point dit un seul mot dans ses Ecrits? Ce n'est pas assez d'affirmer que cette Doctrine étoit connuë & reçuë du tems de Moïse, il faudroit en aporter des Preuves. „ Pourriez-vous nous montrer, „ *disent-ils en s'adressant à Mr. Warburton*, „ qu'Abraham ait connu & embrassé cette „ Doctrine? Pourriez-vous nous prouver „ qu'aucun des Prophétes qui sont venus „ depuis Moïse, mais qui ont vécu avant „ l'origine de l'Empire des Perses & avant „ la dispersion des Juifs dans les Provinces „ de cet Empire; pourriez-vous nous prou„ ver, *continuent-ils*, qu'aucun de ces Pro„ phétes ait jamais parlé le moins du mon„ de d'un état futur de peines ou de récom„ penses après cette vie? Si vous ne pou„ vez rien prouver de tout cela, pourquoi „ deshonorez-vous la mémoire de Moïse, „ en lui imputant d'avoir supprimé de des„ sein formé le Dogme d'une vie à venir, „ comme un Principe fort peu utile pour „ exciter les hommes à la pratique de la „ vertu & à l'observance religieuse de sa „ Loi morale? Certainement, si Moïse avoit „ connu & crû cette Doctrine, & que cepen„ dant il eut tû ce qu'il en savoit, & qu'il „ eût privé de propos délibéré la Société

„ des avantages qu'elle pouvoit retirer d'u-
„ ne telle Doctrine, il auroit été un Lé-
„ giſlateur malhabile, & le plus mauvais
„ Politique qu'il y ait jamais eu. Mais qu'el-
„ les Raiſons Politiques pouvoient avoir les
„ Prophétes, pendant huit ou neuf cens ans
„ après Moïſe, pour tenir cette Doctrine
„ cachée & n'en point parler au Peuple ?
„ Ces Miniſtres de la Vérité, ces Prédica-
„ teurs de la Juſtice, avoient-ils lieu d'a-
„ préhender qu'un Principe ſi propre à por-
„ ter les hommes à la Vertu & à les dé-
„ tourner du Vice, contribuât à la ruïne
„ de la Morale & de la Religion ? Il eſt in-
„ croyable que Moïſe & les Prophétes ayent
„ connu & embraſſé cette Doctrine, & que
„ néanmoins ils n'en ayent jamais fait au-
„ cune mention en leurs Livres ; car nous
„ voyons qu'au retour de leur Captivité,
„ & de leur diſperſion ſous l'Empire des
„ Perſes, pendant laquelle ce Dogme leur
„ avoit été enſeigné & s'étoit répandu par-
„ mi eux ; nous voyons, dis-je, que depuis
„ ce tems-là tous leurs Livres ſont pleins
„ de cette Doctrine & qu'ils en parlent en
„ termes auſſi clairs & auſſi formels que
„ l'Evangile même. Auſſi depuis ce tems-
„ là ne ſont-ils jamais retombé dans l'Ido-
„ latrie, & ils n'ont plus adoré de Dieu Tu-
„ telaire & National ; au lieu qu'auparavant
„ ils avoient un penchant extrême pour le
„ Culte des Idoles, & pour adopter les Dieux
„ Tutelaires des Nations voiſines. Il eſt
„ donc clair par l'expérience ; que l'Inſtitu-

„ tion

„ tion Mosaïque, sans la Doctrine d'une au-
„ tre Vie, n'étoit point propre à conserver
„ la Connoissance & la Foi *d'un seul vrai*
„ *Dieu* dans le Monde. "

Quant à ce que Mr. *Warburton* allégue pour excuser Moïse de ce qu'il n'avoit jamais parlé d'une Vie à venir, quoique cette Doctrine lui fût très-familiére & qu'il la crût fermement; savoir, que ce Législateur avoit suffisamment pourvû au défaut de ce grand Principe, en menaçant que Dieu visiteroit l'iniquité des Péres sur les Enfans jusqu'à la troisième & quatrième génération; les *Examinateurs* de son Livre lui repliquent que c'est-là une de ces Défaites auxquelles il a recours lorsqu'il ne sait plus que dire: De plus, qu'il n'est pas aisé de deviner en quel sens il entend cette menace, qui porte que les Enfans seront punis pour les péchés de leurs Péres; quoiqu'on les suppose innocens de leur part & non coupables de crimes semblables à ceux de leurs Ancêtres. Mr. *Warburton* veut-il dire que cette menace signifie simplement, que les Enfans, jusqu'à la troisième & quatrième génération, ou même plus encore, ont quelquefois à souffrir de grands maux, qui leur sont causés par les péchés de leurs Péres, cela n'est pas seulement vrai, mais même nécessaire selon le cours ordinaire de la Nature & selon les Loix générales de la Providence. Lorsqu'une Nation, ou un Corps politique, s'est attiré sa propre ruïne par sa corruption & par ses vices, la postérité de ces gens-là

doit naturellement souffrir de cette mauvaise conduite, & être exposée à diverses calamités, dont elle auroit été exempte selon toute apparence, sans les fautes commises par ses Ancêtres. Mais cela n'est pas proprement une punition, ou un chatiment infligé en conséquence des Loix; c'est une suite naturelle de la condition humaine & des Loix ordinaires de la Providence. Mais si Mr *Warburton* prétend qu'il en étoit autrement sous la Loi de Moïse, & que les Enfans, ou les Descendans, étoient proprement punis, à prendre ce mot dans un sens moral ou légal, pour les péchés de leurs Péres, quoiqu'ils n'y eussent point de part, c'est décrier la Loi de Moïse, *disent nos Examinateurs*, & la diffamer comme l'Institution la plus injuste & la plus tirannique qui fut jamais.

Cette petite Analise des Observations de nos Auteurs sur la *Theocratie* fait voir que ces Critiques réfutent assez vigoureusement le nouveau Sistème de Mr. *Warburton* sur cette matiére & qu'ils retorquent avec beaucoup de force ses hipothèses & ses raisonnemens contre lui-même. A la vérité, il ne leur a pas été difficile de renverser tout ce que cet Auteur avance; car, si ses hipothèses sont effectivement telles que ces Messieurs les représentent, il est visible que ce ne sont que de pures *petitions de Principes*, & que l'Auteur y suppose ce qui est en question entre lui & les Adversaires qu'il se propose de combatre. Supposé que cela soit

soit ainsi, il est assez étonnant que Mr. *Warburton*, avec tout son Savoir & sa grande Réputation, soit tombé dans un pareil défaut de Logique en écrivant *ex professo* contre les Incrédules. Si une semblable faute étoit faite exprès, ce seroit trahir la Cause qu'on fait mine de défendre. Mais il est à présumer que ce célébre Auteur ne laissera pas sans replique l'Ecrit dont il s'agit; c'est pourquoi nous ne nous arrêterons pas davantage là-dessus.

Il nous faut présentement en venir aux Observations, que font les Auteurs de l'*Examen succint*, sur *la Nature & le Caractére des Ecrits Sacrés* des Juifs. C'est le second Chef, sur lequel ces Messieurs nous ont promis des Eclaircissemens dans le Titre de leur Livre. Nous nous bornerons à rendre un fidéle compte de ces Remarques & des principales Raisons dont ces Messieurs les appuyent, ainsi que nous avons déjà fait sur l'Article de la *Theocratie*, sans prétendre néanmoins approuver leurs sentimens, mais aussi sans nous engager à les réfuter, du moins dans les formes. Outre qu'une pareille Entrepriſe nous méneroit trop loin, & nous obligeroit d'étendre cet Extrait au de-là de ses justes bornes, nous la croyons peu nécessaire en cette Bibliothéque, où il est très-facile de trouver la solution des principales Difficultés que forment les Déïstes contre la Religion Révélée; vû que ces Matiéres y sont débatuës en une infinité d'endroits pour & contre. L'on y trouve sur-

ſur-tout de très-longs, & très-fréquens Extraits des Livres compoſés par les Défenſeurs de la Révélation; ainſi, pour s'éclaircir de ſes doutes au ſujet des Objections des Incrédules, l'on n'aura qu'à conſulter les Articles dont il s'agit, & l'on ne manquera pas d'y trouver la réponſe à la Difficulté qui fait de la peine. Car il en eſt de cette Controverſe, comme de toutes les autres. Les Aſſaillans raménent toujours les mêmes Objections ſur le tapis, en leur donnant néanmoins le plus ſouvent un tour nouveau; & les Attaqués ne manquent pas de leur côté d'oppoſer conſtamment à leurs Adverſaires les mêmes Réponſes, qu'ils diverſifient un peu ſelon les occaſions: Et c'eſt ce qui fait que ces ſortes de Diſputes ne finiſſent point. Il arrive de plus très-fréquemment, pour ne pas dire toujours, que ces Partis oppoſés ſe battent mutuellement en ruïne par les Objections réciproques qu'ils ſe font, & dont ils ne peuvent ſe tirer, ni les uns ni les autres; comme il paroit par les Réponſes pitoyables que fait chaque Secte à certaines Objections accablantes que l'on forme contre ſon Siſtème. Et voilà ce qui fait tomber dans le Pirrhoniſme une infinité de gens; car, ceux-ci voyant que chaque Parti reſte accablé ſous certaines Difficultés que lui objectent ſes Adverſaires, ils en concluënt que toutes les Sectes ſe trompent également, & qu'il n'y a rien de certain, ſi-non que tout eſt incertain: Dangereuſe maladie d'eſprit, dont notre Siécle eſt autant

tant ou plus infecté qu'aucun autre; parce qu'on y diſpute ſur tout, autant ou plus qu'on ait fait dans aucun Siécle!

Mais, pour revenir aux Obſervations de nos Déïſtes ſur la Nature & le Caractére des Ecrits Sacrés, on s'attend bien ſans doute que ces Meſſieurs ne démentiront pas ici le Caractére qu'ils ſe ſont donné à eux-mêmes au commencement de leur Ouvrage, & qu'ils ſe donneront par conſéquent bien garde de rien avancer qui tende à favoriſer le moins du monde le Siſtème des Prêtres Juifs ou Chrétiens. Voici comme ils débutent ſur cette matiére dans la Sect. 12. „ Eſdras „ & Néhémie n'ont pû rétablir que fort „ imparfaitement les Livres Sacrés des „ Juifs, qui étoient perdus depuis long-„ tems, & la Collection qu'ils nous en ont „ donnée, n'a pû être que très défectueuſe „ après une captivité & une diſperſion de „ deux cens dix Ans pour le moins (*a*). "

Ils

(*a*) Ils s'expriment ainſi ſur la durée de la Captivité des Juifs ſous l'Empire des Aſſiriens & celui des Perſes; parce qu'ils prétendent avoir prouvé dans la Section 11. de leur Livre, que les Juifs ont falſifié leurs Annales & corrompu l'Hiſtoire de leur Nation, par raport au tems qu'a duré leur Diſperſion ſous l'Empire des Perſes, réduiſant deux cens & quelques années à cinquante-trois ans, ou à ſoixante tout au plus; & cela pour ſauver l'honneur de leurs Prophétes, qui les avoient aſſurés, comme de la part du Dieu d'Iſraël, que leur Captivité ne dureroit en tout que 70. Ans, & qu'après cet eſpace de tems

TOME

Ils ajoutent enſuite que les Maſſorétes & les Profeſſeurs des Ecoles *Rabiniques* ont fait bien pis dans la ſuite des tems, & qu'ils ont rempli l'ancienne Hiſtoire des Juifs de fictions & de fables auſſi abſurdes & auſſi romaneſques que celles du Talmud même; qu'il n'y a preſque pas un Livre dans cette Collection, où l'on ne trouve un bon nombre de ces Additions modernes, qui ſont de l'invention des Rabins; que cependant, malgré les fauſſetés groſſiéres, & les menſonges impudens, dont ils n'ont pas fait ſcrupule de farcir ces Livres, pour faire honneur à leur Nation & en rehauſſer la gloire, ces Gens-là voudroient nous faire accroire qu'ils ont conſervé ces Ecrits purs & entiers, tels qu'ils ſont originairement ſortis des mains de Moïſe & de leurs Prophétes, ſans y avoir ajouté, ni en avoir retranché, une ſeule Lettre; & qu'il eſt fort ſurprenant que les Prêtres Chrétiens en général, & même les plus ſavans d'entre eux, ſe ſoient aviſés de faire dépendre la Vérité de leur Religion, de l'Autorité de pareils Fourbes. Mais ce n'eſt pas aſſez que d'affirmer ſimplement, comme font ces Meſſieurs, que les Rabins & les autres Docteurs Juifs ont

tout le Corps de la Nation ſeroit rétabli dans le Païs de leurs Ancêtres. Ceux qui deſireront voir les preuves que nos Auteurs alléguent pour maintenir leur Thèſe, peuvent avoir recours à la Section indiquée.

ont corrompu l'Ancien Teſtament, il faudroit le prouver, ou du moins être en état de réfuter ſolidement les preuves du contraire que produiſent ces ſavans Prêtres Chrétiens dont on nous parle; car, pour ne rien déguiſer ici, il me ſemble que ces Prêtres alléguent des raiſons très-fortes pour montrer qu'on auroit tort d'accuſer les Juifs d'avoir jamais falſifié les Livres dont il s'agit. C'eſt à quoi ſe raporte l'Objection ſuivante, que les Auteurs de l'*Examen ſuccint* ſe propoſent au même endroit.

„ On nous dira peut-être, *continuent-ils*, „ que, quoique les Maſſorétes & les Ra„ bins ayent renverſé le Texte par leurs „ Commentaires fabuleux & par leurs Glo„ ſes arbitraires, on ne peut cependant „ point prouver qu'ils ayent corrompu le „ Texte même. " A quoi ces Meſſieurs répondent en avouänt d'abord que la *Geſnera* ou le Commentaire, eſt moins ancien, que la *Miſhna*, ou que le Texte; mais ils ajoutent que, ſi le Texte a été perdu pendant pluſieurs Siécles, auſſi-bien que la connoiſſance de la Langue & du Caractére, dans leſquels il étoit exprimé, c'eſt au Lecteur non prévenu à juger quelle différence on doit mettre entre la *Geſnera* & la *Miſhna*, ou entre le Commentaire & le Texte. Or il eſt viſible qu'ils eſquivent ici la difficulté. Ils ſoutiennent enſuite qu'il eſt très-probable que l'Original de la Bible Hébraïque n'a jamais été écrit dans une Langue vivante, ni dans un Caractére connu, intelligible & uſité

uſité, parmi aucune Nation; que quiconque lira avec attention les Diſſertations de Mr. le Clerc ſur la Langue Hébraïque & ſur la maniére d'interpréter les Ecrits compoſés en cette Langue, ne pourra que fort difficilement être d'une autre opinion. D'où nos Auteurs concluënt, que, ſelon toute apparence, le Caractére dans lequel la Bible Hébraïque fut d'abord écrite, étoit originairement un Chiffre; qu'on a inventé dans le deſſein qu'il ne fût lû & entendu que par les Prêtres à qui l'on en confieroit la Clé, & qui devoient ſe tranſmettre ce ſecret l'un à l'autre par une Tradition ſucceſſive; ainſi, qu'il n'eſt point du tout étonnant qu'après une Captivité & une diſperſion de 270. ans, parmi les Babiloniens, les Egiptiens, les Perſes & les Grecs, les Docteurs Juifs euſſent perdu la Clé de ces Livres & la vraie maniére de les lire, vû principalement que ces Livres avoient eux-mêmes diſparu pendant un fort long eſpace de tems.

Nos Auteurs obſervent de plus que l'Office de Scribe, qui étoit de lire, d'interpréter & de *déchifrer*, le Livre de la Loi, étoit une Profeſſion particuliére parmi les Prêtres; & qu'entre ces Scribes il y en avoit un, qui étoit regardé comme leur Chef & comme le principal d'entre eux, qu'on apelloit *le Scribe Royal*: Qu'à la Captivité de Manaſſé Roi de Juda, le Livre de la Loi ayant été perdu ſous les ruïnes du Temple pendant cinquante-quatre Ans, & n'ayant été

été retrouvé parmi les décombres qu'en la dixhuitième année du Règne de Josias par le Grand-Prêtre Hilkija, il semble que ce Grand-Prêtre ne le pouvoit pas lire lui-même; puisqu'il mit ce Livre entre les mains du Scribe Sçaphan, pour qu'il lui en fît la Lecture & qu'il le montrât au Roi. Le Scribe Sçaphan ayant ensuite lû ce Livre devant le Roi, celui-ci déchira ses vêtemens & procéda à l'œuvre de la Réformation, dès qu'il eût compris les paroles contenuës dans ce Livre par l'interprétation que lui en faisoit le Scribe: C'est pourquoi il assembla les Anciens & tout le Peuple, & fit lire en leur présence les Loix & les Ordonnances contenuës en ce Livre, qu'ils n'avoient point observées jusque-là, & dont ils paroissent même n'avoir eu aucune connoissance avant le tems de cette Lecture. On peut consulter là-dessus le *Chap. XXXIV. du II. Liv. des Chroniques*. Il paroit de-là, que l'Office d'interpréter le Livre de la Loi étoit une charge particuliére parmi les Prêtres & les Lévites; d'où les Auteurs de l'*Examen succint* concluënt, que la connoissance du Caractére ou du Chiffre, dans lequel il étoit écrit, n'étoit communiquée qu'à un petit nombre de Personnes choisies de la Tribu de Levi. Ce qui dura de la sorte jusqu'à la Captivité de Babilone, pendant laquelle ce Livre fut perdu, aussi-bien que la véritable Méthode de l'interpréter; & l'un & l'autre ne furent recouvrés que fort imparfaitement, selon nos Auteurs, par Esdras & par les autres

Docteurs de la Loi dans les Ages suivans.

Ils reviennent encore à la même matiére dans la Section 21, où ils adressent d'abord ce Compliment à Mr. *Warburton:* „ On ne „ peut nier que votre Discours sur l'Alpha„ bet sacré des Egiptiens, ou sur leurs Ca„ ractéres Hiéroglifiques & Hiérografiques, „ ne soit réëllement instructif & amusant; „ &, pour vous rendre justice, il faut a„ vouër que c'est un Chef-d'œuvre de Cri„ tique, pour lequel le Monde savant ne „ peut que vous être très-obligé. Mais „ nous ne savons pas si vous avez prévû „ l'usage qu'on en peut & même qu'on en „ doit faire, par raport au Caractére sacré „ dans lequel Moïse écrivit ses Livres de „ la Loi: Car ce grand Politique, *ajoutent-* „ *ils*, qui étoit parfaitement instruit dans „ toute la Sagesse des Egiptiens, ou dans „ toutes les Sciences qui étoient pour lors „ connuës en Egipte, n'aura pas manqué, „ selon toute apparence, d'imiter en cette „ rencontre la Méthode usitée parmi les „ Prêtres Egiptiens. " Après quoi ils remarquent que c'étoit alors une Maxime inviolable, que les Livres, qui contenoient les Statuts Religieux, ou qui traitoient des Dogmes Théologiques, devoient être soigneusement cachés au Peuple, qui devoit à cet égard entiérement dépendre des Prêtres, & ne rien savoir là-dessus que par la bouche de ces derniers: Qu'il y a donc toute apparence que les Livres de Moïse ont été d'abord écrits dans un Caractére secret

&

& inconnu & dans un Chiffre ſacré, que les Prêtres ſeuls pouvoient lire & entendre: Que Mr. *Warburton* a prouvé que cela ſe pratiquoit en Egipte, & qu'il eſt très-probable que Moïſe aura ſuivi dans la pratique cette Sageſſe des Prêtres Egiptiens, afin que les ſeuls Initiés euſſent l'intelligence de ſes Ecrits: Que de cette façon les Prêtres pouvoient donner tel ſens, ou telle conſtruction, qu'il leur plaiſoit aux Loix & aux Livres de Moïſe, ſans craindre d'être jamais convaincus de menſonge par un Appel fait aux propres termes de l'Original. Il eſt encore aiſé, ſelon ces Meſſieurs, de rendre raiſon par-là, pourquoi les Livres de Moïſe n'ont jamais pû être bien entendus, ni être traduits, avec quelque exactitude ou quelque juſteſſe, dans les Langues vulgaires. Un Livre originairement écrit dans une Langue ſecrete & inconnuë, & dans un Caractére, ou dans un Chiffre, inventé exprès pour en cacher le contenu au Peuple, doit paroitre peu naturel, miſtérieux, & inintelligible en pluſieurs choſes, lorſque quelqu'un eſt aſſez hardi pour eſſayer de le traduire dans un autre Langage & dans un Caractére connu: Ce qui eſt une Entrepriſe téméraire, profane, & tout-à-fait contraire à l'intention & au but de l'Auteur d'un pareil Ecrit, & à la nature de ſon Inſtitution.

Sur quoi ils font encore cette réflexion, qu'on ne pouvoit faire une plus grande violence aux Juifs, ni traiter leur Religion avec plus d'indignité, qu'en les contraignant d'en

communiquer la connoiſſance aux Gentils; ce qui étoit une prophanation dans leur idée: Qu'ainſi, on ne peut pas ſuppoſer que les Septante euſſent donné une traduction fidéle du Pentateuque, quand ils l'auroient pû; mais qu'il eſt bien plus probable qu'ils n'étoient pas en état de le bien traduire, parce qu'ils n'en poſſédoient plus eux-mêmes la Clé ni la véritable maniére de l'interpréter.

Voici la Concluſion générale qu'ils tirent de ces Obſervations dans la Section 26, où il raménent encore cette matiére ſur le tapis.

„ Puiſque la Loi & l'Hiſtoire des Hébreux, „ *diſent-ils*, ont d'abord été écrites, ſelon „ toute apparence, dans une Langue in- „ connuë & dans un Caractére inintelligible „ au Peuple même qui devoit être gouver- „ né par cette Loi, quelle certitude pou- „ vons-nous avoir que les Prêtres ayent con- „ ſervé la connoiſſance de leur Chiffre ſa- „ cré, pendant que le Peuple oublia même „ la Langue vulgaire de leur Païs natal? „ Ne pourroit-on pas auſſi demander par „ quelle voye Eſdras a pû recouvrer une „ véritable Copie d'un Livre, qui avoit „ été perdu depuis 200. ans & plus. Il ne „ pouvoit s'appuyer à cet égard que ſur le „ témoignage des Prêtres qui ſe l'étoient „ tranſmis l'un à l'autre de vive voix, & „ qui n'avoient pas manqué ſans doute d'y „ mêler les Hiſtoires des Révélations & des „ Miracles qu'ils avoient inventés en „ l'honneur de leur Nation, & dans la

„ vûë

„ vûë d'inſpirer au Peuple plus de vénéra-
„ tion pour la Loi & pour l'Autorité pré-
„ tenduë Divine de Moïſe. " Car ces Meſſieurs prétendent que ce ne fut qu'en ce tems-là que commença la grande vénération que les Juifs conſervérent toûjours dans la ſuite pour la Loi & pour Moïſe; au lieu qu'il eſt évident, ſelon nos Auteurs, que les Iſraëlites n'eurent pas grand reſpect, ni pour l'un, ni pour l'autre, tandis qu'ils continuérent à former un Corps politique ſous le Gouvernement de leurs Juges & de leurs Rois. Ils ajoutent, que les Juifs, depuis le tems d'Eſdras, ont été obligés de fonder plutôt leur Religion & leur Foi ſur les Traditions Orales de leurs Prêtres, que ſur leurs Ecrits Sacrés, ainſi qu'ils ont toûjours fait depuis. En effet, comme ils obſervent encore dans un endroit, quand les Maſſorétes, ou les Docteurs de la Sinagogue, entreprirent dans le cinquième Siécle de convertir leur Chiffre ſacré dans une eſpèce de Caractére un peu plus intelligible, & qu'ils inventérent pour cette fin les Points voyelles, & certaines marques pour diſtinguer les Modes, les Tems, & les Perſonnes des Verbes, auſſi-bien que pour faire connoitre les Nombres & les Cas des Noms, ils ne pûrent juſtifier l'uſage & l'application qu'ils faiſoient de leur nouvelle Invention pour fixer la ſignification des mots & la conſtruction des phraſes Hébraïques, qu'en alléguant la Tradition Orale & Succeſſive de leurs Docteurs. Ainſi il eſt évident que l'Au-

torité Sacerdotale eſt toûjours l'unique fondement ſur lequel les Juifs puiſſent appuyer l'édifice de leur Foi par raport aux Articles de leur Révélation. „ Mais, *ajoutent nos* „ *Auteurs*, puiſque le Don d'infaillibilité a „ toûjours été attaché au Saint Ordre, & „ que les Prêtres ſe le ſont toûjours tranſ„ mis l'un à l'autre par une Succeſſion non „ interrompuë, il n'importe pas beaucoup „ de ſavoir ſi une choſe a été écrite, ou „ non. "

Voilà quelles ſont les principales Remarques des Auteurs de l'*Examen ſuccint* ſur *la Nature & le Caractére des Ecrits Sacrés des Juifs*. Il eſt viſible que tout ce qu'ils avancent ſur cette matiére, n'eſt fondé que ſur des conjectures très-foibles & que ſur des *peut-être*. A quoi nous devons ajouter qu'ils ne croyent pas eux-mêmes ces Livres d'une Autorité ſi douteuſe & ſi incertaine, qu'ils affectent de le maintenir ici, comme nous aurons bientôt occaſion de le prouver par leur propre confeſſion. Nous avons été obligés, en raportant ces Remarques, de citer diverſes Sections de leur Livre, parce que ces Meſſieurs ont ſemé, pour ainſi dire, par lambeaux en différens endroits de leur Ouvrage les Obſervations qu'ils avoient à faire ſur ce ſujet. Ils en ont uſé à peu près de même ſur la plûpart des autres ſujets qu'ils traitent. Ce qui, pour dire la vérité, engendre quelque confuſion dans l'eſprit du Lecteur, & donne beaucoup de peine à ceux qui veulent raſſembler ces

diffé-

différens lambeaux, pour les comparer ensemble & pour considérer les raports qu'ils ont entre eux, vû qu'il faut pour cela parcourir tout l'Ouvrage d'un bout à l'autre pour rechercher ce qu'ils ont dit sur un seul & même Point ou Article. Mais il seroit difficile d'obtenir des Anglois qu'ils observassent une Méthode plus claire & plus commode pour le Lecteur. Ces Mrs. aiment si fort la liberté, & ils sont tellement accoutumés à en jouïr, qu'ils ne veulent pas même se gêner dans la composition de leurs Ouvrages.

Cependant, pour rendre Justice aux Auteurs de l'*Examen succint*, nous devons ajouter ici, que, s'ils paroissent un peu confus dans l'ordre & l'arrangement de leurs matiéres, ils sont d'ailleurs uniformes dans leurs Principes & dans les conséquences qu'ils en tirent, si l'on en excepte peut-être ce qu'ils disent dans la Section 19, au sujet des Livres de l'Ancien Testament, qui ne paroit pas bien s'accorder avec les Remarques qu'on vient de voir; car ces Messieurs affirment en cet endroit que *ces Livres sont les Mémoires les plus autentiques que nous ayons de l'ancienne Histoire de l'Asie, & qu'encore que ce ne soient que des Fragmens, des Extraits, ou des Abregés fort imparfaits de Recits ou d'Histoires plus amples, ils sont néanmoins infiniment préférables*, tels que nous les avons même aujourd'hui, *aux fictions & aux romans des Grecs*: Or, parler de la sorte, c'est convenir, que ces Livres ne sont pas d'une

Autorité si foible & si incertaine qu'ils nous le font entendre dans leurs Observations sur la Nature de ces Ecrits: De plus, faire un pareil aveu, c'est supposer que si ces Livres ont été perdus pendant quelque tems, aussi-bien que l'Art de les interpréter, on en a pourtant recouvré depuis quelque Copie, du moins imparfaite, & qu'il s'est encore trouvé quelques personnes en état d'en déchiffrer quelque chose. Enfin, par une pareille assertion, ils se sont mis dans la nécessité d'avouër, ou que ces Livres n'ont pas été corrompus & interpolés, comme ils le prétendent; ou du moins, que, s'ils ont été falsifiés en quelques endroits, on peut encore y distinguer la Vérité d'avec le Mensonge & ce qui reste des anciens Originaux d'avec ce que la Fourberie y a ajouté depuis. De plus, on leur demandera peut-être quelles Régles on doit suivre pour faire une distinction si nécessaire; & s'ils en assignent quelques-unes, il n'est pas difficile de prévoir qu'il y aura des disputes sur la valeur & la bonté de ces Régles.

J'ai crû devoir charitablement les avertir sur tout cela, afin qu'ils ayent plus de loisir & de tems pour songer à ce qu'ils auront à répondre en cas d'attaque. En effet, si leurs Antagonistes venoient à s'apercevoir de cette espèce de contradiction, (car on ne peut pas lui donner ce nom en toute rigueur,) ils ne manqueroient point sans doute de la relever, de s'en faire un sujet de triomphe, & de traiter, selon leur pieuse coutume,

coutume, les Déïstes de gens de mauvaise foi: Car on sait assez que Mrs. les Théologiens ne ménagent pas fort leurs termes contre leurs Adversaires & principalement contre les Incrédules, lorsqu'ils les trouvent, ou qu'ils croyent les trouver, en faute. Il est vrai que les Déïstes leur rendent bien leur change à leur tour, quand ils rencontrent, ou croyent rencontrer, quelques Equivoques, quelques faux Raisonnemens, ou quelques Contradictions, dans les Discours ou dans les Ecrits des prémiers: De sorte que c'est ici une guerre, où les Combatans ne se font guéres de quartier; les moindres bévûës y sont assez souvent érigées en Crimes commis de guet-à-pens.

Pour donner quelque échantillon de la noble aversion que témoignent les Déïstes contre les fourberies, les tours de passe-passe, & les sophismes des Gens d'Eglise, il me semble qu'il ne sera pas hors de propos d'inférer ici quelques-unes des Remarques, que font les *Examinateurs* du Livre de Mr. *Warburton*, sur la confusion d'idées où ils prétendent que cet Auteur tombe volontairement lorsqu'il parle de l'*Eglise* & de la *Religion*, & sur l'abus qu'il fait de ces deux mots, en substituant à tout moment l'un à la place de l'autre, comme s'ils étoient sinonimes & signifioient une seule & même chose; parce que c'est un des Articles où ces Messieurs découvrent le plus clairement, de quel esprit ils sont animés envers le Clergé, de quel œil ils le regardent, &

quelle eſt leur opinion ſur la néceſſité ou l'utilité d'un pareil Corps par raport au maintien de la paix & de la tranquillité dans la Société Civile.

A conſidérer l'éloquence avec laquelle s'expriment les Déïſtes lorſqu'ils tombent ſur le Chapitre des Eccléſiaſtiques, il eſt aſſez douteux s'ils en veulent à la Religion reçuë à cauſe des Prêtres qui la défendent, ou s'ils en veulent aux Prêtres à cauſe de la Religion reçuë. C'eſt un Problème qui n'eſt pas facile à décider. Pour moi, je pancherois volontiers à croire que la haine qu'ils ont conçûë contre les mauvaiſes mœurs, auxquelles la plupart des Prêtres leur paroiſſent être ſujets, eſt la principale ou du moins l'une des principales cauſes de cette averſion, ou de ce dégout, qu'ils ont pour la Religion communément reçûë. En effet, le moyen qu'ils puiſſent ſe réſoudre à recevoir comme véritable & divine, une Religion qui nous a été tranſmiſe & enſeignée par une eſpèce d'hommes, qu'ils regardent comme la plus intéreſſée, la plus hipocrite, la plus fourbe & la plus ambitieuſe qu'il y ait jamais eu dans le Monde? Car voilà, ſi je ne me trompe, quelle eſt à peu près l'idée que les Incrédules ſe forment du Caractére des Gens d'Egliſe. Les Lecteurs pourront juger ſi je m'écarte beaucoup de la vérité, par la maniére dont s'expriment les Auteurs de l'*Examen ſuccint* dans leurs Remarques ſur les Paralogiſmes, où ils prétendent que tombent volontairement

ment la plûpart des Théologiens, en confondant la Cauſe de l'Egliſe Nationale avec celle de la Religion: Crime dont ils accuſent particuliérement Mr. *Warburton*.

Voici comme ils entament ce ſujet à la Section 16, en s'adreſſant à l'Auteur du Livre qu'ils examinent: „ Vous nous permet„ trez, Monſieur, *diſent-ils*, de faire quel„ ques petites Remarques ſur l'Alliance que „ vous avez ſi heureuſement formée entre „ l'*Egliſe* & l'*Etat*. Votre Maxime fonda„ mentale ſur cette matiére eſt, que *l'Egli„ ſe & l'Etat ſont deux Sociétés parfaitement „ diſtinctes, formées ſur des Maximes toutes „ différentes, & entiérement indépendantes l'u„ ne de l'autre.* Cette façon de parler de „ l'Egliſe & de l'Etat, comme de deux So„ ciétés indépendantes, qui ne peuvent ce„ pendant ſubſiſter que par une étroite Al„ liance entre elles & qu'en ſe prêtant un „ ſecours réciproque, a quelque choſe de „ fort confus; & la néceſſité d'une pareille „ Alliance entre deux Sociétés parfaite„ ment diſtinctes & indépendantes a toû„ jours paru très-miſtique à la partie la plus „ éclairée de vos Lecteurs: Car ne pour„ riez-vous pas auſſi bien parler de la né„ ceſſité d'une Alliance entre le Ciel & la „ Terre, entre les Anges & les Hommes? „ Si la Religion ne peut être commandée „ par les Loix humaines, & ſi le Magiſtrat „ n'a rien à voir dans cette Affaire qui n'eſt „ pas de ſa compétence, que devient vo-

„ tre

„ tre Alliance néceſſaire? Mais il eſt mani-
„ feſte que vous confondez ici deux cho-
„ ſes très-diſtinctes l'une de l'autre & eſſen-
„ tiellement différentes, ſavoir la *Religion*
„ & l'*Egliſe*. Une Egliſe établie par les
„ Loix eſt certainement une Créature de
„ l'Etat & une Inſtitution purement politi-
„ que; mais une Religion établie par les
„ Loix eſt une abſurdité & une contradic-
„ tion, ſelon vos propres principes & de
„ votre propre aveu l'Autorité des Loix
„ Civiles ne peut jamais s'étendre juſqu'à
„ la Religion, que ſa nature proprement
„ ſpirituelle met hors des Limites de tou-
„ te Juriſdiction humaine. La crainte des
„ peines portées par les Loix humaines
„ peut bien faire des hipocrites & obliger
„ les hommes à proſtituer leur conſcience
„ à leur intérêt préſent, mais elle ne peut
„ jamais éclairer l'eſprit, purifier les affec-
„ tions du cœur, ni rendre les hommes
„ agréables à Dieu: Voilà pourtant en quoi
„ conſiſte proprement la *Religion*: Vous en
„ convenez, pourquoi parlez-vous donc
„ de la néceſſité d'*une Religion établie par les*
„ *Loix*? Une Egliſe établie par les Loix
„ eſt ſans doute quelque choſe de fort uti-
„ le au Clergé, qui en perçoit les Fruits;
„ c'eſt pourquoi les Gens d'Egliſe affectent
„ toûjours de ſpiritualiſer leurs intérêts tem-
„ porels, & de confondre deux choſes
„ toutes différentes, ſavoir, l'*Egliſe* & la
„ *Religion*. Mais nous eſpérons de faire

„ voir

„ voir qu'une Eglise établie par les Loix
„ n'est point du tout nécessaire au salut ni
„ au bien de la Société. "

Ils ajoutent ensuite que l'abus continuël que fait Mr. *Warburton* de ces mots, l'*Eglise* & la *Religion*, en les plaçant indifféremment l'un pour l'autre, saute aux yeux d'un chacun; & que la différence de ces deux choses est aussi évidente que le soin affecté que prend Mr. *Warburton* de les confondre; vû que la Religion est une chose purement spirituelle & intérieure, & qu'un homme considéré sous sa *Capacité Religieuse*, ou entant que capable de Religion, est proprement sous une *Théocratie*, en laquelle il n'est responsable qu'à Dieu & à sa propre conscience, de sorte qu'il n'apartient, ni ne peut apartenir, au Magistrat de connoitre de cette affaire. Au lieu qu'un homme considéré entant que membre de l'Eglise, est aussi membre de l'Etat & doit être nécessairement soûmis à la Jurisdiction Civile & aux Loix de la Police. Une Eglise établie par les Loix n'est pas moins nécessairement une partie de l'Etat, que toutes les autres Sociétés particuliéres aprouvées par le Gouvernement, & ne doit pas être moins soumise aux Loix Civiles; car il n'y a point d'apparence, que Mr. *Warburton*, par son Eglise établie par les Loix, entende l'*Eglise invisible de Christ*. Cependant, comme il prétend que l'Eglise est une Société parfaitement distincte de l'Etat, on ne sait pas trop en quel sens il prend le mot d'*Eglise* en

en cette occaſion. Il eſt clair d'abord qu'il ne peut pas entendre ici par ce mot le Peuple Chrétien, ou la Congrégation des Fidéles, ni par l'*Etat* déſigner le Corps de la Nation; car, lorſque les termes en queſtion ſont pris dans ce ſens ordinaire & naturel, il eſt évident que l'Egliſe & l'Etat ſont une ſeule & même Société, puiſqu'ils ſont compoſés des mêmes perſonnes individuëlles: Toute la différence qui s'y trouve, eſt que l'on conſidére alors ces perſonnes ſous divers raports, entant qu'elles agiſſent par des vûës & pour des fins différentes, ſavoir, pour leur intérêt temporel, ou pour leur ſalut éternel. Il eſt très-probable, du moins au jugement de nos Auteurs, que, dans le Siſtême de Mr. *Warburton*, les Evêques & le Clergé ſont l'*Egliſe*, & que le Roi & ſes Miniſtres ſont l'*Etat*; car autrement il ne pourroit pas ériger l'Egliſe & l'Etat en deux Sociétés réëllement diſtinctes.

Mais, ſuppoſé que par l'*Egliſe* Mr. *Warburton* entendît le Clergé & par l'*Etat* le Corps de la Nation, on auroit en ce cas tout lieu de douter, ſi une Egliſe indépendante, & qui jouït d'un Pouvoir & d'un Revenu beaucoup plus amples que la Vertu & la vraie Piété n'exigent pour leur entretien, eſt utile à l'intérêt de l'Etat ou au bien de la Nation. „ On peut en apeller là-deſſus, „ *diſent nos Auteurs*, à l'état préſent de la „ Chrétienté & à l'Hiſtoire de l'Egliſe de„ puis quatorze cens ans, c'eſt-à-dire, de„ puis le tems de Conſtantin. Quoi que

„ puiſſent

„ puiſſent dire Meſſieurs de la Hiérarchie
„ dans la Théorie, c'eſt un Fait certain &
„ inconteſtable, que chaque Etat dans la
„ Chrétienté s'eſt affoibli & eſt tombé en
„ décadence, à proportion du nombre, des
„ richeſſes, & du pouvoir, de ſon Clergé
„ indépendant. La choſe eſt ſi notoire, que
„ toute la ſubtilité & les chicanes des plus
„ habiles Sophiſtes ne peuvent empêcher
„ le Peuple de s'en apercevoir, malgré tou-
„ tes les couleurs & tous les artifices dont
„ ils ſe ſervent, pour la cacher, ou la pal-
„ lier. Il n'eſt pas moins notoire que l'Am-
„ bition, l'Avarice, le Luxe, la Molleſſe,
„ la Négligence & la Fainéantiſe ſpirituelle
„ des Eccléſiaſtiques, ont toujours été les
„ ſuites inſéparables de leur Pouvoir tem-
„ porel, de leurs Richeſſes, & de leur Indé-
„ pendance. En un mot, l'on n'a beſoin
„ que de conſulter l'Hiſtoire du Chriſtianiſ-
„ me depuis quatorze cens ans, pour dé-
„ couvrir pleinement quels ſont les avan-
„ tages, tant Civils que Religieux, qui ſont
„ revenus au Monde Chrétien de cette fa-
„ meuſe Alliance entre l'Egliſe & l'Etat,
„ dont les Gens d'Egliſe prônent tant la
„ néceſſité. Ce que le Clergé a gagné par-
„ là, eſt aſſez viſible; mais il n'en eſt pas
„ de même du profit qu'en ont retiré les
„ Etats Chrétiens, ou les Communautés
„ Civiles; on ne peut le découvrir que par
„ le moyen des Lunettes Spirituelles des
„ Gens d'Egliſe. Lunettes qui ont cette
„ propri-

„ propriété admirable, qu'elles font voir „ ce qui n'eſt point, comme s'il étoit. "

Dans la Section 21, où ils traitent encore la même matiére, ils ſoutiennent que rien n'eſt plus abſurde, ni plus oppoſé au bon ſens, que de parler d'établir par les Loix une ſincére perſuaſion de l'eſprit & une pieuſe diſpoſition du cœur, qui portent les hommes à ſe conduire en toutes leurs actions par un principe d'amour pour Dieu, & de bienveillance pour leur Prochain; que neanmoins c'eſt en cela ſeul que conſiſte proprement la *Religion*; & qu'il eſt aiſé de voir par conſéquent combien les Prêtres abuſent du nom vénérable de la Religion, en l'employant, comme ils font, pour autoriſer l'établiſſement de leur Hiérarchie comme néceſſaire au bien de la Société; car ils n'auroient pas le moindre mot à dire en faveur de leur prétenſion ſans ce tour de *Charlatanerie ſpirituelle*; ainſi tout l'édifice de leur Religion établie par les Loix tomberoit néceſſairement par terre, n'étant point ſoutenu d'ailleurs par aucune bonne raiſon. Ce qui donne avec juſtice, ſelon ces Meſſieurs, mauvaiſe opinion de pareils Etabliſſemens & de cette Alliance prétenduë néceſſaire entre l'Etat & l'Egliſe, eſt que l'on voit par l'Hiſtoire qu'ils n'ont jamais abouti qu'à rendre la Puiſſance temporelle eſclave de la ſpirituelle, & qu'à enrichir celle-ci. Ils prétendent, que, ſi Mr. *Warburton* pouvoit ſe réſoudre à parler franchement, il avoueroit

roit sans façon que la *Religion établie par les Loix* n'est autre chose dans le fond, que les Terres & les Revenus du Clergé, ou que l'Autorité & les Richesses temporelles de la Hiérarchie Sacerdotale; que ç'a toûjours été-là le véritable fondement de l'ignorance, de la superstition & de l'esclavage, où l'on a tenu les Laïques, de même que ç'a toûjours été la source & la cause originelle de l'orgueil, de la tirannie, du luxe, de la mollesse & de la fainéantise spirituelle du Clergé. „ Mais, *continuent-ils*, comme toute cette Institution Hiérarchique nous est „ venuë de l'*Egipte* & de la *Mer Rouge*, nous „ espérons que le tems viendra, qu'on la „ dépouillera des Chateaux, des Terres, des „ Revenus, & des autres Priviléges, dont „ elle jouït à présent, & qu'on la reléguera „ pour jamais dans le Païs de sa naissance." Ils ajoutent tout de suite, que „ c'est „ de cette source empoisonnée (de l'Institution de la Hiérarchie) que sont sorties „ toutes les Révélations & les Inspirations, „ & tous les Mistéres d'une Religion sur„ naturelle & inintelligible. De-là sont ve„ nuës toutes les Opérations méchaniques „ de l'Esprit, les Prophéties, les Songes „ & les Visions, l'Autorité sacrée des Prê„ tres & leur Commission divine de confé„ rer la Grace par des Signes & des Simbo„ les extérieurs. En un mot, c'est de-là „ qu'ont pris naissance toutes ces Cérémo„ nies significatives, cette Pompe & ce „ magnifique appareil du Culte extérieur,

„ ces Miſtéres de Foi, & ces Méthodes ar-
„ tificielles du Salut, qui ont toûjours été
„ la Religion du Saint Ordre; parce qu'ils
„ n'avoient point d'autres moyens que ceux-
„ là pour ſe rendre néceſſaires. " Mais ce ne ſont-là que des Déclamations vagues. Comme les Déïſtes ne peuvent ſe diſpenſer de reconnoitre la poſſibilité d'une Révélation Divine & même la grande utilité dont elle ſeroit au Genre humain, avant que d'en nier la réalité, il faudroit qu'ils fuſſent en état de montrer le foible des raiſons, par leſquelles leurs Antagoniſtes prétendent prouver que Dieu s'eſt effectivement ſervi de cette voye, pour inſtruire plus particuliérement les hommes de ſa volonté.

Dans la Section 22, nos Auteurs obſervent que les Grecs & les Romains, inſtruits par l'expérience, furent plus ſages que les Egiptiens & que les Juifs, & qu'ils ſe précautionnérent contre les inconvéniens que traine après ſoi l'établiſſement d'une Prêtriſe nombreuſe, puiſſante, riche & indépendante. Parmi les Grecs & les Romains, les Prêtres ou les Miniſtres de la Religion étoient en fort petit nombre, du moins en comparaiſon de ceux d'Egipte & de Judée; & ils étoient choiſis des plus riches & des plus nobles Familles, afin qu'ils puſſent s'appliquer à leurs ſaintes fonctions ſans être à charge à l'Etat. Ils ne recevoient point de ſalaires fixes du Tréſor public, & n'avoient d'autre Revenu que celui de leur Patrimoine, à l'exception des profits qui pouvoient leur

leur revenir des Offrandes volontaires & du zéle superstitieux du Peuple: Fonds qu'ils ne manquoient pas sans doute de cultiver. Mais ils n'avoient point de Dîmes à prétendre, ni de Pensions annuelles à espérer de l'Etat. Dans leurs Augures & leurs Décisions Oraculaires, ils étoient entiérement soumis à la Direction de l'Etat, & le Gouvernement les employoit à exciter le Peuple aux Entreprises qui avoient été déjà résoluës auparavant. De cette façon ils devinrent une partie néceſſaire de la Police Civile, & ils ne prétendirent jamais à aucune Autorité ou Juriſdiction ſur la Foi & ſur les Conſciences des hommes. Ils ne dreſſérent point de Simboles ou de Confeſſions de Foi, en vûë de contraindre un chacun à les ſigner, & pour avoir occaſion par ce moyen de perſécuter les Hétérodoxes & les Incrédules. Ils n'avoient aucune idée de ce qu'on a depuis apellé *Foi néceſſaire à Salut* & *Orthodoxie*, & jamais ils ne tourmentérent le Genre humain avec une Théologie ſpéculative & dogmatique.

„ Mais les choſes changérent bien de fa-
„ ce, & empirérent infiniment, *à ce que prétendent nos Auteurs*, par l'établiſſement du
„ Chriſtianiſme, qui ſoumit le Monde Chré-
„ tien au Clergé le plus dogmatique, le plus
„ tirannique & le plus inſuportable qu'on
„ ait jamais vû: Ordre de gens que la Puiſ-
„ ſance Civile n'a jamais pû contenir dans
„ les bornes de la Modeſtie ni de la Rai-

„ ſon. Dès qu'ils n'eurent plus rien à crain-
„ dre de la part du Paganiſme, & qu'ils ſe
„ virent bien établis dans le Royaume de
„ Chriſt, ils ſe firent la guerre entre eux,
„ & exercérent les uns contre les autres une
„ perſécution plus cruëlle & plus barbare,
„ que celle qu'ils avoient ſoufferte ſous les
„ Empereurs Payens. Tous ceux qui refu-
„ ſoient d'obéïr aux Décrèts des Evêques
„ en ce qui concernoit la Foi, ou la Diſci-
„ pline, étoient condamnés comme Héré-
„ tiques & livrés en cette qualité au Bras
„ Séculier, qui les exterminoit ſans miſé-
„ ricorde, en vertu du reſpect & de la ſou-
„ miſſion qu'il croyoit devoir aux Sacrés
„ Arrêts de ces Seigneurs ſpirituels & de ces
„ Maîtres de la Foi & des Conſciences.
„ Voilà ſur quel pied les choſes étoient
„ dans le quatrième Siécle de l'Egliſe, qui
„ fut le prémier du Chriſtianiſme établi par
„ les Loix Civiles; & depuis ce tems-là, l'ex-
„ périence a fait voir que de toutes les
„ Hiérarchies qui ont été établies dans le
„ Monde, il n'y en eut jamais de ſi fatale
„ au bien & au repos du Genre humain que
„ le fut la Chrétienne. C'eſt une Vérité,
„ qui ne peut être ignorée par aucun de
„ ceux qui ſont tant ſoit peu verſés dans
„ l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. " Mais à quoi aboutit tout ce Diſcours? Les Eccléſiaſtiques Chrétiens ne ſe ſont pas toûjours conduits d'une maniére conforme à l'eſprit de l'Evangile & à la Sainteté de ſes Préceptes,

on

on l'avouë; mais s'enſuit-il de-là que le Chriſtianiſme eſt faux & qu'il n'eſt pas d'inſtitution Divine?

Nos *Examinateurs* font encore une autre Remarque dans la même Section; ſavoir que, quand on prendroit le mot de *Religion* dans le Sens vulgaire & groſſier, que lui donnent ordinairement les Gens d'Egliſe, & qu'on entendroit par-là telle ou telle Profeſſion de Foi particuliére, telle ou telle Forme de Culte extérieur, il eſt néanmoins toûjours évident, que la Religion, entenduë en ce Sens, ne peut avoir aucun raport ni aucune liaiſon avec la Vertu, la Piété, ni la bonne Vie; puiſqu'un homme peut profeſſer extérieurement la Foi, & pratiquer toutes les Cérémonies de cette Religion, ſans en rien croire dans le cœur, & ſans avoir aucun amour pour la vérité ni pour la vertu; & les Loix humaines ne peuvent empêcher un pareil inconvénient.

Ils examinent enſuite de quel uſage & de quelle utilité une ſemblable Religion a toûjours été & peut être à l'avenir au Genre humain, & voici leurs Réflexions là-deſſus. Si le Magiſtrat eſt obligé d'établir quelque Religion comme une choſe abſolument néceſſaire au bien de l'Etat, il lui apartient de juger quelle eſt la Religion qu'il doit établir, & il doit ſans doute choiſir celle qu'il juge la meilleure & la plus véritable; ainſi il ne manquera pas en chaque Contrée d'établir la ſienne, c'eſt-à-dire, celle qu'il ſuit lui-même. Cela poſé, il eſt évident que

tous ces Etabliſſemens doivent être mis au même rang, puiſque la convenance morale des choſes, de même que le Droit & le Pouvoir du Magiſtrat, ſont les mêmes par-tout. C'eſt pourquoi, ou toutes ces Religions établies par les Loix, en quelque Païs que ce ſoit, ſoit en *France*, en *Eſpagne*, en *Turquie*, à *la Chine*, ou ailleurs, ſont également bonnes & néceſſaires au bien de la Société & doivent être reçûës & pratiquées comme telles en chacun de ces Païs; ou aucune d'elles ne peut être regardée comme bonne ni néceſſaire, & ne doit être maintenuë comme telle nulle part. Faire une autre ſuppoſition, c'eſt vouloir de propos délibéré jetter le Genre humain dans une incertitude & une confuſion dont il leur ſeroit impoſſible de jamais ſortir; vû qu'après toutes leurs controverſes, & tous leurs débats, ils ne pourroient jamais déterminer laquelle de ces fauſſes Religions eſt la véritable. Cette derniére Raiſon eſt une preuve démonſtrative, ſelon eux, que *la Vérité* ne peut point entrer dans l'idée d'une Religion établie par les Loix.

„ Mais, *ajoutent nos Auteurs*, à qui ces „ ſortes d'Etabliſſemens ſont ils utiles, ou „ néceſſaires? Ce n'eſt pas ſûrement au Peu„ ple qui eſt obligé de les ſoutenir à grands „ fraix & de mettre à part une partie conſi„ dérable du Revenu de la Nation, pour „ nourrir je ne ſai combien de bouches inu„ tiles au ſervice & à la défenſe de la Pa„ trie. Ils ne ſont pas plus utiles au Gou„ vernement

„ vernement Civil, ni à la Conſtitution,
„ aux Droits & aux Libertés des Etats &
„ des Royaumes, qui ont ſouvent été ébran-
„ lés, & même renverſés, par le Pouvoir
„ exorbitant de la Hiérarchie. Mais les
„ Etabliſſemens en queſtion ſont fort né-
„ ceſſaires, ou du moins fort avantageux,
„ au Clergé même, dont les Intérêts à cet
„ égard ont toûjours été directement oppo-
„ ſés à ceux du Public. Ainſi tous leurs
„ Diſcours ampoulés & les vaines figures
„ de leur fauſſe Réthorique doivent être
„ très-ſuſpects aux Laïques ſur une matiére
„ ſi délicate. Au reſte, nous ne prétendons
„ pas, *diſent-ils*, rien appliquer de tout ce
„ qu'on vient de dire, au Clergé établi par-
„ mi nous, qui eſt ſans contredit le plus
„ franc & le plus net, qu'il y ait au mon-
„ de, de toute tache d'avarice & d'ambi-
„ tion. Aſſurément! l'on auroit grand tort
„ de ſoupçonner nos Révérends Eccléſiaſ-
„ tiques d'agir, en quelque occaſion que ce
„ ſoit, par des vûës particuliéres & inté-
„ reſſées, ou de s'imaginer que l'amour d'un
„ gain ſordide fût capable de les porter à
„ profeſſer & à ſouſcrire ce qu'il ne croyent
„ pas, ou à pratiquer aucune cérémonie de
„ Religion, qu'ils n'aprouvent pas dans le
„ fond de l'ame. Ces ſortes de cas, à la
„ vérité, arrivent aſſez ſouvent dans les au-
„ tres Païs, mais on ne voit jamais rien de
„ ſemblable ici, notre excellente Conſti-
„ tution prévient efficacément de pareils
„ deſordres. "

Revenant enſuite à Mr. *Warburton*, ils le complimentent ſur ce qu'il a choiſi un ſi juſte milieu en traitant cette matiére, qu'en ſuivant ſon Siſtème, quelle que ſoit la Religion établie par les Loix, il n'en peut jamais arriver grand mal à la Société; parce que, s'il ſoutient d'un côté à cor & à cri la néceſſité d'un Etabliſſement légal au ſujet de la Religion, il ſe déclare en même tems pour la tolérance, prétendant qu'il eſt juſte & raiſonnable d'accorder une honnête liberté de Conſcience à chaque Particulier. Cependant, nos Auteurs ont de la peine à concevoir comment Mr. *Warburton* peut accorder enſemble ces deux thèſes, qui leur paroiſſent s'entre-détruire & ſe contredire l'une l'autre. En effet, *diſent-ils*, s'il eſt néceſſaire au Bien public & au maintien de la Société qu'il y ait une Religion établie par les Loix, il n'eſt pas ſans doute moins néceſſaire pour la même fin que cette Religion, lorſqu'elle eſt une fois établie, ſoit obſervée & reſpectée par les Sujèts de l'Etat. D'où il s'enſuit manifeſtement que le Magiſtrat eſt obligé de veiller & de tenir la main à ce que chacun s'y conforme du moins extérieurement & de ne pas ſouffrir que perſonne la deſaprouve publiquement & s'en ſépare; vû que ce ſeroit permettre ou tolérer une choſe contraire au Bien de l'Etat & tout-à-fait pernicieuſe au repos de la Société. Le Magiſtrat ne peut donc uſer de tolérance ſelon cette hipothèſe, ſans pécher contre le devoir de ſa Charge. Il faut

par

par conſéquent que Mr. *Warburton* renonce à l'un ou à l'autre de ces Principes, c'eſt-à-dire, qu'il ceſſe de défendre la néceſſité d'un Etabliſſement Civil ou Politique par raport à la Religion, ou qu'il abandonne ſa Thèſe ſur la Tolérance. Ou du moins, s'il veut perſiſter dans ſon ſentiment à l'égard de la liberté de Conſcience qu'il eſt juſte, ſelon lui, d'accorder à tous les Particuliers, il faut néceſſairement qu'il avouë, que, par ſa Religion établie par les Loix, il n'entend autre choſe que les Terres & les Revenus de l'Egliſe, entant qu'ils ſont annexés & aſſûrés par les Loix à une certaine Profeſſion & Pratique extérieure, qu'on apelle *Religion*, quoique cette Forme de Culte ne mérite peut-être rien moins qu'un Nom ſi reſpectable: Mais il eſt évident que l'Etabliſſement Civil d'une Religion, entendu en ce Sens, n'eſt néceſſaire qu'au bien-être du Clergé, en faveur duquel il eſt fait.

„ Il n'y avoit, *diſent-ils encore dans un autre endroit*, il n'y avoit qu'une ignorance „ très-groſſiére & que des ténébres auſſi „ épaiſſes que celles de l'Egipte, qui puſſent faire croire au Monde, pendant une „ ſi longue ſuite de Siécles, la néceſſité & „ l'Autorité ſacrée d'une Prêtriſe politique, „ ou établie par les Loix Civiles; car il eſt „ viſible, même aux yeux du Vulgaire, que „ plus les connoiſſances naturelles ont été „ cultivées avec ſuccès & que plus les vrais „ Principes de la Morale ont été connus parmi les Laïques, plus le Crédit du Saint

„ Ordre a décliné ; & plus leurs Miſtéres ſa-
„ crés, leurs Impoſtures ſpirituelles, & leurs
„ Méthodes artificielles de conférer la Gra-
„ ce, ſont tombés dans le mépris : Cataſtro-
„ phe fatale pour la Religion Sacerdotale,
„ s'il en fut jamais ! *Hinc illæ lachrimæ.* La
„ Foi Hiſtorique, l'Autorité humaine, les
„ Pouvoirs prétendus divins, les Rites &
„ les Cérémonies, & tout l'attirail du Culte
„ extérieur, ne peuvent plus paſſer pour
„ Religion en ces tems lumineux. Les ar-
„ tifices & les fourberies des Prêtres devien-
„ nent alors ſi manifeſtes, qu'il n'y a preſ-
„ que point d'Artiſan qui ne puiſſe décou-
„ vrir les pieuſes Fraudes. Or, quand les
„ Laïques voyent ſi clair dans les Miſtéres
„ Sacerdotaux, il n'y a point d'Héréſie plus
„ damnable que celle-là : C'eſt Infidélité,
„ c'eſt Déïſme, c'eſt Athéïſme ; enfin, c'eſt
„ le Diable même, déchaîné contre la Hié-
„ rarchie. "

Mais en voilà aſſez & même plus qu'il n'en faut ſur cette matiére. Il y a de l'équivoque de part & d'autre en toute cette Diſpute, de même qu'en beaucoup d'autres de ce genre. Il ne ſeroit pas mal-aiſé de convenir de Principes ſur pluſieurs Points, ſi l'on vouloit s'entendre ; mais le mal eſt qu'on ne le veut point, & on ne le veut point parce que les Paſſions s'y oppoſent. Quand Mr. *Warburton*, par exemple, & les autres Théologiens affirment la néceſſité d'une Religion établie par les Loix, il eſt viſible qu'il s'agit-là du Culte extérieur, qu'on

qu'on doit rendre, selon eux, publiquement à Dieu dans chaque Société; au lieu que les Auteurs de l'*Examen succint* affectent de ne parler que de la nécessité du Culte intérieur: Ce qui n'est pas aller au fait.

Il nous resteroit encore à parler de l'*Antiquité du Culte des Héros* & des diverses *Opinions des Anciens sur l'Etat des Ames après la Mort*, qui sont du nombre de ces Articles que les Auteurs de l'*Examen succint* promettent spécialement de discuter en leur Ouvrage; ainsi que l'on a pû voir dans le Titre même. Les Observations de ces Messieurs sur les matiéres dont il s'agit, sont intéressantes & fort curieuses; mais, comme il est nécessaire, pour les mettre dans leur véritable jour, d'entrer en certaines discussions sur l'Histoire tant Sacrée que Profane, nous nous trouvons obligés d'en renvoyer l'Analise à la prémiére occasion, c'est-à-dire, au prémier Volume de cette Bibliothéque, qui paroitra immédiatement après celui-ci; vû que nous ne pourrions en donner ici l'extrait, sans étendre cet Article beaucoup au de-là des bornes ordinaires.

ARTI-

ARTICLE III.

A DESCRIPTION *of the* EAST *and some other Countries.* Volume the First. *Observations on* EGYPT, *by* RICHARD POCOCKE LL. D. F. R. S. London. *Printed for the* Author *by* W. Bowyer, *and sold by* J. *and* P. Knapton, W. Innys, W. Meadows, G. Hawkins, S. Birt, T. Longman. C. Hitch, Q. Dodsley. J. Nourse, *and* J. Rivington. MDCCXLIII.

C'est-à-dire:

Description *de l'*Orient *& de quelques autres Païs.* I. Volume, *où sont contenues des Observations sur l'*Egypte, *par* Mr. RICHARD POCOCKE *Docteur ès Loix, & Membre la Société Royale.* A Londres. *Imprimé pour l'*Auteur *par* Guillaume Bowyer, *& se vend chez* J. *&* Pierre Knapton *&c.* 1743. *Grand folio, pagg.* 310. *sans compter l'*Epitre Dédicatoire, *la* Préface, *les* Tables *&c.*

QUoique l'Auteur ne le dise pas, on voit assez que c'est ici la première partie d'un grand Ouvrage; & si les Volumes

Volumes qui ſe ſuccéderont valent autant la peine d'être lus que celui-ci, le Public aura tout lieu de ſe féliciter de ce qu'un homme auſſi ſavant & auſſi judicieux que Mr. POCOCKE, a préféré les fatigues d'un long voyage à celle du Barreau où ſa Profeſſion l'appelloit. Son but étoit dabord, comme il nous l'apprend lui-même dans ſa *Préface*, de donner ſimplement les deſſeins des Edifices qu'il avoit tirés ſur les originaux, & d'y ajouter les éclairciſſemens néceſſaires, pour faire mieux connoitre les diférens ordres de l'Architecture parmi les Egyptiens. Mais à la prière de quelques amis, il a compoſé la *Deſcription* que nous annonçons. Elle accompagne 75 Planches, qui ſont autant de Plans de Villes, de Temples, de Terrains, ou de Perſpectives de divers Lieux, ou de Figures d'Animaux, de Plantes, de Divinités, d'Habits & d'autres choſes ſemblables. A deux ou trois deſſeins près tout cela eſt nouveau. Mr. POCOCKE s'eſt donné ſur tout beaucoup de ſoins pour rectifier les Cartes que nous avons eues juſqu'à préſent de la *Haute* & de la *Baſſe Egypte*. Il en a lui-même dreſſé une tant ſur ſes propres obſervations, que ſur trois autres Cartes qu'on lui a communiquées, l'une du P. Sicard, l'autre Chorographique des environs du Couvent de St. Antoine, & la troiſième compoſée en 1722 pour Chryſanthe alors Patriarche de Jéruſalem. Il rend compte dans une Diſſertation Latine qui ſe trouve à la fin de ce

Volume

Volume de la position des Lieux les plus considérables sur cette Carte nouvelle; & les remarques qu'il fait à cette occasion nous ont paru également doctes & curieuses. La Carte elle-même est très-bien exécutée. C'est dommage que Mr. POCOCKE ne lui ait pas donné un plus grand champ. Elle en seroit plus distincte, & les Noms des Villes y seroient gravés dans un caractère plus lisible.

Tout l'Ouvrage est divisé en 5 Livres. Le I. traite de la Basse Egypte & contient 7 Chapitres. 1. De l'Egypte en général, d'Alexandrie & des Lieux voisins. 2. Route d'Alexandrie à Rosette & au Grand Caire. 3. De Damiette au Grand Caire. 4. Du Grand Caire. 5. De Memphis & des Pyramides qui sont près du Caire. 6. Des Catacombes & des Pyramides de Saccara. 7. De Faiume, de l'ancienne Arsinoë, du Labirinthe, & du Lac Mœris.

Le II. Livre contient la route du Grand Caire jusqu'à l'ancienne Ethiopie au dessus des Cataractes du Nil, & de ces Cataractes au Caire & à Damiette. Il a six Chapitres. 1. D'Archemounain, de Gava, & de quelques autres endroits qui mènent à Akmim. 2. D'Akmim & des Lieux voisins; ensuite de la route d'Akmin à Mensheeh, Girge, Furshout, Tentyra, Kena, Kept, Cous, & Thèbes. 3. De Thèbes. 4. De Thèbes à Erment, Esne, Etfou, Ombus, & Assouan, qui est l'ancienne Syene près des Cataractes. 5. D'Assouan ou Syene sous le Tropique, d'Elephantine,

d'Elephantine, des Carrières de Granite, des Cataractes, de Philæ, & des Frontières de l'Ethiopie. 6. Retour depuis les Cataractes en descendant au Grand Caire & à Damiette.

Le III. Livre expose la route du Grand Caire en traversant la Mer Rouge pour aller dans l'Arabie Pétrée au Mont Sinaï & pour revenir de là au Caire, à Rosette, & à Alexandrie. Cette Relation contient cinq Chapitres. 1. Du Grand Caire à Suez & à la mer Rouge. 2. De l'Arabie Pétrée, depuis Suez jusqu'à Tor & au Mont Sinaï. 3. Du Mont Sinaï & des environs. 4. Du Chemin que les Enfans d'Israël tinrent dans cette route. 5. Retour de Sinaï à Suez, au Grand Caire, à Rosette, & à Alexandrie.

Le IV. Livre est consacré à ce qui regarde le Gouvernement, les Coutumes, & l'Histoire Naturelle de l'Egypte en 9 Chapitres. 1. Le Gouvernement de l'Egypte. 2. Des Milices de l'Egypte. 3. De l'Administration de la Justice, des Revenus publics, du Commerce, & des Manufactures de l'Egypte. 4. De l'Etat de la Religion en Egypte; de ses Habitans & de leur Manière de vivre. 5. De l'Education, des Coutumes, des Habillemens, & de l'Architecture Moderne des Egyptiens, avec la description de leurs Caravanes pour la Méque. 6. Du Climat, du Terroir, & des Eaux de l'Egypte. 7. Du Nil. 8. Des Végétaux de l'Egypte. 9. Des Animaux de l'Egypte.

Enfin le V. Livre roule sur un Mélange

de

de Sujets, qui concernent les Antiquités & l'Hiſtoire Naturelle de ce Royaume en 19 Chapitres. 1. De quelques Antiquités & de quelques Poids anciens apportés d'Egypte. 2. De l'Ancienne Architecture de ce Païs. 3. De la Mythologie des Anciens Egyptiens. 4. De leurs Hiéroglyphes. 5. De la Manière dont les Egyptiens embaumoient les corps des hommes & des oiſeaux. 6. Extrait de la Relation que Mr. Maillet a donnée de l'intérieur de la Grande Pyramide. 7. De la Religion des Coptes en Egypte. 8. Hiſtoire de la Crue du Nil. 9. Eſſai pour en fixer la Crue réelle. 10. Comment on cultive & on prépare le Ris aux environs de Roſette, comment on fait le Sel Armoniac, & comment on fait éclorre les Oeufs de poule dans des fours. 11. De la Proceſſion de la Caravane qui va à la Méque. 12. Route de cette Caravane du Caire à la Méque tirée de la Rélation d'un homme qui l'avoit faite quatorze fois. 13. Du Bey de Tunis, de ſa Cour, de ſon Gouvernement. 14. Patente accordée par Mahomet aux Moines du Mont Sinaï & aux Chrétiens en général. 15. Formulaires de Lettres & de Paſſeports dans le Style Oriental. 16. Inſcriptions Gréques trouvées en Egypte. 17. Notice des Evêchez de l'Egypte & de quelques autres ſoumis au Patriarchat d'Alexandrie, tirée de la Carte du Patriarche. 18. Des Plantes d'Egypte & d'Arabie. 19. D'une Statue nouvellement apportée d'Egypte. Diſſertatio de Geographia Ægypti.

Voilà

Voilà le Plan général de l'Ouvrage. En parcourant toute l'Egypte depuis les Bouches du Nil jusques aux Cataractes de ce grand Fleuve, l'Auteur compare presque toujours ce qu'il a vu, aux descriptions qu'on en trouve dans les Anciens. Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Pausanias, Ptolemée & Pline, lui fournissent perpétuellement des remarques, auxquelles il ajoute les siennes pleines de gout ou d'érudition. Nous ne saurions suivre pas à pas Mr. POCOCKE dans cette carrière. Contens de le faire en gros, & de loin à loin, nous choisirons dans chaque Livre un endroit ou deux qui puissent donner au Lecteur quelque idée, du caractère de cette Description & des savantes recherches du Voyageur curieux à qui on en est redevable.

LIV. I. Ce fut en 1737. le 7 de Septembre vieux style que Mr. POCOCKE s'embarqua à Livourne; & le 29 du même mois il étoit déja arrivé à Alexandrie, n'ayant été qu'une semaine en mer après avoir perdu de vue les Côtes de la Sicile. Dès le 21 d'Octobre, il en partit pour Rosette, que les Egyptiens apellent Raschid, & qui est le Bolbitinum d'Hérodote. Ce fut avec le Consul Anglois qu'il fit ce voyage. Rosette est à la rive Occidentale de la grosse Branche du Nil qu'on trouve en venant d'Alexandrie. C'est un des plus charmans endroits de l'Egypte, l'entrepos des marchandises qui viennent du Caire, & par conséquent une place de commerce. Mr. PO-

COCKE n'y demeura que jusqu'au 4 de Novembre qu'il s'embarqua sur une galère pour le Caire en remontant le Nil. Il vit en chemin Foua, & laissant à sa droite les Déserts de St. Macaire, le lieu où étoit autrefois le Lac de Natron, il arriva au Village de Helé qui semble être un reste de l'ancienne *Heliopolis*. Le onzième il entra au Nouveau Caire, toujours à la suite du Consul, que six Janissaires précédoient, avec un homme, qui répandoit de l'eau de tous cotés dans le chemin, pour abattre la poussière. Le Consul étoit monté sur un beau cheval, mais toute sa suite n'avoit pour monture que des anes. Il n'est pas permis aux Chrétiens d'entrer au Caire à cheval à moins qu'ils n'y viennent en qualité de Ministres de leurs Nations.

Mr. POCOCKE ne fit le voyage du Caire à Damiette, que long-tems après, & lorsqu'il quitta l'Egypte, mais pour ne pas revenir à la description de l'autre Bras du Delta, il place en cet endroit la relation de ce voyage. Tout le Païs en descendant de Gaza à Damiette n'est presque habité que par des Arabes. On y rencontre près de Rinocorure un Ruisseau qui est incontestablement le même que l'Ecriture appelle le Fleuve ou le Torrent d'Egypte. Quand on l'avoit passé on trouvoit le Lac Sirbon, ou Sirbonis. Aujourd'hui la Mer qui s'est étendue de ce coté là, l'a comme englouti. C'est de la sorte que presque tous les Voyageurs en parlent. Il faut pourtant

en

en excepter Mr. Maillet. Ce qu'il dit de ce Lac reſſemble ſi peu à ce que les autres en diſent que je m'étonne que Mr. POCOCKE n'y ait fait aucune remarque. Il place le Lac Sirbon dans le voiſinage de Damiette. On peut voir les raiſons de ſa conjecture dans l'endroit que nous indiquons au bas de la page (*a*). C'eſt aſſez pour nous d'en avertir le Lecteur. Non loin de ce Lac étoit autrefois le Mont Caſſius, fameux par le Temple qui y étoit conſacré à Jupiter, & où le Grand Pompée fut inhumé, après avoir été ſi indignement aſſaſſiné dans le voiſinage. On n'y voit plus qu'un Village que les Mariniers appellent Tenère. Entre l'ancienne Peluſium & Damiette eſt le Lac Menzale. C'eſt pluſtot un Golphe qu'un Lac. Damiette même eſt aſſez connue. On va de là au Caire en remontant le Nil, & la première grande Ville qui ſe préſente ſur cette route, eſt Manſoura, que l'Auteur croit avoir été l'ancienne Tanis appellée Tſohan dans l'Ecriture. Rien n'eſt ſi riant que les fertiles campagnes dont le Nil eſt bordé à droite & à gauche dans ces quartiers là. Plus près de Damiette du coté de l'Eſt on trouve Mahalla. C'eſt la Capitale de la Province de Garbieh. Elle eſt dans les terres, entre deux canaux & paſſablement bien bâtie. Les Chrétiens Coptes y ont une petite Egliſe. Ils y forment

(*a*) Maillet *Deſcript. de l'Egypte. Tom. I. pag.* 130. *Edit. de la Haye in* 8.

ment une assemblée d'environ cinq cens personnes. Ce fut là que notre Voyageur fit connoissance, avec un Musulman des environs de Maroc, très-honnête homme, qui avoit été quatorze fois à la Méque, qui lui donna bien des lumières, & qui lui rendit beaucoup de services. Ce fut là encore qu'il eut le plaisir de manger de l'excellent beurre d'Egypte dans toute sa perfection. Notez qu'on étoit au mois de Décembre. Mr. Pococke quitta Mahalla pour se rendre à Balbait. Ce n'est qu'un Village, mais ce Village est tout ce qui reste de l'ancienne Busiris. On y voit encore les ruïnes d'un Temple digne d'attirer l'attention de toutes les personnes qui ont quelque gout pour les monumens de l'Antiquité. Ce superbe Edifice étoit consacré à la Déesse Isis, entièrement de granite, & autant qu'on peut en juger de près de cent pieds de long, sur deux cens de large. Le peu qui en reste, est d'une beauté qui efface soit pour la matière soit pour la forme, tout ce qu'on trouve en ce genre, dans le gout Egyptien. Notre Voyageur ayant regagné le Nil continua sa route par Abousir, jusqu'au Village de Benhalassar, autrefois Bubaste ou Phibeseth selon le langage des Auteurs Sacrés. Tout près de là, mais un peu plus haut sur la Rivière, étoit Onias ainsi appellée d'un Prêtre Juif de ce nom qui obtint d'un Roi d'Egypte la permission d'y bâtir un Temple en opposition de celui de Jérusalem. En remontant encore davantage, & par delà

l'endroit

l'endroit où les deux Branches du Nil se réuniſſent, Mr. POCOCKE arriva à la Matarée. C'eſt un gros Bourg qui n'eſt qu'à une lieue du Nil & qu'à deux du Caire. Les Chrétiens d'Egypte croyent par tradition que Joſeph & la Vierge Marie s'y retirèrent avec l'Enfant Jéſus quand les fureurs d'Hérode les contraignirent à ſe refugier en ces quartiers là. Entr'autres fadaiſes que ces bonnes gens débitent à cette occaſion, ils diſent que la Sainte Famille étant pourſuivie de près alloit être la victime de ſes perſécuteurs, lorſqu'un Sycomore de la Matarée s'entr'ouvrit, & leur offrit dans ſon ſein une retraite aſſurée, que quand Joſeph, Marie, & Jéſus, y furent entrés, il ſe referma, & ne ſe rouvrit qu'après que le péril fut paſſé. Les Coptes du lieu vénèrent extrémement un Sycomore qu'ils prétendent être le même qui fit cette bonne œuvre. Ils font des Reliques de ſon écorce, & ils le recommandent à la dévotion des ſaintes ames. Par malheur la jalouſie des Religieux du Rit Romain gâte un peu l'affaire. Ces indiſcrets débitent, qu'il y a long-tems que le vrai Sycomore eſt tombé, & même que toutes les Reliques en ont été tranſportées à Jéruſalem. Une autre curioſité de la Matarée qui à la vérité eſt moins merveilleuſe que la précédente, mais qui eſt par contre plus réelle, c'eſt qu'on y trouve une Fontaine d'eau courante qui eſt peut-être la ſeule de cette eſpéce dans toute l'Egypte; & de là le nom de Matarée qui ſignifie

gnifie *eau fraiche*. En effet cette eau eſt douce, au lieu que partout ailleurs elle eſt ſaumache. La raiſon que Mr. POCOCKE rend de ce phénomène paroit dabord aſſez plauſible. Il dit que le terroir de l'Egypte étant plein de ſels, l'eau du Nil n'arrive dans les puits qu'on creuſe de toutes parts, que quand elle en eſt imprégnée, & qu'ils lui ont communiqué leur amertume, au lieu qu'apparemment il ſe trouve à la Matarée une veine de terre déchargée de ſels à travers laquelle l'eau du Fleuve ſe filtre ſans contracter aucun mauvais gout. A ce compte la Fontaine de Matarée ne ſeroit qu'un filet du Nil; mais la choſe eſt elle bien avérée? Thévenot aſſure que les gens du Païs le nient; & ils en donnent une raiſon qui n'eſt pas tout à fait à mépriſer, c'eſt que dans le tems que l'eau du Nil eſt la plus trouble celle-ci demeure parfaitement claire (*a*). Reſte donc à dire que c'eſt une ſource, & je vois que Mr. Maillet qui eſt de cet avis, fait venir la ſource d'un Lac voiſin, qui tous les ans eſt inondé par les eaux du Canal dont le Caire eſt traverſé (*b*). Pour revenir à Mr. POCOCKE, il conjecture que la Matarée eſt à peu près dans la place de l'ancienne Heliopolis, appellée On dans l'Ecriture, & fameuſe par le culte qu'on y rendoit au Soleil, ainſi que par les Prêtres nombreux

(*a*) Theven. *Voyage du Levant. Liv. VIII. Chap.* 8.

(*b*) *Deſcription de l'Egypte. Tom. I. pag.* 139.

nombreux qui y faiſoient fleurir les ſciences, principalement l'Aſtronomie. Selon toutes les apparences la Terre de Goſcen ou de Rameſes étoit dans le diſtrict d'Heliopolis, & vis à vis ou à peu près ſe trouvoit Memphis la réſidence des Pharaons. Nous voici enfin au Caire. L'Auteur décrit cette Capitale de l'Egypte avec la plus grande exactitude. Il faut dire la même choſe des ruïnes de Memphis. La ſituation préciſe de cette dernière Ville n'eſt pas fort certaine. Mr. POCOCKE croit pourtant qu'on ne riſque pas de ſe tromper de beaucoup, en la plaçant près de Mecanan & de Metrahenny ſur la route du Caire à Faiume, entre les Pyramides de Gize & celles de Saccara, plus proche néanmoins de ces dernières que des autres. Si l'on traduiſoit la deſcription qu'il fait de cette Ville, des fameuſes Pyramides, du Sphinx, de la Plaine des Mumies, & des Catacombes que l'on trouve dans le voiſinage, pour l'ajouter à celle que Mr. Maillet en a tracée par la plume élégante de l'Abbé Maſcrier, on auroit ſur ces diférens objets de curioſité, plus de lumières qu'on n'en a eu juſqu'ici, quoiqu'ils ayent déjà bien ſouvent exercé les Hiſtoriens & les Voyageurs. Mr. POCOCKE n'eſt pas moins exact dans la deſcription de Faiume, autrefois Arſinoë, du Lac Mœris ſi célèbre par la Barque de Charon, & du Labirinthe dont on a tant de relations anciennes & modernes. Mais il n'eſt pas poſſible

de le suivre dans un si vaste détail, quelque plaisir qu'il y eût à le faire.

LIV. II. Il n'y avoit guère que trois mois que notre Auteur étoit arrivé en Egypte, quand il entreprit le voyage du grand Caire jusqu'à l'ancienne Ethiopie & au dessus des Cataractes du Nil. Son premier soin pour ce grand voyage fut de se procurer des lettres de recommandation du Sheik Osman Bey Chef de la Nation des Arabes, au Bey de Girge, au Prince d'Akmim, & au Grand Sheik de Furshout. Protégé par un Copte homme de mérite qui portoit le nom de Malim ou Maitre Soliman, & qui faisoit les affaires de la maison du Prince d'Akmim, il s'embarqua avec lui dans un petit batiment qui appartenoit à ce Prince. Il s'habilla à la Copte, laissa croitre sa barbe, prit le nom de Malim-Joseph, & accompagné d'un valet & d'un Interprète il quitta le Caire le 6 de Décembre 1737. Le soir même ils abordèrent à une Isle que Mr. POCOCKE croit être l'Heracleopolis de Pline, le lendemain ils virent de loin à l'Est ce que les Chrétiens appellent la Grande Pyramide & les Turcs la fausse Pyramide, & le huit n'étant pas aidé du vent ils s'arrêtèrent au Couvent de St. Antoine. „ Là, „ *dit Mr.* POCOCKE, là comme dans la „ plupart des autres Monastères de l'Egypte les Prêtres sont tous des séculiers qui „ ont avec eux femmes & enfans. L'occupation de plusieurs d'entr'eux étoit de

„ porter

„ porter des pierres pour reparer leur Mai-
„ ſon. Ils nous prirent pour des Commis
„ qui venoient exiger la capitation, & ce-
„ la fit que quand nous leur demandames
„ combien ils étoient ils répondirent que
„ nous les avions tous vûs; mais quand nous
„ les eumes deſabuſés ils changèrent de
„ langage, nous reçurent avec beaucoup
„ d'humilité & acceptèrent avec autant
„ de reconnoiſſance nos aumones dont ils
„ avoient grand beſoin. Leur Couvent étoit
„ environné d'un petit rempart pour le met-
„ tre à l'abri des inſultes des voleurs. Il y
„ avoit une Egliſe paſſable. Ils nous mon-
„ trèrent diverſes choſes qui avoient du ra-
„ port à St. Antoine, lequel, diſoient ils,
„ avoit traverſé de cet endroit là par la Mer
„ Rouge dans le déſert & y avoit été le
„ premier fondateur de la Vie Monaſtique.
„ Leur Evêque devoit ce jour là même
„ venir officier dans leur Egliſe. C'eſt la
„ grande occupation de ces Meſſieurs, d'al-
„ ler officier d'Egliſe en Egliſe dans leur
„ Diocèſe pour recueillir les contributions
„ qui les font ſubſiſter eux & leurs Pa-
„ triarches. Quant aux Egliſes mémes, on
„ n'en trouve guère hors des Monaſtères.
„ Le Gouvernement ſans doute ne tolère
„ que celles-là. "

Avant que la journée fût finie Mr. POCOCKE vit en paſſant l'ancienne Ptolemaïs, la Ville de Beneſuief, & les reſtes de Cynopolis Capitale de la Province de ce nom où l'on adoroit Anubis & où les Chiens rece-

voient des honneurs divins. Le lendemain qui étoit le neuf, il vit Abou-girge autrefois Oxyrinchus, ainsi nommée d'un poisson qu'on y adoroit. Les jours suivans il vit de même Antinoopolis à présent Enfineh, Hermopolis qui n'est aujourd'hui qu'un Village nommé Archemounain, Lycopolis, Anthæopolis, Hypsele, Passalon, & il arriva le 17 à Akmim.

Akmim située à l'Orient du Nil, dont elle n'est distante que d'environ un mille, est la Chemmis d'Hérodote & la Panopolis de Diodore de Sicile. Il y a aujourd'hui au moins deux mille Chrétiens que l'Emir ou Prince protège fort. Les environs & la Ville sont remplis de Couvents en grande partie inhabités. L'Auteur donna quelques jours à les visiter, après quoi il se rembarqua le 28, passa à Mensheeh la Ptolemaïs de Strabon, à Girge, à Oasis, à Furshout la résidence du Sheik de la Province d'où il se rendit sur les ruïnes de la Ville de Tentyre si fameuse anciennement par la haine qu'elle portoit aux Crocodiles que l'on adoroit à Arsinoë. De Tentyre il vint par Kena la Neapolis d'Hérodote, & par Typhonia dont parle Strabon, à Coptos aujourd'hui Kept. Ce n'est plus qu'un méchant Village, mais c'étoit autrefois une place de commerce ou d'entrepos pour les marchandises qui venoient de la Mer Rouge & étoient transportées par le Nil au Caire, ainsi que Strabon l'a remarqué. Coptos s'étant revoltée contre Dioclétien sans doute à l'occasion de la

persécution

perſécution cruelle que ce Tyran faiſoit aux Chrétiens, il pouſſa la barbarie juſqu'à détruire cette Ville. Tant de fureurs peuplèrent les environs de ſolitaires & de fugitifs. Dans la ſuite des tems les Muſulmans qui trouvèrent encore quantité de familles Chrétiennes établies dans ces quartiers là & réduites à une grande miſère, s'accoutumèrent peu à peu à donner le nom de Coptes à tous les Chrétiens de l'Egypte par mépris & par dériſion. On trouve à demi-lieue de Kept quelques veſtiges de ſon ancienne grandeur; ce ſont les reſtes d'un Temple & d'un Pont; à cela près rien n'y mérite d'être remarqué.

Le 13 de Janvier 1738. Mr. POCOCKE arriva enfin à la fameuſe Thèbes, cette ville à cent portes, tant célébrée par les Poëtes & par les Hiſtoriens, & dont on peut bien dire que les ruïnes ſont de plus ancienne date que la fondation de la pluſpart des villes de l'Univers. Il faut actuellement trois jours entiers pour faire le tour de ſes maſures, où l'on trouve encore des traces frappantes d'une magnificence incroyable. A en juger par les maſſes énormes de ſes débris Thèbes auroit dû réſiſter à tous les efforts du tems ſi le tems ne conſumoit pas les choſes les plus ſolides. Quoique détruite depuis plus de deux mille ans on y voit encore des Statues coloſſales & d'autres morceaux d'une grandeur prodigieuſe, preſque entièrement conſervés. Mr. POCOCKE décrit avec ſon exactitude ordinaire, le célèbre Temple

Temple de Jupiter, les Sépulchres des Rois de Thèbes, & la Statue ou les Statues qu'on croit être celle de Memnon. Sur cette dernière il recueille tout ce que les Anciens ont dit, il y confronte les relations de quelques Modernes, & il ne tient pas à lui qu'on ne croye qu'elle subsiste encore, quoique Pausanias assure que Cambyses la fit briser. Il est vrai qu'il ne dit pas qu'il la fit *mettre en piéces*, comme un Auteur moderne (*a*); l'insinue sans la plus legère modification au moins Pausanias ajoute-t-il assez clairement que si la Statue avoit été renversée la base en subsistoit encore d'un coté & le buste de l'autre. Mais ce sont là des discussions où nous ne saurions entrer. Il faut les voir dans notre Auteur même.

De Thèbes il vint par Erment, Assouan ou Syene, & il pousſa par terre jusqu'à la petite Isle de Philæ qui étoit anciennement habitée par des Ethiopiens & par des Egyptiens, & qui fait aujourd'hui partie de la Nubie. „ C'est au Nord de cette Isle qu'on „ trouve le port des bateaux qui viennent „ d'Ethiopie, & où la plusſpart des Habitans sont Noirs. Il n'y a point de Village, mais seulement quelques huttes faites „ de nattes & de roseaux. Les Ethiopiens „ y débarquent leurs denrées qu'on charrie par terre à Assouan, & c'est d'Assouan „ qu'on y mène celles qui viennent de la „ Basse Egypte... C'est là que finit la navi-

„ gation

(*a*) Maillet *Descript. de l'Egypte. Tom. 2. pag. 52.*

„ gation entre l'Egypte & l'Ethiopie. " Un peu plus bas ſont les Cataractes. Mr. POCOCKE s'y trouva ſans le ſavoir. „ Il demande aux gens du lieu s'il y arriveroit bientôt quand ils lui répondirent à ſon grand étonnement qu'il y étoit. Des Rochers de Granite y croiſent le lit du Nil, & en trois diférens endroits à quelque diſtance l'un de l'autre, ils partagent le Courant du Fleuve en trois branches qui ont chaqu'une leur chute. La première, *dit notre Auteur*, à laquelle nous étions, eſt la plus petite de toutes, & ne me parut pas de plus de trois pieds de haut. La ſeconde un peu plus baſſe tourne autour d'un gros Rocher ou d'une Iſle, qui vers le Nord peut avoir environ quatre pieds de hauteur. On dit que dans la crue du Nil l'eau couvre ce Rocher.... Actuellement la chute pouvoit être de ſept à huit pieds... Il ſemble que cette Cataracte ſoit celle que Strabon décrit... En deſcendant plus bas... j'en obſervai une troiſième qui me parut plus haute que les autres. Je jugeai que la chute mitoyenne pouvoit en être d'environ cinq pieds. Pour ce qui eſt des Catadupes, ces hautes Cataractes où l'eau faiſoit tant de bruit dans ſa chute qu'on en étoit rendu ſourd, je les regarde comme fabuleuſes (*a*). Il y a encore une Cataracte à Ibrim, qu'on dit à douze journées de chemin d'ici; il y en a même, „ à

(*a*) M. T. Cicero *Somnium Scip. Cap.* 5.

„ à ce qu'assurent quelques-uns, une troisiè-
„ me; & d'autres prétendent qu'il y a jusqu'à
„ sept Montagnes & sept Cataractes. " Mr. POCOCKE ajoute que l'endroit où il vit la première Cataracte avoit un air si affreux & si sauvage qu'il en fut frappé. „ Je n'ai
„ jamais vû, *dit-il*, la face de la Nature
„ plus rude qu'elle l'est en ce lieu. A l'O-
„ rient du Nil tout est rochers. Au Cou-
„ chant ce ne sont que monticules ou de
„ sable ou de roche noire. En se tournant
„ vers le Nord on voit une Isle de rochers
„ & plus haut encore des rochers élevés
„ les uns sur les autres à droite & à gauche
„ comme en amphithéatre. Regarde-t-on
„ vers l'Egypte, il y a de même tant de
„ rochers qu'à peine apperçoit on l'eau du
„ Fleuve. " Ainsi le Nil dès son entrée en Egypte se trouve resserré comme entre deux chaines de montagnes qui l'accompagnent jusqu'au Caire & qui servent en quelque sorte de barrières à l'Egypte Supérieure qu'elles bornent de deux cotés. Notre Auteur quitta ces lieux presque déserts le 20 de Janvier, se rembarqua pour le Caire & y arriva le 27 de Février après un voyage de trois mois.

LIV. III. De retour au Caire, Mr. POCOCKE auroit bien voulu faire le voyage du Mont Sinaï, mais n'osant l'entreprendre parce que les Arabes étoient brouillés avec les Moines du Couvent de cette Montagne, il s'embarqua pour la Palestine, parcourut ensuite la Syrie, une partie de la Mésopotamie,

tamie, la Cilicie, l'Isle de Chypre, & ne fut de retour en Egypte que le 25 de Décembre 1638. Il faut espérer qu'à quelque heure il fera part au public de la Relation de ce Voyage. En attendant il nous donne ici celle du Mont Sinaï que la paix renouée entre les Moines & les Arabes lui permit enfin d'entreprendre & d'exécuter heureusement. Ce Voyage passe pour le plus dificile de tous ceux qu'on peut faire dans les Contrées de l'Orient. On fait marché avec les Moines du Mont Sinaï qui ont un Couvent au Caire pour tant de chameaux à raison de quatre Livres Sterling pour chaqu'un. Ces Moines se chargent de toutes les provisions dont on a besoin pour la route, & l'on part de leur Couvent de grand matin.

Mr. POCOCKE en partit le 28 de Mars en compagnie d'une Caravane d'environ deux cens chameaux chargés de bled qu'ils portoient à Muellah sur le Golphe Oriental de la Mer Rouge pour l'usage de la grande Caravane qui revenoit de la Méque. Il arriva le trente à Adjeroute qu'on croit être l'ancienne Héroopolis, & de là le trente & un en revenant un peu au Sud-Oueſt il se rendit à Suez sur la pointe Septentionale de la Mer Rouge. Cette Mer, comme on le sait, forme deux Golphes, separés par une pointe de terre à laquelle on donne le nom général de Désert de Paran. Le Golphe qui est au Levant porte le nom de Golphe Elanitique de la petite Ville d'Elana qui est à

ſa pointe. L'autre qui eſt au Couchant a pris le nom d'Héroopolitain, que lui a donné Heroopolis. Suez eſt à l'extrémité de ce dernier. C'eſt une petite Ville ruïnée, la même apparemment que Strabon appelle Arſinoë. Un peu plus au Nord-Eſt étoit Migdol, la même qu'Heroopolis ſi Heroopolis n'eſt pas Adjeroute, car tout cela n'eſt pas fort ſûr. Notre Auteur ne donne auſſi ſes conjectures que pour des conjectures, & après avoir ajouté, qu'il préſume que Pihahiroth pourroit bien avoir été la Cleopatris de Strabon, il entre dans une aſſez longue deſcription de Suez & de ſon commerce; après quoi il reprend la ſuite de ſon Voyage.

Dans toute l'Arabie Pétrée il n'y a point de Ville. Tout s'y réduit à trois ou quatre Villages, ſavoir Tor, Jebeté, Gedeheieh, & Sharmé, auxquels on ajoute Dahab ſur le Golphe Oriental, que quelques-uns prennent pour Hetſjonguéber. Ce ſont les Arabes qui poſſèdent ce mauvais Païs. Toutes leurs richeſſes conſiſtent dans leurs chameaux, quelques chèvres, & quelques moutons. Ils vivent ſous des Tentes, & paſſent d'un endroit à un autre qu'ils ne quittent que quand l'eau, les buiſſons & les feuilles d'arbres leur manquent, car pour des parturages, il ne faut pas s'attendre à en trouver dans ces ſolitudes arides. Les Arabes s'y nourriſſent de dattes & du lait de leurs chèvres. Le peu de bled qui leur parvient, ils le tirent d'un endroit qui eſt éloigné de huit à dix journées du Caire. La

pluſ-

pluſpart ſont encore plus méchans que pauvres. Malheureux les Voyageurs qui ne ſont pas aſſez forts pour leur réſiſter.

A trois ou quatre heures au Midi de Suez on trouve *les Fontaines de Moïſe*. Ce ſont des puits d'où il coule de l'eau. Il n'y en avoit que quatre ou cinq qui fuſſent découverts, mais Mr. POCOCKE vit diſtinctement qu'il y en avoit eu une douzaine. Partout où l'on creuſe dans cet endroit là, il y a de l'eau, mais elle eſt chaude, ſaumache, un peu ſulphureuſe. Dans un des puits cependant elle étoit buvable. Vis à vis de ces Fontaines eſt un petit endroit ſur la Mer Rouge qu'on nommoit Clyſma. C'eſt là que notre Auteur croit que les Iſraëlites abordèrent après l'avoir traverſée. Etant entré dans le Déſert de Shur il vint à Jebele-Marah où ils trouvérent les eaux amères. Il y a actuellement une ſource d'où il en coule qui ſont ſaumaches. Près de là la Mer forme une Baye qu'on appelle Corondel; la vallée voiſine porte le même nom. Tout près eſt une petite montagne appellée la Montagne du Bain de Pharaon. Il y a une ſource d'eaux chaudes & plus chaudes que les Bains d'Abano près de Padoue. On a fait au Caire l'analyſe de ces eaux minérales. Le ſel y domine. Il y a auſſi beaucoup de ſouffre, peu d'alun, & moins encore de vitriol. Elles ne ſont pas potables, mais le bain en eſt excellent pour les maladies cutanées, pour toutes celles qui affectent les nerfs & à ce qu'on prétend

pour rendre les femmes fécondes, ou pour aider leurs maris à empêcher qu'elles ne soient stériles. Le huitième d'Avril notre Voyageur arriva à Tor. Ce Village est sur la Mer; c'est tout son mérite à cela près qu'on place Elim dans ses environs. Jebele n'en est aussi qu'à trois ou quatre milles du coté du Midi. Tout auprès est une Baye où les batimens qui vont à Suez se mettent à l'abri des vents. La Mer peut y avoir près de dix lieues de large. N'oublions pas avant de quitter Tor une remarque de Mr. POCOCKE & rapportons la dans les termes de l'Auteur. C'est un fait que je ne me rappelle pas d'avoir lû. „ Il y a, *dit-il*, à Tor „ une Secte d'Arabes Mahométans qu'on „ appelle Seleminites à cause de la véné- „ ration singulière qu'ils portent à la mé- „ moire de Salomon. Ils respectent aus- „ si beaucoup celle d'Abraham. On a „ lieu de croire qu'ils sont les restes des „ anciens Habitans de cet endroit là. Ils „ en ont la principale Mosquée où tous „ les autres Musulmans se rendent le Ven- „ dredi. Dans leurs prières ils font men- „ tion de Salomon aussi bien que de Maho- „ met. Qui sait si ces Arabes ne descen- „ dent point de quelques familles qui a- „ voient pris une teinture de la Religion „ des Hébreux, ou même qui appartenoient „ à Jethro le beaupère de Moïse? " Quoi qu'il en soit à cet égard, de Tor au Mont Sinaï il n'y auroit guère qu'une journée si l'on pouvoit y aller en droite ligne. Le

Désert

Désert de Sin qui est entre deux n'a pas plus de neuf à dix lieues de largeur, mais après l'avoir passé on n'arrive à Sinaï que par de longs détours. Mr. POCOCKE qui avoit laissé Tor, le neuf, ne fut que le onze au Couvent de Ste. Catherine qu'on trouve au pied de cette Montagne. Les Religieux l'y reçurent par la fenêtre. C'est l'usage. La porte de ce Monastère ne s'ouvre que quand l'Archevêque y est installé. On fait monter les étrangers, par un Vindas à trente pieds de haut, où est la fenêtre à laquelle on les reçoit. Notre Voyageur y fut accueilli de la manière la plus gracieuse par les Papas ou Kaloiers. Ils lui firent voir en détail tout ce qui mérite l'attention des curieux sur le Mont Sacré & dans les environs. Mr. POCOCKE en donne une description fort circonstanciée. Cependant aux Inscriptions près nous n'y avons rien trouvé de nouveau. Mais c'est beaucoup qu'un Voyageur ne démente point ceux qui ont écrit avant lui. Le notre ajoute à ce qu'il dit du Mont Sinaï, un essai sur les Campemens des Israëlites depuis la Mer Rouge jusqu'au Mont Seïr, ou à la Montagne de Hor. Ce n'est pas un morceau à abréger. Il faudroit le traduire, & peut-être ne perdroit on pas sa peine en le comparant avec la relation que Mr. Shaw a donnée de cette même route dans ses savans & curieux Voyages de la Barbarie & du Levant. Nous apprenons qu'un habile homme en a donné depuis

peu une Traduction Françoiſe (*a*). Il eſt facile de la conſulter ſi l'on n'entend pas l'Original. Quant à Mr. POCOCKE après avoir donné une douzaine de jours à viſiter les curioſités de Sinaï il en partit le 23 d'Avril pour retourner en Egypte & le 12 du mois ſuivant il eut le plaiſir de coucher au Caire. C'étoit le moins qu'il pût faire que d'y conſacrer quelques ſemaines aux ſoins néceſſaires pour ſe remettre un peu des fatigues d'un voyage ſi pénible. Cela fait il prit congé de ſes amis & quitta le Caire le 4 de Juin pour ſe rendre à Roſette où il paſſa de même quelques ſemaines ; enſuite il gagna Alexandrie, où il s'embarqua le 3 de Juillet ſur un Vaiſſeau Anglois qui mettoit à la voile pour la Candie.

LIV. IV. Après avoir ſuivi notre Auteur, dans toute l'Egypte & à travers les ſolitudes de l'Arabie Pétrée, nous ſommes tout diſpenſés de continuer avec la même exactitude l'analyſe des diſcuſſions où il entre maintenant ſur le Gouvernement, les Coutumes & l'Hiſtoire Naturelle de ce grand Païs. Il faut ménager nos Lecteurs. Nous nous contenterons donc de toucher à un ſeul endroit de ce Livre ; c'eſt le Chapitre IV. où il s'agit de l'Etat de la Religion & des Habitans de l'Egypte. Ce que Mr. POCOCKE

(*a*) *Elle a été imprimée & miſe en vente cette année à* la Haye *chez* J. Néaulme *en* 2 *vol. in* 4*to.*

COCKE nous en apprend eſt curieux par plus d'un endroit. Nous tâcherons pourtant de l'abréger.

„ Quant à l'Etat de la Religion en E-
„ gypte, *dit-il*, ce ſont les Coptes qui ſont
„ les Chrétiens naturels du Païs. Il y a
„ beaucoup de Grecs au Caire & à Damiet-
„ te, mais il y en a fort peu à Roſette &
„ à Alexandrie. Dans les autres Villes à
„ peine s'y en trouve-t-il, excepté quelques
„ Marchands. Les Arméniens ſont auſſi en
„ très-petit nombre au Caire. Ils y ont
„ pourtant une Egliſe; ce ſont les Coptes
„ qui la leur ont cédée en échange d'une
„ Chapelle que les Arméniens leur ont don-
„ née dans l'Egliſe du St. Sépulchre à Jéru-
„ ſalem. En général la Religion Chrétien-
„ ne ſeroit en Egypte ſur un pied des plus
„ miſérables, ſi les Egyptiens ne trouvoient
„ leur avantage à remettre le maniment de
„ leurs biens & de leurs terres aux Coptes,
„ qui s'y entendent, & qui poſſèdent à
„ fond la ſcience des comptes, ayant mê-
„ me pour cela un caractère particulier au-
„ quel perſonne ne comprend rien qu'eux.
„ D'ailleurs les Egyptiens ont plus d'auto-
„ rité ſur les Coptes qu'ils n'en auroient ſur
„ des Egyptiens, & en cas d'infidélité il
„ leur eſt plus facile d'en avoir raiſon. Il
„ y a peu de Villages où l'on ne trouve un
„ Copte Intendant du Lieu, & Protecteur
„ des Chrétiens qui y habitent.

„ Les Coptes ſont de tous les Chrétiens
„ Orientaux ceux qui font paroître le moins

„ de décence & de régularité dans leurs „ dévotions. . . . Ils semblent faire con- „ sister toute la Religion à répéter sans re- „ cueillement leurs longs offices & à obser- „ ver assidument leurs nombreuses fêtes. A „ la reserve des Monastères des Déserts de „ St. Antoine, de St. Macaire, & d'Esne, „ on ne trouve dans leurs Couvents qu'un „ ou deux Prêtres qui sont ordinairement „ mariés. Leur Patriarche cependant doit „ observer le célibat, & c'est pour cela „ qu'ils le tirent d'un des Monastères que je „ viens de nommer (*a*). Mais & les Prê- „ tres & le peuple, tous sont de la plus „ grossière ignorance. Les premiers font „ le service en langue Coptique où la plus- „ part n'entendent presque rien ; mais ils „ ont leurs Liturgies traduites en Arabe. „ Il faudroit écrire un gros volume, si on „ vouloit donner une relation exacte, de „ toutes les cérémonies qu'ils pratiquent „ dans l'Eglise qu'ils ont à Alexandrie.

„ Strabon fait mention de deux coutumes „ extraordinaires parmi les Egyptiens (*b*) „ que les Coptes observent encore dans la „ personne de leurs enfans avant qu'ils ayent „ atteint

(*a*) *Ceci ne s'accorde guère avec ce que l'Auteur a dit plus haut qu'à* St. Antoine *les Prêtres sont tous mariés.* Voyez ci dessus pag. 104.

(*b*) *C'est la Circoncision tant des Garçons que des Filles qui leur naissent.* Voyez STRAB. Lib. XVII. pag. 824.

„ atteint l'age de dix ans; mais ni l'une ni
„ l'autre de ces coutumes ne ſont entr'eux
„ des cérémonies religieuſes, ils en ren-
„ dent des raiſons où la Religion n'entre
„ pour rien. Les Mahométans de la Hau-
„ te Egypte ont les mêmes uſages . . .
„ ce qui donne lieu de croire qu'ils ſont
„ originairement naturels du Païs, & par
„ là on peut les diſtinguer de ceux qui ne
„ ſont pas véritablement Egyptiens. Les
„ Coptes ont une haine implacable contre
„ les Grecs . . Ils font en général très-
„ peu de cas des Européens, ce qui vient
„ en grande partie du mécontentement que
„ leur cauſent les entrepriſes des Miſſion-
„ naires de l'Egliſe Romaine pour faire
„ des proſélytes parmi eux. Rarement
„ néanmoins diſtinguent ils les perſonnes
„ de diférentes Religions. Dans leur idée
„ tous les Chrétiens qui ne ſont pas Cop-
„ tes ſont des Francs.

„ Les Juifs d'Egypte ont une coutume
„ qui leur eſt particulière. La crainte de
„ boire du vin conſacré aux Idoles, les
„ obligeoit pendant le règne du Paganiſ-
„ me à ne faire uſage que de celui qui
„ étoit de la façon de leurs frères, qui le
„ leur envoyoient ſous leur ſceau. Ils
„ ont retenu cette pratique. Ils ne boi-
„ vent pas d'autre vin dans les Régions de
„ l'Orient. Leurs Synagogues ſont nom-
„ breuſes au Caire. Ils y en ont trente ſix,
„ ſans parler d'une autre qui eſt au Vieux
„ Caire & où ils prétendent que le Prophè-

„ te Jérémie a enſeigné. Il faut ajouter à ce-
„ la qu'on trouve parmi eux une Secte qui
„ a ſa Synagogue à part. Les Juifs de cette
„ Secte, ſe font remarquer par la groſſeur
„ de leurs nez, comme les Juifs ordinaires
„ par l'air de leurs yeux. C'eſt un reſte des
„ Eſſéniens. On les nomme Caraïtes du mot
„ *Mékra* par lequel ils déſignent les cinq
„ Livres de Moïſe auxquels ils s'en tien-
„ nent religieuſement & qu'ils expliquent
„ à la Lettre ſans avoir recours aux Tradi-
„ tions. Les autres Juifs ſouhaiteroient vo-
„ lontiers de pouvoir ſe les réunir; mais
„ comme ces Caraïtes eſtiment qu'ils n'ont
„ pas obſervé la Loi dans leurs mariages
„ ils les tiennent pour des adultères.

„ Les Mahométans d'Egypte ſont ou na-
„ turels du Païs . . ou de race Arabe. Ces
„ derniers ſont de deux ſortes. Les uns
„ viennent des Régions ſituées à l'Orient
„ du Nil . . . les autres du coté de l'Oc-
„ cident.. & pour la pluſpart de la Barbarie.
„ Ceux-ci ont des manières fort diférentes
„ des premiers & ſont plus méchans. Il y
„ a quantité d'Arabes dans les Villages. Ils
„ ſont honnêtes gens ſur tout dans la Hau-
„ te Egypte. D'autres vivent ſous des
„ tentes & portent le nom de Bedoui.....

„ Les Habitans naturels d'Egypte ſont à
„ préſent un peuple des plus pareſſeux. Ils
„ paſſent les journées entières aſſis à ne
„ rien faire, ſi ce n'eſt à entendre & à ra-
„ conter des fables . . . Il ſe peut que la
„ chaleur du climat les énerve & les rende
„ inca-

„ incapables d'une vie laborieuſe. Je ne
„ ſai néanmoins s'ils ne ſont pas encore
„ plus malins & envieux qu'ils ne ſont lâ-
„ ches & fainéans . . . Malgré toute leur
„ ignorance, ils ſont d'une adreſſe extrême
„ à forger des menſonges & à imaginer des
„ moyens d'en impoſer. De là leurs ſoup-
„ çons perpétuels contre les Voyageurs.
„ On ne peut pas leur ôter de l'eſprit qu'ils
„ viennent chercher des thréſors . . . Les
„ Arabes leur ont pourtant appris l'hoſpi-
„ talité, & à garder leur parole à ceux à
„ qui ils ont une fois accordé leur protec-
„ tion . . . .

„ Il faut diſtinguer les Turcs proprement dits des Egyptiens & des Arabes. „ On appelle ainſi ceux qui viennent en „ Egypte de la part du Grand Seigneur, „ comme ſes Miniſtres & ſes Officiers, les „ eſclaves, ceux d'entr'eux qui ſont par la „ ſuite avancés dans le Gouvernement, „ leurs deſcendans, & en général tous les „ Muſulmans étrangers d'extraction. L'a-„ varice & l'ambition ſont leurs paſſions „ favorites. Auſſi ſavent ils ménager les „ affaires les plus délicates & les plus di-„ ficiles avec un ſecret & une dextérité in-„ finies, pour exécuter leurs deſſeins. On „ les reconnoit à leur habillement, qui eſt „ parfaitement à la Turque... Leur grand „ art eſt d'entretenir les nombreuſes fac-„ tions qui diviſent les Egyptiens & de les „ mettre aux priſes pour dominer plus ai-„ ſément & plus ſurement. " Mr. Pococke

en donne plusieurs exemples, qui font mieux connoitre le génie & la politique de la Nation, que ne le feroient les descriptions les plus délicates, & les caractères les mieux touchés.

LIV. V. Nous voici parvenus enfin au dernier Livre de notre Auteur. Parmi les sujets qu'il y traite, le Chapitre où il expose *l'ancienne Architecture des Egyptiens*, n'est pas un des moins curieux. Mr. POCOCKE y parle de ce qu'il aime & il en parle en homme qui s'y entend, mais pour le suivre il faut nécessairement avoir sous les yeux les planches que sa description accompagne. Nous n'avons rien trouvé de fort intéressant dans ce qu'il dit sur la manière dont on prépare le Ris dans le voisinage de Rosette, sur celle dont on compose le Sel Armoniac & sur l'art de faire éclorre les Oeufs de poule dans des fours. Tout cela est fort connu. Il y auroit plus à apprendre dans les observations de l'Auteur sur la Mythologie des Egyptiens, sur leurs Caractères Hiéroglyphiques, sur leurs Embaumemens & sur la Crue du Nil; mais après tout on ne peut pas dire que la nouveauté en fasse le mérite. Il n'est pas toujours avantageux à Mr. POCOCKE d'être venu après Mr. Maillet & le Dr. Shaw.

ARTICLE

ARTICLE IV.

LETTRE

sur la Conduite de PILATE *à l'égard de* JESUS-CHRIST.

MONSIEUR,

VOus savez que dans une Société, presque toute composée de Gens de Lettres de votre connoissance ou même de vos Amis, on traite quelquefois des matiéres assez intéressantes. Je vous ai rendu raison plus d'une fois, des Questions qui y ont été agitées. En voici une dont je croi devoir vous faire part. La derniére fois que ces Messieurs s'assemblérent l'un d'eux souhaita que l'on examinât la Conduite de *Pilate*, quand il abandonna J. C. à la fureur des Juifs. „ Ce sujet, dit-il, n'est rien moins „ que nouveau. On l'a traité mille fois, „ mais c'est presque toujours dans la Chai„ re. On sait que dans ce Tribunal les „ coupables sont traitez avec beaucoup de „ sévérité. *Pilate* y est peint des plus noi„ res couleurs. Là ce mauvais Juge est „ jugé sans miséricorde. Il seroit peut-être „ bon de raisonner une fois un peu plus „ tranquilement sur la foiblesse de ce Gou„ verneur Romain. On ne prend pas les „ choses sur un ton si haut dans une Con„ férence. Voions donc de sens rassis le „ pour & le contre de cette affaire. " Il

est

eſt bon, MONSIEUR, que je vous avertiſſe d'avance que quoique la Queſtion fût propoſée de cette maniére, le but de celui qui la mit ſur le tapis étoit moins de diſculper *Pilate*, que de tâcher de réſoudre quelques dificultez qui naiſſent de la narration des Evangéliſtes, telle qu'on la conçoit ordinairement. Voici donc le réſultat de ce qui fut dit là deſſus.

On commença par établir ce qu'auroit du faire *Pilate* pour ſauver la vie à J. C. acuſé injuſtement par les Juifs, & dont il reconnoiſſoit l'innocence. Tout le monde convient qu'il devoit ſe déclarer le Protecteur de *Jéſus*, le défendre avec fermeté, uſer de ſon autorité abſolue pour réſiſter à la violence de ces furieux. L'emploi d'un Juge eſt de pourſuivre le crime, & de défendre l'innocence oprimée. Le peuple Juif avoit beau le menacer de la colére de l'Empereur, s'il épargnoit un homme acuſé de ſédition. Ce Gouverneur Romain devoit montrer dans cette ocaſion une vertu Romaine, une grandeur d'ame digne de ſa Nation. Il devoit rapeler alors cette belle Ode d'Horace,

Juſtum, ac tenacem propoſiti virum
Non Civium ardor prava jubentium,
Non vultus inſtantis Tyranni
Mente quatit ſolidâ (a).

„ Un

(a) *Liv. IV. Ode 6.*

„ Un Homme plein de droiture & de fer-
„ meté, ne s'étonne ni des clameurs d'une
„ populace injuſte, ni des menaces d'un
„ fier Tiran. Rien ne peut l'ébranler. "

Je compte que les Romains ſavoient preſque par cœur leur Horace, & que c'étoit leur *Deſpréaux*. L'aplication ſe fait tout naturellement. Si *Pilate* avoit eu de la probité & de la fermeté, il ne devoit point craindre ce Peuple mutiné, qui le menaçoit de le citer devant le Tribunal de *Tibére*, quelque tirannique que fût ſon règne.

Il paroit aſſez que *Pilate* ne trouvoit point que les acuſations intentées contre J. C. fuſſent fondées. Devant le Conſeil des Juifs on avoit voulu le faire paſſer pour criminel en matiére de Religion. Devant le Gouverneur Romain, on change de baterie; on veut le faire paſſer pour criminel d'état. Il étoit acuſé d'avoir voulu ſe faire Roi, d'être un ſéducteur du Peuple, & d'avoir voulu empêcher qu'on ne paiât le tribut à l'Empereur. Il étoit fort aiſé au Gouverneur de voir que tout cela étoit frivole. Un Homme tel que *Jéſus*, c'eſt à dire pauvre & ſans apui, n'étoit guère un objet à donner de la jalouſie aux Romains. *Pilate* découvrit aiſément le piége qu'on vouloit lui tendre. Il comprit d'abord que les principaux des Juifs ne recouroient à ſon Tribunal que par un eſprit de jalouſie & pour ſatiſfaire leur Paſſion.

On l'acuſe d'avoir ſoulevé le peuple (*a*). Cela

(*a*) *Luc* XXIII. 5.

Cela paroit un peu plus plausible que la Roiauté qu'on prétend qu'il avoit voulu usurper. J. C. étoit acompagné par tout par une foule de peuple, qui acouroit, ou pour entendre ses discours, ou pour être guéri de leurs maladies. Les Juifs savent donner à cela un air de soulévement & d'émotion populaire, mais qui n'impose point au Gouverneur. Il est bientôt informé que *Jésus* avoit évité avec beaucoup de sagesse, tout ce qui pouvoit donner de l'ombrage aux Romains. Aussi ce Juge Païen reconnoit l'innocence du prétendu Criminel, & la véritable cause de la haine des Juifs. Toutes leurs acusations tombent. Le Gouverneur déclare publiquement qu'il ne les trouve point du tout fondées.

Les Evangélistes nous aprennent que *Pilate*, après avoir interrogé *Jésus*, que les Juifs lui avoient amené, & qu'ils acusoient d'avoir voulu se faire Roi, sortit pour leur représenter qu'il n'y trouvoit point de fondement. Ce jugement favorable paroit d'abord un peu précipité. Il semble que c'est aler bien vite que de déclarer sur un petit Interrogatoire fait à *Jésus*, qu'il ne le trouve point coupable. Mais il est naturel de supposer qu'il avoit des preuves d'ailleurs, de la fausseté de cette acusation. Ce Gouverneur ne manquoit pas d'Emissaires qui répandus par toute la Judée, avoient soin de l'avertir de tout ce qui se passoit. Si un Homme avoit voulu usurper la Roiauté, *Pilate* ne pouvoit pas manquer d'en être bientôt

bientôt informé. N'aiant rien aperçu de ſemblable, il étoit fondé par cela ſeul, à regarder cette acuſation comme chimérique.

Il s'agit préſentement de voir ce que fit *Pilate* en conſéquence de cette perſuaſion, que *Jéſus* étoit innocent. Il emploia divers moiens pour le tirer des mains des Juifs. On peut mettre dans ce rang ce qui eſt raporté dans l'Evangile, qu'aiant apris que *Jéſus* étoit Galiléen, il l'envoia ſur le champ à Hérode Antipas, comme ſon ſujet. Il eſt vrai que l'Evangéliſte inſinue qu'ils étoient brouillez, & que ce Juge politique voulut par là ſe racommoder avec ce Prince. Mais il eſt très naturel de lui préter une ſeconde vue. C'eſt celle de ſe diſpenſer de condanner un innocent, ou plutôt celle d'eſſaier de le ſauver. La Galilée devoit être bien diſpoſée pour J. C. Il parcouroit continuellement cette Province en y faiſant du bien. La procédure naturelle étoit de renvoier l'acuſé ſur les lieux, pour faire les informations néceſſaires. Les Galiléens, chez qui le Sauveur avoit guéri un ſi grand nombre de malades, ne pouvoient que lui rendre un témoignage favorable. Il étoit donc à préſumer que le Tétrarque de Galilée, devoit être bien diſpoſé pour J. C.

Un autre expédient à quoi *Pilate* eut recours, ce fut de tâcher de faire tomber ſur *Jéſus* la grace que l'on acordoit à un Criminel,

nel, à toutes les Fêtes de Pâque. Le Peuple étant venu demander cette faveur, ſelon la coutume, le Gouverneur Romain regarda cette demande comme une ouverture favorable à *Jéſus*. Ne pouvant pas engager les Juifs à le relâcher comme innocent, il ſe retranche à leur demander de lui faire grace. Il eſt vrai que cet expédient fut inutile. La poſture de ſupliant où s'étoit mis *Pilate*, ne lui réuſſit point. Barrabas encore tout ſanglant d'un meurtre qu'il avoit commis dans une émeute populaire, a le ſufrage & la faveur des Juifs. Ces prétendus zélateurs contre les ſéditieux ſauvent dans cette ocaſion, celui qui l'étoit véritablement, & ils en ſubſtituent un imaginaire à ſa place.

Ces voies de douceur ne lui aiant pas réuſſi, *Pilate* crut qu'il faloit néceſſairement en venir à quelque rigueur pour apaiſer les Juifs. Il prend un milieu & condanne *Jéſus* au fouet. Il veut calmer les eſprits par le ſang de l'Acuſé. Par là il donne quelque choſe & à l'innocence de J. C. en lui ſauvant la vie, & à la fureur de ſes énemis en lui infligeant quelque chatiment pour les contenter. Il le montra enſuite aux Juifs dans le triſte état où les Soldats l'avoient mis. Mais tout ce qu'il put leur dire pour les fléchir par un ſpectacle ſi touchant, ne ſervit de rien; ils en vouloient à ſa vie, & ils menacérent le Gouverneur lui-même de la colére de ſon Maitre, s'il laiſſoit au

monde

monde un homme qui avoit voulu usurper la Roiauté. Par là ils lui arrachérent l'arrêt de mort contre cet Innocent.

Cependant pour marquer qu'on lui faisoit violence, & que c'étoit malgré lui qu'il en venoit-là, *Pilate* se fit aporter de l'eau dans un bassin, & il se lava les mains devant tout le Peuple, protestant qu'il ne trempoit en aucune maniére dans la mort de *Jésus*. Il voulut marquer encore par là l'horreur qu'il avoit de leur injuste haine. Cette action prouve bien que le Sauveur étoit oprimé injustement, mais elle ne sufit point pour disculper le Gouverneur Romain. C'est une Cérémonie assez vaine, à l'envisager de ce coté-là. Ces faits sont si connus que je ne dois pas m'y arréter davantage. Tout le monde convient que *Pilate* fit quelques démarches en faveur de J. C. Mais on le blame avec raison de ce qu'il se rendit trop tôt & qu'il ne fit pas assez. Il s'agit donc de voir présentement ce qu'il devoit faire de plus.

Dans les instances des énemis de *Jésus* pour le faire mourir, ils insistent principalement sur ce qu'il se disoit Roi des Juifs; & qu'il inspiroit au Peuple l'esprit de révolte. On s'atendroit que *Pilate* feroit une Réflexion fort naturelle sur le caractére des Acusateurs, & qui devoit empêcher de regarder cette acusation comme bien sérieuse. On sait que les Juifs soufroient impatiemment la domination Romaine, & qu'ils étoient toujours prets à favoriser ceux

qui auroient voulu les aider à secouer ce joug. Quelle nouveauté de les voir donc venir eux-mêmes dénoncer au Gouverneur Romain un Homme qui seroit entré précisément dans leurs vues!

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

Pilate avoit beau champ pour leur faire sentir qu'il n'étoit pas leur dupe. Il devoit leur faire voir qu'il n'avoit pas un assez grand fond de crédulité pour donner dans le piége. Quand les clameurs des Juifs redoublérent sur ce qu'il n'entroit pas assez dans leurs idées, & qu'il ne déféroit point à leur raport, il devoit alors le prendre sur un ton plus haut, & leur faire sentir qu'en s'échaufant ainsi contre une sédition imaginaire, eux-mêmes se rendoient coupables d'une sédition très réelle. Je ne pousse pas plus loin cette Remarque, parce que quelques Interprétes ont cru entrevoir qu'il fit quelque chose de semblable, quand il leur dit, *Prenez-le vous-mêmes, & le crucifiez* (a). Selon eux, c'est comme s'il leur eût dit, „ Puis que vos clameurs vont jusqu'à la sé„ dition, ne faites pas les choses à demi. „ Emmenez *Jésus*, crucifiez-le vous-mê„ mes, quoi que vous n'en aiez pas le „ droit. J'aime mieux qu'on le fasse mou„ rir ainsi tumultuairement que de m'arra„ cher par violence sa condannation. " Il faut

(a) *Jean XIX. 6.*

faut remarquer que quoi que *Pilate* leur eût déja dit dans le Chap. précédent, *Jugez-le vous-mêmes*, il n'étoit pas alé juſqu'à leur dire de ſe charger de l'exécution.

Supoſé qu'il leur ait fait éfectivement ce petit reproche de ſédition, il ne devoit pas s'en tenir-là. Il devoit les preſſer d'aporter des preuves claires & préciſes contre l'Acuſé. „ Vous dites qu'il a voulu uſurper la „ Roiauté, voions donc les démarches „ qu'il a faites pour cela. Il a eu deſſein, „ dites-vous, de changer le Gouverne- „ ment. Où ſont donc les Soldats qu'il a „ levez dans cette vue? Faites moi voir „ qu'il a amaſſé des ſommes d'argent pour „ ſoutenir une guerre. Indiquez où ſont „ les proviſions qu'il a faites. Il s'agit de „ voir quels ont été les préparatifs d'une „ ſemblable entrepriſe. "

Vous parlez bien à votre aiſe, me dira-t-on, mais il faut ſe mettre dans la ſituation où ſe trouvoit *Pilate*. Obſédé par une troupe d'eſprits échaufez qui ne vouloient point entendre raiſon, il ne put pas faire ce qui ſe pratique dans une information tranquile, & où l'on ſuit les formalitez de la Juſtice. Peut-être auſſi a-t-il fait une partie de ce que nous exigeons ici de lui; mais les Evangéliſtes ne l'ont pas raporté. Leur récit eſt fort abrégé, & l'on comprend aiſément qu'ils doivent avoir omis bien des circonſtances de cette afaire. C'eſt donc mal raiſonner que de conclure que *Pilate* n'em-

ploia pas telle & telle raiſon parce qu'elle n'eſt pas marquée dans l'Evangile.

Cette Remarque eſt juſte; je ne parlerai donc plus de ce qu'il auroit du dire, puis qu'on ne nous a raporté qu'une partie de ſa conteſtation avec le Peuple. Je m'arrêterai ſeulement à ce qu'il auroit du faire, & qu'il paroit bien clairement qu'il ne fit pas. St. Jean nous aprend dans le Chap. XIX. de ſon Evangile qu'après la converſation de J. C. avec *Pilate*, qu'il venoit de raporter, ce Juge *cherchoit à relâcher Jeſus* (*a*), mais que les Juifs demandérent, par pluſieurs cris redoublez, qu'il fut crucifié. Cependant quelques vives que fuſſent leurs clameurs, faloit-il le faire mourir ſur le champ, & *prévotalement*, comme l'on parle? Il y avoit un milieu à prendre entre le relâcher, & l'exécuter ſi précipitamment; c'étoit de l'envoier en priſon ſous une ſure garde, pour informer plus murement ſur l'acuſation intentée contre lui. Cet expédient ſi ſage eſt tout naturel, & ſe préſente comme de lui-même. Outre qu'il eſt tout à fait conforme à la Juſtice, ce Juge auroit pu eſpérer quelque choſe de ce renvoi. C'eſt beaucoup de gagner du tems dans ces ocaſions délicates. Quelques ſemaines de priſon auroient pu donner lieu aux paſſions de ſe ralentir. Après tout perſonne ne pouvoit blamer ce ſage tempérament. Je

(*a*) *Jean XIX.* 12.

Je vous avoue, MONSIEUR, que je suis également surpris de ce que *Pilate* ne s'en avisa pas, & de ce qu'il n'est pas venu dans l'esprit de tous ceux qui ont traité ce sujet. Je ne sache pas qu'aucun Auteur ait reproché au Gouverneur Romain une irrégularité aussi frapante que celle-là.

Ne me dites pas, je vous prie, que peut-être *Pilate* voulut emploier cet expédient, mais qu'aparemment il n'agréa pas aux Juifs, & que le bruit que faisoit cette populace étourdit le Gouverneur.

Il est bon de remarquer une fois ce que c'étoit que ces cris des Juifs. Il ne faut pas s'imaginer, comme il semble qu'on le fait ordinairement, que ce fut la totalité du Peuple de Jérusalem qui avoit ainsi conspiré la perte de J. C. Ces clameurs viennent d'une Troupe de gens apostez par les Sacrificateurs, & qu'il ne faut point regarder comme le gros de la Nation. On sait assez que le Peuple, à parler en général, estimoit le Sauveur, & lui étoit favorable. On n'a qu'à se rapeler l'entrée triomfante qu'ils lui avoient faite quelques jours auparavant.

Permettez moi, MONSIEUR, de placer ici une petite digression sur une Réflexion de la plûpart des Prédicateurs. Ils apuient beaucoup, à cette occasion, sur l'inconstance du Peuple. Rien n'est plus variable disent-ils. Il n'y avoit que quatre jours que J. C. avoit été reçu dans Jérusalem, comme un Roi, comme un Prophète, comme le Messie, au milieu des aclamations & des chants

de joie. Ici il eſt traité comme un brouillon, comme un ſéducteur; on l'acable d'injures, & on ſolicite ſa mort. Telle eſt, dit-on, l'inconſtance du Peuple, il change comme les flots de la Mer. Je ne croi pas que cette Remarque ſoit bien dans ſa place, parce qu'il y a tout lieu de douter que ceux qui avoient aſſiſté à l'entrée triomfante du Sauveur, ſoient les mêmes qui ont ſolicité ſa mort. Il en faut proprement charger une petite troupe gagnée par les énemis de J. C. St. Jean le marque expreſſément. Il nous aprend que c'étoient les principaux Sacrificateurs, & leurs Créatures, qui s'écriérent qu'il faloit le crucifier (*a*).

Je reviens à notre ſujet, & je dis que quand même on ſupoſeroit que le nombre de ces eſprits échaufez qui ſolicitoient la mort de J. C. auroit été fort conſidérable, ils ne pouvoient pas refuſer l'expédient d'une priſon proviſionnelle, ſi le Gouverneur le leur eût propoſé. S'ils y avoient réſiſté, il n'avoit qu'à leur faire ce raiſonnement ſi ſimple & ſi preſſant en même tems. Ou *Jéſus* eſt coupable du crime dont vous l'acuſez, ou il eſt innocent. Lequel que ce ſoit des deux, je dois faire des informations exactes, & ne rien précipiter. S'il eſt innocent, je ne dois pas permettre qu'on l'oprime, ni avoir à me reprocher de l'avoir fait mourir injuſtement. S'il eſt coupable, il mérite bien la mort; mais je dois auparavant

(*a*) *Jean XIX.* 6.

ravant lui faire avouer ſes Complices. Il y en a toujours beaucoup dès qu'il s'agit de ſédition. Le cas demande donc abſolument qu'il ſoit envoié en priſon pour découvrir ceux qui pourroient être entrez dans ce complot, & ne les pas laiſſer impunis. Si quelcun avoit eu l'audace de s'opoſer à une raiſon ſi forte, le Gouverneur n'avoit qu'à déclarer que ceux qui après cela demanderoient la prompte exécution du prévenu, ſeroient regardez par cela-même comme des Complices qui craignoient d'être décélez, ſi on l'interrogeoit à loiſir dans la priſon.

Mais je m'aperçois que je ne tiens pas la promeſſe que j'avois faite de ne pas inſiſter ſur les raiſons qu'auroit du emploier *Pilate* pour ne ſe pas rendre aux clameurs des Juifs. Je vous avoue, MONSIEUR, que je me ſuis engagé un peu trop légérement. Ce dernier raiſonnement me paroit ſi capital que je ne devois pas le ſuprimer, ſon importance doit l'excepter de la Règle que je m'étois impoſée.

On pourroit m'objecter qu'il n'étoit pas néceſſaire d'envoier J. C. en priſon pour découvrir ſes Complices, parce que peut-être cette recherche ſe fit ſur le champ, c'eſt à dire quand *Pilate* ordonna que *Jéſus* fut battu de verges. On ſait que c'étoit-là une eſpéce de Queſtion parmi les Romains. On cite pour apuier cette Conjecture, un paſſage de *Ciceron* où il eſt dit que la flagellation étoit plutôt une torture qu'un ſuplice. Mais on ne trouve dans l'Evangile

aucune circonſtance qui nous donne lieu de la regarder de ce côté-là. Il paroit que quand J. C. ſubit cette peine, ſon arrêt de mort n'étoit pas encore prononcé. La choſe eſt claire dans le Chap. XIX. de l'Evangile de St. Jean. Ce même Evangéliſte nous explique auſſi clairement le but de cette flagellation. Elle fut ordonnée pour donner quelque ſatiſfaction aux Juifs, & pour les apaiſer, le deſſein de *Pilate* étant de relâcher *Jéſus* après ce chatiment.

Mais, MONSIEUR, la grande dificulté ſubſiſte toujours. On demande encore, & on le demande avec beaucoup de fondement, pourquoi *Pilate*, au lieu de ces voies de rigueur, qui même ne lui réuſſirent point, n'emploioit pas un moien plus doux, & en même tems plus ſûr, qui étoit l'envoi dans une priſon pour éclaircir l'acuſation. Il y a lontems que je cherche la raiſon de ce qu'il ne le fit pas, ſans avoir bien pu me ſatiſfaire là deſſus. Le ſeul Auteur qui ait eſſaié d'expliquer la choſe, eſt un Anonime qui n'en a même parlé qu'incidemment dans un Journal. J'ai donc lieu de croire que vous n'aurez pas remarqué ſon Explication. C'eſt dans la *Bibliotéque Germanique* qu'elle ſe trouve (*a*). Son principal but étoit de développer le ſens de cette Réponſe de J. C. à *Pilate*, *Vous n'auriez aucun pouvoir ſur moi, s'il ne vous avoit été donné d'enhaut* (*b*). A cette

(*a*) *Biblioth. German. Tom. XXVI. p.* 208.
(*b*) *Jean XIX.* 10.

te ocasion, il nous fait envisager la Passion du Sauveur sous un point de vue tout nouveau.

Vous y trouverez la Question qui nous embarasse, je veux dire, *Pourquoi* Pilate *n'envoia pas* Jésus *en prison*; *pourquoi*, *au lieu de prononcer si tôt sa condannation*, *il ne s'en tint pas à un* plus amplement enquis? Voici le sistème nouveau pour répondre à cette dificulté, & à quelques autres. L'exécution que fit faire *Pilate* doit être conçue autrement que l'on ne le fait ordinairement. Après avoir supofé que les deux *Malfaiteurs* qui furent crucifiez avec J. C. étoient des séditieux, complices de la révolte de *Barrabas*, il croit que ces trois Criminels, indépendamment de la condannation du Sauveur, devoient être mis en croix le jour de Pâque; que *Pilate* avoit donné les ordres néceſſaires pour cette exécution; que *Jésus* fut simplement substitué à Barrabas, qui fut délivré de la maniére raportée dans l'Evangile. Voilà pourquoi le Sauveur fut mis au milieu, qui étoit la place destinée au Chef de la sédition. Dans la maniére ordinaire de concevoir cette exécution, il semble qu'elle s'est faite toute tumultuairement, & que J. C. aiant été condanné avec une précipitation extrême, on lui joignit brusquement deux autres Criminels, comme s'ils avoient été supliciez sans aucune forme de procès. On léve par là cette dificulté, & bien d'autres encore. Si l'on demande, par exemple, comment il est possible que les

Sacrificateurs aient ſolicité la mort du Sauveur, pour le jour même de Pâque, puis qu'ils devoient regarder une exécution publique comme une profanation de cette auguſte Fête, notre Auteur répond qu'indépendamment de leurs ſolicitations, le jour du ſuplice étoit marqué par le Gouverneur Romain.

Enfin pour venir préciſément à notre Queſtion, ſi l'on demande pourquoi *Pilate* n'envoia pas proviſionnellement J. C. en priſon, pour avoir le tems de mieux éclaircir cette afaire, voici la Réponſe. Il y a aparence, dit notre Auteur, que les Juifs lui repréſentérent que puis qu'il avoit condanné à mort des ſéditieux, pour ce jour-là même, il devoit néceſſairement y joindre *Jéſus*, qui étoit auſſi dans le cas, & qui devoit être regardé comme leur Chef, s'étant dit *Roi des Juifs*; que le procès n'avoit pas beſoin d'une plus ample inſtruction, qu'étant Officier de l'Empereur pour connoitre de ces Crimes, un renvoi le rendroit ſuſpect à ſon Maitre, que par ces délais il ſe feroit ſoupçonner d'avoir voulu ſauver le Coupable, lui donner lieu de s'évader en diférant ſon ſuplice.

C'étoit donc proprement l'exécution prochaine qui rendoit ſi preſſantes les inſtances des Juifs contre J. C. Figurons nous aujourd'hui que des énemis acharnez contre quelque particulier, veuillent le faire envoier aux Galéres, ſous le prétexte de quelque calomnie inventée pour le perdre; ſupoſons

posons encore que dans un jour ou deux, la Chaine des Galériens doive passer dans cette Ville, il est clair qu'ils saisiront cette circonstance pour accélérer leur poursuite. Tout le monde sent que la conjoncture les rendra plus pressans pour hâter la condannation de celui dont ils ont conspiré la perte. *Pilate* dut donc se trouver plus gêné & plus embaraſſé par l'exécution qui aloit se faire.

Voici encore une dificulté que vous avez ouï faire plus d'une fois, qui s'aplanit par ce nouveau point de vue. Quand on lit, avec quelque atention, l'histoire de la Passion, on ne comprend pas, dit on, comment tant de choses ont pu se passer en si peu de tems. Du moment que *Jésus* fut pris dans le Jardin de *Gethsémané*, jusqu'à celui qu'il fut ataché à la Croix, on ne peut guère compter que dix ou douze heures. Cependant combien d'événemens dans cet intervale! Voiez ce qui se passe à Jérusalem dès qu'on l'y eut conduit. Combien de procédures, combien de Tribunaux diférens où il paroit? Dès qu'il fut jour, les Sacrificateurs s'assemblent dans le Temple, où ils tiennent conseil contre *Jésus*. De là il est conduit chez *Pilate*, qui l'envoie ensuite à Hérode. Les contestations entre le Gouverneur Romain & les Juifs durent prendre du tems. Après la condannation, il falut préparer une Croix, & disposer bien des choses pour l'exécution. La marche de Jérusalem au Calvaire dut être longue, puis que

les

les condannez devoient porter eux-mêmes l'inſtrument de leur ſuplice. On avance peu ſous une ſi lourde charge. Dès qu'on fut parvenu, on atacha au haut de la Croix, un Ecriteau qui donna lieu à un incident. Les Sacrificateurs trouvérent à redire à la maniére dont on exprimoit le ſujet de la condannation de *Jéſus*. On renvoie à *Pilate*, qui ne trouva pas à propos d'y rien changer. Tout cela a du ſe paſſer depuis les neuf ou dix heures du ſoir, juſqu'aux neuf ou dix heures du matin. L'intervale eſt court pour tant d'événemens que les Evangéliſtes raportent, & peut-être pour quelques autres qu'ils ont ſuprimez, car on convient que leur narration eſt fort abrégée.

Mais notre Anonime trouve aiſément du tems pour tout, avec ſa ſupoſition que tout étoit réglé à l'avance pour l'exécution prochaine. Il rend raiſon par là de la précipitation avec laquelle toute cette afaire fut conduite. Si les principaux des Juifs furent ocupez toute la nuit à des procédures, c'eſt qu'ils vouloient faire paſſer J. C. avec les Criminels qui devoient être exécutez. Remarquez, s'il vous plait, MONSIEUR, que leurs Rabins condannent les Interrogatoires de nuit comme fort irréguliers. Mais les momens étoient trop précieux pour s'arréter à cette irrégularité. Il ne faut plus parler du tems pour avoir une Croix, ou pour d'autres préparatifs ſemblables. Tout étoit prêt dès la veille, parce que le lendemain on devoit exécuter Barrabas,

&

& ſes deux Complices. Barrabas fut relâché; il fut acordé aux Juifs, & ils parvinrent par leurs clameurs, à faire mettre *Jéſus* à ſa place. Le Sauveur fut ataché à la même Croix que l'on avoit deſtinée au Chef de la ſédition.

Après avoir gagné du tems de cette maniére, l'Anonime s'atache enſuite à rendre fort vraiſemblable ſa ſupoſition, que le jour de Pâque avoit été marqué pour l'exécution de Barrabas & de ſes Complices. Il remarque d'abord que l'on fait mourir en public les Criminels, afin de ménager cet exemple pour donner au peuple de l'horreur du crime; & pour rendre l'exemple plus éficace, on afecte de choiſir pour les ſuplices les lieux les plus fréquentez, auſſi bien que les jours qui ſont d'une plus grande afluence. Il ſuit de là aſſez naturellement que c'étoit à la Fête de Pâque, qui atiroit un monde infini à Jéruſalem, que les Romains faiſoient faire la principale exécution des Criminels, c'eſt à dire celle des Séditieux. Quelque forte que fût la haine des Sacrificateurs Juifs contre J. C. il eſt dificile de ſe perſuader que de leur propre mouvement, ils euſſent ſolicité une exécution le jour même d'une Fête ſi ſolennelle. La joie publique qui devoit l'acompagner, ne pouvoit pas ſoufrir un ſi funeſte ſpectacle. C'étoit, ſelon eux, une eſpéce de ſacrilège que d'inſtruire ſeulement le procès de quelcun ce jour-là. A plus forte raiſon un ſuplice infligé dans cette circonſtance, leur devoit paroi-

tre

tre tout à fait contraire à la majesté & à la sainteté de cette auguste Fête. On n'a pour s'en convaincre, qu'à faire atention à leur scrupule d'entrer seulement le jour de Pâque, dans la maison du Gouverneur Païen. Il semble que l'on peut encore inférer que c'étoit cet Officier Romain qui avoit marqué alors le suplice des Séditieux, de la coutume établie de relâcher aux Juifs un prisonnier le jour de cette Solennité.

Mais voici une objection de *Dom Calmet* que je ne dois pas dissimuler. „ On prétend, dit-il, qu'on atendoit des jours „ de Fête pour faire mourir les Criminels, „ afin qu'il y eût plus de témoins de leur „ suplice, & que l'exemple fût utile à la „ populace. Mais il paroit par la *Misna*, „ que tout ce qui étoit défendu le jour du „ Sabat, l'étoit aussi le jour de la Fête so„ lennelle, à l'exception de la nouriture „ que l'on pouvoit cuire le jour de la Fête. „ Cependant, ajoute-t-il, voiez les mou„ vemens que se donnent les Prêtres & le „ Peuple . . . le travail de porter la Croix „ dont on charge Simon le Cyrenéen, celui „ de détacher *Jésus* de la Croix &c. Tout „ cela est trop incompatible avec le repos „ & la joie de ce grand jour. "

Vous voiez bien, MONSIEUR, qu'il est fort aisé de répondre. La dificulté seroit embarassante si c'étoient les Sacrificateurs, qui de leur propre mouvement, avoient choisi ce jour pour faire mourir *Jésus*. Mais en supoſant que c'étoient les Gouverneurs Romains

mains qui avoient déterminé l'exécution des Séditieux à cette Fête, toutes ces difficultez s'évanouiſſent, ou plutôt elles ſe tournent en preuves. Rien de plus mince que l'objection tirée du travail de porter la Croix incompatible avec l'obſervation du jour du repos. Ce furent aparemment les Soldats Romains qui contraignirent Simon à ſe charger de la Croix. La deſcente de la Croix doit faire encore moins de peine. J. C. aiant été exécuté, ſon Corps en devoit être détaché. Il y avoit une Loi expreſſe pour cela. La Loi ne vouloit pas que le Cadavre des ſupliciez demeurât expoſé (a). Après tout, quand *Dom Calmet* nous auroit prouvé que cette ſupoſition fait violer aux Sacrificateurs la Loi Cérémonielle ſur pluſieurs articles, il ne ſeroit pas fort avancé, puis que tout le monde convient qu'ils commirent bien d'autres irrégularitez plus eſſencielles.

Ce Commentateur ne s'en tient pas là. Il revient encore à la charge dans ſes Notes ſur le XII. Chap. des Actes des Apôtres. Il eſt dit qu'Hérode Agrippa aiant fait arrêter St. Pierre, *avoit deſſein de le faire mourir devant tout le Peuple, après la Fête de Pâque.* „ Ce Prince, dit *Dom Calmet*, voulut „ diférer cette exécution juſqu'après Pâque, „ aparemment parce que pendant les jours „ de cette Solennité, il n'étoit pas permis „ de faire mourir un homme de mort vio-„ lente.

(a) *Deutér. XXI. 22.*

„ lente. On remettoit après les Fêtes le
„ suplice des Criminels. Ceux qui préten-
„ dent que notre Sauveur fut crucifié le
„ jour même de Pâque, ajoute-t-il, se trou-
„ vent embaraſſez par cet exemple, & cher-
„ chent divers moiens d'expliquer ce délai
„ d'Hérode. "

Pas le moindre embaras là dedans, ſi l'on veut bien ſe rapeler qu'Agrippa étoit Juif, & qu'il avoit à Jéruſalem le droit de vie & de mort, dont ſes Prédeceſſeurs n'avoient pas joui. Tant que ce furent les Gouverneurs Romains qui condannoient à mort les Criminels, & qui les faiſoient exécuter, ils cherchérent les jours du plus grand concours du Peuple, afin que l'exemple fît plus d'impreſſion, & ils ſe mirent peu en peine de l'idée qu'avoient les Juifs de la ſainteté de leurs Fêtes. Mais Agrippa, qui faiſoit mourir les Apôtres préciſément *pour faire plaiſir aux Juifs*, comme le remarque St. Luc, n'avoit garde de heurter ainſi les préjugez de la Nation ſur la ſainteté du jour de Pâque. Par cette raiſon il voulut différer le ſuplice de St. Pierre de quelques jours. Il l'avoit marqué à la fin de la Fête qu'il y devoit encore avoir beaucoup d'Etrangers à Jéruſalem. Par ce petit délai il trouvoit le moien de reſpecter les idées des Juifs, & de rendre cependant la mort de cet Apôtre aſſez éclatante.

J'oublioís une autre dificulté que notre Anonime s'eſt faite, & qu'il a bien prévu qu'on ne pouvoit pas manquer de lui faire, c'eſt

c'eſt que les Evangéliſtes nous repréſentent la mort de J. C. tout autrement que lui. Dans la deſcription qu'ils nous font de cette exécution le Sauveur eſt le ſujet principal, & les deux *Malfaiteurs* ſemblent n'y venir qu'incidemment. Il répond que cette objection ne fera aucune peine, dès que l'on voudra bien faire réflexion que c'eſt l'hiſtoire de J. C. & non celle de ces ſéditieux que les Evangéliſtes nous donnent. Le Sauveur eſt le grand objet qu'ils ont voulu nous mettre devant les yeux. Il rend la choſe ſenſible par une comparaiſon tirée de la Peinture. Dans un Tableau, le Héros eſt mis ſur le devant & dans le jour le plus propre à atirer nos regards. Pour les autres Figures, le Peintre les arrange d'une maniére à fraper moins le ſpectateur. Sans préter trop d'art aux Ecrivains ſacrez, ils doivent avoir ſuivi cette métode, en nous peignant la mort de J. C. Après tout, dit notre Auteur, le Sauveur aiant été ſubſtitué à Barrabas, le plus coupable des ſéditieux, il ne faut pas être ſurpris s'il ocupe dans cette Peinture l'endroit le plus aparent, quoi qu'originairement l'exécution eût du ſe faire ſans lui.

Le grand principe de notre Auteur pour rendre raiſon de la conduite de *Pilate*, eſt donc qu'il ſe trouva extrémement gêné par l'exécution prochaine des Séditieux. C'eſt là, ſelon lui, ce qui donnoit le plus de force aux ſolicitations des Juifs. La perplexité du Gouverneur Romain dut être encore plus

grande, ſi l'on ſupoſe, comme il eſt fort vraiſemblable, que ces grandes exécutions revenoient rarement. Cette circonſtance étoit fort propre à fortifier la demande des Juifs que J. C. fût joint aux autres ſéditieux qu'on aloit exécuter.

On dit qu'un Auteur Alemand a compoſé une Brochure intitulée *Pilatus defenſus*. Notre Anonime ne va pas ſi loin. Il ne prétend point excuſer *Pilate*, mais ſeulement aplanir le narré des Evangéliſtes par ſa ſupoſition. Ce Juge reſte toujours fort coupable. Il avoit proteſté hautement de l'innocence de J. C. mais une lâche politique lui fait trahir ſa Conſcience. Au ſeul nom de Céſar dont on le menace, il livre l'innocent à la fureur de ſes énemis.

S'il n'avoit pas aſſez de vertu pour réſiſter juſqu'au bout à l'injuſtice & à la calomnie, & pour s'intéreſſer conſtamment pour cet innocent, il ſemble au moins qu'il devoit être un peu plus jaloux de ſon autorité, qui paroit foulée aux piez dans cette ocaſion. Une troupe de mutins qui demandent inſolemment la vie d'un homme qui n'eſt point coupable, doit être réprimée avec vigueur, ne fut-ce que pour ſoutenir la dignité de Gouverneur Romain. De quelle conſéquence n'eſt-il pas pour un Oficier de l'Empereur, de ne pas laiſſer prendre à un Peuple nouvellement ſubjugué, un ſemblable aſcendant ſur lui?

Permettez moi, MONSIEUR, de vous demander ſi vous ne vous étes jamais fait une

une dificulté ſur la foibleſſe que les Ecrivains ſacrez prétent à *Pilate* dans cette ocaſion; c'eſt qu'elle ne s'acorde point avec le portrait que quelques Hiſtoriens Juifs nous ont fait de ce Gouverneur. Les Evangéliſtes nous le repréſentent comme un homme foible, qui manque tout à fait de fermeté quand il en faloit marquer, & qui ſemble oublier entiérement ſa dignité; & Joſéphe donne à *Pilate* un caractére tout opoſé. Selon lui, c'étoit un homme fier, & haut à la main, d'un naturel violent, & qui, par ſa roideur inflexible, troubla le repos de la Judée, & donna lieu aux émeutes & à la révolte qui ſuivirent. Cet Hiſtorien aporte des exemples de cette trop grande fermeté. Le prémier fut à l'ocaſion des Enſeignes Romaines, & des Boucliers où étoit l'Image de l'Empereur, qu'il fit aporter de Céſarée à Jéruſalem, contre la Loi & les privilèges des Juifs. Il réſiſta vigoureuſement à leurs inſtances pour faire oter ces Images (*a*). Il montra encore plus de fermeté dans une autre ocaſion. C'eſt quand il voulut ſe ſervir du Tréſor du Temple pour fournir à la dépenſe de quelques Aqueducs qu'il avoit ordonnez pour la commodité du Public. Le peuple ne manqua pas de s'atrouper & de crier. Mais le Gouverneur fit charger ces mutins par une troupe de ſoldats qu'il avoit poſtez pour cela, & par cette ſévérité il fit arréter la ſédition.

Il

(*a*) *Antiq. Liv. XVIII. Ch.* 4.

Il s'agit donc d'essaier de concilier ces contrarietez. Je pourrois pour cela recourir au principe général rebatu tant de fois par les Moralistes, que l'Homme est un amas de contradictions, & qu'il fait aller les contraires qui paroissent les plus opposez. Mais pour dire quelque chose de moins vague, je crois que voici l'idée qu'il faut se faire du caractére de *Pilate*. C'est qu'il étoit comme tant de gens, que nous voions encore tous les jours, qui sont bons & méchans alternativement. Il a quelque compassion du sort de J. C. qu'il voit que l'on veut sacrifier à la jalousie des Sacrificateurs. Mais il ne s'intéresse pas pour lui jusqu'au bout. C'est que cette espéce de bonté qu'on remarqua en lui ne portoit pas sur les grands principes de la probité & de la vertu. Voilà pourquoi elle céda bientot à des vues d'intéret. Mais, dit-on, *Pilate* a bien su montrer de la fermeté dans d'autres ocasions où le Peuple s'étoit atroupé pour le faire changer de résolution. Je croi, MONSIEUR, que vous sentirez aisément que ces cas-là étoient fort diférens de celui dont il s'agit. Alors il s'agissoit du service & de la gloire de son Prince. Voilà ce qui l'anime à faire respecter ses ordres. Mais dans le procès de J. C. on lui fait voir que la protection qu'il veut donner à l'acusé pourra le perdre lui-même dans l'esprit de son Maitre. En abandonnant J. C. il ne risque rien, & il risque tout de l'autre coté. C'est là la Clé de ce qu'il molit dans cette ocasion, quoi

que

que dans d'autres il eût fu montrer beaucoup de fermeté.

Quand on dit que *Pilate* craignit l'Empereur, qu'il apréhenda les fuites des raports que les Juifs pourroient lui faire, il ne faut pas oublier de faire atention à une circonftance qui dut beaucoup fortifier cette crainte; c'eft qu'il étoit fort vraifemblable qu'à cette ocafion on ne manqueroit pas d'examiner toute fa geftion, fur quoi il y avoit bien des chofes à dire. Voiez, je vous prie, le Portrait que *Philon* le Juif nous a laiffé de ce Gouverneur. Il nous le dépeint comme un Juge qui vendoit la Juftice, & qui pour de l'argent, rendoit quelle fentence on vouloit. Il parle de fes rapines, de fes meurtres, des tourmens qu'il avoit fait foufrir à des innocens, & des perfonnes qu'il avoit fait exécuter fans aucune forme de procès. Enfin il le décrit comme un homme qui exerça une cruauté exceffive durant tout le tems de fon Gouvernement (*a*). Il ne faut donc plus être furpris s'il manque de fermeté quand on le menace d'informer l'Empereur. Le beau fentiment d'Horace, *Juftum & tenacem propofiti virum*, ne lui convient plus. Pour être ferme dans fes réfolutions, il faut être juſte, & homme de bien.

Voilà, MONSIEUR, ce que j'ai pu me rapeler de la Conférence où j'ai aſſiſté fur cette matiére. Vous m'en direz votre fentiment,

(*a*) *De Legatione ad Cajum.*

timent, s'il vous plait. Je vous le demande en particulier sur le petit sistème de notre Anonime qui arrange d'une maniére nouvelle la plupart des événemens de la Crucifixion du Sauveur. Relisez, je vous prie, ce qu'il a écrit là dessus dans l'endroit de la *Bibliotéque Germanique* que je vous ai indiqué. Je ne doute pas que vous ne me demandiez si je sai qui est cet Auteur. Je vous avouerai bien dès à présent que j'en suis exactement informé. Il est de vos Amis, mais j'atens à vous le nommer que vous m'ayez marqué auparavant si vous êtes content de l'ouverture qu'il donne. Si elle ne vous agrée pas, nous le laisserons dans son *incognito*. Je suis &c.

ARTICLE V.

The Chronicle of the Queen of Hungary, with the mighty Acts of *George* King of *England*, at the Battle of *Dettingen*; and *King George's* Psalm of Thanksgiving for the Victory over his and her Enemies: Written in the Manner of the Ancient Jewish Historians, by Abram Ben-Saddi, Brother to Nathan the Jew. The Second Edition. London, Printed for J. Robinson, at the Golden Lyon, Ludgate-Street. C'est-à-dire, *Chronique de la Reine*

Reine de Hongrie ; enſemble les hauts Faits de George *Roi d'*Angleterre *à la Bataille de* Dettingen, *& le Cantique d'Action de Graces du* Roi George, *pour la Victoire remportée ſur ſes Ennemis : Le tout écrit à la maniére des Anciens Hiſtoriens Juifs, par* ABRAM BEN-SADDI, *Frére de* NATHAN *le Juif.* Seconde Edition. A Londres, chez J. Robinſon, *fol. p.* 8.

LA Famille des Ben-Saddi ſe diſtingue aujourd'hui dans la République des Lettres. On a vû paroître, il n'y a pas long-tems, une *Chronique des Rois d'Angleterre*, très-ingénieuſement *écrite dans le Stile des Anciens Ecrivains Juifs par Nathan Ben-Saddi, Prétre Juif*; & voici un Frére cadet de *Nathan*, qui a pris auſſi la Plume en main, pour nous donner, dans le même Stile, un Abregé Chronologique de l'Hiſtoire de la Reine de Hongrie, depuis ſon Avénement au Trône juſqu'à l'Affaire de *Dettingen*. Comme cette derniére Chronique eſt fort courte, & que les Faits, qui y ſont touchés, ſont nouveaux & très-intéreſſans, nous en inférerons ici la Traduction entiére, dans laquelle on tâchera d'imiter le Stile de l'Original, & d'en conſerver toute l'énergie. Voici donc le contenu de ce petit Ecrit.

I.

Or il arriva l'An treizième de *George* Roi d'Angleterre, que *Charles* Roi de Germanie s'endormit avec ſes Péres.

II.

Et on le porta dans le Sépulcre des Monarques Germains; & il fut enſéveli dans la Cité de ſes Péres, ſavoir, à Vienne en Autriche; & *Marie Thérèſe* ſa Fille règna en ſa place.

III.

Marie Thérèſe étoit agée de Vingt trois Ans, lorſqu'elle commença à règner; & ſa Mére avoit nom *Elizabeth Chriſtine.*

IV.

Elle s'aſſit donc ſur le Trône de ſes Péres, gouvernant avec grande douceur & clémence; cependant pluſieurs Ennemis s'éleverent contre elle.

V.

Car *Charles Albert Cajétan* Prince de Baviére, *Auguſte* Prince de Saxe, *Fréderic* Roi de Pruſſe, *Louis* Roi de France, & *Philippe* Roi d'Eſpagne, tinrent conſeil enſemble contre elle, diſant:

VI.

Levons des Troupes, & marchons contre cette jeune Reine; prenons ſes Forteresſes, & ſaiſiſſons-nous des portes de ſes Villes; partageons entre nous ſon Royaume, & enrichiſſons nous de ſes dépouilles.

VII.

Ainſi les Pruſſiens, les Saxons, les François,

çois, les Bavarois, & les Eſpagnols, ſe mirent bientôt en campagne; &, agiſſant de concert enſemble, ils monterent en ordre de bataille contre elle.

VIII.

Mais *Charles de Lorraine*, Chef de l'Armée de la Reine, les battit en diverſes rencontres, car l'Eternel étoit avec lui; & il mit leurs Armées en déroute.

IX.

La Guerre ne laiſſa pourtant pas de continuer; parce que les Ennemis de la Reine aſſemblerent derechef de nouvelles Forces contre elle.

X.

Or, à la fin de la ſeconde Année, l'Eternel mit au cœur de George Roi d'Angleterre de ſecourir la Reine de Hongrie contre ceux qui la vouloient opprimer.

XI.

C'eſt pourquoi il envoya *Stair*, Chef de ſon Armée, & *Clayton*, & *Ilton*, & *Campbell*, & *Honeywood*, & les forts & vaillans Hommes; & avec eux l'élite de ſon Armée, vingt mille hommes choiſis, qui tiroient l'épée; & ils allerent camper en Flandres.

XII.

Et l'Année ſuivante, dans la ſaiſon où les Rois vont à la Guerre, *Stair* conduiſit le fort de l'Armée, & aſſit ſon camp proche des bords du Main, ſur le chemin qui conduit de Francfort à Aſchaffenberg.

XIII.

Et les François aſſemblerent auſſi leur

Armée, & vinrent camper vis-à-vis de lui de l'autre côté de la Riviére.

XIV.

Alors *Stair* envoya des Meſſagers au Roi, diſant: „ Les François ſont montés contre „ moi & ſe préparent à la Bataille: c'eſt „ pourquoi je ſupplie le Roi de venir „ promptement, avant que la Bataille ſe „ donne; de peur que je ne gagne la Victoire en l'abſence du Roi, & que la gloire „ n'en reſte à mon nom. "

XV.

Dès que le Roi George eut entendu cette Nouvelle, il ſe leva & ceignit ſon épée; &, prenant la route de Hanovre, il ſe rendit en diligence à ſon Armée.

XVI.

Et *Guillaume* ſon Fils, vaillant Prince, dont la Mére avoit nom *Charlotte*, vint auſſi à l'Armée avec le Roi ſon Pére.

XVII.

Or il arriva, au commencement du quatrième Mois, qu'on apelle *Thamuz*, le premier Jour de ce Mois, que les deux Armées ennemies en vinrent aux mains.

XVIII.

Et les François furent fort malmenés durant le combat, & ne purent reſiſter à la valeur de leurs Ennemis; de ſorte que l'Eternel en livra une grande multitude entre les mains de George Roi d'Angleterre.

XIX.

Les François furent donc obligés de faire une Retraite précipitée & de fuir devant les

les Anglois; & il en tomba plusieurs dans les Bois de *Dettingen*.

XX.

Et la Bataille se renforça contre *Noäilles*, Chef de l'Armée de France, car les Anglois le serroient de fort près; & son Fils reçut une blessure au ventre.

XXI.

Or il arriva, que, dans le fort du combat, un boulet de canon, tiré à l'aventure du Camp des François, frappa Clayton qui en mourut; & le Roi & toute l'Armée d'Angleterre en menerent deuil, & le pleurerent pendant plusieurs jours.

XXII.

Et le Roi George & le Prince Guillaume se comporterent vaillamment durant la Bataille, animant les Soldats, & combattant l'un & l'autre dans les premiers Rangs.

XXIII.

Et les Anglois poursuivirent les François, & en firent un grand carnage, depuis le Village de Dettingen jusqu'aux gués de la Riviére; savoir, pendant l'espace d'environ quarante-huit Stades.

XXIV.

Et il y eut plusieurs Princes de France qui furent tués, & d'autres qui furent faits prisonniers; & il tomba environ cinq mille hommes du Peuple ce jour-là.

XXV.

Il y eut aussi plusieurs Anglois, qui s'enrichirent, ce jour-là, du grand butin qu'ils firent sur leurs Ennemis; savoir, jusqu'à la valeur

valeur de mille Sicles & plus, ſuivant le Sicle du Sanctuaire.

XXVI.

Et les Anglois firent de grandes réjouïſſances de ce que le Roi & le Prince étoient échapés heureuſement de ce danger, & auſſi pour la Victoire que Dieu leur avoit donnée ſur leurs Ennemis; & ils entonnerent des Cantiques d'alégreſſe, diſant:

XXVII.

„ La gloire de l'Angleterre eſt exaltée,
„ l'honneur de la Bretagne eſt hautement
„ élevé; & la frayeur eſt tombée ſur nos
„ Ennemis.

XXVIII.

„ Divulguez ceci dans Londres, & pu-
„ bliez le dans les Places de Weſtminſter:
„ Que les Filles d'Angleterre ſe réjouïſſent;
„ que les Filles de la Bretagne treſſaillent
„ de joye.

XXIX.

„ Car la fléche de l'arc de Guillaume n'eſt
„ pas retournée en arriére ſans être teinte
„ du ſang des Morts & de la graiſſe des
„ Forts; & l'épée de George n'eſt pas re-
„ tournée ſans effet.

XXX.

„ George & Guillaume, ſi aimables &
„ ſi agréables pendant la Paix, n'ont point
„ été ſéparés durant la Guerre: Ils ont été
„ plus legers que des Aigles, plus vigilans que
„ des Faucons, & plus forts que des Lions.

XXXI.

„ Filles de la Grande-Bretagne, réjouïſ-
ſez-

„ ſez-vous ſous l'heureux Règne de Geor-
„ ge, qui vous revêt d'écarlate, qui vous
„ fait vivre dans les délices, & qui vous
„ fait porter des ornemens d'or ſur vos
„ vêtemens. "

XXXII.

Le Roi ajouta de plus, & dit: „ L'Eter-
„ nel eſt ma roche & ma forteresſe, il eſt mon
„ bouclier & ma force: C'eſt lui qui dreſſe
„ tellement mes mains au combat, que
„ mes bras ont rompu un arc d'airain.

XXXIII.

„ J'ai pourſuivi mes Ennemis, & je les
„ ai exterminés; & je ne m'en ſuis point re-
„ tourné juſqu'à ce que je les euſſe con-
„ ſumés.

XXXIV.

„ Je les ai conſumés, & je les ai tranſ-
„ percés; & ils ne ſe ſont point relevés,
„ mais ils ſont tombés ſous mes pieds.

XXXV.

„ Car tu m'as revêtu de force pour le
„ combat; tu as fait plier ſous moi ceux
„ qui s'élevoient contre moi.

XXXVI.

„ Tu as fait auſſi que mes Ennemis &
„ ceux qui me haïſſoient ont tourné le dos
„ devant moi, & je les ai détruits.

XXXVII.

„ Ils regardoient çà & là, mais il n'y
„ avoit point de libérateur: & je les ai bri-
„ ſés comme la pouſſiére de la terre; je les
„ ai foulés & écraſés comme la bouë des
„ ruës, & je les ai pouſſés dans la Riviére.

XXXVIII.

XXXVIII.

„ C'eſt le Dieu Fort qui m'a vangé, & „ qui a confondu mes Ennemis: C'eſt pour- „ quoi, ô Eternel, je te rendrai mes ac- „ tions de graces, je chanterai tes loüan- „ ges & je pſalmodierai à ton Nom.

XXXIX.

„ Le Dieu Fort eſt mon rocher & la „ corne de mon ſalut, il eſt ma haute re- „ traite & la tour des délivrances pour „ ſon Roi; c'eſt lui qui fait miſéricorde à „ George ſon Oint & à ſa Poſtérité à ja- „ mais. "

XL.

Quant aux autres Particularités de cette Bataille, comme le nombre des Priſonniers, les Trophées érigés après la Victoire, les Exploits les plus ſignalés de nos vaillans Hommes de Guerre, voilà, ne ſont-ils pas écrits dans les Regîtres de *Newcaſtle* le Sécretaire?

ARTICLE VI.

PHILOSOPHICAL TRANSACTIONS &c.

C'eſt-à-dire:

Tranſactions Philoſophiques *de la Societé Royale de Londres*, N°. 467, 468, 469. *A* Londres. *Chez* T. Woodward & C. Davis *Imprimeurs de la Société*, in 4°. MDCCXLIII.

N°.

N°. 467.

Transactions Philosophiques pour les Jeudis 13 *& 20 de Janvier*, 1742-3.

LEs propriétés merveilleuses du Nouveau *Polype*, dont nous avons fait mention plus d'une fois dans les Parties précédentes de ce Journal, sont tellement devenues l'objet de la curiosité & des recherches de quelques-uns des Membres de la Société Royale, que Mr. CROMWELL MORTIMER Sécretaire de cette illustre Assemblée, n'a donné dans ce N°. 467 des *Transactions* que des piéces qui s'y rapportent. Ces piéces au nombre de trois occupèrent les Académiciens dans les deux premières Séances de l'année 1743. En voici les Titres.

I. *Extrait d'une Lettre de Mr.* GUILLAUME BENTINCK *Ecuyer & Membre de la Société Royale à Mr.* MARTIN FOLKES *Ecuyer & Président de cette Société, en lui envoyant de la* Haye *le* Mémoire *suivant de Mr.* TREMBLEY. Dans cette Lettre écrite de la *Haye* le 15 de Janvier 1743. N. S. Mr. le Comte *de Bentinck*, assure Mr. *Folkes*, que le Mémoire qu'il lui envoye en François, parce qu'il n'a pas le loisir de le traduire, est un extrait fidèle des observations de Mr. *Trembley*, & qu'il répond lui-même de la vérité des faits que l'Auteur y avance, parce qu'il n'y en a pas un, qui n'ait repassé plus de vingt fois sous ses yeux. Ce Seigneur ajoute,

ajoute, qu'il ne doute pas qu'on ne trouve les nouveaux Insectes en Angleterre; qu'en tout cas il sera facile d'en envoyer à Mr. *Folkes*, & que Mr. *Trembley* lui donnera toutes les directions nécessaires pour les conserver, & pour les nourrir, se faisant un *Point d'honneur* d'être communicatif, & de ne rien cacher de ce qu'il a découvert sur ces Insectes; enfin que s'il a quelques doutes, ou s'il lui faut de nouveaux éclaircissemens, il n'a qu'à écrire à Mr. *Trembley* ou à lui-même, bien persuadé, que réponse lui sera faite à la première occasion *&c.*

II. *Observations & Expériences sur le* Polype d'eau douce, *par Mr.* TREMBLEY *à la* Haye *& traduites en Anglois par* P. H. Z. *Membre de la Société Royale.* C'est là le Mémoire dont nous venons de parler. Nous nous ferions un plaisir de lui rendre sa première forme, en le donnant ici en François; mais comme nous apprenons que l'Auteur va incessamment publier, dans cette langue, ses curieuses découvertes sur le *Polype*, qui lui doit actuellement toute sa réputation, nous ne nous hazarderons point à le prévenir. Personne n'est aussi capable que Mr. *Trembley*, de bien décrire ce qu'il a lui-même observé avec tant de dextérité & de patience.

III. *Extrait de ce que dit Mr.* DE REAUMUR *dans la* Préface *de son* Sixième Volume *de l'*Histoire des Insectes, *touchant les Expériences & les observations précédentes; lû à la Société Royale immédiatement après le Mémoi-*

re

re dont on vient de faire mention. Ici nous pouvons marcher à pas assuré en laissant parler Mr. *de Réaumur*, & en empruntant de lui-même les expressions dont il s'est servi. Le public accoutumé à admirer tout ce qui part de la plume de cet incomparable Naturaliste, seroit justement indigné si nous osions substituer à l'original, des termes qui n'en rendroient jamais assez la noble élégance. Voici donc les propres paroles de cet homme illustre.

„ Après nous avoir fait connoitre des „ Animaux qui deviennent féconds sans ac- „ couplement, après nous en avoir mon- „ tré d'autres qui dès le moment de leur „ naissance, égalent en toute dimension le „ Père ou la Mère à qui ils la doivent, „ l'Histoire des Insectes, pourroit elle en- „ core nous offrir des prodiges capables „ de nous étonner? Elle en a néanmoins „ un autre à nous apprendre auquel nous „ n'avons pas encore été assez préparés par „ ceux dont il vient d'être fait mention. „ Il faut porter la foi humaine plus loin „ qu'il n'est permis à des hommes éclairés, „ pour le croire sur le premier témoignage „ de celui qui le raconte, & assure l'avoir „ vû. Peut on se résoudre à croire qu'il „ y ait dans la Nature des Animaux, qu'on „ multiplie en les hachant, pour ainsi dire, „ par morceaux! Que d'un Animal on puisse „ en avoir deux complets après un tems „ assez court en le coupant en deux par- „ ties! Que si on le coupe en trois, on aura

„ trois Animaux ſemblables & égaux à ce-
„ lui qu'on aura diviſé ! Qu'enfin il y a tel
„ Animal, qui étant diviſé en 8, 10, 20,
„ 30, & 40 parties, eſt multiplié autant
„ de fois ; chaque huitième, chaque dixiè-
„ me, chaque vingtième, chaque quaran-
„ tième devient un Animal, ſemblable à
„ celui dont il a été une petite portion. Il
„ eſt cependant certain que des Inſectes
„ peuvent nous faire voir un phénomène
„ ſi peu concevable. Ils ont la propriété
„ très-admirable même dans les Plantes,
„ de pouvoir être pour ainſi dire mul-
„ tipliés par boutures. Ceux à qui elle
„ eſt accordée ne ſont pas aſſujettis à paſ-
„ ſer par diférentes métamorphoſes. Ils ne
„ ſont donc pas de ceux dont il s'agit dans
„ ce Volume ni dans les précédens. . . Ce
„ ne ſera que dans le dernier Volume que
„ nous parlerons des Animaux qui conſer-
„ vent pendant toute leur vie la forme
„ qu'ils avoient en naiſſant ; & c'eſt à des
„ eſpéces de ces derniers qu'on a décou-
„ vert la propriété de pouvoir être multi-
„ pliés, par une voye qu'on ne croyoit
„ efficace que pour les faire périr. Nous
„ n'avons pas jugé néanmoins devoir diffé-
„ rer juſqu'à ce que la ſuite de nôtre Ou-
„ vrage, nous eût conduits à donner l'hiſ-
„ toire de ces Inſectes, à atteſter la vérité
„ d'un fait qui a intéreſſé la curioſité de
„ tous ceux qui en ont entendu parler. La
„ néceſſité de le faire pluſtot m'a été mon-
„ trée, par le grand nombre de queſtions,

„ qui

„ qui m'ont été faites soit verbalement soit
„ par écrit sur sa réalité. Autrefois c'étoit
„ peut-être un titre à un fait pour être cru
„ que d'être merveilleux, mais ce qui m'a
„ paru prouver à l'honneur de notre Siécle
„ que généralement parlant on est parvenu
„ à savoir douter, c'est que quoique
„ la découverte des Insectes qu'on multiplie
„ en les coupant par morceaux, ait
„ fait une nouvelle dont on s'est beaucoup
„ entretenu à la Cour & à la Ville, cependant
„ je n'ai vu aucune personne qui l'ait
„ crue sur le premier recit qu'elle en avoit
„ ouï.

„ D'ailleurs on ne sauroit trop tot rendre
„ très-publique une découverte, qui à
„ la vérité déroute nos anciennes idées &
„ nous jette dans de nouveaux embarras
„ sur la nature des Animaux & sur leur conformation
„ la plus intime, mais qui étend
„ nos vues & peut nous en faire naître de
„ nouvelles. Au moins nous apprend elle
„ que toutes les merveilles que nous avons
„ apperçues dans l'organisation de certains
„ Animaux ne sont rien en comparaison de
„ celles qui y existent réellement. Au
„ reste ce n'est pas assez d'attester la vérité
„ d'un fait si étrange, il est nécessaire
„ & juste de mettre en état de le voir &
„ revoir ceux qu'on veut convaincre de
„ sa réalité.

„ Un hazard a pu seul donner occasion
„ de faire une découverte, que la raison
„ permet à peine de croire après qu'on la

„ vue; mais ç'a été un de ces hazards qui
„ ne s'offrent qu'à ceux qui ſont dignes de
„ les avoir, ou pluſtot qu'à ceux qui ſavent
„ ſe les procurer. Mr. *Trembley originaire*
„ *de Genève* & qui fait actuellement ſa ré-
„ ſidence à la Haye en Hollande, inſtruit
„ que dans diférentes eaux on trouve dife-
„ rentes ſortes d'Inſectes qui méritent d'ê-
„ tre étudiés, voulut connoitre celles qui
„ ſe tenoient dans l'eau d'un foſſé qui étoit
„ couverte de lentilles; il en remplit un
„ vaſe de verre .. & ne fut pas long-tems
„ ſans appercevoir de petits corps d'un
„ beau verd dont pluſieurs s'attachèrent
„ contre les parois tranſparentes du vaſe ...
„ Ils étoient mols, & ſans changer de pla-
„ ce ils pouvoient prendre ſucceſſivement
„ de nouvelles formes. Sous celle qui étoit
„ la mieux terminée & la plus allongée cha-
„ que petit corps reſſembloit aſſez à un cy-
„ lindre, dont un des bouts étoit appliqué
„ contre les parois du vaſe & dont l'autre
„ jettoit des eſpéces de branches, ou plu-
„ tot de cornes, tantot plus & tantot moins
„ longues dont le nombre n'étoit pas tou-
„ jours égal. Quelques fois ſept à huit ſe
„ montroient dans le même temps; quel-
„ ques fois il n'en paroiſſoit que deux ou
„ trois; & quelques fois toutes étoient ca-
„ chées... Mr. *Trembley* découvrit qu'ils
„ avoient un mouvement progreſſif à la vé-
„ rité très-lent; il s'aſſura même qu'ils cher-
„ choient la lumière... cependant il douta
„ s'il devoit les prendre pour des Animaux,

„ ou

„ ou s'il ne devoit pas pluſtot les regarder
„ comme des Plantes d'un genre de Senſiti-
„ ves.. il coupa en deux tranſverſalement
„ quelques-uns de ces petits corps eſpérant
„ que s'ils étoient des Plantes, chaque moi-
„ tié étant remiſe dans l'eau, continueroit
„ d'y végéter.. il ſe fit auſſi dans chaqu'une
„ une reproduction & plus promptement
„ qu'on ne s'y ſeroit attendu. Les cornes
„ manquoient à l'une ; après un jour ou
„ deux des cornes repouſſerent ſur le bout
„ de celle-ci fait par la ſection... & le
„ bout de l'autre partie fut refaçonné en
„ moins de vingt & quatre heures.

„ Mr. *Trembley*.. dans une ſage défian-
„ ce, .. n'oſa pas encore décider .. il dé-
„ ſira que je l'aidaſſe à prononcer. Après
„ m'avoir fait part dans le mois de Décem-
„ bre 1740. de ſes Obſervations, il me fit
„ parvenir par la poſte pluſieurs de ces pe-
„ tits corps ſinguliers dans une bouteille
„ pleine d'eau; je les reçus pleins de vie.
„ Malgré ce qu'il m'avoit écrit du prodige
„ qu'ils lui avoient fait voir, je ne pus leur
„ refuſer une place parmi les Inſectes aqua-
„ tiques... De concert avec Mr. *Bernard*
„ *de Juſſieu*, qui en avoit obſervé aux en-
„ virons de Paris, & fait deſſiner une eſ-
„ péce du même genre mais plus grande
„ & d'une autre couleur, je leur impoſai le
„ nom de *Polypes* parce que leurs cornes
„ nous parurent analogues, au bras de l'A-
„ nimal de mer, qui eſt en poſſeſſion de
„ ce nom. Mr. *Trembley* l'adopta d'autant

„ plus volontiers que ſes obſervations aſſi-
„ dues lui firent bientot découvrir, que
„ ces.. Polypes d'eau douce étoient vo-
„ races, que leurs cornes étoient de vrais
„ bras avec leſquels ils ſavoient attraper
„ des inſectes, qui ſouvent n'étoient guè-
„ res plus petits qu'eux & qu'ils avaloient
„ cependant tout entiers....

„ J'avoue .. que lorſque je vis pour la
„ première fois deux Polypes ſe former peu
„ à peu de celui que j'avois coupé en deux,
„ j'eus peine à en croire mes yeux, & c'eſt
„ un fait que je ne m'accoutume point à
„ voir, après l'avoir vû & revû cent & cent
„ fois. Non ſeulement d'un Polype cou-
„ pé en deux ou en trois tranſverſalement,
„ on a ſouvent au bout de peu de jours
„ deux ou trois Polypes, mais les mor-
„ ceaux d'un de ces Inſectes coupé longi-
„ tudinalement, deviennent de même des
„ complets, & plus vite encore: en moins
„ de vingt-quatre heures chaque moitié
„ ſe trouve en état d'attraper d'autres petits
„ animaux, de les avaler & de les digérer.
„ Cette dernière façon de les couper a même
„ fait imaginer des Monſtres beaucoup plus
„ compoſés que ceux dont la Nature nous
„ a donné juſqu'ici des exemples... Mais
„ je n'ai garde d'entrer actuellement dans
„ le détail de ces ſingularités... on en ſera
„ inſtruit par l'Hiſtoire complette de ces
„ Polypes à laquelle Mr. *Trembley* met ac-
„ tuellement la dernière main: le public
„ l'attendroit avec une extrême impatience

„ s'il

„ s'il savoit comme je le sais, combien elle
„ doit lui apprendre de faits curieux, &
„ avec quel plaisir, il lira les observations
„ fines au moyen desquelles Mr. *Trembley*
„ est parvenu à voir tant de singularités.

„ Dès que la découverte de Mr. *Trembley*
„ fut connue des Savans qui se plaisent
„ à étudier les Insectes, ils jugèrent que
„ les Polypes ne devoient pas être les seuls
„ auxquels il eût été accordé de pouvoir
„ être multipliés d'une façon si étrange...
„ Mr. *Bonnet* (*a*) ne fut pas long-tems
„ sans découvrir une espéce de Vers longs
„ quelques fois de plus de 15 à 16 lignes,
„ mais très-delies qui se tiennent au fond
„ de l'eau dans la boue, ... & dont les
„ plus petites parties peuvent devenir des
„ Vers parfaits. Des expériences sembla-
„ bles réussirent à Mr. *Lyonnet* (*b*) sur des
„ trentièmes & même sur des quarantièmes
„ parties de Vers d'une espéce plus gran-
„ de, que celle dont il vient d'être parlé...
„ .. Le Père *Mazonnelli* Prêtre de l'Ora-
„ toire, grand amateur de l'Histoire Natu-
„ relle, qui demeure à Rome, méritoit de
„ savoir des premiers la singularité nouvel-
„ lement découverte. Il n'eut pas plustot
„ été instruit par une de mes Lettres.. qu'il
„ coupa en trois des Vers aquatiques un peu
„ moins grands que les Vers de terre ordi-
„ naires.. & il eut le plaisir de voir la re-
„ production

(*a*) *A Genève.*
(*b*) *A La Haye.*

„ production qui commençoit à se faire dans „ chaque portion...

„ La propriété de devenir un Animal „ complet réside dans chaque portion du „ corps de certains Animaux.. J'ai trouvé „ cette fécondité si singulière dans trois di- „ férentes espéces de Polypes.. en diffé- „ rentes espéces de Vers sans jambes, dont „ les uns ont une forme telle précisément „ que celle des Vers de terre, & dont les „ autres... ressemblent plus à de petites „ Anguilles... dans des *Sang-sues Limaces*... „ dans des *Mille-pieds* aquatiques.. que j'ai „ coupés plusieurs fois en deux, & souvent „ en moins de dix jours chaque moitié est „ devenue un Insecte complet... Les ex- „ périences que j'ai fait faire sur des Mille- „ pieds de mer d'une tout autre longueur.. „ n'ont pas eu le même succès, mais les es- „ sais n'ont peut-être pas été encore assez „ répétés ni assez suivis.

„ J'ai pourtant pensé qu'il y avoit des „ espéces d'Animaux de mer beaucoup „ plus grandes que toutes celles d'eau dou- „ ce sur lesquelles on a fait des épreuves, „ qui pouvoient être multipliées par les „ sections.. *comme* les *Orties*, & les *Etoiles* „ de mer.. Mon projet avoit été.. *de faire* „ *cet examen* pendant les vacances de 1741. „ .. mais les affaires qui me retinrent chez „ moi à Réaumur ne me permirent pas de „ l'exécuter... Mr. *Bernard de Jussieu* seren- „ dit sur les Côtes de Normandie.. & Mr. „ *Guetard* sur les Côtes de Poitou... Ils

„ virent

„ virent des Etoiles, & m'en apportèrent
„ qui n'avoient que quatre grands rayons
„ égaux & un cinquième encore naissant,
„ ils en trouvèrent d'autres à qui il n'étoit
„ resté que trois grands rayons & qui en
„ avoient deux extrémement petits.. Enfin
„ ils virent plus d'une fois un seul & grand
„ rayon duquel quatre petits commençoient
„ à sortir. Des pêcheurs qui remarquèrent
„ que Mr. *de Jussieu* les coupoit & les dé-
„ chiroit, lui dirent qu'il auroit beau
„ faire, qu'il ne parviendroit pas à leur
„ ôter la vie. Ils étoient accoutumés à
„ voir une reproduction, dont les Physi-
„ ciens n'avoient pas même soupçonné la
„ possibilité. Les parties en lesquelles Mrs.
„ *de Jussieu* & *Guetard* avoient divisé cha-
„ que Etoile leur parurent se porter bien:
„ ils virent leur playe se cicatriser & se
„ consolider, mais il ne leur fut permis de
„ rester sur la Côte qu'environ une quin-
„ zaine de jours, temps trop court pour
„ suivre les progrès d'une reproduction qui
„ n'est complette qu'après plusieurs mois,
„ ou peut-être après plus d'une année; elle
„ se fait moins lentement dans les Orties
„ quoique quinze jours ou trois semaines
„ ne suffisent pas pour la rendre complette....
„ Mr. *Gérard de Villars* Docteur en Mé-
„ decine.. ayant quitté le Poitou & repris
„ la Rochelle pour le lieu de sa résidence..
„ m'a écrit qu'il étoit parvenu à avoir des
„ moitiés d'Orties dont les cicatrices s'é-
„ toient parfaitement rebouchées & qui é-

„ toient devenues des Orties parfaites..
„ Il a vu auſſi à des Etoiles des rayons naiſ-
„ ſans, en la place de ceux qu'il avoit em-
„ portés.

„ L'eau qui humecte continuellement
„ les playes des portions de l'Inſecte qui a
„ été coupé en deux, en trois, ou en un
„ plus grand nombre de parties, conſerve
„ ces plaies dans un état favorable à la for-
„ mation de la cicatrice & à l'eſpéce de
„ végétation qui doit s'y faire.. *Comme*
„ *donc* il y a des Inſectes terreſtres qui vi-
„ vent dans des lieux où leurs playes peu-
„ vent être tenues continuellement humi-
„ des.. ainſi que diférentes eſpéces des
„ Vers de terre, il étoit naturel de ſoup-
„ çonner que ces Vers pourroient être de
„ ceux que l'on multiplie en les coupant..
„ Mr. *Bonnet* & moi avons mis chaqu'un
„ de nôtre coté de ces Vers à l'épreuve...
„ J'ai commencé par en couper en deux.
„ La partie antérieure quoique je ne lui
„ euſſe pas laiſſé la moitié de la longueur
„ de la partie poſtérieure a paru avoir peu
„ ſouffert.. ſouvent en moins de deux jours
„ elle a été un nouvel Animal beaucoup
„ plus court à la vérité que celui dont elle
„ avoit fait partie, mais en état de remplir
„ toutes ſes fonctions. L'anus s'étoit bien
„ formé au bout produit par la ſection, &
„ étoit rebordé comme il l'eſt dans l'état
„ ordinaire. Il ne manquoit plus à ce nou-
„ veau Ver que de croitre en longueur,
„ d'acquérir celle qu'avoit eue l'ancien,

c'eſt

„ c'eſt ce qui s'eſt fait peu à peu & qui a
„ demandé pluſieurs mois. Mais la repro-
„ duction qui ſe doit faire dans la playe de
„ la partie poſtérieure d'un pareil Ver eſt
„ bien un autre ouvrage, que celle d'un
„ anus, & que celle d'une ſuite d'anneaux
„ aſſez uniformes. Une tête s'y doit for-
„ mer ou développer; à peu de diſtance
„ de cette tête, doivent ſe reproduire tant
„ dans l'intérieur qu'à l'extérieur, les par-
„ ties propres au ſexe du mâle, & d'au-
„ tres propres à celui de la femelle; les
„ unes & les autres doivent non ſeulement
„ ſe trouver dans le même Ver, elles doi-
„ vent y être doubles, auſſi n'eſt ce qu'au
„ bout de trois ou quatre mois ou environ
„ que la partie poſtérieure des Vers de ter-
„ re les plus communs devient un Ver par-
„ fait. Pluſieurs de ces parties poſtérieu-
„ res périſſent avant que d'y parvenir ſur
„ tout ſi on ne ſait pas les mettre à l'abri
„ des dangers dont nous parlerons ailleurs
„ .. mais le tems que demande cette repro-
„ duction & les attentions néceſſaires pour
„ la faire réuſſir ne diminuent en rien le
„ prix de la merveille.

„ Les Vers de terre ne ſont pas appa-
„ remment les ſeuls Inſectes terreſtres
„ qui puiſſent être multipliés par une voye
„ qu'on ne devoit pas ſoupçonner propre
„ à être employée pour cette fin; mais les
„ eſpéces que nous avons indiquées tant
„ des Inſectes d'eau douce que de ceux de
„ mer ſuffiroient pour nous prouver qu'une

„ propriété

„ propriété si inconcevable a été accordée
„ à bien des espéces d'Animaux; peut-être
„ s'étonnera-t-on par la suite, du moins
„ ne sauroit on s'empêcher de regretter,
„ qu'elle n'ait pas été accordée généale-
„ ment aux Animaux de toutes les espéces.
„ Mais il semble qu'elle étoit due par pré-
„ férence à ceux dont le corps fragile est
„ souvent en risque de se casser... Appa-
„ remment qu'elle aura encore été accor-
„ dée aux Insectes à qui il arrive souvent,
„ de n'être mangé qu'en partie par d'autres
„ Insectes ou par de plus grands Animaux
„ pour la pâture desquels ils sont destinés.
„ Les Vers de terre, par exemple, sont
„ souvent exposés, à avoir l'un ou l'autre
„ bout de leur corps mangé par les Tau-
„ pes. "

Voilà le précis & la substance de ce que la belle Préface de Mr. *de Réaumur* contient, de relatif au nouveau *Polype d'eau douce*. C'est à regret que nous n'avons pas entièrement copié cet admirable morceau, si digne de la main du grand Maitre à qui le public en est redevable.

N°. 468.

Du 20 de Janvier au 3 de Février 1742-3.

I. JOHANNIS Marchionis POLENI R. S. S. *De nonnis quibusdam cogitationibus ad explorandum, num* Pendula *vi aliquâ centrifugâ perturbentur*, Commentariolum *Illustrissimæ*

simæ SOCIETATI REGALI Londinensi *oblatum.* C'est-à-dire, *Mémoire abregé de Mr. le Marquis* POLENI *contenant quelques conjectures nouvelles sur cette question, si la gravité des* Pendules *est affoiblie par quelque force centrifuge.*

II. *Observationes* Astronomicæ *habitæ in Collegio* Pekinensi *à Patribus Societatis* JESU *à Mense* Novembri 1740. *à Dno.* Jacobo Hodgson R. S. S. *cum* REGIA SOCIETATE *communicatæ.* C'est-à-dire, *Observations* Astronomiques *faites par les Pères Jésuites à la* Chine *dans leur Collège de* Pekin, *depuis le mois de* Novembre 1740. *& communiquées à la Société Royale par Mr.* JAQUES HODGSON. &c.

III. *Extrait du second & du troisième Traité de Mr.* G. KERSSEBOOM *où, l'on trouve les preuves confirmatives de la Méthode dont il se sert pour évaluer le* nombre des Habitans *dans la* Province *de* Hollande *& de* West-frise, *les raisons de celle qu'il suit pour déterminer la probabilité de la* vie *des* Veuves, *& une règle pour fixer la* durée *des* mariages, *par Mr.* JEAN RIXTEL, *Membre de la Société Royale.* Nous nous reservons de parler amplement des Traités de Mr. KERSSEBOOM, lorsque l'Extrait d'une nouvelle Piéce de sa façon qui regarde la Ville de Londres & qui est attendu impatiemment, paroitra dans les Transactions. Ces Traités sont si curieux, si pleins de recherches utiles, tant pour les particuliers que pour le public, qu'on ne sauroit trop les faire connoitre.

IV.

IV. *Lettre de Mr.* JOSEPH HOBSON *à Mr.* PIERRE COLLINSON *Membre de la Société Royale concernant la prodigieuse multiplication des* Semences *de quelques* Plantes, *par exemple de la* Mauve. Selon les calculs de l'Auteur de cette Lettre, *un grain* de semence de *Mauve* peut facilement en donner plus de *deux cens mille.*

V. *Excerpta ex Epistola Cl. Viri* JOH. AMBROSII BEURERI *ad* PETR. COLLINSON R. S. S. *de natura* Succini. *C'est-à-dire, Extrait d'une Lettre de Mr.* JEAN AMBROISE BEURER *à Mr.* PIERRE COLLINSON *de la S. R. sur la nature de l'*Ambre. Cette Lettre est dattée de Nuremberg le 20 d'Octobre 1742. Mr. *Beurer* s'y déclare contre le sentiment de ceux qui croyent que l'Ambre de Prusse est une Gomme ou Resine qui coule de certains arbres & est portée dans la mer où elle se durcit. C'est à son avis un Minéral, composé d'une matière bitumineuse à peu près comme l'huile de Naphte & mêlée avec un acide, vitriolique & sulphureux. Son grand argument, se tire de ce qu'on trouve de l'Ambre fossile dans la terre, en divers endroits, & ordinairement couché parmi des matières vitrioliques & bitumineuses. Il y a longtems qu'on a dit la même chose dans les Transactions Philosophiques & ailleurs (*a*).

La

(*a*) *Voy.* Johnston, *Abregé des Transactions.* Tom. IV. pag. 473. *Le Spectacle de la Nature.* Tom. III. pag. 311. Edit. de Paris. *Kempfer, Histoire du Japon* Tom. III. *Supplément.* pag. 310. de l'Edit. in 12.

La Lettre de Mr. *Beurer* ne nous apprend rien de nouveau là deſſus. Il dit ſon avis, voilà tout.

VI. Analyſe *d'un Livre intitulé* Traité des Fluxions en deux Livres, *par* COLIN MACLAURIN, *Maitre ès Arts, Profeſſeur de Mathématiques dans l'Univerſité d'*Edinbourgh *& Membre de la Société Royale.* 4°. *en* 2 *vol. pagg.* 763.

VII. *De Calculo prægrandi* &c. C'eſt-à-dire, *Obſervation de Mr.* ANTOINE LEPROTT *de la S. R. & Médecin de Sa Sainteté, touchant une Pierre extrémement groſſe dont une femme s'eſt délivrée par les urines; communiquée par Mr. l'Abbé* DIDACO DE REVILLAS *auſſi de la S. R. à Mr.* SMART LETHIEULLIER *Membre de la même Société.* Une pauvre femme de Rome agée de 50 ans, & depuis quinze ans veuve, ſouffroit depuis environ quarante mois de grandes douleurs au col de la veſſie & une cruelle difficulté d'uriner, lorſque tout à coup dans la nuit elle s'eſt dechargée par la voye des urines de près de trois livres de ſang, & en même tems d'une pierre qui étant féchée s'eſt trouvée du poids de deux onces & vingt-neuf grains. Depuis ce tems-là, c'eſt-à-dire depuis environ un mois, cette femme ne ſouffre plus, mais elle ne ceſſe de rendre de tems en tems malgré elle, du ſang & des urines.

VIII. *Deſcription d'une* Machine *à l'uſage des Chirurgiens pour panſer commodément les malades les plus peſans lorſqu'ils ſont actuellement*

ment attaqués de quelque incommodité au dos, à l'os sacrum *&c. ou menacés de l'être. Par Mr.* LE CAT *de la S. R. Chirurgien de l'Hôtel-Dieu à* Roüen, *& Démonſtrateur Royal en Anatomie & Chirurgie. Tirée du* François *par* P. H. Z. *de la S. R.*

IX. *Abrégé d'un Traité intitulé D^ni.* ALBERTI HALLERI Archiatri Regii *&c. C'eſt-à-dire,* Dénombrement Méthodique des Plantes qui croiſſent naturellement en Suiſſe *&c.* A Gottingue 1742. *fol. extrait du Latin par Mr.* GUILLAUME WATSON *de la S. R.* Cet excellent Ouvrage de Mr. le Profeſſeur *Haller* eſt déjà ſi connu dans toute l'Europe, que ce ſeroit un ſoin ſuperflu d'en donner ici l'Analyſe.

N°. 469.

Du 3 de Février au 21 d'Avril 1743.

I. *Deſcription de quelques particularités touchant un* Phoca *ou* Veau Marin *vu à* Charing-Croſſ *en Février* 1742-3. *par Mr.* JAQUES PARSONS *Docteur en Médecine & de la S. R.* Les Obſervations de Mr. *Parſons,* ſerviront à rectifier quelques fautes où ſont tombés *Aldovrandi, Johnſton,* & d'autres Auteurs en décrivant l'Animal qui en fait le ſujet.

II. *L'*Ambe *d'*Hippocrate *pour réduire les Luxations du* Bras *& de l'*Epaule *rectifié par Mr.* LE CAT &c.

III.

III. *Continuation de l'Analyse du* Traité des Fluxions *de Mr.* MAC-LAURIN &c.

IV. *Observations, sur la* Bouche *des* Anguilles *du* Vinaigre, *accompagnées de la Description d'un Animal Aquatique fort singulier, & communiquées dans une Lettre du Révérend Mr.* HENRY MILES *à Mr.* HENRY BAKER, *de la Société Royale, qui en a fait part à cette Société. Avec la représentation & la description de cet Animal, tel qu'il paroit au microscope de Mr.* BAKER. Sans figure il n'est pas possible de donner une idée de la conformation de cet Animal. Mr. *Baker* met en question si on peut le regarder comme un Animal dans un état parfait.

V. *Fragment d'une Lettre de* Mr. MACKY *Professeur en* Histoire *écrite à* Mr. MAC-LAURIN *Professeur en* Mathématiques *à* Edinbourgh, *contenant un Extrait des Régitres du Conseil de la Ville d'*Edinbourgh *en datte de l'Année* 1497. *concernant une Maladie qui paroit avoir été la* Maladie Vénérienne. *Communiqué au Président de la Société Royale par Mr.* MAC-LAURIN.

VI. *Observations communiquées par le* Président *de la* Société Royale *dans l'Assemblée du* 24 *Mars* 1742., *touchant le* POLYPE d'Eau douce *dont il a été fait mention dans les Transactions précédentes.* Comme il ne s'agit plus de faire connoitre à nos Lecteurs ce fameux Insecte, auquel on vient de voir que Mr. *de Réaumur* a imposé le nom de *Polype d'Eau douce*, nous nous contenterons d'extraire du Mémoire de Mr. *Folkes* ce qui est né-

ceſſaire pour l'intelligence des Figures, que cet illuſtre Préſident de la Société Royale a données du nouveau Polype, tel qu'il l'a lui-même obſervé. Sentant en Philoſophe toute l'importance de la découverte, Mr. *Folkes* a voulu la vérifier dans toutes ſes parties par des expériences de ſa main. Il a ſuivi le Polype dans ſes diférentes opérations depuis le 18 de Mars, juſqu'au 22 du même mois incluſivement, il en a tenu un Journal exact, il l'a communiqué à la ſavante Compagnie, dont il eſt le digne Chef; & c'eſt de ce Journal accompagné de Figures & enrichi d'Obſervations, où tout va à confirmer celles de Mr. *Trembley* en augmentant de plus en plus la curioſité du Public, qu'il eſt queſtion de donner au moins le précis. Après avoir fait copier avec exactitude, les deſſeins que Mr. *Folkes* aidé du Dr. *Parſons* a donné des diverſes poſitions où le Polype s'eſt montré à ſes yeux armés d'un bon microſcope; nous nous faiſons un plaiſir d'en orner cette Bibliothéque en y ajoutant les explications du célèbre Obſervateur & quelques particularités tirées du Mémoire qui les précède.

FIG. 1. *Elle repréſente un* Polype *vû par le microſcope, lorſque dans ſon état d'extenſion il allonge ſes bras pour attraper ſa proye & avance ſa bouche en pointe.* Telle eſt la ſituation ordinaire du Polype quand il a beſoin de nourriture, & qu'il va, pour ainſi dire, à la chaſſe des vermiſſeaux dont il ſe repait. Preſque toujours collé par ſon extrémité

mité postérieure contre quelque chose de solide, il tourne son corps en tout sens, il se contracte, il se recourbe, il se replie sur lui-même, comme pour frotter sa queue de ses bras, ou pour la vergetter, & la nettoyer des ordures qu'y apportent des Insectes aquatiques extrémement petits mais qu'on voit souvent à l'aide du microscope parcourir son corps comme une troupe de poux. Quelques fois aussi le Polype paroit avoir un mouvement progressif dans lequel il s'aide alternativement de ses bras & de sa queue; ce mouvement néanmoins ne lui est pas si ordinaire que l'autre.

FIG. 2, & 3. *Elles représentent le* Polype *dans sa plus grande contraction.* Dans cet état l'Insecte est fort petit. Il ressemble à une petite boule, d'où sort une éminence assez semblable à la tête d'un Ciron. Ce bouton ou cette éminence est la queue de l'Animal. A l'opposite est sa bouche autour de laquelle, ses bras ou ses cornes paroissent régulièrement étendus en forme d'étoile dont tous les points partent du même centre. Le Polype ainsi contracté ne paroit pas avoir un dixième de pouce de diamètre, mais quand il s'allonge comme dans la FIG. 1. il a jusqu'à trois quarts de pouce de long, & alors sa bouche se présente comme un petit mouffle aigu.

FIG. 4, & 5. *Ce sont deux* Polypes *dans un état de moyenne contraction. Le corps de l'Insecte est alors un peu froncé. On diroit que c'est un petit Ver de terre.* Ou plustot vû

au microscope dans cet état il ne ressemble pas mal à un long Limaçon. Ses cotés sont ridés, il paroit fait en anneaux comme les Vers de terre; mais dès qu'il s'étend ces anneaux disparoissent & on le voit couvert de petits mammelons semblables à ceux dont la langue humaine est tapissée. Il en a jusqu'aux bouts des bras; seulement ces derniers sont plus petits que les mammelons qui couvrent son corps.

FIG. 6. *C'est un* Polype *avec un Petit qui nait d'un de ses cotés, & qui porte lui-même un autre petit* Polype *naissant. Il n'est pas si étendu, que dans la* FIG. 1. *parce qu'ayant pris depuis peu quelque nourriture il s'est un peu contracté. Mais par là on remarque mieux la cavité de l'intérieur de cet Animal, & on apperçoit d'une manière sensible la communication des intestins des Petits avec ceux de leur Père ou de leur Mère comme on voudra l'appeller.* Il n'est donc plus douteux que le Polype ne soit un vrai Animal, muni comme les autres, de parties nécessaires pour attraper la nourriture dont il a besoin, pour l'avaler, & pour la digérer. Mais ce qui le caractérise d'une manière spécifique, c'est que sa propagation paroit être tout à fait de l'ordre des Plantes qui poussent de bouture. L'illustre Observateur remarque, que Mr. *Trembley* s'est parfaitement expliqué là dessus dans son Mémoire, & que tout ce qu'il a à y ajouter, c'est, que les petits Polypes, qu'il a vû sortir comme autant de rejettons du corps d'un autre, n'avoient point de bras,

bras, qu'ils n'en ont point acquis avant que d'être parvenus à une certaine longueur, & que ce n'a été qu'au cinquième jour seulement; mais peut-être dans une saison plus avancée, cette production n'auroit elle pas été si lente. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aussitôt que le petit Polype a des bras, il donne la chasse au vers, les attrape, les mange, & que pendant tout le tems qu'il est attaché au tronc du Polype qui l'a produit, l'intestin de l'un communique avec l'intestin de l'autre. Mr. *Folkes* a eu un Polype, du corps duquel il en sortoit en même temps trois, dont l'un portoit aussi un Petit. C'étoit comme une grappe de cinq Polypes.

FIG. 7. *C'est un* Polype *occupé à dévorer un ver assez long dont il a déja englouti la meilleure partie. Il se démène pour venir à bout du reste.* Ordinairement le Polype saisit le ver par le milieu du corps, & le saisit si bien que son corps s'enfle & paroit tout sanglant. Il le tourne ensuite avec ses bras de façon qu'il met la bouche du ver dans la sienne, & suce une grande partie de son sang avant que de l'avaler lui-même. Pendant tout ce tems, il continue d'étendre & d'élargir sa bouche; il l'élargit même au point que Mr. *Folkes* a vu dans ce combat la bouche d'un Polype aussi grande, que tout le corps du même Polype dans un état de moyenne contraction.

FIG. 8. *C'est un* Polype *dont la bouche est extrémement étendue. Il a saisi le ver justement au milieu du corps. L'ouverture de sa*

bouche eſt remarquable, & c'eſt l'effort qu'il fait pour l'ouvrir de cette manière qui contracte un peu ſes bras. On peut auſſi obſerver ſon col entre la bouche & l'eſtomach, mais ce col diſparoit d'abord que le ver eſt entré un peu plus avant par la ſuccion du Polype.

FIG. 9. *C'eſt un* Polype *à peu près dans la même attitude que le précédent. On a ſeulement omis la repréſentation du ver qu'il avale afin que la forme de ſa bouche ſe faſſe plus aiſément remarquer.*

FIG. 10. *Elle repréſente le même* Polype *après que le ver plié en double eſt entré dans ſon eſtomach. Ici le col diſparoit, & tout l'Inſecte reſſemble à une bourſe ou à un petit ſac ouvert.* Le Polype eſt ordinairement fort tranquille, durant la dernière partie de ſon repas. On diroit qu'il eſt rempli & raſſaſſié de trop d'alimens. Il avale le ver ſur la fin avec beaucoup de lenteur; enſuite il contracte ſa bouche de nouveau & rallonge ſon col comme ſi par ſes efforts il vouloit arranger dans ſon eſtomach le ver qu'il a avalé & qui y reſte juſqu'à ce que la digeſtion en ſoit achevée. Peu à peu il y perd ſa forme; finalement on ne l'y diſcerne plus. Au bout de quelques heures il ſort converti en excrémens, ſemblables à un peu de boue ou à de petits pelottons de toile d'araignée. C'eſt par la bouche que le Polype les rejette.

FIG. 11. *Elle repréſente encore le même* Polype *après qu'il a entièrement englouti le ver. Sa bouche eſt à préſent fermée & contractée, & on découvre à travers ſa peau le ver rangé dans ſon*

son estomach. Notez que dans cette Figure & dans les quatre précédentes, quoique l'estomach du Polype *soit extrémement tendu & enflé, la partie postérieure de cet Insecte n'est pas aussi tendue à proportion, mais paroit comme une petite queue dans laquelle est renfermé un boyau qui communique avec l'estomach.*

FIG. 12. *C'est une des Cornes ou un des Bras du* Polype *extrémement grossi par le microscope afin de donner au moins quelque idée des mammelons qui couvrent la substance membraneuse & transparente dont il est composé.* Quelques-uns des Polypes que Mr. *Folkes* a observés avoient dix de ces bras, d'autres onze, d'autres neuf, & un seul quatorze. Les petits n'en ont que six, aucun n'en a moins. La structure de ces bras vûs au microscope est très-admirable. Chaqu'un paroit composé de plusieurs rangs de mammelons joints ensemble par une substance membraneuse & transparente. Le Polype les étend ou les contracte au point d'éloigner ou de rapprocher ces mammelons les uns des autres dans tous les sens imaginables; par là il porte tel de ces bras qu'il veut à tel endroit qui lui plait & de tout coté. D'ailleurs il les contracte ou les allonge dans leur entier jusques là que dans quelques momens on les voit dix fois plus longs qu'en d'autres. Mr. *Folkes* soupçonne que dans l'usage que le Polype fait de ces bras, chaque mammelon est comme une espéce de crochet ou de hameçon par lequel cet Animal saisit sa proye. Il a observé plus d'une fois qu'un

Polype, tiroit un ver à lui, d'un ſeul de ſes bras, & le tournoit adroitement en l'élevant ſans plier ſon bras & ſans en embraſſer le corps du ver; que ſi alors le ver ſe démène, le Polype ſait bientot changer de méthode & le ſerrer de manière qu'il peut très-dificilement lui échapper.

FIG. 13. *Cette dernière Figure repréſente un* Polype *chargé de pluſieurs Petits qui ſont ſortis en même tems de ſon corps, & dont quelques-uns en pouſſent d'autres à leur tour. C'eſt le même* Polype *dont on a déja parlé, & qui en portoit trois Petits à la fois, mais qui devenu plus prolifique, fut deſſiné peu de jours après tel qu'on le voit ici.* Outre les Petits qui en ſortent, il s'en étoit déja détaché huit, depuis que Mr. *Folkes* avoit reçu ces Inſectes.

Nous pourrions extraire quantité d'autres remarques curieuſes du Mémoire de l'illuſtre Préſident de la Société Royale, mais les bornes qui nous ſont preſcrites nous obligent malgré nous à finir, en indiquant le dernier Article de ce N°. 469. des Tranſactions.

VII. *Idée de la* Force de la Poudre à Canon *tirée d'un Livre intitulé* Nouveaux Principes d'Artillerie où l'on détermine la Force de la Poudre à Canon, & l'on recherche la diférence de la reſiſtance de l'Air ſelon que les mouvemens ſont prompts ou lents, *par* BENJAMIN ROBINS *Membre de la Société Royale.* Nous n'avons rien à ajouter à l'Extrait qu'on a donné de cet Ouvrage véritablement curieux, dans cette Bibliothéque, Tom. XIX. Part. II. Art. I.

ARTICLE

ARTICLE VII.

Propoſals for Printing by Subſcription the Book of Job in the Hebrew Character, and now firſt decyphered into Engliſh.

C'eſt-à-dire:

Afiche pour imprimer par Souſcription le Livre de Job en Caractére Hébreu, qu'on a déchifré pour la premiére fois dans une Verſion Angloiſe de nouvelle invention.

POur mettre le Lecteur plus en état de juger du deſſein & du plan de l'Auteur, nous traduirons ici le contenu de cette Afiche: Voici donc ce qu'elle porte.

„ Pour aller au devant des Scrupules, „ ou des alarmes, que pourroit occaſion- „ ner la Propoſition qu'on fait maintenant „ au Public, à cauſe de l'air de Nouveau- „ té & de Paradoxe qu'elle paroit renfer- „ mer, nous croyons qu'il eſt à propos d'a- „ vertir le Lecteur, que la nouvelle Ver- „ ſion de Job, dont il s'agit dans la pré- „ ſente Afiche, a été faite ſans conſulter „ les Verſions précédentes, & même ſans „ avoir recours aux Commentateurs, ni „ aux Critiques, qui ont écrit ſur le Livre „ de Job. On a ſeulement fait uſage de la „ Méthode, qui auroit été employée par „ les Savans du ſeizième Siécle, ſuppoſé

„ que toutes les Verſions des Anciens euſ-
„ ſent alors été perduës; il eſt viſible que
„ tout homme auroit regardé, en pareil
„ cas, le deſſein de traduire l'Ancien Teſ-
„ tament comme une choſe impraticable,
„ à moins qu'il n'eût conſidéré le Caracté-
„ re Hébreu comme un Chifre que l'on
„ pouvoit entendre par le moyen des Ré-
„ gles du déchifrement. Or, ſans les Siſtè-
„ mes & les hipothèſes dont ces Savans
„ étoient prévenus, rien n'auroit pû les
„ empêcher d'enviſager l'Original Hébreu
„ de cette façon. En effet, le préjugé à
„ part, ils n'auroient eu qu'à jetter les yeux
„ ſur ces divers aſſemblages de Conſones,
„ que l'on trouve en chaque Chapitre, &
„ qui, ſelon toute apparence, ont été com-
„ binées de la ſorte pour repréſenter des
„ mots; & cette ſeule inſpection auroit
„ ſuffi pour les convaincre que ce Caracté-
„ re étoit un Chifre, & qu'il n'y avoit pas
„ moyen, par l'addition & l'interpolation
„ des Voyelles, de l'ajuſter, ni de le faire
„ quadrer, avec aucun Langage populaire,
„ ou uſité parmi quelque Nation; car il eſt
„ aiſé de diſtinguer un tel Langage d'avec
„ un Jargon artificiel.

„ Mais, comme le Gros des Hommes ai-
„ me mieux s'en raporter à l'Autorité qu'à
„ leur propre Jugement, nous obſerverons
„ ici que l'Art d'écrire dans un Caractére
„ ſecret & inconnu étoit pratiqué parmi
„ pluſieurs Nations dans les anciens tems.
„ *Herodote* dit que les Prêtres Egiptiens

„ avoient

„ avoient des Caractéres particuliers, qui
„ n'étoient connus qu'à eux seuls. *Démo-*
„ *crite* a écrit un Livre sur l'Alphabet Sacré
„ des Babiloniens. *Diodore* assûre que les
„ Prêtres de Samothrace avoient un Lan-
„ gage qu'eux seuls entendoient. *Clément*
„ *Alexandrin* nous donne un Essai du Jar-
„ gon Sacerdotal des Grecs, & remarque
„ en même tems que toutes les Nations ont
„ toujours caché fort soigneusement les
„ Misléres de leur Théologie. *Théodoret*
„ dit, que, *comme les Prêtres Grecs avoient*
„ *des Caractéres particuliers dont ils avoient*
„ *seuls l'intelligence, de même Moïse avoit ac-*
„ *quis, par l'Assistance Divine, la connoissan-*
„ *ce de l'Hebreu, qui n'étoit pas une Langue*
„ *naturelle, ni en usage parmi aucun Peuple,*
„ *mais qu'on ne pouvoit aprendre que par le*
„ *secours de certaines Régles artificielles.* S.
„ *Jérôme* explique un Passage de Jérémie
„ (Chap. XXV.) par une des Régles de
„ déchifrement prescrites par les anciens
„ Juifs. En un mot, les Prophétes eux-
„ mêmes font expressément mention de
„ l'Art d'écrire en Chifre. Mais nous en
„ parlerons plus amplement dans la Préfa-
„ ce de l'Ouvrage, où nous expliquerons
„ en particulier quelle a été la grande
„ pierre d'Achopement, contre laquelle le
„ Peuple d'Israël a heurté. S. Jérôme a pris
„ toutes les peines imaginables pour ôter
„ cette pierre du chemin, mais en vain;
„ car on ne pourra jamais l'ôter, à moins
„ que l'on ne retrouve *la Clef de connoissan-*

„ *ce*

„ ce (a), que les Docteurs de la Loi, dès
„ le tems de Christ, avoient frauduleuse-
„ ment *retirée à eux* & ensuite supprimée,
„ à l'entiére ruïne de leur République. La
„ *Nouvelle Version de Job*, que nous pro-
„ posons au Public, est un Essai qui peut
„ servir utilement à cette fin. Le Monde
„ Chrétien & la Maison d'Israël sont gran-
„ dement intéressés dans la présente Re-
„ cherche; & si les Savans, qui sont par-
„ mi eux, vouloient bien réünir leurs ef-
„ forts & travailler de concert à défricher
„ cette tâche, il n'y a presque aucun lieu
„ de douter qu'ils n'en vinssent heureuse-
„ ment à bout.

„ En attendant, si le Lecteur intelligent
„ forme le généreux dessein de chercher la
„ Vérité, qui n'a été que trop long-tems
„ cachée dans ses Retraites mistérieuses,
„ bien persuadé que ce que l'Art a envelo-
„ pé & rendu obscur à dessein, peut être
„ éclairci par la même voye; si le Lecteur,
„ dis-je, prend cette généreuse résolution,
„ il me permettra de lui donner ces deux
„ avis: 1. Qu'il soit en garde contre les
„ Préjugés du Sistème dans lequel il a été
„ élevé. 2. Qu'il ne suive d'autre hipothèse
„ que celle-ci, savoir, que *le sens le plus*
„ *raisonnable que l'on peut attacher aux Let-*
„ *tres Hébraïques, eu égard à la suite du Dis-*
„ *cours & aux Loix particuliéres du Caractè-*
„ *re Hebreu, est le vrai sens de l'Ecrivain.*
„ Avec le secours de ces deux Régles, il
„ surmon-

(a) *Luc XI.* 52.

„ ſurmontera toutes les difficultés, & mé-
„ priſera toute aſſiſtance étrangére: il re-
„ gardera même l'offre qu'on lui feroit de
„ le guider comme une injure faite à ſon
„ jugement & à ſa liberté, ou du moins il
„ ſoupçonnera qu'on lui envie le plaiſir de
„ chercher par lui-même la Solution du
„ Théorème. Mais le plaiſir de cette Re-
„ cherche s'évanouïra bientôt, pour faire
„ place à l'indignation qu'il concevra, pour
„ n'avoir pas découvert plutôt un Artifice
„ ſi viſible. "

On trouve à la fin ce Paſſage Latin, pris du Traité *de Interpretatione* de l'illuſtre François Bacon: *Quis tandem, inquies, eſt modus ille legitimus? Quin tu mitte artes & ambages: Rem exhibe nudam nobis, ut Judicio noſtro uti poſſimus. . . . Atque utinam eo loco ſint res veſtræ ut hoc fieri poſſet! An tu cenſes, cum omnes omnium Mentium aditus & meatus obſcuriſſimis Idolis, iiſque altè hærentibus & inuſtis, obſeſſi & obſtructi ſunt, veris rerum & nativis Radiis ſinceras & politas Areas adeſſe?* NOVA *eſt ineunda* RATIO, *quâ mentibus obductiſſimis illabi poſſimus. Ut enim Phreneticorum deliramenta arte & ingenio ſubvertuntur, vi & contentione efferantur omnino, ita in hac univerſali inſania mos gerendus eſt.* C'eſt-à-dire, „ Quelle eſt donc, me direz-
„ vous, cette vraie & légitime Méthode?
„ A quoi bon ces détours & ces déguiſe-
„ mens? Expliquez nous clairement la cho-
„ ſe, afin que nous puiſſions en juger. . . .
„ Plût à Dieu que vous fuſſiez dans la diſ-

„ poſition

„ position néceſſaire pour que cela pût être
„ pratiqué utilement? Croyez-vous donc,
„ que, pendant que les Eſprits des Hom-
„ mes ſont offuſqués par les plus épaiſſes
„ ténébres, & que toutes les avenuës de
„ leurs Entendemens ſont bouchées par
„ des Préjugés profondément enracinés;
„ croyez-vous, dis-je, qu'il ſoit alors fort
„ aiſé d'y faire entrer la Lumiére & les vé-
„ ritables idées des choſes? Il faut donc,
„ en pareil cas, chercher quelque *nouvel*
„ *Expédient* pour s'inſinuer dans des Eſprits
„ ainſi préoccupés. Comme l'on employe
„ la ruſe & l'artifice à l'égard des Phréné-
„ tiques, pour les guérir de leurs délires;
„ & que l'on ſe garde bien de les contre-
„ dire, ou de leur faire quelque violence,
„ de peur de les effaroucher & d'empirer
„ leur mal; il faut en uſer de même par
„ raport à ce délire univerſel, dont on ſou-
„ haiteroit de guérir le Genre humain. "

CONDITIONS.

I. Cet Ouvrage ſera correctement imprimé ſur du bon papier & en beau caractére, in 4°. L'Hébreu & l'Anglois ſeront ſur deux Colonnes paralléles.

II. Le Prix pour les Souſcrivans ſera d'une Demie-Guinée, payable au tems de la Souſcription.

III. On mettra à la tête de l'Ouvrage une Liſte des Noms des Souſcrivans.

Les Souſcriptions ſeront reçues par J. NOURSE, *à l'Enſeigne de l'*Agneau, *en deça du* Temple-Bar.

ARTICLE

ARTICLE VIII.

TWENTY-FOUR SERMONS *preach'd at the Parish-Church of* St. Mary le Bow, London, *in the Years* 1739, 1740, 1741. *at the* Lecture *founded by the Honourable* ROBERT BOYLE, Esq. And EIGHT SERMONS *preach'd at the Cathedral Church of* St. Paul *in the Years* 1738 *and* 1739. *at the* Lecture *founded by the honoured* Lady MOYER. *To which are added, a* Visitation Sermon, *a* Sermon *before the* Religious Societies, *and a* Charity Sermon. *In two Volumes. By* LEONARD TWELLS, *D. D. Late* Rector *of* St. Matthew's Friday-Street, Prebendary *of* St. Paul's, *and one of the* Lecturers *of* St. Dunstan's *in the* West. London. *Printed in the Year* 1743.

C'est-à-dire:

Vingt & quatre Sermons *prêchés en* 1739, 1740, 1741. *dans l'Eglise Paroissiale de* Ste. Marie le Bow *pour la Fondation de* Mr. BOYLE. Huit Sermons *prêchés en* 1738 *&* 1739. *dans l'Eglise Cathédrale*

Cathédrale de St. Paul *pour la Fondation de Milady* MOYER. *Avec* trois autres Sermons. *Par feu Mr.* LEONARD TWELLS, *Docteur* en Théologie *&c.* A Londres 1743. 8. 2 Vol. *pagg.* 344. pour le premier, & 399. pour le ſecond.

A juger du cas que le Public faiſoit de feu Mr. TWELLS par le nombre des perſonnes, qui ont ſouſcrit pour l'impreſſion de ſes Sermons au profit de ſa Veuve & de ſes Enfans, l'on ne peut qu'avoir une idée très-avantageuſe de ſon mérite. La liſte de ces perſonnes qui paroit ici à la tête du premier Volume n'en emporte pas moins de 47 pages. Elle y tient lieu de Préface, d'Avertiſſement, de Table, d'Index, & de tout ce qui inſtruit ordinairement les Lecteurs, ſoit des vûes d'un Ouvrage, ſoit de la manière de s'en ſervir. L'Editeur ne dit pas un mot ni de la perſonne, ni des productions de l'Auteur. Il ne nous apprend aucune des particularités de ſa vie, ni aucune des circonſtances de ſa mort. Enfin jamais Livre ne parut plus dénué de tout accompagnement, que celui-ci.

Nous voudrions fort, être en état d'y ſuppléer, mais juſques à ce moment il ne nous a pas été poſſible de nous procurer les Mémoires inſtructifs qu'on nous avoit fait eſpérer pour cela. Peut-être ſerons nous plus heureux dans la ſuite. En attendant nous

nous nous contenterons de dire, que Mr. TWELLS Recteur des Paroiſſes réunies de *St. Matthieu Friday-Street* & de *St. Pierre Cheap*, étoit Prébendier de l'Egliſe de *St. Paul* & l'un des Prédicateurs de *St. Dunſtan* dans le *Weſt*, ainſi qu'on le voit au Titre de ces Sermons. Il paſſoit pour un des plus habiles Théologiens de Londres, verſé dans la connoiſſance des Langues anciennes, bon Critique, & d'un jugement excellent. Ses Diſſertations ſur l'Autenticité de l'Evangile ſelon *St. Matthieu*, & ſur les Démoniaques, ſon Examen Critique de la dernière Verſion Angloiſe du N. T., ſa Défenſe de l'Apocalypſe, & la belle Edition des Oeuvres de POCOCKE, qu'il a donnée avec la Vie de ce Savant, tous ces Ouvrages, dis-je, lui ont fait infiniment d'honneur & tranſmettront ſurement la mémoire de ſon nom à la poſtérité.

Peut-être ne trouvera-t-on pas que les Sermons de Mr. TWELLS répondent tous également à l'idée que ſes autres productions avoient donnée de ſon habileté. Mais on doit penſer que c'eſt un Ouvrage poſthume, que l'Auteur y auroit ſans doute fait des additions conſidérables, ſoit en forme de Notes, ſoit dans le Texte, ſi la mort ne l'avoit prévenu, & qu'après tout les matières qui en font le ſujet ont tellement été rebatues depuis quelques années par les Théologiens qui ont fourni la même carrière que notre Auteur, qu'il eſt deſormais comme impoſſible d'y être original, ſous quelque point de vûe qu'on les enviſage &

qu'on les présente. Après tout quand bien quelques-uns de ces Sermons ne seroient regardés que comme de simples Analyses, on doit convenir que ces Analyses sont très-claires, qu'il y règne un ordre admirable, qu'on y trouve les meilleures Réponses aux Objections des Incrédules, & que quelques fois même elles y sont poussées avec une force d'autant plus victorieuse qu'il n'y a jamais rien d'obscur ni d'embarrassé.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

NOus oublîmes d'annoncer dans la Partie précédente de cette Bibliothéque, que le second & dernier Tome du Livre du feu Docteur *Cave* qui a pour titre *Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Litteraria*, se débitoit actuellement aux Souscripteurs, soit à Londres, soit à Oxford, où il a été imprimé. L'Ouvrage est connu du Public, il a généralement été applaudi des Gens de Lettres dans son premier état; ainsi il n'y a point de doute, que cette *seconde Edition*, ne soit reçue aussi favorablement dans tous les Pays étrangers qu'elle l'est dans la Grande Bretagne. On ne répétera point ici, ce qui a été dit du mérite de cette Nouvelle Edition (*a*); elle l'emporte par une infinité d'endroits sur la première, & sur la Copie qui en avoit été faite à Genève. Nous devons pourtant avertir le Public, que ceux qui lui donnent le savant Ouvrage, dont nous parlons, ont fait quelques Additions à ce second Volume qui n'avoient point été promises dans le *Prospectus*. I. Ils y ont ajouté des

(*a*) Voy. *Bibliothéque Britannique* Tom. VII. pag. 209. & Tom. XII. pag. 407. & suiv.

des Observations du célèbre Archevêque *Tenniſon*, qui rectifient, ou qui éclairciſſent, divers Articles de l'*Hiſtoire Litteraire*, & qui ſuppléent à d'autres. Ces Observations ſe ſont trouvées écrites de la propre main de l'Archevêque, & ont été communiquées aux Editeurs par Mr. le Docteur *J. Chapman* Profeſſeur en Théologie, très-eſtimé lui-même par ſes excellentes productions. II. Les conſeils de cet habile homme ont encore déterminé les Editeurs de cet Ouvrage, à l'enrichir de diverſes Remarques tirées de la *Bibliothéque Orientale* de Mr. *Aſſemanni*, pour ſervir de Supplément à quelques endroits du Dr. *Cave*. III. Enfin ils ont eû ſoin comme ils s'y étoient engagés, d'indiquer les Editions des Pères qui ſont poſtérieures en datte à celle de l'*Hiſtoire Litteraire*, ou même qui ont paru depuis la mort du Docteur, décédé le 4. d'Aout 1713.

J. Rivington débite *Epiſtola ad Phil-Hebræos Oxonienſes.* C'eſt-à-dire, *Lettre aux Savans d'Oxford qui ſont Amateurs de la Langue Hébraïque* 4. pagg. 21. Celui qui a publié cette Lettre ne l'a fait que pour décrier d'une part, l'étude de la Langue Arabe dont un célèbre Profeſſeur d'Oxford & ſes diſciples paroiſſent faire trop de cas, & de l'autre pour montrer l'abſurdité des hypothèſes de Mr. Hutchinſon dans l'explication de Moïſe, & dans l'énergie qu'il attache à certaines expreſſions de l'Ancien Teſtament.

Le même *Rivington* a fait imprimer, PLUTARCHI, *Demoſthenis & Ciceronis Vitæ parallelæ. Gr. & Lat. ex Edit.* P. Barton. C'eſt-à-dire. *Les Vies Parallèles de Démoſthene & de Ciceron par* Plutarque, *en Grec & en Latin, ſur l'Edition de* Philippe Barton.

B. Dodd debite en feuilles & par ſouſcription FR. JUNII *Etymologicon Anglicanum ex Edit.* Ed. Lye *M. A.* C'eſt-à-dire. L'*Etymologicon Anglicanum de* François Junius *ſur l'Edition d'*Edmund Lye *Maitre ès Arts.*

On trouve chez *Edouard Cave, An Eſſay on the*

Scheme and Conduct, Procedure, and Extent of Man's Redemption &c. C'eſt-à-dire, *Eſſai ſur le Plan, l'Exécution, les Moyens, & l'Etendue de la Rédemption du Genre humain* &c. *Avec une Diſſertation qui développe le deſſein & les raiſonnemens du Livre de* Job. *Par* GUILLAUME WORTHINGTON *Maître ès Arts, & Vicaire de* Blodwell *dans la Comté de* Shrewsbury.

Mr. *Baker* dont nous avons eû déja plus d'une fois occaſion d'admirer le ſavoir & les talens, vient d'en donner une nouvelle preuve dans l'Ouvrage dont voici le titre. *An Attempt towards a Natural Hiſtory of Polype.* C'eſt-à-dire, *Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle du Polype.* C'eſt chez *Dodsley* que cet Ouvrage curieux ſe trouve pour le prix de 4 Shellings.

Thomas Aſtley a commencé de débiter par feuilles & par ſouſcription, *A New General Collection* &c. C'eſt-à-dire, *Nouveau Recueil Général de Voyages* &c. Il entrera dans cette importante Collection plus de 500 Relations diferentes dont quelques-unes paroîtront pour la première fois en Anglois en 4 vol. in 4. avec quantité de figures & pluſieurs Cartes nouvellement gravées. Chaque Volume ſera de *cent feuilles*, dont on diſtribuera trois chaque ſemaine, à ſix ſols le cahier, ou deux ſols la feuille, non compris les Cartes qui couteront quatre ſols piéce, & les Planches dont on payera autant que de chaque feuille. Nous pourrons dans la ſuite faire mieux connoître ce grand Ouvrage.

Une Société de Libraires vient de publier un projet de ſouſcription pour un autre Ouvrage qui aſſortit le précédent & qu'ils comptent d'imprimer & de répandre par la même voye en un Volume grand Fol. d'environ deux cens feuilles, ſous ce Titre, *A complete Syſtem of Geography* &c. Cet Ouvrage ſera compoſé en gros ſur le plan de la quatrième & dernière Edition du *Syſtème complet de Géographie* publié ſous le nom de *Herman Moll*, mais porté à un point d'utilité & de perfection qui ne

laiſſera

laiſſera rien à ſouhaiter ſi l'exécution répond au projet, que nous donnerons une autre fois d'une façon plus développée. Les Libraires diſtribueront dès le 1 Samedi de Février 1744. un cahier de 4 feuilles par ſemaine à *ſix ſols* le cahier ; les Cartes ſe publieront auſſi quatre à quatre pour un ſheling.

J. Noon vient d'imprimer deux Volumes de *Sermons prêchés dans l'Egliſe Françoiſe de Norwich pour la défenſe de la Religion Naturelle & Revélée*. Par Mr. *Joſeph Nicol Scott*. Ces Sermons ſont en Anglois. En les dédiant à une Perſonne qui contribue dans l'Egliſe Françoiſe de Norwich, pour faire prêcher ſur ces matières importantes, l'Auteur ne les lui préſente que comme de ſimples eſſais. Il y en a pourtant de fort étoffés, mais il y en a auſſi d'aſſez foibles & d'aſſez paradoxes. Le 1. Tome en contient *vingt & un*, & les 2. *vingt*.

La Peſte qui a fait cette année de ſi crueux ravages à *Meſſine* & qui s'eſt enſuite manifeſtée dans la *Calabre* a donné lieu à deux Brochures in 8. L'une intitulée *The Plague* &c. ou *la Peſte* & imprimée pour *F. Cogan*, l'autre intitulée *An hiſtorical Account of the Plague* &c. C'eſt-à-dire, *Relation hiſtorique des Peſtes & autres maladies contagieuſes qui ont affligé l'Europe, principalement la Grande Bretagne depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt, avec des Obſervations ſur leur Nature, leurs Cauſes, leur Traitement, l'Indication des meilleurs Préſervatifs qu'on puiſſe y oppoſer, & l'Expoſition exacte de divers Cas ſinguliers, que de quelques Expériences remarquables qui y ont rapport. Par* R. Goodwin *Docteur en Médecine. Chez* Robinſon.

A Preſent for an Apprentice &c. C'eſt-à-dire *Préſent pour un Apprentif ou Moyens ſurs de ſe faire eſtimer de ſe procurer des établiſſemens, avec des Maximes pour ſe bien conduire envers ſon Maître & dans le Monde*. Cette petite Brochure de 76. pages in 8. vient d'être imprimée pour la quatrième fois aux dépends de *J. Hodge* & ſe vend chez *T. Cooper*.

On a publié depuis peu diverſes autres Brochures Théologiques

logiques dont nous nous contenterons d'indiquer les titres.

An Essay to illustrate some of the more necessary Articles of the Christian Faith. C'est à-dire, *Essai d'éclaircissemens sur les Articles les plus essentiels de la Foi Chrétienne. Chez* Cooper.

The enthusiastic infidel detected. C'est-à-dire, *L'enthousiaste incrédule découvert. Chez* Noon.

A Vindication of Christianity occasioned by the Apostasy of his own Clergy. C'est-à-dire, *Défense du Christianisme, occasionnée par l'Apostasie de son propre Clergé.*

The Religious Man Library. C'est a-dire *Bibliothéque d'un Homme Pieux. Pour* F. Cogan.

Thought on the Creation. Ou *Pensées sur la Création.* C'est une Piéce de Poësie, imprimée pour le compte de *Brackstone.*

A Letter to .. concerning the abuse of Scripture terms. C'est-à-dire, *Lettre à .. touchant l'abus des termes de l'Ecriture. Pour* Roberts.

Some Account of the Principles of the Moravians &c. C'est une Brochure de 48 pages, in 8. écrite par Mr. *Tennent* Ministre dans la Nouvelle Jersey en Amérique, & disciple de Mr. *Whitefield.* Elle roule sur quelques Conversations du Comte de Sinzendorf en Pensylvanie, sur les Sentimens que cet illustre Chef de la nouvelle Secte des Moraviens a débités dans ses Sermons, & sur le Scandale que ses Erreurs donnent à Messieurs les Méthodistes dans le vieux & dans le nouveau Monde. Peut-être parlerons nous plus amplement de cet Ecrit dans la suite.

Les Brochures qui roulent sur la Politique & sur les matières du tems sont encore plus nombreuses que celles qui intéressent la Religion. L'on doit s'y attendre; & on sait aussi sans que nous le disions que dans ces sortes d'écrits sur tout, rien n'est plus rare qu'une sage impartialité. Parmi ces Brochures, voici quelques-unes de celles qui ont le plus attiré la curiosité du Public.

A Defense of the People of England, or the Detector detected by fact and reason. C'est-à-dire, *Défense de la Nation Angloise*

Angloise, ou le Découvreur découvert par des preuves de fait & de raisonnement. Chez Robinson.

A Review of the whole Political Conduct of a late eminent Patriot and his Friends for 20 Years past. C'est-à-dire, *Revue de toute la Conduite Politique, qu'un illustre Patriote & ses Amis ont tenue en dernier lieu pendant 20 ans.* Chez Cooper.

A Letter to the Earl of S... C'est-à-dire, *Lettre au Comte* de Stair. *Pour* G. Lion.

The present Measure prov'd to be the only means of securing the Balance of Power in Europe. C'est-à-dire, *Preuves que les Mesures présentes sont l'unique moyen de maintenir l'Equilibre du Pouvoir en Europe.* Chez Roberts.

A true Dialogue between a Trooper and a Serjeant, ou *Véritable Dialogue entre un Cavalier & un Sergent.* Chez Cowse.

The Conduct of the Allies and the Management of the War impartially examined. C'est-à-dire, *Examen impartial de la Conduite des Alliés & de toute la Direction de la présente Guerre.* Chez Cooper.

CATALOGUE
DE
LIVRES
qui se trouvent
A LA HAYE
chez PIERRE DE HONDT.

L'*Histoire Naturelle éclaircie dans deux de ses principales Parties*, la LITHOLOGIE & la CONCHYLIOLOGIE, *dont l'u*

ne traite des Pierres, & l'autre des Coquillages. Paris 1742. Avec de très-belles Fig. 4.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, par Mr. de RÉAUMUR. Paris 1743. Tome Sixième, avec des Figures. 4.

Le Guide des Accoucheurs, ou, le Maitre dans l'Art d'accoucher les Femmes, & de les soulager dans les Maladies & Accidens dont elles sont tres-souvent attaquées; par JACQ. MESNARD. Paris 1743. fig. 8.

Méthode pour étudier la Géographie, où l'on donne une Description exacte de l'Univers, formée sur les Observations de l'Académie Roiale des Sciences, & sur les Auteurs Originaux; avec un Discours Préliminaire sur l'Etude de cette Science, & un Catalogue des Cartes Géographiques, Relations, Voyages, & Descriptions nécessaires pour la Géographie, par Mr. L'Abbé LENGLET DU FRESNOY. Paris 1742. 7 vol. avec des Cartes Géogr. 12.

Dissertation pratique en forme de Lettres sur les maux Vénériens, par Mr. GUISARD. Paris 1743. 12.

Lettres Philosophiques & Critiques par Mademoiselle Co** *avec les Réponses de Monsieur* LE MARQUIS D'ARGENS. A La Haye 1744. 12.

CAVE Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Literaria. *Oxon.* 1740. & 1743. 2 *vol. fol.*

—— Tomus Secundus separatim.

Joannes, PORTUGALLIÆ Reges ad vivum expressi, Aut. Emm. Monteyro. *Ulyssipone* 1742. *fol. cum Iconibus & Figuris.*

Antiquissimi Codicis VIRGILIANI Fragmenta

menta & Picturæ, ex Vaticano, Literis Majuſculis. *Romæ* 1741. *fig. Fol.*

CLEMENTIS XI., Pont. Max. Epiſtolæ, Brevia Selectiora, & Bullarium *Romæ* 4 *vol. fol.*

STRADA de Bello Belgico. *Romæ* 2 *vol. fol.*

BOUGET Lexicon Hebraico-Chaldaïcum. *Romæ.* 1739. 3 *vol. fol.*

COLLECTANEA Romanarum Antiquitatum, cum Centum Tabulis nitidiſſimis. *Romæ* 1736. *fol.*

S. EPHRAIM SYRI Opera, Græcè, Latinè, & Syriacè. *Romæ* 1736. 3 *vol. fol.*

PETRIOLI Tabulæ Anatomicæ, cum Figuris à Petro Berettini Cortonenſi delineatis. *Romæ* 1741. *fol.*

PLACENTINI Epitome Græcæ Palæographiæ. *Romæ* 1733. 4.

ANT. PACIONI Opera omnia Medica. *Romæ* 1741. 4.

S. BRUNETTI *Arithmeta Commune & Specioſa* Venet. 1743. 4.

BONANNI *Ricreazione della Mente & del Occhio.* Romæ. Fig. 4.

CAPELLI Aſtroſophia Numerica *Venet.* 1733. 4.

ROCABERTI Bibliotheca Maxima Pontificia. *Romæ* 21 *vol. fol.*

BOLLANDI & PAPEBROCHII Acta Sanctorum. *Venet.* 20 *vol. fol.*

——— Menſis Februarius ſeparatim. *Venet.* 3 *vol. fol.*

LADERCHI Continuatio Annalium Baronii & Rainaldi. *Romæ.* 3 *vol. fol.*

TOSTATI Opera omnia. *Venetiis* 27 *vol. fol.*

Arcano del Mare, di ROB. DUDLEJO. 2 vol. Charta Atlantica, cum figuris.

BIAN-

BIANCHINUS de tribus Generibus Muſicæ. *Romæ* 1741. 4.

CARDINALIS QUIRINI. de Primordiis Artis Impreſſoriæ. *Brixiæ* 1740. 4.

——— EJUSDEM Collectio veterum Monumentorum. *Brixiæ* 1740. 4.

JO. PINI Liturgia Mozarabica, & Tractatus de Lingua Antiqua Hiſpanica, Gotica, Iſidoriana, &c. *Romæ* 1740. 4.

BARTHOLOCCI Bibliotheca Rabbinica. *Romæ.* 5 *vol. fol.*

ASSAMANNI Bibliotheca Orientalis. *Romæ.* 4 *vol. fol.*

CARDINALIS BEMBI Opera omnia. *Venet.* 4 *vol. fol.*

CIACCONII Vitæ Pontificum. *Romæ* 4 *vol. fol.*

DAVILA de Bello Civili Gallico. *Romæ* 2 *vol. fol.*

DONDINUS de Rebus ab Alexandro Farneſio in Belgio geſtis. *Romæ fol.*

HALLIER de Sacris Ordinationibus. *Romæ* 1741. 3 *vol. fol.*

LUCCHESINI Hiſtoria Rerum in Europa geſtarum, à Pace Neomagenſi, ad hæc uſque Tempora. *Romæ* 3 *vol.* 4.

MARCHERI de Cavallieri di ſan Stephano. 2 *vol. fol.*

PASSERII Lucernæ fictiles, cum Tabulis Æneis, & Notis. *fol.*

KYRIACI Anconitani Itinerarium. *Florent.* 1740. 8.

Saggi Diſſertanioni Academiche, publicamente lette nell' Academia di CORTONA. Roma. 1743. 5 vol. 4.

Diſſertationes HOMERICÆ, habitæ in Floren-

Florentino Lycæo ab Ang. Maria Riccio, Græcarum Literarum Profeſſore. *Florent.* 1741. 3 *vol.* 4.

CHRISTIANI LUPI Opera omnia. *Venet.* 1729. 12 *vol. fol.*

BARONII ANNALES, cum Antonii Pagi Critica, & Notis nunc primum editis Steph Baluzii. *Ven* 1732.--1742. 13 *vol fol.* 8.

ARMELLINI Bibliotheca Autorum Benedictinorum, cum Notis locupletiſſimis. *Romæ* 2 *vol. fol.*

WADDINGHI Annales Minorum Ordinis S. Franciſci *Romæ* 1738. 18 *vol. fol.*

Opuſcula omnia, ACTIS ERUDITORUM Lipſienſibus inſerta, quæ ad Matheſin, Phyſicam, Medicinam, Anatomiam, Chirurgiam, & Philologiam pertinent. *Venet.* 1738. -- 1742. 3 *vol fig.* 4.

PLANCI de Conchis minus notis Liber, cui acceſſit Specimen Æſtus reciproci Maris. *Venet.* 1739. *fig.* 4.

De CROSTACEI *e di gli alteri* MARINI *Corpi, che ſi trovano ſu Monti.* Venet. 1740. fig. 4.

POLENI Supplementum Theſaurorum Antiquitatum Romanarum & Græcarum Græevii & Gronovii. *Venet.* 5 *vol. fig. fol.*

Antiqua Numiſmata Muſæi THEUPOLI *Venet.* 1636. *cum quamplurimis Fig.* 2 *vol fol.*

Numiſmata Maximi Moduli è Muſæo PISANO. *fol. cum fig.*

VIRGILII Codex Antiquiſſimus Literis Majuſculis nitidiſſime exaratus. *Florentiæ* 1739. 4.

MERCATI Metallotheca Vaticana, cum Appendice. *Romæ* 1719 *cum fig.*

PEDRUCCI I *Ceſari in Oro, Argento, & altri*

tri Metalli, nel Muſeo del Duca di Parma. 10 vol. fig. fol.

ORLANDI Orbis Sacer & Prophanus *Florentiæ* 1728. *ſeqq.* 4 *vol. fol.*

MANNI Oſſervazioni ſopra 1 Sigilli Antichi. *Florent.* 10 *vol.* 4.

MAPPAMONDO *Iſtorico.* Venet. 14 vol. 4.

ROCCHI PYRRHI Sicilia Sacra. *Venet.* 2 *vol. fol.*

MICHELII Nova Plantarum Genera. *Florent. fig. fol.*

FONTANINI Hiſtoria Aquilejenſis. *fol. cum fig.*

MURATORI Antiquitates Italiæ Medii Ævi. *Mediolani* 1738. 5 *vol.*

——— Novus Theſaurus veterum Inſcriptionum. *Mediolani* 1739. 3 *vol.*

——— Idem, Charta Majori.

PROSPERI FAGNANI Commentaria in Libros Decretalium. *Veſuntione* 1740. 5 *vol. fol.*

Epiſtolæ Romanorum PONTIFICUM, & quæ ad eos ſcriptæ ſunt, à S. Clemente I. uſque ad Innocentium III. *Paris.* 1721. *fol.*

GODOII Opera Theologica in Divum Thomam. *Venet.* 1696. 7 *vol. fol.*

LEURENII Forum Eccleſiaſticum, *Auguſt. Vindel.* 1737. 5 *vol. fol.*

PALMÆ Allegationes Poſthumæ. *Luccæ.* 1736. 2 *vol. fol.*

LUPI Opera omnia. *Venet.* 1724. 12 *vol. fol.*

CONCINA Doctrina Juris Naturalis & Gentium. *Venet.* 1726. 8.

PHILIPPI Diſſertationes Rerum Fiſcalium. *Neapoli* 1673. *fol.*

Trilleri Obſervationes Criticæ in varios Græcos & Latinos Autores *Francof.* 1743. 8.

FIN.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES *DES SÇAVANS DE LA* GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

DE JANVIER, FEVRIER ET MARS.

M. DCC. XLIV.

TOME VINGT-DEUXIEME,

SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XLIV.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. ESSAI *sur les Principes de Religion, que suit la Secte des Frères de Moravie : ou Extrait de diverses Conversations avec le Comte de* Zinzendorf ; *& de quelques-uns de ses Sermons, prononcés à* Berlin, *& publiés ensuite à* Londres. *Par Mr.* Gilbert Tennent. Pag. 205.

II. *Vies des Amiraux Anglois & des autres grands Hommes de Mer de cette Nation.* Par JEAN CAMPBELL. Extrait du Volume II. 217.

III. *Lettre à un Etudiant d'*Oxford ; *où l'on fait voir, que* le Christianisme n'est pas fondé sur des preuves du ressort de la Raison ; *& où l'on découvre, en même tems,* le vrai principe de la Foi aux Vérités de l'Evangile. 249.

IV. *Le Christianisme Raisonnable ;* pour servir de Réponse à un *Traité*, où l'on fait voir, que *le Christianisme n'est pas fondé sur des preu-*

ves du ressort de la Raison. Par Mr. GEORGE BENSON. Pag. 263.

ART. V. *Remarques sur l'Histoire d'Angleterre, tirées des Papiers de Humfroi Oldcastle.* Second Extrait. 281.

VI. *Traité Philosophique des Loix Naturelles. Par le Dr. Cumberland. Traduit du Latin, par Mr.* BARBEIRAC. *Avec des Notes du Traducteur, qui y a joint celles de la Traduction Angloise.* . . 325.

VII. I. *L'Anti-Pamela, ou la fausse Innocence, découverte dans les Avantures de Syrene. Traduit de l'Anglois.* 358.

II. *Anti-Pamela, ou Mémoires de M. D.***, traduits de l'Anglois.* 366.

VIII. *Examen Succint du Livre de Mr. Warburton, qui a pour Titre,* La Divinité de la Mission de Moïse démontrée, &c. *Adressé à cet Auteur par une Société de Gens de Lettres.* 369.

IX. *Etrennes pour un Aprenti, ou Guide sûre pour se faire estimer dans le Monde & pour y acquérir du bien: Avec des Régles sur la maniére dont il doit se conduire, tant envers son Maitre qu'à l'égard des autres Personnes. Par un Ex-Lord-Maire de Londres.* 404.

X. *Nouvelles Litteraires.* 415.

BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SÇAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE.

POUR LES MOIS DE JANVIER, FEVRIER ET MARS, MDCCXLIV.

ARTICLE PREMIER.

Some Account of the Principles of the Moravians: *chiefly collected from several Converſations with Count* Zinzendorf; *and from ſome Sermons preached by him at* Berlin *and publiſhed in* London. *By* GILBERT TENNENT, M. A. Miniſter of the Goſpel *in New-Jerſey.*

C'eſt-à-dire:

Eſſai ſur les Principes de Religion, que ſuit la Secte des Frères de Moravie: ou Extrait de diverſes Converſations avec le Comte de *Zinzendorf*; & de quelques-uns de ſes Sermons, prononcés à *Berlin*, & publiés enſuite à *Londres*. *Par Mr.* Gilbert Tennent, *Paſteur dans la* Nouvelle-Jerſey. *A* Londres *chez* S. Maſon, *vis à vis* Love-Lane *dans le* Woodſtreet. 1743. *C'eſt une Brochure de* 48. *pag. in* 8°.

LEs Frères de *Moravie*, animés d'un grand zèle pour la propagation de leur Secte, ont envoyé des Miſſionnaires dans preſque toutes les Parties du Monde, afin d'y faire des Proſélytes. Le Comte de *Zinzendorf*, Patriarche de cette Nouvelle Société de Chrétiens, s'eſt tranſporté lui même en *Amérique*, pour y fonder des Egliſes de ſa dépendance dans les Colonies Angloiſes de ce Païs. La qualité du Miſſionnaire, & la Nouveauté de ſa Doctrine, attirèrent la curioſité des habitans, & engagèrent les Miniſtres à en prendre connoiſſance. Le réſultat de leurs recherches fut, que les Opinions de ces Nouveaux Réformateurs étoient très dangereuſes; & qu'il étoit de leur

leur Devoir de prémunir leurs Troupeaux contre le funeſte poiſon de l'Erreur. Dans ce pieux deſſein, Mr. *Tennent* publia à *Boſton* en 1742. un Volume de *Sermons* ſur *la Néceſſité de retenir ferme la Vérité*. Il y ajouta, par voye d'*Appendice*, l'*Eſſai* que nous annonçons, qu'on a enſuite réimprimé à *Londres*.

Tout l'Ouvrage eſt précédé d'une *Préface*, ſignée de ſix Paſteurs de *Boſton*. C'eſt comme une Approbation des Sermons de leur Collégue. Ils y témoignent que l'arrivée des *Frères de Moravie* en *Amérique* y a cauſé divers troubles; que Mr. *Tennent* tâche d'appaiſer dans ſon Ouvrage. Pour cet effet, il propoſe la Doctrine de l'Evangile, telle qu'on la voit établie dans les Confeſſions de Foi des Egliſes réformées de la *Grande-Bretagne*, de *France* & de *Hollande*; & montre combien les *Frères de Moravie* s'en éloignent. „ Nous ſouhaiterions de „ tout nôtre cœur, *ajoutent-ils*, que le „ Comte de *Zinzendorf*, & ceux de ſes frè„ res qui l'ont accompagné ici, euſſent fait „ attention, comme ils le devoient, à la „ Lumière Evangélique qui brille dans ces „ Confeſſions réünies: Mais s'ils ſément, „ ſoit en ſecret, ſoit à découvert, des Er„ reurs dangereuſes; & s'ils pervertiſſent „ nos Troupeaux; ils ne doivent point „ trouver étrange, que *nous leur réſiſtions* „ *en face*, quoiqu'*Etrangers* parmi nous, „ & ſemblant *ne reſpirer que douceur & charité*. "

Cette *Préface* des Paſteurs de *Boſton* eſt précédée d'un *Avis au Lecteur*; qui vient, ſans doute, de la main de l'Editeur de cet Eſſai. Il mérite que nous nous y arrêtions un peu; puiſqu'il répand un grand jour ſur l'Origine, la Doctrine & la Diſcipline de cette nouvelle Secte.

Il remarque d'abord une Choſe qui rend les *Frères de Moravie* extrémement ſuſpects: C'eſt qu'ils font tous leurs efforts pour cacher leurs ſentimens; qu'ils refuſent de les expoſer avec la clarté & la ſimplicité requiſes; & qu'ils ne veulent pas permettre qu'on les examine ni par l'Ecriture ni par la Raiſon. Cet Artifice a ſouvent été mis en uſage par des Séducteurs, qui ſe propoſoient d'introduire des Opinions dangereuſes, dont l'expoſition ſimple auroit rebuté toute perſonne raiſonnable. Des gens, qui croyent tous les autres Chrétiens dans l'erreur, devroient ſe faire un plaiſir de les éclairer; au lieu de s'inſinuer dans l'Eſprit des foibles, *en s'introduiſant dans les Maiſons, pour ſe rendre captives des femmelettes chargées de péchés.* D'ailleurs, ajoute l'Auteur, „ il me paroit tout à fait contraire à „ la ſincérité qu'exige l'Evangile, que ces „ gens, dont l'Origine eſt tout à fait Mo„ derne, ſe donnent pour être les Succeſ„ ſeurs immédiats des Anciens *Frères de Bo„ hême & de Moravie.* En effet, l'on peut „ prouver que le Plan & le Syſthème de „ leur Doctrine ont été formés dans la „ Maiſon du Comte de *Zinzendorf*, en l'an„ née 1725. "

Après

Après avoir dit que, quoiqu'ils reçoivent aisément tout le Monde dans leur Communion, ils n'initient cependant personne dans les Mystères secrets qu'il ne soit intimément persuadé qu'il n'offense plus Dieu, ni en pensées, ni en paroles, ni en actions; il ajoute qu'on exige d'eux qu'ils croyent l'*Infaillibilité* de l'Eglise à laquelle ils se sont unis. „ En vertu de cette Foi, ils sont obli-
„ gés dans le tems de leur admission de re-
„ mettre leurs Personnes, leurs Familles &
„ leurs Biens à la disposition de l'Eglise. Ils
„ doivent croire ce que l'Eglise croit; &
„ faire ce qu'elle commande, non seule-
„ ment pour ce qui regarde le spirituel,
„ mais encore dans les affaires temporel-
„ les; desorte qu'ils ne peuvent entrer dans
„ aucun engagement civil de quelqu'impor-
„ tance sans son consentement. C'est la
„ Communauté qui les marie, sans rien don-
„ ner à l'inclination dans une chose où elle
„ doit avoir tant de part. En conséquen-
„ ce de cela, les Enfans n'appartiennent
„ pas aux Parens, mais à l'Eglise.

„ Je pourrois, *continue l'Auteur*, ajouter
„ diverses autres particularités concernant
„ les Principes de cette Société: Telles
„ sont la Suppression totale des Passions,
„ & le stupide Silence qu'ils exigent; leur
„ Négligence à s'acquitter du Devoir de la
„ Prière; & la Coutume, quand ils en font,
„ de les addresser presque toujours au Fils,
„ sans invoquer le Père; l'Artifice avec le-
„ quel leurs Communautés sont réglées; &

„ les divers Devoirs de Religion qu'ils ont
„ prescrits aux deux Sexes, sans être autori-
„ sés à cela par la Parole de Dieu: Je pour-
„ rois parler encore de l'Usage qu'ils font
„ du Sort; de leurs Confessions; & de leur
„ Manière de se purger des soupçons, for-
„ més contre leur sincérité, en bûvant dans
„ leurs *Agapes* un verre de quelque liqueur,
„ après avoir souhaité que, s'ils sont cou-
„ pables, elle produise sur eux le même
„ effet que *les Eaux de jalousie* sous la Loi:
„ Mais ce que j'ai dit suffit pour engager
„ tout vrai Chrétien à se tenir en garde
„ contre les dangereuses entreprises que
„ cette Secte forme contre la Religion &
„ la Liberté. "

Je viens présentement à l'Ouvrage même de Mr. *Tennent*. Son but est de faire connoitre les Sentimens des *Frères de Moravie*. Comme il accuse fréquemment ces Nouveaux Docteurs d'Obscurité & de Contradictions, il est à présumer que c'est la cause du peu d'ordre & de netteté qui règne dans cette Brochure. Il a été obligé de donner les Extraits de plusieurs Conversations, que diverses personnes ont eues avec le Comte de *Zinzendorf*, ou avec quelques-uns des principaux de la Communauté: Il ne se peut du moins, par conséquent, qu'il n'y ait bien des répétitions inutiles & ennuyeuses. Elles augmentent par le moyen d'une Lettre de Mr. *Jean Stockers*, Marchand à *Amsterdam*, à Mr. *George Brinkerhoff*, Marchand à la *Nouvelle-York*. Enfin, ce qui y met

met le comble, c'eſt un éxamen circonſtantié des Sermons que le Comte a prononcés à *Berlin*. Tout cela cependant eſt plus ſupportable que la dureté des expreſſions qu'il employe en parlant de ſes Adverſaires. Cela n'a pas échappé à l'Editeur. „ Il auroit été „ à ſouhaiter, *dit-il*, que cet honnête hom„ me eût un peu adouci ce qu'il y a de trop „ rude dans ſon Ouvrage : Mais les Lecteurs „ équitables voudront bien lui pardonner „ cela, & l'imputer au zèle, que lui inſpi„ roient les juſtes apréhenſions du danger „ où étoit ſon Troupeau. "

Il n'eſt pas aiſé de donner un Syſthème complet du Corps de Doctrine de cette Nouvelle Société de Chrétiens. Nous avons déjà remarqué qu'ils ne s'ouvroient pas volontiers là deſſus : Ajoutons préſentement que, durant le ſéjour du Comte de *Zinzendorf* à la *Nouvelle-Brunswick*, il ne permettoit pas, quand on s'entretenoit de matières de Religion, qu'il y eût dans la chambre deux perſonnes dans des Sentimens différens des ſiens. Cette précaution augmentoit, d'un côté, la difficulté de ſe rappeller la Converſation; &, d'un autre, lui laiſſoit la liberté de nier dans la ſuite ce qu'il avoit avancé. Malgré tout cela voici ce que l'Auteur a recueilli.

D'abord, ils n'adhèrent à aucune Communion de Chrétiens; & ne font aucune difficulté d'appeller toutes les Egliſes Proteſtantes du nom de *Babylone* Myſtique (*a*).

(*a*) p. 15. 37.

Ils

Ils déclament sans cesse contre la Raison, qu'ils prétendent être un guide aveugle dans ce qui concerne la Religion. Quand dans leurs Discours ils avancent des Propositions contradictoires, ce qui leur arrive fréquemment, toute la réponse qu'ils donnent; c'est que, quoique cela paroisse tel à la Raison, il n'en est pas de même aux yeux de la Foi. La prémière nous trompe; & jamais la dernière: Il faut donc croire simplement. En conséquence de ce principe, ils mépriſent toutes les connoissances humaines, & décrient les bons livres, qui pourroient cultiver la Raison (*a*).

Leur Opinion sur l'Ecriture Sainte n'est pas moins dangereuse. Ils font assez peu de cas du Vieux Testament; qu'ils croyent ne regarder proprement que les Juifs. Aussi sont ils dans l'idée, qu'on ne peut pas en alléguer des Passages pour prouver les vérités du Christianisme. Ils ne peuvent servir que d'Eclaircissemens; & jamais de Preuves: Ce qui fait qu'ils le lisent rarement dans leurs Assemblées (*b*). J'ajouterai à cela une chose dont je suis assez bien informé: C'est qu'ils rejettent l'Epitre de St. *Jaques*. Le Comte de *Zinzendorf* dit dans une Lettre, que cette Epitre est bien de cet Apôtre; mais qu'il n'étoit point inspiré lorsqu'il l'écrivit. Il ajoute qu'il reconnut ensuite son erreur; parcourut les Eglises où sa Lettre étoit parvenue, afin de prévenir les maux qu'elle pourroit

(*a*) p. 38. & 44. (*b*) p. 13. & 14.

pourroit causer; & en demanda pardon à l'Apôtre St. *Paul* son Collégue. Cette Epitre, qui avoit été ignorée depuis ce tems là, reparut il y a cinq ou six siécles; & la plûpart des Chrétiens ont eu la stupidité de la regarder comme Canonique. Le Comte n'auroit pas mal fait d'apprendre dans quel Auteur il a puisé cette Histoire.

Aux *Elémens pauvres & foibles* de l'Ecriture, les *Frères de Moravie* substituent l'Action immédiate du St. Esprit qui les guide intérieurement. C'est aux mouvemens de cet Esprit qu'ils se laissent diriger; & qu'ils attribuent toutes leurs Actions, quelque bizarres qu'elles paroissent aux yeux des autres hommes (*a*).

J'ai observé ci dessus qu'ils ne s'addressoient jamais à Dieu le Père dans leurs Prières (*b*). Cela s'accorde éxactement avec les Principes, que le Comte de *Zinzendorf* établit dans la Lettre, dont je viens de parler; de même que dans une autre. Il répond dans celle ci à un de ses Amis, qui lui avoit demandé, d'où vient qu'ils négligeoient si fort le Culte de Dieu le Père? que cela ne doit surprendre personne, puisque les Chrétiens ont des rélations plus intimes avec le Fils: Ce qu'il fait comprendre par un Proverbe, dont il auroit bien pû se passer dans une matière aussi grave; c'est que *la Chemise est plus proche que le Pourpoint.* Dans l'autre Lettre, postérieure à celle ci, il

(*a*) p. 14. 18. 20. (*b*) p. 6.

il déclare en termes positifs, qu'il ne connoit d'autre Dieu que le *Fils*; & que c'est le même qu'ont adoré les Juifs sous le nom de *Jehova*. S'il se trompe à cet égard, il est tout disposé à changer de sentimens dans l'autre vie; & à adorer le Père quand il lui sera connu, & qu'il saura le Culte qu'on doit lui rendre.

Pour ce qui est de l'Homme, ils le regardent comme *une Portion de la Divinité* (*a*). Ils soutiennent aussi la Doctrine du Franc Arbitre (*b*). Sa Conversion ne s'opère cependant pas par des moyens ordinaires. Dans un moment, le pécheur passe miraculeusement de l'état où il étoit à un état de Grace (*c*). La Loi ne regarde plus ce Converti: Il n'a besoin pour être sauvé, que de la Foi, qui consiste dans la persuasion que Christ est mort pour lui, & que ses péchés lui sont pardonnés (*d*). Dès lors, il ne péche plus. La Femme de l'Evêque *Nitsman* disoit n'avoir point péché, ni été une seule fois dans le doute, dans l'espace de 18. ans: La Fille du Comte étoit dans le même cas depuis quatre ans (*e*). Ils ajoutent même qu'il est impossible à un vrai Converti de pécher; & que si cela lui arrivoit, ce seroit par ignorance, dans la pensée que l'Action qu'il fait est bonne (*f*).

Voici ce qu'ils pensent sur la Rédemption. Ceux qui sont justifiés l'ont été de toute

(*a*) p. 14. (*b*) p. 18. 20. 28. & 35. (*c*) p. 42.
(*d*) p. 12. (*e*) p. 37. (*f*) p. 13.

toute Eternité dans les Décrets de Dieu; & dans le tems par la Crucifixion du Sauveur: Desorte que la Foi n'est pas le moyen de nôtre Justification, ne servant qu'à éxciter des sentimens de joye dans le cœur des Fidèles. Ils admettent un Décret d'*Election*; mais ils nient qu'il y en ait un de *Réprobation*; J. C. étant mort pour toute la Postérité d'*Adam:* La Croix du Sauveur délivre tous les hommes du Péché Originel; & le moment de sa Crucifixion est celui de leur délivrance à cet égard (*a*) Ils sont dans l'idée des Catholiques Romains sur l'Efficace du Batême (*b*). Ils reconnoissent une espéce de *Purgatoire* après la Mort (*c*); par lequel les Hommes, de quelque Religion qu'ils soyent, ayant passé, seront enfin sauvés par le Sacrifice de J. C. (*d*). Ils n'excluent pas même les Démons du Salut (*e*).

Mr. *Tennent* rapporte encore plusieurs des Sentimens de cette Nouvelle Secte de Chrétiens. Nous ne croyons pas devoir nous y arrêter; parce que nous en avons dit autant qu'il en faut pour la faire connoitre. Nous ne voudrions cependant pas soutenir qu'on professe dans cette Société tous les Dogmes que cet Auteur leur attribue. La manière dont il en a été instruit peût aisément conduire à l'erreur. On n'apporte jamais dans les Conversations toute la précision qu'exigent les Matières Dogmatiques.

(*a*) p. 12. & 13. (*b*) p. 26. & 31. (*c*) p. 17.
(*d*) p. 14. 18. 19 24. & 26. (*e*) p. 14.

ques. D'ailleurs, Mr. *Tennent* n'a pas tout ouï lui même. Il fait fond sur le rapport de diverses Personnes, qui peuvent avoir mal pris la pensée de ces Nouveaux Docteurs. Ajoutons à cela que la diversité du langage des Interlocuteurs peut donner lieu à de grandes mépriſes: Les Apôtres de *Moravie* parlent Allemand, & ceux avec qui ils se sont entretenus, Anglois; ils n'ont donc pû converser ensemble que par la Médiation de quelques Interprétes, ou en Latin, langue, vraisemblablement peu connue à ces Missionnaires, qui mépriſent souverainement toutes les connoissances humaines. Enfin, il nous a paru qu'on pouvoit souvent donner un bon sens aux choses que le Comte de *Zinzendorf* dit dans les Sermons, dont Mr. *Tennent* nous donne l'Extrait; & que les conséquences qu'il en tire ne sont pas toujours justes. Ces réfléxions n'ont point pour but de justifier ces Sectaires. Le Plan seul de leur Société les rend, à notre avis, très condamnables. La Personne & les Biens de ceux qui en sont Membres sont à la disposition de l'Egliſe. Mais qu'entend on par cette Egliſe? Est ce l'Assemblée générale de tous les Membres de la Communauté? Le croire, ce seroit visiblement s'abuser. Il y a une Egliſe représentative, composée de personnes choisies qui ont en main l'administration de toutes les affaires temporelles. Les Membres de ce Conseil ont, sans doute, été choisis par le Fondateur de la Secte; qui, par conséquent,

quent, à une grande influence sur leurs résolutions. Qui ne voit à quoi tout cela tend? Terminons cet Extrait par ces belles paroles de l'Apôtre St. *Paul* (*a*): *Si quelqu'un s'écarte de notre Doctrine, & n'acquiesce pas aux saines Instructions de N. S. J. C., & à la Doctrine qui est conforme à la piété, c'est un homme enflé d'Orgueil, & qui ne sait rien; qui a la maladie des questions & des disputes de mots: de là naissent l'envie, les contestations, les médisances, les mauvaises opinions, & les discours pernicieux que tiennent des gens qui ont l'Esprit corrompu, & qui, destitués de la vérité, regardent la piété comme un moyen de s'enrichir, séparez vous de ces gens là.*

ARTICLE II.

Vies des Amiraux Anglois & des autres grands Hommes de Mer de cette Nation, où l'on trouve leurs Histoires personnelles & le détail des Services qu'ils ont rendus à leur Patrie: Ouvrage qui contient une nouvelle & exacte Histoire Navale de la Grande-Bretagne &c. Par JEAN CAMPBELL, *Ecuyer.* Extrait du Volume II. 8°. p. 480. [On a vû l'Extrait du I. dans la I. Partie de ce Tome XXII. Art. I.]

ON a déjà vû, par l'Extrait du I. Volume de cet Ouvrage, qui se trouve dans

(*a*) I. Tim. VI. vs. 3-5.

dans la Partie immédiatement précédente de la préſente Bibliothéque, quel eſt le plan & le deſſein de l'Auteur; ainſi nous ne nous y arrêterons pas ici davantage. Ce ſecond Volume contient l'Hiſtoire Navale de la Grande-Bretagne depuis le Règne de Jaques I. juſqu'à celui de Jaques II. incluſivement. L'Auteur l'a diviſé en cinq Chapitres ſelon le nombre des Règnes, ou des Gouvernemens, qui eurent lieu en Angleterre pendant ce Période de tems, en y comprenant celui de la République. Pour ce qui eſt de l'ordre & de l'arrangement des matiéres, il ſuit la même Méthode que dans ſon premier Volume. Mr. Campbell remarque dans ſa Préface que la plûpart des Hiſtoires générales, qui rapportent les événemens de ces Règnes, ſont écrites avec un eſprit ſi viſible de parti, qu'il eſt très-difficile de s'éclaircir, par leur moyen, de la vérité même des Faits. C'eſt ce qui a obligé l'Auteur à examiner avec ſoin les Journaux, les Relations particuliéres, & les autres petits Mémoires hiſtoriques, qui ont été écrits dans le tems même où les choſes ſont arrivées; parce qu'il y a beaucoup d'apparence que ces petites Piéces ſont plus exemptes d'erreur & de partialité que les Corps d'Hiſtoire qui ont été publiés depuis. Il a conſulté, dans la même vûe, les Hiſtoriens étrangers, particuliérement les Hollandois & les François; il les a ſuivis conſtamment, toutes les fois qu'il a jugé que leur recit étoit exact & conforme à la vérité

té de l'Hiſtoire; &, lorſqu'il eſt d'un avis différent du leur, & qu'il raconte les choſes autrement qu'ils n'ont fait, il explique, généralement parlant, les raiſons qui l'ont déterminé à prendre ce parti.

Le Règne de Jaques I. ne fournit que très-peu de matiére pour l'Hiſtoire de Mr. Campbell, parce que ce Prince fut peu guerrier, & qu'il ne ſe fit preſque aucune expédition conſidérable par mer de ſon tems. Si Jaques avoit été un Particulier, il ne ſe ſeroit rendu remarquable, ni par ſes vertus, ni par ſes vices. Il étoit certainement ſobre & religieux; il ne manquoit ni d'eſprit, ni de ſavoir, s'il avoit ſû en faire un meilleur uſage. Ses plus grands défauts étoient un grand fond de timidité naturelle, une diſſimulation affectée, une haute opinion de ſon mérite & de ſa capacité, une foibleſſe extrême pour ſes Favoris, une repugnance inſurmontable pour la guerre. Il ne ſe vit pas plutôt ſur le Trône d'Angleterre qu'il ſongea à faire la paix avec l'Eſpagne. La Maiſon d'Autriche profita d'une occaſion ſi favorable pour mettre fin à la querelle qui avoit ſubſiſté ſi long-tems entre elle & la Reine Elizabeth. Le Roi d'Eſpagne & l'Archiduc Albert envoyérent des Ambaſſadeurs, à la Cour d'Angleterre, en apparence pour complimenter le nouveau Monarque des Anglois, mais en effet pour ſonder ſes diſpoſitions à l'égard de la paix. Ils y trouvérent ce Prince ſi bien diſpoſé, qu'il avoit déjà révoqué, de lui-

même,

même, & sans en être requis, les Lettres de représailles, que la Reine Elizabeth avoit accordées à des Particuliers. Après une telle démarche on peut juger que les Ambassadeurs d'Espagne n'eurent pas beaucoup de peine à conclure un Traité de Paix. Il fut signé l'année suivante par le Connêtable de Castille, qui passa exprès en Angleterre pour ce sujet.

Une Paix si précipitée fut desaprouvée par beaucoup d'Anglois, & elle déplut souverainement aux Hollandois, qui se voyoient privés par-là du secours de l'Angleterre, dont ils avoient retiré de si grands avantages sous le Règne précédent. Mais, heureusement pour eux & pour la Cause Protestante, ils étoient alors assez puissans, pour se passer de tout secours étranger, & pour tenir seuls tête à la Monarchie Espagnole. Les disputes, qui survinrent peu de tems après entre la Cour d'Angleterre & cette République, tant au sujet de la Pêche, que touchant le Salut du Pavillon, augmentérent encore le refroidissement, & firent naître même de l'animosité entre les deux Nations. Lorsque, sous le Règne d'Elizabeth, les Hollandois avoient joint leurs Vaisseaux aux Flotes Angloises pour agir de concert contre l'Ennemi commun, on en avoit usé envers eux avec beaucoup de civilité, & ils avoient été traités, presque à tous égards, comme les Sujets mêmes de la Reine. Or ils prétendoient, dit Mr. Campbell, que ces marques de faveur, qu'ils

avoient

avoient alors reçûës, étoient des prérogatives, qui leur étoient dûës, en qualité d'Etat indépendant. D'ailleurs, comme ils étoient alors en état de faire une plus grande figure sur Mer, que beaucoup d'autres Nations, ils s'attribuoient une espéce d'égalité avec les Anglois, même sur les Mers Britanniques, & ils faisoient difficulté de rendre au Pavillon Anglois tous les honneurs que ces derniers prétendoient lui être dûs. On représenta si fortement au Roi d'Angleterre qu'il ne devoit pas souffrir un pareil affront fait à sa Couronne, qu'il résolut d'équiper une Flote, dont il donna le Commandement à *Guillaume Monson*, avec des instructions pour maintenir l'honneur du Pavillon Anglois, aussi bien que cette Souveraineté que les Rois d'Angleterre prétendent sur les Mers qu'ils apellent Britanniques.

Cette Flote se mit en Mer au Printems de l'An 1604, & elle continua tous les ans de mettre à la voile environ dans la même saison & sous les Ordres du même Amiral, qui étoit un homme d'esprit & d'expérience, comme il paroit par ses Mémoires. Cependant il eut beaucoup de peine à exécuter sa Commission. Les Officiers Hollandois, toutes les fois qu'il avoit occasion de conférer avec eux, lui donnoient toujours de belles paroles; mais, bien loin de les exécuter, ils continuoient de saisir les Vaisseaux Anglois sur des prétextes frivoles, & ils traitoient fort rudement ceux qu'ils

trouvoient à bord. De sorte que l'Amiral Monson, pour faire cesser ces Hostilités, fut obligé d'user de représailles, menaçant de faire pendre comme Pirates tous ceux qui useroient à l'avenir de pareilles violences. Les disputes continuérent durant plusieurs années; mais l'Amiral Monson maintint avec tant de vigilance & de fermeté cette Souveraineté dont les Anglois se glorifient d'avoir joui de tems immémorial sur leurs Mers, que les Hollandois à la fin, dit notre Auteur, furent obligés de se désister de leurs prétensions.

En 1608, le Roi Jaques fit publier une Proclamation, portant défense aux Etrangers de venir pêcher proche des Côtes de la Grande-Bretagne, de l'Irlande & des Isles adjacentes, sans sa permission, & par laquelle il déclaroit qu'il s'opposeroit vigoureusement à tous ceux qui entreprendroient d'usurper le Droit de Pêche, qui étoit un Droit de sa Couronne en vertu de la Souveraineté qui lui apartenoit sur ces Mers. Il établit en conséquence des Commissaires à Londres & à Edimbourg, pour accorder aux Etrangers, moyennant une certaine taxe, la liberté de pêcher sur les Côtes de la Grande-Bretagne. Quoique cette défense fut générale en apparence, elle regardoit néanmoins particuliérement les Hollandois qui avoient coutume de venir à la Pêche du hareng sur ces Côtes. Aussi en furent-ils vivement piqués; cependant ils dissimulérent pour un tems, & se soumirent,

oumirent, quoiqu'à contre-cœur, à ces Réglemens au ſujet de la Pêche; parce qu'ils avoient alors des Affaires de plus grande importance à régler avec la Cour d'Angleterre. Leur deſſein étoit de conclure deux Traités entre cette Couronne & les Etats Généraux, l'un d'Alliance, & l'autre touchant le payement de la Somme qu'ils devoient au Roi Jaques. Mais, auſſi-tôt que ces deux Affaires eurent été terminées à leur ſatiſfaction, ils refuſérent de payer la taxe pour la Pêche du hareng, & ils firent eſcorter leurs Pêcheurs par des Vaiſſeaux de Guerre pour les mettre à l'abri des inſultes qu'on voudroit leur faire. „ Comme ces Faits ſont inconteſtables, *a-* „ *joute ici Mr. Campbell*, je me crois obli- „ gé de les raporter: ce que je fais ſans la „ moindre haine ou préoccupation contre „ les Hollandois, qui ſont certainement à „ louër pour ces exemples qu'ils ont don- „ nés de leur zéle à maintenir ou à procu- „ rer les intérêts & le bien commun de „ leur Patrie, autant qu'ils jugent qu'une „ telle conduite n'eſt pas incompatible a- „ vec le Droit des Gens. "

Car il remarque lui-même dans un autre endroit, que la Pêche du hareng, quelque peu importante qu'elle paroiſſe en elle-même, ne laiſſe pas d'être de conſéquence pour les Hollandois, parce qu'elle ſert de fondement à une branche conſidérable de leur Commerce.

En 1623. arriva la malheureuſe Affaire

d'Amboine, dont les Anglois conservérent un vif & long ressentiment contre les Hollandois. Un Ecrit, qui fut imprimé vers ce tems-là en Angleterre, sous ce titre, *Relation véritable des Procédures injustes, cruëlles & barbares, faites contre les Anglois à Amboine, publiée par Autorité*, 1624. 4to; cet Ecrit, dis-je, aura beaucoup contribué, selon toute apparence, à fomenter parmi les Anglois cet esprit d'animosité, qui a eu des suites si fatales. Quoi qu'il en soit, notre Auteur, pour ne pas se rendre suspect de partialité contre les Hollandois, se contente de citer un Passage assez long, tiré des *Annales des Provinces Unies*, composées par Mr. *Basnage*, & dédiées par le même Auteur aux Etats d'Hollande. Le Passage cité se trouve dans le Vol. I. de ces Annales, p. 129, & contient le récit du Fait dont il s'agit. Notre Auteur conclut de ce Récit, (quoique, pour dire la vérité, la conséquence ne me paroisse pas aussi claire qu'à lui,) qu'il paroit assez que le crime des Anglois étoit purement imaginaire & de l'invention du Gouverneur Hollandois, qui vouloit se servir de ce prétexte pour chasser les Anglois de cette Isle, & pour mettre sa Nation en possession de tout le Commerce des épices: en quoi il réüssit effectivement, si telle fut son intention.

Il est assez étonnant, *ajoute Mr. Campbell*, que les Anglois n'ayent pas alors tiré raison de cette insulte, eux qu'on n'a jamais eu guéres sujet d'accuser de s'être montrés trop peu

peu sensibles aux affronts ; mais l'admiration diminuera de beaucoup à cet égard, si l'on considére l'état où se trouvoient en ce tems-là les Affaires du Royaume. Le Roi Jaques avoit été engagé pendant plusieurs années dans une ennuyeuse & deshonorable Négotiation avec l'Espagne, au sujet du Mariage de son Fils avec l'Infante. Quoiqu'un semblable projet fût contraire à toutes les Loix de la bonne Politique, Jaques se promettoit de si grands avantages de cette Alliance, qu'il sacrifia l'intérêt de sa Famille, la gloire de son Gouvernement, & l'affection de ses Sujets, à la passion extrême qu'il avoit de faire réüssir ce Mariage. Cependant il ne put jamais venir à bout de le conclure ; au contraire il se vit contraint dans la suite de rompre subitement une Négociation qui avoit duré si long-tems, & de penser sérieusement d'entrer en guerre avec l'Espagne, pour obtenir la restitution du Palatinat en faveur de son Gendre, malgré l'aversion naturelle qu'il avoit pour des entreprises de cette nature. Telle étoit la situation des Affaires en la Cour d'Angleterre lorsque l'accident d'Amboine arriva. Les Anglois en murmurérent beaucoup & formérent de grandes plaintes contre le procédé des Hollandois en cette occasion ; mais la nécessité, où se trouvoit la Cour de ménager cette République dans une conjoncture si critique, fut cause qu'on n'employa que la voye de remontrance pour obtenir satisfaction : ce qui ne produisit pas grand effet.

Mais la plus grande tache du Règne de Jaques I, eſt d'avoir eu la lâcheté de ſacrifier la vie du Chevalier *Walter Raleigh* au reſſentiment des Eſpagnols, ou plûtôt à la paſſion qu'il avoit pour conclure le Mariage de ſon Fils avec l'Infante. Chacun ſait que ce grand Homme s'étoit extrémement diſtingué par ſa prudence & ſon courage, en diverſes Expéditions contre l'Eſpagne ſous le Règne d'Elizabeth; ce qui étoit cauſe qu'il étoit auſſi haï que redouté des Eſpagnols. Mr. Campbell décrit fort au long la vie de ce Héros, à la fin du premier Chapitre de ce ſecond Volume. Ceux qui ſont un peu verſés dans l'Hiſtoire d'Angleterre, n'ignorent pas que le Chevalier Raleigh fut arrêté au commencement du Règne de Jaques I, ſur le ſoupçon qu'on eut qu'il avoit trempé dans une Conjuration, qu'on découvrit alors, & qui avoit pour but, à ce qu'on prétend, de mettre ſur le Trône Arbelle Stuart, Couſine Germaine de Jaques. Raleigh fut condamné à mort de même que tous ceux qui avoient été arrêtés pour le même ſujet. Mr. Campbell aſſûre néanmoins qu'il n'y eut aucune Preuve juridique qu'il ait eu part à ce Complot. L'unique témoignage, produit contre lui, fut celui de *George Brooke*, Frére du Lord *Cobham*, qui dépoſa, dans ſon interrogatoire, avoir ouï dire à ſon Frére, que *les choſes n'iroient bien, que quand on ſe ſeroit défait du Renard & de ſes Petits; & qu'il n'y avoit que lui* (Cobham), *& le Chevalier Raleigh*,

leigh, qui fussent bien au fait du projet formé là-dessus. Cependant Brooke, sur le point d'être exécuté pour cette même Conspiration, se retracta de ce qu'il avoit avancé, confessant n'avoir jamais ouï dire à son Frére ce qu'on vient de raporter touchant *le Renard & ses Petits.*

Le Chevalier Raleigh ne fut soupçonné d'avoir eu part à cette Conspiration, qu'à cause de la grande liaison qu'il avoit alors avec le Lord Cobham qui étoit accusé d'être un des Complices. Raleigh avoua bien devant les Juges, que ce Lord lui avoit proposé, de la part du Duc d'Aremberg, Ambassadeur de l'Archiduc Albert à la Cour d'Angleterre, une somme d'argent, en cas qu'il voulût se déclarer pour la paix avec l'Espagne, à laquelle il s'étoit opposé jusqu'alors; mais il nia toujours d'avoir eu aucune connoissance de la Conjuration contre le Roi & la Famille Royale. Jaques parut lui-même si peu persuadé que Raleigh fut coupable à ce dernier égard qu'il ne signa jamais aucun ordre pour l'exécution de la Sentence portée contre lui. Au contraire pour s'éclaircir de ses doutes sur ce sujet, il imagina l'étrange tragicomédie de faire conduire sur l'échafaut les Lords *Gray* & *Cobham* & le Chevalier *Griffin Markham*, quoiqu'il eût résolu de leur faire grace, uniquement pour voir si la crainte de la mort ne les obligeroit pas de rien déclarer contre le Chevalier Raleigh; mais n'ayant pû

tirer aucun éclairciſſement par cette voye, il quitta toute penſée de le faire mourir.

Raleigh fut remis enſuite dans la Tour, où il reſta douze ans, dont il employa une partie à compoſer ſon *Hiſtoire du Monde*, Ouvrage fort eſtimé parmi les Anglois. En 1617, il fut relâché de priſon ; il obtint même une Commiſſion du Roi pour aller à la *Guiana* chercher certaines Mines, qu'il avoit découvertes dans un voyage qu'il avoit fait autrefois en ce Païs-là. Cependant il ne recueillit point le fruit qu'il eſpéroit de ſon entrepriſe, & ce dernier voyage ne lui réüſſit point, tant à cauſe d'une maladie qui lui ſurvint immédiatement après ſon arrivée en cette Iſle, que parce que les Eſpagnols, qui avoient été avertis de ſon deſſein, avoient pris leurs précautions pour empêcher ſes Gens de pénétrer dans le Païs. Ils les attaquérent même en diverſes rencontres, & en tuérent pluſieurs, du nombre deſquels fut le Fils même de Raleigh. Ces hoſtilités des Eſpagnols irritèrent ſi fort les Anglois, qu'ils ſe jettérent ſur la Ville de S. Thomas & la pillérent. Après quoi ils remirent à la voile pour s'en revenir en Angleterre. Le Chevalier Raleigh, à ſon retour, fut arrêté par ordre du Roi, & mis derechef à la Tour, ſur les plaintes du Comte Gondomar, Ambaſſadeur d'Eſpagne auprès de Jaques. Comme on vouloit le faire périr à quelque prix que ce fût, on fit examiner en toute rigueur ſa conduite dans ſa dernière Expédition à la *Guiana* ; cependant

cependant les Jurés n'y trouvérent point de matiére ſuffiſante à lui faire ſon procès. C'eſt pourquoi on prit le parti de renouveller contre lui ſa premiére Sentence, ſous prétexte qu'il n'en avoit pas obtenu le pardon en forme en ſortant de priſon, & le Roi en ordonna l'exécution. Ce qui montre que ſa perte étoit abſolument réſoluë; car il eſt évident que la Commiſſion, qu'il avoit obtenuë du Roi, équivaloit à un pardon; & même un ſimple pardon n'auroit pas été une preuve auſſi forte de la faveur royale, que l'étoit la confiance que le Roi lui avoit témoignée, en lui donnant, par ſa Commiſſion, le pouvoir d'exécuter la Loi Martiale ſur ſes Officiers & ſur ſes Soldats. Ainſi le Jugement, en vertu duquel ce Chevalier fut exécuté, eſt manifeſtement injuſte.

Ce grand Homme témoigna une conſtance héroïque dans une ſi triſte conjoncture. Le Docteur Robert Tounſon, Doyen de Weſtminſter, & depuis Evêque de Salisburi, qui l'aſſiſta dans ſes derniers momens, a laiſſé par écrit une Relation de ſa mort. Ce Docteur nous apprend que le Chevalier Raleigh avoit un mépris pour la mort qui le ſurprit. Ce Théologien lui fit même quelques reproches ſur l'indifférence qu'il témoignoit à l'égard d'un paſſage de ſi grande conſéquence. Sur quoi Raleigh lui répondit tranquillement qu'*il n'avoit jamais aprébendé la mort, & que, graces à Dieu, il la craignoit encore moins dans ce moment-là que jamais: Qu'à la vérité le genre de mort*

qu'il devoit subir, paroitroit peut-être de dure digestion à beaucoup d'autres; mais que pour lui, il aimoit mieux mourir de cette façon, que dans les ardeurs d'une fièvre brulante. Le Doyen Tounson ajoute que cette disposition du Patient étoit l'effet d'un courage Chrétien, & qu'il en convainquit tout le Monde à sa mort. Le Chevalier Raleigh déjeûna de bon appetit ce matin-là, fuma sa pipe comme de coûtume, & ne parut pas plus ému, que s'il ne s'étoit disposé qu'à faire un voyage ordinaire. Etant sur l'échafaut, il conversa librement avec quelques Personnes de qualité, qui s'étoient renduës-là pour le voir mourir; il se justifia clairement des accusations dont on l'avoit chargé; &, en véritable homme d'honneur, il prouva sa fidélité, même envers ce Prince pusillanime, qui le sacrifioit si indignement aux Espagnols. Ainsi mourut ce Héros, que notre Auteur apelle avec raison *le Xénophon Anglois*; puisqu'il savoit aussi bien manier la plume que l'épée, & qu'il n'étoit pas moins habile Ecrivain que vaillant Capitaine.

Dans le Chapitre suivant Mr. Campbell décrit l'Histoire Navale du Règne infortuné de Charles I. Chacun sait que ce Prince, au commencement de son Règne s'engagea en deux Guerres différentes, l'une contre l'Espagne, & l'autre contre la France; mais elles ne lui furent pas fort heureuses, & les Flotes Angloises, non plus que ceux qui les commandoient, n'y acquirent point grand honneur. Il y en a qui prétendent que Charles

les entreprit ces Guerres dans la vûe d'établir le Pouvoir deſpotique, & de ſe rendre maître du Parlement, en le mettant dans la néceſſité de ne lui rien refuſer. Mais, ſi telle étoit ſon intention, il fut bien trompé dans ſon attente; car, bien loin de trouver dans ſes Parlemens la complaiſance qu'il s'en étoit promiſe, ils ſe montrérent très-lents à lui accorder les Subſides qu'il leur demandoit, & témoignérent au contraire beaucoup d'ardeur & de vivacité ſur l'article des Griefs, ne voulant paſſer aucun Bill pour les Subſides, qu'ils n'en euſſent obtenu la réparation, ou du moins que le Roi ne la leur eût promiſe. C'eſt ce qui obligea ce Prince, qui ne vouloit pas acheter à ce prix les ſecours qu'ils lui offroient, à caſſer tous ſes Parlemens l'un après l'autre. Il réſolut même de n'en plus convoquer à l'avenir, & de gouverner ſans le concours de ces Aſſemblées. Cependant,

Comme Charles avoit grand beſoin d'argent pour ſoutenir les Guerres où il ſe trouvoit engagé, il ſe vit contraint d'avoir recours à divers expédiens pour en tirer de ſes Peuples. Il emprunta une certaine Somme de chaque Pair. Il obligea les Villes, où il y avoit un Port, de lui fournir un certain nombre de Vaiſſeaux. Il exigea le payement exact du *Tonnage* & du *Pondage*. Mais, ces ſecours ne ſe trouvant pas encore ſuffiſans, il eut recours à un Emprunt général dans tout le Royaume, faiſant taxer les Particuliers à la même Somme, qu'ils payoient

payoient ordinairement pour les Subſides accordés par le Parlement. Comme ces Prêts forcés ſont très-deſagréables au Peuple, il falut uſer de violence pour intimider les Irréſolus & pour contraindre les Opiniâtres. On mit garniſon chez ceux qui refuſoient de payer ; on fit enroller les Bourgeois, & on relégua les Perſonnes de plus haute condition. Malgré toutes ces rigueurs, l'argent de l'Emprunt ne venoit que fort lentement, parce que les Anglois ne ſe ſoumettoient pas volontiers à une Autorité qu'ils regardoient comme uſurpée & comme directement contraire à leurs Libertés & à leurs Priviléges. D'ailleurs, la Cour n'oſoit uſer de toute la ſévérité qu'elle auroit voulu, pour ſe faire obéïr, de peur d'exciter par tout le Royaume le feu de la revolte, à quoi les Eſprits ne paroiſſoient déjà que trop diſpoſés.

Charles auroit pû aiſément remédier à tous ces inconvéniens, en ſe réconciliant de bonne foi avec ſon Peuple; mais pour cela, il lui auroit falu renoncer à tous ſes projets de Deſpotiſme ; il lui auroit falu ſe défaire de ſes principaux Miniſtres & Favoris, convoquer de fréquens Parlemens, & ſe conformer à leurs avis: Toutes choſes, qui étoient entiérement oppoſées à ſon humeur & aux Maximes de Politique qu'il avoit ſucées avec le lait.

Après la Paix faite avec la France & avec l'Eſpagne il chercha de nouveaux prétextes pour continuer la levée de la taxe pour

pour les Vaiſſeaux; parce qu'il vouloit s'en faire un revenu fixe & ordinaire, afin de pouvoir plus aiſément ſe paſſer de Parlemens. Dans cette vûë, il renouvella la Proclamation publiée par ſon Pére en 1608, dont nous avons parlé ci-deſſus; & il mit enſuite une Flote en Mer, tant pour empêcher les Etrangers de venir pêcher ſur les Côtes de ſes Royaumes, que pour maintenir la Domination que les Anglois s'attribuent ſur ce qu'ils apellent *les deux Mers*; parce qu'il y avoit alors beaucoup d'apparence que les Hollandois & les François, qui avoient joint enſemble leurs Flotes, avoient deſſein de lui diſputer ſes prétenſions à ces deux égards.

Le Roi d'Angleterre avoit pris la réſolution de mettre ainſi tous les ans une Flote en Mer, pour avoir un prétexte de continuer à exiger la taxe du *Ship-money*, qu'il avoit déjà commencé même d'étendre ſur tout le Royaume; mais il s'aperçut bientôt qu'il ne pouvoit exécuter le plan qu'il avoit formé, ſans riſquer de tout perdre, tant le mécontement étoit général parmi ſes Sujèts de ſe voir ſoumis à un pareil impôt ſans l'intervention du Parlement. Pendant que les Eſprits étoient ainſi très-mal diſpoſés en Angleterre, Charles s'aviſa imprudemment de ſe brouiller avec les Ecoſſois, en voulant introduire chez eux par la force le Gouvernement Epiſcopal & le Rite Anglican: ce qui acheva d'allumer le feu de la revolte dans les deux Royaumes, les Presbitériens d'Angleterre

d'Angleterre s'étant bientôt unis avec ceux d'Ecoſſe pour leur défenſe commune. Chacun ſait les ſuites funeſtes de ces diviſions. Mr. Campbell ne continue l'Hiſtoire Navale de ce Règne que juſqu'en 1640, parce que depuis ce tems-là le Roi n'eut plus aucun Pouvoir ſur la Flote, le Parlement étant venu à bout d'y placer des Officiers à ſa dévotion. A la fin du Chapitre, qui regarde ce Règne, l'Auteur donne un Abregé de la vie de *Robert Manſel*, auſſi bien que de celle de *Guillaume Monſon*, qui furent deux des plus illuſtres Hommes de Mer qui ayent fleuri ſous les Règnes de Jaques & de Charles I.

Le Chapitre III. de ce Volume renferme l'Hiſtoire Navale d'Angleterre, depuis le commencement de la Guerre civile juſqu'au Rétabliſſement de Charles II. L'Auteur y parle d'abord des diſputes qu'il y eut entre le Roi & le Parlement au ſujet de la Flote, & des efforts qu'ils firent, chacun de leur côté, pour s'en rendre maîtres. Mais enfin le Parlement l'emporta, & trouva le moyen d'engager le Comte de Northumberland, alors Grand Amiral d'Angleterre, à réſigner le Commandement de la Flote au Comte de Warwick, qui leur étoit tout dévoué. Il eſt vrai que les Indépendans étant devenus les maîtres dans la Chambre Baſſe, & ayant voulu nommer un nouvel Amiral, il y eut une partie de la Flote qui ſe révolta, & qui alla chercher le Duc d'York en Hollande pour ſe ranger ſous

ſous ſon Commandement. Cet accident pouvoit avoir de fâcheuſes ſuites pour le Parlement; mais ils y remédiérent promptement, en faiſant équiper en toute diligence une nouvelle Eſcadre pour mettre les Côtes à l'abri de toute inſulte. Enſuite il récite les cauſes & les divers événemens de la Guerre, que la République d'Angleterre, après la mort de Charles I., eut avec celle des Provinces-Unies. Cette Guerre cauſa des Dommages innombrables aux deux Etats. Les Hollandois furent néanmoins les premiers à rechercher la Paix; parce qu'ils prévoyoient la ruïne entiére de leur commerce dans la continuation de la Guerre. Cromwell, qui étoit alors à la tête de la nouvelle République Anglicane ſous le titre de Protecteur, ſût bien tirer parti du beſoin que les Hollandois avoient de la paix, & la leur fit acheter fort cher. Cependant Mr. Campbell prétend qu'il auroit pû la conclure à des conditions encore plus avantageuſes pour l'Angleterre, s'il n'avoit pas eu plus à cœur ſes intérêts particuliers que ceux du Public.

Peu de tems après la concluſion de la Paix avec la Hollande, le Protecteur s'allia avec la France, & réſolut de faire la guerre à l'Eſpagne, après avoir paru balancer, pendant quelque tems, en faveur de laquelle de ces deux Cours il ſe déclareroit. On ne ſait pas trop quels furent les motifs qui le déterminérent à cette Guerre;

Guerre; à moins que ce ne fût, comme le soupçonne l'Auteur, pour remplir ses coffres, & se mettre par ce moyen en état de se passer de Parlement. Quoi qu'il en soit, notre Auteur le blâme d'être entré dans les vûës du Cardinal Mazarin contre la Maison d'Autriche, parce qu'il contribua par-là à l'agrandissement d'une Puissance, qui depuis a toujours été formidable au reste de l'Europe, au lieu qu'il auroit pû facilement, s'il avoit voulu, la réduire en de justes bornes.

Le Protecteur cacha pendant quelque tems avec beaucoup de soin & d'artifice le dessein qu'il avoit de faire la guerre à l'Espagne, & ne se déclara qu'en faisant attaquer à l'improviste S. Domingue, Capitale de l'Isle Hispaniola. Les Anglois manquérent néanmoins leur coup sur cette Place; mais ils s'en dédommagérent en se jettant sur la Jamaïque, dont ils se rendirent maîtres. Les Espagnols furent surpris avec raison de se voir ainsi attaqués sans aucune déclaration de Guerre, eux qui avoient extrémement ménagé Cromwell jusque-là, & qui lui avoient fait leur cour à l'envi avec la France, pour tâcher de l'attirer de leur côté. Irrités au dernier point d'avoir été la dupe du Protecteur, & de se voir, pour ainsi dire, les jouets de sa perfidie, ils firent saisir tous les Vaisseaux Anglois, en quelque endroit de leur domination qu'ils fussent. Depuis cette Guerre, les Anglois perdirent entiérement le Commerce d'Espagne, qui

qui a été longtems depuis entre les mains des Hollandois.

Blake & Montaigu, Amiraux Anglois, acquirent beaucoup de réputation & de gloire pendant la Guerre dont nous parlons, & firent des prises considérables sur les Espagnols, ayant surpris deux de leurs Flotes qui revenoient du Pérou, richement chargées, l'une auprès de Cadix, & l'autre à Santa-Cruz dans l'Isle de Tenerife. Les Espagnols croyoient cette derniére très en sûreté, parce qu'elle étoit dans un Port bien fortifié & défendu par plusieurs Forts. Ce qui n'empêcha pourtant point l'Amiral Blake de l'attaquer & de s'en rendre le maître en peu d'heures; mais n'ayant pû emmener les Gallions à cause du vent contraire, il y fit mettre le feu. Blake étant tombé malade peu de tems après, il reprit la route d'Angleterre; mais il mourut avant que d'y être arrivé. Le Protecteur lui fit faire des funerailles magnifiques, & ordonna que son Corps fût enterré dans la Chapelle d'Henri VII, où sont les Tombeaux des Rois.

Mr. Campbell décrit ici la vie de ce fameux Amiral, qui fut sans contredit un des plus grands Hommes de Mer, que l'Angleterre ait jamais produit, & qui, par ses Entrepriſes extrémement hardies & inouïes jusque-là, effaça la gloire de tous les Amiraux qui avoient vécu avant lui; quoiqu'il n'eût jamais servi que sur terre lorsqu'il fut choisi par le Parlement, environ à l'âge de 45. ans, pour commander la Flote. Nous

raporterons ici quelques-uns des Eloges que les Royaliſtes mêmes en ont faits; parce qu'ils ſont les moins ſuſpects, venant de la part de Gens, qui étoient d'un Parti contraire à celui que Blake avoit embraſſé.

Voici de quelle maniére Milord Clarendon parle de ce célébre Amiral (*a*): „ Il „ fut le premier, qui apprit aux Gens de „ Mer à mépriſer les Forts & les Chateaux, „ qui défendoient les entrées des Ports, & „ qui avoient été fort redoutés auparavant. „ Il leur fit voir par expérience que ces „ Chateaux ne pouvoient pas leur faire „ grand mal; & que les canons, dont ils „ étoient bordés, faiſoient plus de bruit que „ d'effet; en un mot que ces Forts n'étoient „ bons qu'à faire peur à ceux qui n'oſoient „ en aprocher. Il fut le premier, qui inſ- „ pira aux Matelots un courage extraordi- „ naire, en leur découvrant les grandes „ choſes qu'ils étoient capables d'exécuter, „ pourvû qu'ils euſſent ſeulement la har- „ dieſſe de les entreprendre: de quoi il les „ convainquit par les épreuves réïtérées „ qu'ils en firent ſous ſa conduite en diffé- „ rentes rencontres. Il leur apprit à com- „ battre parmi le feu de la mouſquetterie, „ auſſi bien que ſur l'eau. Il eſt vrai qu'il „ a été aſſez bien imité depuis; mais on ne „ lui peut diſputer la gloire d'avoir été le „ premier qui a donné l'exemple de ces „ exploits hardis, qui ont étonné l'Océan „ &

(*a*) *Hiſtoire de la Rebellion*, p. 681.

„ & la Méditerranée, & qui les ont fait „ trembler au ſeul nom de Blake. "

Le Dr. Bate nous dépeint ainſi ſon Caractére (*a*): „ C'étoit un homme qui méritoit „ des louanges de la bouche même de ſes „ Ennemis. . . . . Ayant été promu à la „ Charge d'Amiral dans un âge aſſez avan„ cé, & ſans avoir jamais ſervi ſur mer au„ paravant, il fit des choſes dignes d'une „ éternelle mémoire: car il humilia l'or„ gueil de la France; il réduiſit les Portu„ gais à la raiſon; il battit les Flotes Hol„ landoiſes, & les contraignit de ſe renfer„ mer dans leurs Ports; il arréta les cour„ ſes des Corſaires de Barbarie, par la ter„ reur que leur inſpira ſon expédition con„ tre Tunis; enfin il triompha deux fois „ de l'Eſpagne. Il eſt ſeulement à blâmer „ de s'être joint aux Parricides. "

Quant aux autres Amiraux, qui ſe ſont ſignalés pendant le période dont il s'agit, comme *le Général Monk*, *Montaigu*, *Lawſon*, *Ayſkue*, *Penn &c*, l'Auteur a différé leurs éloges juſqu'à la fin du Chapitre ſuivant, parce qu'ils ont eu beaucoup de part au rétabliſſement de la Monarchie, & qu'ils ont mérité par leurs belles actions, ſous le Règne de Charles II, les titres par leſquels ils ſont connus à la poſtérité. Ainſi nous nous contenterons de raporter ici deux Remarques que fait Mr. Campbell, dans le Chapitre où nous en ſommes, à la louange des

(*a*) *Elenchus Motuum*, p. 323.

des Gens de Mer de ſa Nation. La premiére eſt, que, ſi le Nom Anglois a été craint & reſpecté pendant ces tems de troubles, la Nation en fut uniquement redevable à la bonne conduite & à la bravoure de ſes Matelots; „ car, *dit-il*, le renverſe„ ment de notre ancienne Conſtitution, nos „ diviſions inteſtines, les fréquentes révo„ lutions dans notre Gouvernement, ne „ pouvoient que nous rendre mépriſables „ aux yeux de nos Voiſins, ſi nos Gens de „ Mer, par leurs Exploits ſurprenants, n'a„ voient maintenu la réputation & l'hon„ neur de leur Patrie, & n'avoient rendu „ ſes Armes formidables. " L'autre Remarque eſt, que, quand les deſordres & les miſéres, qui ſuivirent la ruïne de l'ancienne forme de Gouvernement, eurent fait connoitre aux Anglois que le plus court moyen, pour remédier à ces maux, étoit de rétablir ce qu'ils avoient détruit, les Gens de Mer furent ceux qui témoignérent le plus d'empreſſement & d'ardeur pour exécuter un deſſein ſi ſalutaire: car, ſans attendre d'autres ordres que ceux de leurs Officiers, ils conduiſirent avec joye leur Flote ſur les Côtes d'Hollande, pour y recevoir Sa Majeſté.

Dans le Chapitre IV, qui regarde le Règne de Charles II, l'Auteur donne une ample deſcription des deux Guerres que ce Prince eut avec les Provinces-Unies; mais, comme ces événemens ſont très-connus, nous les paſſerons ſous ſilence, d'autant plus

plus que nous ne pourrions entrer dans aucun détail là-dessus, sans étendre cet Extrait au de-là de ses justes bornes. C'est pourquoi nous nous bornerons ici à faire mention des Amiraux & autres Grands Officiers de Marine, dont Mr. Campbell fait l'Eloge historique à la fin de ce Chapitre, parce qu'ils se sont le plus distingués dans les Expéditions Navales sous le Règne de Charles II. Le prémier, dont notre Auteur parle, est le Général Monk, si connu pour avoir été le Restaurateur de la Monarchie parmi les Anglois; il fut depuis créé Duc d'Albemarle par Charles II. en reconnoissance d'un service de si haute importance. L'Auteur décrit ici la vie de ce Général, parce qu'il ne se signala pas moins sur mer que sur terre. Il le justifie amplement de tout ce que Milord Clarendon & Mr. l'Evêque Burnet ont dit à son desavantage, & il prouve fort au long que ce Général se montra un grand Capitaine en Irlande, un sage Gouverneur en Ecosse, un profond Politique en Angleterre, & un brave & intrépide Amiral en plusieurs Batailles Navales contre les Hollandois.

Le second, dont Mr. Campbell fait l'Eloge, est l'Amiral Montaigu, que Charles II, après son Rétablissement, fit Comte de Sandwich, Chevalier de la Jarretiére, & Vice-Amiral d'Angleterre. L'illustre Comte de Sandwich périt dans un Combat Naval, donné entre les Anglois & les Hollandois le 28. Mai de l'An 1672. L'Auteur

raporte ici les témoignages honorables rendus aux grandes qualités de cet Amiral par divers Hiſtoriens. Nous ne raporterons que celui de *Gérard Brandt*, célébre Ecrivain Hollandois, qui n'eſt guéres partial qu'envers ſes propres Compatriotes, dit Mr. Campbell; quoique, ſi ce penchant à favoriſer ſes Compatriotes eſt un défaut digne de blâme, je ne ſai pas trop comment Mr. Campbell lui-même pourra echaper à la cenſure. Mais, pour revenir à *Gérard Brandt*, cet Hiſtorien, après avoir raconté dans la *Vie de Ruyter* avec quelle valeur le Comte de Sandwich ſe défendit, juſqu'à ce qu'enfin ſon Vaiſſeau ſauta en l'air, ajoute: „ Telle fut „ la fin de ce noble Pair, qui étoit Vice-„ Amiral d'Angleterre; Seigneur également „ recommandable pour ſa bravoure, pour „ ſon ſavoir & ſa politeſſe; Homme qui a-„ voit rendu les plus grands ſervices à ſon „ Souverain, non ſeulement dans les Com-„ bats, mais auſſi dans le Cabinet & en „ qualité d'Ambaſſadeur dans les Cours „ étrangéres. " Enfin notre Auteur ſignale lui-même ſon zéle pour la mémoire de ce Héros, en conſacrant à ſes *Manes* un bel Epitaphe en vers; & je ne crois pas que ce zéle doive être ſuſpect de flatterie à cauſe que Mr. Campbell dédie ce ſecond Volume à un des deſcendans de cet illuſtre Défunt.

Les autres grands Hommes de Mer, dont on trouve encore les Vies en ce Chapitre, ſont *le Prince Robert*, *Jean Lawſon*, *Jean Kemp-*

Kempthorne, George Ayſkue, & Edouard Spragge. A la fin l'Auteur ajoute: „ Voilà quels „ ſont les Héros, à la valeur deſquels nous „ ſommes redevables de nos principales „ victoires, qui ont porté ſi haut la gloire „ des Armes Angloiſes, qui ont tant contribué à l'extenſion de notre Commerce, „ & dont nous aurions pû retirer beaucoup „ d'autres avantages, ſi nos Diviſions Domeſtiques ne nous avoient empêchés de „ profiter des travaux de ces grands Hommes, qui ont tous expoſé leur vie, & „ dont pluſieurs l'ont ſacrifiée effectivement, pour la gloire & le bien de leur „ Patrie. "

Enſuite l'Auteur explique la raiſon pourquoi les Anglois n'ont pas toujours rendu la juſtice qu'ils devoient aux belles Actions de ces illuſtres Guerriers. Les deux Guerres, entrepriſes ſous ce Règne contre les Provinces-Unies, déplaiſoient à une grande partie de la Nation, & ſur-tout la derniére, qu'on regardoit, & avec raiſon, comme abſolument contraire à l'intérêt de la Religion Proteſtante en général & à celui de l'Angleterre en particulier, & comme très-dangereuſe à l'équilibre de Puiſſance en Europe. „ C'eſt pourquoi, *dit Mr. Camp-* „ *bell*, les grands Exploits de nos braves „ Gens de Mer, & les avantages que nous „ avions remportés par la derniére Paix „ avec la Hollande, n'étoient pas conſi- „ dérés dans le jour qu'ils méritoient: au „ contraire on deſaprouvoit la conduite de

„ ceux qui avoit fait courageuſement leur
„ devoir en ces occaſions importantes; on
„ les regardoit comme de ſerviles créatu-
„ res de la Cour, & comme des Gens prêts
„ à exécuter ſans diſtinction tous les ordres
„ qu'ils en recevroient. Traitement fort
„ injurieux, *ajoute Mr. Campbell*, & qui é-
„ toit capable d'abatre le courage de plu-
„ ſieurs. Le vrai mérite d'un Soldat, ou
„ d'un Homme de Mer, conſiſte à exécu-
„ ter courageuſement ce qui lui eſt ordon-
„ né; mais on pouſſe trop loin les choſes,
„ lorſque l'on veut les rendre reſponſables
„ de la juſtice des ordres qu'ils reçoivent;
„ parce que, ſi cette Maxime étoit une fois
„ établie, il s'en enſuivroit des conſéquen-
„ ces qui pourroient être très-préjudicia-
„ bles à la Société Civile." Mais, en po-
ſant pour Principe que les Sujèts ou les In-
férieurs, doivent une obéïſſance aveugle &
abſoluë aux commandemens de leurs Supé-
rieurs, ne pourroit-il pas s'enſuivre de-là
des conſéquences pour le moins auſſi perni-
cieuſes au bien & au repos de la Société?
Mais ſuivons Mr. Campbell.

Après avoir mis au jour cette erreur, où il prétend que ſont tombés les Partiſans des Libertés du Peuple, il cenſure avec la même liberté une bévûe de plus grande conſéquence encore, commiſe du côté des Miniſtres & de la Cour; par où il entend les trop grands égards que la Cour d'Angleterre témoigna pour la France pendant la dernière partie du Règne de Charles II, après

que

que ce Prince se fut livré aux conseils pernicieux de ces indignes Ministres connus sous le nom de *la Cabale*. „ C'est une chose „ monstrueuse à dire, *ajoute Mr. Campbell*, „ & cependant nous avons des Preuves si „ fortes de cette vérité, que je ne puis la „ dissimuler, savoir, que notre Gouvernement, vers la fin de ce Règne, favorisa „ les desseins & les projets ambitieux de la „ France, au préjudice des vrais intérêts „ de l'Angleterre. Cette étroite liaison du „ Roi & de ses Ministres avec la Cour de „ France, dans un tems où ils auroient dû „ s'opposer le plus vigoureusement à l'augmentation de son Pouvoir, ne pouvoit „ manquer de choquer le Parlement & le „ Peuple, & de les prévenir étrangement „ contre le Ministére; car cette conduite „ faisoit voir que la Cour avoit toute autre „ chose en vûë que l'intérêt de la Nation: „ Au lieu que, si la Cour avoit agi par le „ motif du Bien public, & que la Nation „ eût été bien unie, nous aurions pû donner la Loi à l'Europe entiére, & nous serions devenus la plus grande Puissance „ Maritime qu'on eût jamais vûë jusque-là „ dans le Monde. "

Le cinquième & dernier Chapitre de ce Volume roule sur le Règne court & peu heureux de Jaques II. Ce Prince étoit fort appliqué aux affaires & bon Econome; mais son grand foible étoit de se laisser conduire par des Conseils étrangers, chose absolument insuportable aux Anglois: Jaques le

ſavoit très-bien; cependant, ſon attachement extrême au Papiſme l'engagea à ſe jetter entre les bras de la France, & à n'agir que comme le Lieutenant, ou le Viceroi de Louis XIV; au lieu que s'il eût été de la Religion de ſes Péres, & qu'il ſe fût conformé aux deſirs de ſes Sujèts, il auroit pû faire aiſément la Loi à ce fier Monarque: Ce qui l'auroit fait regarder comme le Libérateur de l'Europe. Mais ſa bigoterie l'aveugla, & ſes Miniſtres, abuſant de ſa confiance, le pouſſérent à des entrepriſes, qui lui firent bientôt perdre l'affection de ſes Sujèts & peu de tems après ſa Couronne.

Quelques bévûes néanmoins, où il ſoit tombé contre les Régles de la bonne Politique, pendant le peu de tems qu'il gouverna, on ne peut que louër la diligence avec laquelle il s'appliqua, dès qu'il ſe vit ſur le Trône, à remettre la Flote en bon état. Comme il avoit exercé long-tems, ſous le Règne de ſon Frére, la charge de Grand Amiral, il avoit acquis beaucoup d'expérience dans les Affaires de la Marine, & il connoiſſoit parfaitement les deſordres qui s'étoient gliſſés dans toute l'Economie de la Flote, pendant les cinq ou ſix derniéres années du Règne précédent. C'eſt pourquoi, peu de tems après qu'il fut monté ſur le Trône, il nomma des Commiſſaires habiles & expérimentés, auxquels il donna ordre d'examiner les cauſes de ces deſordres, & de rechercher les moyens les plus propres pour y remédier efficacément. Ceux qu'il

qu'il avoit chargés de cette Commiſſion s'en acquittérent parfaitement bien, & le Roi n'épargna ni ſoins, ni dépenſes, pour remettre toutes choſes en ordre ſelon leurs Avis: De ſorte que la Flote ſe trouvoit en fort bon état, lorſqu'on apprit à la Cour d'Angleterre le deſſein qu'avoit formé le Prince d'Orange de paſſer en Angleterre, avec une Flote que lui prêtoient les Etats, pour aider les Anglois à maintenir leur Religion & leurs Libertés.

Sur cette Nouvelle, qui alarma fort le Roi & ſon Conſeil, Jaques donna le Commandement de ſa Flote au Lord *Dartmouth*. Ce nouvel Amiral ſe rendit auſſi-tôt ſur la Flote, où il aſſembla un Conſeil de Guerre, pour délibérer ſur les moyens de prévenir l'invaſion dont on étoit menacé. Quelques-uns propoſérent de mettre à la voile & d'aller croiſer ſur les Côtes d'Hollande; mais cet Avis fut rejetté à la pluralité des Voix, parce que la plupart des Capitaines n'avoient aucune envie de combattre les Hollandois, ni de s'oppoſer à leur deſcente. Tant il eſt difficile, dit l'Auteur, d'engager les Anglois, à rendre leur Patrie eſclave! Ainſi le Prince embarqua ſon Monde ſans aucune oppoſition & ſans courir le moindre danger; ſon paſſage fut heureux & mieux réglé par les vents, qu'il ne l'auroit été par la prudence humaine. Car ayant réſolu de faire ſa deſcente à Plymouth, ce qui auroit pû lui être fatal, le vent changea tout d'un coup, & pouſſa ſa Flote dans la Rade de *Torbay*,

Lieu

Lieu le plus commode de toute l'Angleterre pour débarquer de la Cavalerie : De sorte que Mr. l'Evêque Burnet applique avec beaucoup de raison & de justesse à cette Expédition du Prince d'Orange les deux Vers suivans de Claudien :

O ! nimium Dilecte Deo, cui militat Æther,
Et conjurati veniunt ad Classica Venti.

On raconte pareillement que ce Prince dit au même Docteur Burnet en cette occasion : *Eh bien ! Mr. le Docteur, ne croirez vous pas à la Prédestination présentement ?*

Le Comte de Dartmouth, brave & fidèle Officier, s'étoit mis aux trousses de la Flote Hollandoise, aussi-tôt que le vent le lui avoit permis ; mais ayant remarqué que la plupart des Capitaines n'avoient aucune volonté de combattre contre le Prince, & qu'il lui étoit impossible par conséquent de rendre aucun service à son Maître, il céda sagement à la nécessité. C'est pourquoi étant rentré dans les Dunes, il assembla un Conseil de Guerre, dans lequel il fut résolu de casser tous les Officiers Papistes, ou soupçonnés de l'être, comme aussi d'envoyer une Adresse au Prince d'Orange, pour l'assurer de leur sincére attachement à la Religion Protestante, & de leur zéle pour la Liberté & l'honneur de leur Patrie.

Ainsi toutes les peines & tous les soins que le Roi Jaques s'étoit donnés pour mettre sa Flote en bon état, ne lui servirent

rent presque à rien. L'on peut même dire au contraire qu'ils lui furent nuisibles ; car s'il avoit laissé la Flote dans l'état où elle se trouvoit au décès de son Frére, il auroit été impossible à l'Angleterre de résister aux Forces Navales de la France, qui étoient toujours allées en augmentant pendant plusieurs années, & qui, dans le tems de la Révolution, étoient montées à leur plus haut Point. Aussi Louis XIV. mit-il des Forces si considérables en Mer, pour tenter le Rétablissement de Jaques, que tout le Monde en fut étonné; mais, par bonheur pour l'Angleterre, ce dernier, en se retirant du Royaume, avoit laissé une Flote nombreuse, & très-bien fournie de toutes les Provisions nécessaires : Ce qui mit son Successeur en état de s'opposer avec succès aux efforts prodigieux de la France, comme Mr. Campbell promet de le faire voir dans le Volume suivant de son *Histoire Navale.*

ARTICLE III.

CHRISTIANITY *not founded on* ARGUMENT ; and the true principle of Gospel evidence assigned: *in a Letter to a young Gentleman at* Oxford.

C'est-à-dire:

LETTRE à un Etudiant d'*Oxford*; où l'on fait voir, que *le Christianisme n'est pas*

pas fondé sur des preuves du ressort de la Raison; & où l'on découvre, en même tems, *le vrai principe de la Foi aux Vérités de l'Evangile*. A *Londres*, chez *M. Cooper*, *at the Globe in Pater-Noster Row*. 1743. C'est une Brochure in 8°. de 118. p.

IL y a quelques années qu'il parut à *Londres* une Lettre, qui pourroit bien avoir fourni l'idée de celle dont on vient de donner le titre. Le but, que se proposoit l'Auteur de la prémière, étoit de détourner un Etudiant en Théologie de l'Etude de l'Ecriture Sainte. Mais, à la manière dont il s'y prit, il est aisé de juger, qu'il en vouloit à l'Intolérance des Théologiens qui se font un Devoir de persécuter quiconque a le malheur de n'être pas tout à fait dans leurs idées. Pour ne pas s'exposer à embrasser des opinions différentes des leurs; & à devenir, en conséquence, l'objet de leurs persécutions, il exhorte son ami à renoncer à l'Etude de l'Ecriture. Il y a dans tout ce qu'il disoit sur ce sujet une délicatesse infinie. L'ironie y est soutenue d'un bout à l'autre; & est assaisonnée des traits de la plus fine raillerie. Il n'en est pas de même de celle-ci. Quoique les sentimens ayent été assez partagés sur le but, que l'Auteur s'est proposé dans sa Lettre, l'on s'est généralement accordé à lui en attribuer un beaucoup moins noble qu'à l'Ecrivain de la précédente.

précédente. Il s'eſt trouvé des gens, mais en petit nombre, qui ont crû qu'il avoit eu deſſein d'écrire ſérieuſement en faveur de la Religion Chrétienne. D'autres ont regardé ſon Ouvrage comme un des plus rudes aſſauts que le Chriſtianiſme ait eſſuyé juſques ici de la part des Déïſtes. Quelques uns enfin s'imaginent que l'Auteur ne cherche pas moins à ſapper la Religion Naturelle, que la Révélation. Le Stile Dévot, qu'il employe dans de certaines occaſions, a trompé les prémiers; & les conſéquences, qui découlent de ſes principes, ont paru, aux derniers, favoriſer le Déïſme ou l'Irréligion. Cette diverſité de jugement indique aſſez, ſans qu'il ſoit néceſſaire de le dire, qu'il n'eſt pas facile de toujours ſaiſir le vrai ſens de cette Lettre, & de bien prendre les ſentimens de l'Auteur. Son Stile n'eſt pas des plus clairs; & il a même affecté d'y répandre une certaine obſcurité. A quoi l'on peut ajouter, que, ſoit à deſſein, ſoit par inadvertance, ſoit manque de principes, il eſt tombé pluſieurs fois en contradiction avec ſoi même. Tâchons cependant de donner une idée de ſon Ouvrage.

Le jeune homme, à qui la Lettre s'addreſſe, étoit dans l'idée qu'il devoit éxaminer toutes les opinions ſur la Religion, dont il avoit été imbu dès l'enfance; afin que ſa Foi eût un fondement ſolide & raiſonnable. Il étoit actuellement occupé à faire cet éxamen; & ſuſpendoit ſon jugement ſur chacun des objets de la Foi, juſques à ce que

des

des raisons suffisantes eussent fait pancher la balance d'un côté ou d'un autre. C'est contre un pareil éxamen, & cet état de suspension que s'élève notre Auteur. Il prétend que les Matières de Religion ne sont pas de nature à être examinées; parce qu'elles ne sont absolument point du ressort de la Raison; & qu'une Foi, fondée sur des raisons, est une Chimère. Pour établir ce paradoxe, voici comment il s'y prend. Il montre 1. „ Qu'il est impossible „ que la Raison, ou la faculté intellectuel„ le puisse être, soit par sa nature, soit „ par celle de la Religion, le principe par „ lequel Dieu a eu intention de conduire „ les hommes à la vraye Foi. 2. Qu'il est „ évident, par la manière dont l'Ecriture „ Ste. parle sur ce sujet, que la Foi ne sau„ roit être l'effet d'aucun raisonnement. „ 3. Enfin, que la Parole de Dieu, dont „ l'Autorité est inconteſtable, propose un „ autre moyen, pour parvenir à la connois„ sance & à la persuasion des Verités de la „ Religion. "

L'Auteur n'ayant point donné de définition de la Foi, il est assez difficile de savoir ce qu'il entend par là. Ce n'est, peut être, pas sans dessein qu'il en a agi de la sorte. Des notions claires de cette vertu auroient pû faire disparoitre plusieurs de ses difficultés. Il semble cependant qu'il entende par la Foi *un Mouvement impétueux de l'Ame, qui porte irrésistiblement le Fidèle à donner son assentiment aux Vérités de la Religion.*

Un

Un tel mouvement ne sauroit naître d'une connoissance claire & distincte des raisons, qui prouvent la vérité de ce qui est l'objet de la Foi. Car enfin, dit-il, ce mouvement doit être le même dans tous les Fidèles; mais comme il est impossible que les mêmes raisons fassent des impressions égales sur l'esprit de tous les hommes, il ne se pourroit pas, si ce mouvement, ou cette Foi, étoit l'effet du Raisonnement, que la Foi de tous les Fidèles fût la même. D'ailleurs, ajoute-t-il, si la Foi s'acquéroit par un sérieux éxamen des raisons, qui lui servent de fondement, ne seroit-il pas tout à fait ridicule de proposer aux hommes des recompenses & des châtimens pour acquérir une chose que les raisons ne leur permettent pas de rejetter ou de recevoir, selon les différentes impressions, qu'elles font sur eux? L'obligation de batizer les Enfans; & de les instruire de bonne heure dans la Foi, lui fournit encore de nouvelles raisons. S'ils meurent avant d'être en état d'éxaminer par eux mêmes, leur Foi les sauve. Mais comme elle n'est pas fondée sur des raisons, il s'ensuit que la Foi justifiante n'a pas besoin de ce fondement, & qu'elle ne nait pas de ce principe. Cette réfléxion reçoit une nouvelle force quand on remarque, que l'Education Chrétienne, recommandée dans l'Ecriture, ne feroit que remplir l'Esprit des Enfans de préjugés, dont ils seroient obligés de se dépouiller avec bien de la peine, pour remonter aux

fondemens de leur Foi, quand ils seroient venus à l'age de raison. De plus: si cette vertu est l'effet de nôtre propre Raisonnement; qu'est-il besoin de demander à Dieu, dans nos prières, qu'il nous l'augmente? Après tout, pour faire cet éxamen supposé, il faut que l'esprit soit en suspens; & demeure pendant quelque tems incertain si l'Evangile est une vraye, ou une fausse, Doctrine. Mais cet état de suspension est lui même criminel, & une véritable incrédulité. Il peut même durer très longtems: Car qui peut déterminer, quand sera fini cet éxamen? Et si cela est, il sera fort à craindre que la Foi ne naisse trop tard pour produire les effets auxquels elle est destinée. C'est par son secours, que nous pouvons remporter la victoire sur le Monde. Et comme cet ennemi ne nous attaque jamais avec plus de succès, que dans l'age où les passions ont le plus de force; c'est dans ce tems où la Foi est la plus nécessaire: Mais est on bien en état alors d'entreprendre l'éxamen qui doit la produire? Il seroit inutile de dire ici, qu'il ne faut pas beaucoup de peine, pour s'assûrer de la justice & de la nécessité des Devoirs de la Morale; & qu'en les observant avec soin tandis qu'on est dans l'incertitude, il n'y a rien à craindre de cet état. Car enfin, l'Ecriture ne dit-elle pas que *tout ce qui est fait sans Foi est péché*; & que *celui qui vient à Dieu doit croire que Dieu est?* Toutes les bonnes actions donc d'un homme indéterminé

terminé sur la vérité des objets de la Religion ne sauroient être agréables à son Créateur. Et qu'il ne se flatte pas que la Foi, qu'il acquerra par cet éxamen, expie son incrédulité passée. Cette vertu est nécessaire dans tous les momens de la vie. Il peut même arriver que la mort le surprendra avant d'être déterminé; ce qui seroit *entrer dans la salle du festin sans avoir la Robe de Noce.* D'ailleurs, combien peu de personne y a-t-il en état de faire cet éxamen? La plûpart des hommes n'ont ni l'habileté, ni le tems, requis pour cela. L'Evangile cependant éxige la Foi de tous. Quelle idée cela ne donneroit-il pas de Dieu! Ce seroit éxiger de ses Créatures des choses qu'il ne les a pas mis en état d'éxécuter. Les plus habiles mêmes d'entre les hommes ont l'Esprit tellement rempli de préjugés, qu'il leur est impossible d'être sûrs qu'ils se sont déterminés selon la vérité. Ils se mêlent, sans qu'on s'en apperçoive, dans nos jugemens; & font pancher la balance de leur côté. Enfin, une Foi fondée sur le Raisonnement ne sauroit jamais produire les effets de la vraye Foi. Transportera-t-elle les Montagnes? Animera-t-elle le Fidèle de ce zèle ardent, dont les saints hommes qui l'ont eue étoient enflammés? Les raisons, qui l'ont fait naitre, faisant des impressions différentes sur nôtre Esprit, elle sera sujette au changement: Mais nous *laissant ainsi emporter à tout vent de Doctrine*, aura-t-elle le Caractère de fermeté qui accompagne la

véritable Foi ? La penſée qu'on n'eſt pas aſſuré de perſévérer toujours dans les idées où l'on eſt, n'empêchera-t-elle pas le Fidèle d'éprouver les ſentimens de tranquillité, de confiance & de joye, que la perſuaſion, qu'on a la vraye Foi, inſpire? Le plus haut degré d'aſſûrance, produit par le Raiſonnement humain, aura t-il jamais la force de nous rendre vertueux contre nôtre propre inclination, comme le fait la Foi de l'Evangile? Pourra-t-il engager les hommes à ſouffrir le Martyre, pour ſoutenir des opinions, que nous croyons vrayes aujourd'hui, mais que, peut être, nous jugerons fauſſes demain, que nous aurons acquis les connoiſſances qui nous manquoient, pour en appercevoir la fauſſeté ?

Tous ces raiſonnemens, continue l'Auteur, ſont confirmés par la manière dont l'Ecriture s'exprime ſur ce ſujet; & par la conduite de J. C. & des Apôtres. Les Ecrivains ſacrés nous font enviſager la Foi comme un effet de la volonté de Dieu & non de l'Entendement des hommes. Mais ſi l'Entendement humain n'a point de part à la production de cette vertu, ne s'enſuit-il pas, par une conſéquence néceſſaire, qu'elle ne ſauroit naître de l'évidence des raiſons qui éclairent nos facultés intellectuelles? Auſſi eſt-il bien remarquable, que Jéſus ne propoſoit pas ſa Doctrine à l'éxamen de ſes Diſciples. *Il les enſeignoit comme ayant Autorité*: Comme un Maître qui veut que ſes Ecoliers ajoutent foi à ce qu'il leur enſeigne,

enſeigne, ſans en rechercher les fondemens & ſans replique. Il paroit même que ſes Diſciples n'oſoient lui faire des queſtions, quoiqu'ils ne compriſſent pas bien ſa penſée; parce que, quand cela leur arrivoit, il les cenſuroit très fortement. Lorſque les Phariſiens lui demandèrent *un ſigne*, pour s'aſſûrer de la Divinité de ſa Miſſion, bien loin de ſe prêter à une demande ſi raiſonnable pour éclairer leur Foi, il les traite comme des inſenſés & des miſérables, qui éxigent de lui une choſe ridicule. Les Apôtres imitèrent en cela éxactement leur Maitre. Ils propoſoient ſimplement de croire, ſans en alléguer de raiſons. Obligés d'aller de lieu en lieu, ils n'avoient pas le tems de faire un ſéjour aſſez long dans une Ville, pour prouver à chacun en particulier les Vérités qu'ils annonçoient. Ils ſe contentoient de leur demander de croire à l'Evangile; & s'ils ne le faiſoient pas, *ils ſecouoient la poudre de leurs pieds*, & s'en alloient. Cette Méthode ne laiſſoit pas de faire beaucoup de fruit: Car *la parole de Dieu croiſſoit abondamment*; & dans une ſeule Aſſemblée, il ſe trouvoit quelques-fois deux ou trois mille Ames qui croyoient. Les Apôtres mêmes n'auroient pas été en état de prouver, par des raiſonnemens clairs & ſolides, les Vérités de l'Evangile. Ils n'avoient aucune teinture des ſciences humaines; & St. *Paul*, le ſeul qui eut quelque Etude, renonça dès qu'il fut converti à toutes ces connoiſſances, & ne voulut

plus savoir que Jésus crucifié, de peur que par la sagesse du Monde la Croix de Christ ne fût rendue inutile. Cette ignorance des Apôtres a paru un Caractère de Divinité si irréfragable aux Mahométans, qu'ils se glorifient beaucoup de ce que leur Prophète ne savoit ni lire ni écrire.

Il ne faut pas dire que les Miracles des Apôtres fussent une preuve suffisante de la vérité de ce qu'ils annonçoient, laquelle suppléoit à tous les raisonnemens humains. En effet, la preuve que l'on en prétend tirer n'a aucune force; parce que l'Ecriture nous apprend, qu'un imposteur en peut faire tout comme un véritable Apôtre. Aussi ne sont ils pas des preuves de la Vérité de l'Evangile; mais seulement un effet de la Bienveillance de ceux qui le prêchoient. Pour se concilier l'affection du peuple, les Apôtres aussi bien que leur Maitre rendoient la santé aux malades, la vie aux morts, &c. Si J. C. s'en étoit servi pour prouver sa Mission, auroit-il empêché qu'on ne les publiât? Auroit-il rebuté ceux qui lui demandoient d'en faire, afin de s'assûrer qu'il étoit le Messie? Enfin, un Miracle ne peut servir de preuve qu'à celui qui en a été témoin. Tous ceux qui ne l'ont pas vû, ne le savent que par ouï dire: De sorte que la Foi de ceux ci, si elle est établie sur les Miracles dont ils ont ouï parler, ne sauroit passer pour avoir un fondement solide. Les Catholiques Romains ont si bien senti la force de ce raisonnement, qu'ils ont établi dans

dans leur Eglise une succession non interrompue de Miracles; afin de nourrir par ce moyen la Foi des Fidèles.

Puisque la Foi n'est pas fondée sur le Raisonnement, il est naturel de demander, quel est le principe qui la fait naitre dans le cœur? Nôtre Auteur répond à cette question, qu'elle est l'effet de l'Action immédiate du St. Esprit, qui, en un moment, produit dans l'ame du Fidèle une conviction plus parfaite, que ne pourroient le faire tous les Raisonnemens humains. Il s'attache ensuite à prouver que cette opération du St. Esprit est le vrai principe de la Foi. D'abord, il allégue divers Passages de l'Ecriture, qui, selon lui, établissent cette Vérité. Tels sont ceux qui suivent: *Personne ne peut dire que Jésus est le Seigneur; si ce n'est par le St. Esprit:* C'est là le *Paraclet*, qui doit *être avec les Fidèles jusqu'à la fin du Monde;* qui *rend témoignage de J. C.;* & *qui conduit en toute Vérité:* C'est ce qui fait dire que les Fidèles sont *le Temple du St. Esprit;* que l'*Esprit de Dieu habite en eux; qu'ils ont le témoignage de Dieu;* que *le St. Esprit rend témoignage à leur Esprit;* & d'autres choses pareilles: Enfin, c'est à cause de cela que *la Foi est* appellée *un don de Dieu.*

Après cela l'Auteur montre que cette Action du St. Esprit est le moyen le plus propre, pour produire tous les effets que l'Ecriture attribue à la Foi. Son influence est la même sur tous les Fidèles: *Elle illumine tout*

homme venant au Monde; & les fait tous entrer dans les mêmes sentimens: Elle nait dans un instant; & agit d'une manière irrésistible, comme on le voit dans l'exemple de St. *Paul:* Son évidence affectant le cœur & toutes les facultés de l'ame, elle a la force de surmonter les plus violentes tentations: Devenant une affaire de sentiment, elle est d'une certitude indubitable; & est pour le Fidèle un guide plus assûré que ne peut être la Loi écrite, difficile à entendre, sujette à de fausses explications, & susceptible d'altérations par la suite des tems: Enfin, l'on comprend fort bien pourquoi l'incrédulité est criminelle; parce qu'on résiste alors à l'Action de Dieu, qui agit en nous; au lieu qu'il n'en est pas de même quand on ne saisit pas la force d'un Raisonnement (*a*).

Le reste de l'Ouvrage est employé à faire diverses réfléxions, pour fortifier le Systhème de l'Auteur. Il fait un grand usage de la manière dont l'Ecriture parle des sciences mondaines; & du mépris, qu'il prétend qu'elle témoigne, pour tout ce qu'on nomme Raisonnemens humains. Elle éxige des Chrétiens qu'ils croyent les Vérités de la Religion *comme des Enfans*, sans aucun éxamen.

(*a*) L'Auteur se contredit évidemment. Il dit que l'Action du St. Esprit est irrésistible; & un moment après il dit que l'incrédulité est criminelle; parce qu'elle consiste en ce que l'incrédule résiste à cette Action. *Note du Journaliste.*

men. Rien n'eſt plus ſenſé, ſelon lui, que cette conduite. Les Raiſonnemens ne font naitre que des Diſputes, des Diviſions & des Schiſmes : Au lieu que cette docilité enfantine *conſerve la paix dans l'unité d'Eſprit.* En général, il remarque que l'ignorance eſt la Mère de la Dévotion. Sur quoi il obſerve que la Religion a beaucoup ſouffert dans ce ſiécle éclairé, où l'on a voulu tout examiner. Les Lectures de *Boyle* en particulier on fait un très grand mal ; en ce qu'elles font connoitre les difficultés, & que la millième partie de ceux qui les liſent n'eſt pas en état de ſaiſir la force des raiſons qu'on leur oppoſe. En prouvant ainſi par le Raiſonnement les objets de la Foi, l'on rend douteuſes des Vérités, dont les Auditeurs, ou les Lecteurs, avoient conſtamment été perſuadés dès leur enfance. En les exhortant à examiner les fondemens de leur Foi, on leur laiſſe entrevoir, qu'ils peuvent, ſans crime, tomber dans l'incrédulité ; parce que les raiſons pour ne pas croire, faiſant quelques-fois plus d'impreſſion ſur leur Eſprit, ils ſont alors néceſſairement obligés à *renier la Foi*, ſans qu'il y ait aucune faute de leur part. L'Ecriture eſt ſi éloignée de permettre un éxamen ſi dangereux, qu'elle nous fait enviſager l'Héréſie, le Schiſme & l'Incrédulité, qui en ſont les conſéquences, comme des choſes extrémement criminelles. Conformément à cela, les Magiſtrats ont grand ſoin de prévenir ces maux, en prenant toutes les pré-

cautions imaginables, pour empêcher cet éxamen & faire perſévérer tous les Membres de l'Etat dans *l'unité de la Foi.* Il en eſt de même des Univerſités, où les Profeſſeurs en Théologie repriment autant qu'ils peuvent cet Eſprit de Curioſité, qui porte à tout éxaminer. Diſons en autant des Pères & des Mères par rapport à leurs Enfans. Enfin, à toutes ces raiſons l'Auteur ajoute l'Autorité de l'Evêque *Beveridge*, qui, dans ſes *penſées ſecrettes ſur la Religion*, poſe en fait que, ſans le ſecours de Dieu, il eſt impoſſible à l'homme de ſaiſir les objets ſpirituels & d'en concevoir l'Excellence; qu'il ſeroit auſſi facile de lire ſans les yeux, que de comprendre les Myſtères de l'Evangile ſans la Grace; qu'il eſt mille fois plus aiſé à un inſecte de raiſonner ſur ce qui concerne les hommes, qu'il ne l'eſt au plus habile de tout le genre humain de comprendre, tandis qu'il reſte dans ſon état naturel, les choſes qui ſont de Dieu; qu'il faut être doué d'une *vûe ſpirituelle*, pour comprendre les choſes ſpirituelles: De ſorte que le prémier Acte, par lequel Dieu opère notre Converſion, conſiſte à éclairer notre Eſprit, pour lui faire ſaiſir les objets ſpirituels.

Tel eſt en ſubſtance le Syſthème de l'Auteur de cette Lettre; & telles ſont auſſi les raiſons qui lui ſervent de fondement. Nous avons ſupprimé toutes les réfléxions qu'on pourroit faire, pour détruire les principes ſur leſquels il ſe fonde; parce qu'elles ſont exprimées avec beaucoup d'étendue

d'étendue & de netteté dans l'Ouvrage, qui va faire le ſujet de l'Article ſuivant.

ARTICLE IV.

The REASONABLESSE *of the* CHRISTIAN RELIGION, *as delivered in the Scriptures.* Being an Anſwer to a late TREATISE, intitled *Chriſtianity not founded on Argument.*

C'eſt-à-dire:

Le CHRISTIANISME RAISONNABLE; pour ſervir de Réponſe à un *Traité*, où l'on fait voir, que *le Chriſtianiſme n'eſt pas fondé ſur des preuves du reſſort de la Raiſon.* Par Mr. GEORGE BENSON. A *Londres*, chez *J. Noon*, at the *white Hart* in *Cheapſide*; *R. King*, at the *Bible* and *Crown* in *Fore-Street*; *M. Fenner*, at the *Turk's Head* in *Grace Church-Street*; and *M. Cooper*, at the *Globe in Pater-Noſter Row.* 1743. C'eſt un in 8°. de 276. pag. ſans la Préface, qui en contient. 18.

L'Auteur de cette Réponſe eſt déjà connu en Angleterre par divers Ouvrages, qu'il a publié en faveur de la Religion. Il a fait l'Apologie de la Prière contre les Déïſtes

Déïſtes modernes, qui ſe moquent de cet Acte de Dévotion: Dans le même Ouvrage, il a éxaminé la Doctrine de la Prédeſtination; & expoſé l'origine & l'occaſion des expreſſions de l'Ecriture ſur ce ſujet. Il nous a auſſi donné l'Hiſtoire de la fondation des prémiéres Sociétés Chrétiennes, telle qu'on peut la recueillir des *Actes des Apôtres* & de leurs *Epitres*. L'on trouve raſſemblés dans ce Livre les Morceaux de l'Hiſtoire des Juifs & des Romains, qui ont rapport à celle des Chrétiens de ce tems là. L'Auteur y a joint une Diſſertation, en forme d'Appendice, où il s'attache à prouver que St. *Luc* à écrit les *Actes des Apôtres*; & que, ſi ſon Hiſtoire eſt véritable, il s'enſuit que le Chriſtianiſme eſt une Religion qui vient de Dieu.

Le Traité, dont nous devons préſentement rendre compte, n'eſt pas une moindre preuve de l'attachement de Mr. BENSON pour la Religion; & de ſon zèle à la défendre. Il eſt écrit en forme de Dialogue: PYRRHON, THEOPHILE & CRITON en ſont les Interlocuteurs. On ſuppoſe qu'ils s'entretiennent en préſence de pluſieurs Amis communs. Le ſujet de leur converſation eſt la Lettre où l'on prétend faire voir que *le Chriſtianiſme n'eſt pas fondé ſur des preuves du reſſort de la Raiſon.* PYRRHON goutoit fort les Raiſonnemens de cet Auteur. Accoutumé à ſe trouver avec des Libertins, qui font de la Religion l'objet de leurs railleries, il poſſédoit aſſez bien les difficultés, que

que cette sorte de gens fait contre le Christianisme; & il les croyoit d'autant mieux fondées, que, n'ayant pas étudié la matière, il ne savoit qu'y répondre. On pouvoit lui appliquer le mot de CHARLES II. au sujet de *Vossius*, *qu'il croyoit presque tout excepté la Bible*. THÉOPHILE étoit un homme rempli de piété & de bon sens; qui ne manquoit pas de pénétration, & dont la mémoire étoit assez fidèle pour lui rappeller dans le besoin ce qu'il avoit lû & appris pendant sa jeunesse. CRITON étoit d'une grande érudition; & avoit fait, de l'aveu d'un chacun, de grands progrès dans la Critique. Tel étant le caractère, des trois Interlocuteurs; l'on comprend d'abord que le personnage de PYRRHON est de proposer les difficultés; celui de THEOPHILE de les résoudre; & celui de CRITON de l'aider dans le besoin & de juger de leur différend. Les choses étant ainsi réglées, voici le plan que THEOPHILE propose de suivre dans leur dispute. „ Après avoir établi le vrai „ sens du terme de *Foi*, je rapporterai, dit- „ il, les principales raisons que l'Ecriture „ propose pour la faire naitre dans le cœur „ des hommes. Ensuite, je répondrai aux „ difficultés & aux Objections, que PYR- „ RHON jugera à propos d'emprunter de son „ Auteur. Enfin, je tâcherai de donner le „ vrai sens des Passages de l'Ecriture, dont „ il a abusé, en les tordant d'une manière „ étrange (*a*). "

Le

(*a*) p. 5.

Le terme de *Foi* se prend en divers sens dans l'Ecriture Ste. L'Auteur de la Lettre semble les avoir confondus en plusieurs endroits de son Ouvrage. Sans nous arrêter à débrouiller la confusion de ses idées sur ce sujet, nous remarquerons qu'il se trompe, en faisant envisager la *Foi de l'Evangile* comme un Mouvement de l'âme, ou un pur Acte de l'Entendement, qui porte irrésistiblement le Fidèle à donner son Assentiment aux Vérités qu'on lui propose. Cet Acte de l'Entendement, par lequel on acquiesce aux Vérités de l'Evangile, fait bien partie de la *Foi*; mais il n'en constitue pas toute l'Essence. La *Foi Evangélique*, étant toujours une *Vertu*, il s'ensuit qu'elle doit être un Acte de la Volonté, aussi bien que de l'Entendement. En effet, cette faculté y a doublement part: Elle entre comme Acte essentiel dans la Foi, avant que l'Entendement agisse, & après qu'il a agi. Au prémier égard, elle consiste dans un Amour sincère pour la Vérité, qui porte à examiner soigneusement & sans Préjugés tout ce qui a du rapport à la Religion; & dans une entière disposition d'Esprit de se rendre au genre d'évidence, dont les Vérités qu'on nous propose sont susceptibles. C'est de cet Acte de la Foi dont l'Evangile parle, quand il nous exhorte *à éxaminer toutes choses*, *& à retenir ce qui est bon*; *à être toujours prêts à rendre raison de l'Espérance qui est en nous*; & *à recevoir l'Evangile comme de petits Enfans*. Le crime de l'Incrédulité à cet égard consiste à

ne

ne point se soucier de la Vérité; à ne faire aucune démarche pour la connoître; à se déterminer par passion & par préjugé, plûtôt que par raison; & à fuir l'évidence, de peur qu'on ne soit forcé à abandonner un genre de vie qui plait. L'Ecriture dit de cette sorte d'Incrédules, *qu'ils ferment leurs yeux, pour ne point voir; que leur cœur insensé est rempli de ténèbres; qu'ils aiment mieux les ténèbres que la lumière; qu'ils ne peuvent pas croire, parce qu'ils cherchent la gloire qui vient des hommes*; & d'autres choses semblables.

Au second égard, la *Foi*, entant qu'un Acte de la Volonté, consiste à faire une Profession ouverte de la Vérité dont l'Entendement est convaincu, quand bien même on s'exposeroit par là à de grands dangers; & à se conduire d'une manière qui réponde aux principes, que nous faisons profession de reconnoître. L'Evangile renferme tout cela dans l'idée de la *Foi;* comme on peut s'en convaincre par la lecture des Passages suivans. *Matt.* X. vs. 28 &c. *Marc.* VIII. vs. 18. *Rom.* X. vs. 9. 10. & 16. *Actes* VI. vs. 7. & XV. vs. 9. *Rom.* XVI. vs. 26. *Gal.* V. vs. 6. & *Jaques* II. vs. 14. L'Incrédulité, dans ce sens, consiste à avoir honte de la Vérité; & à la renier lorsqu'en la professant l'on croit s'exposer à quelque malheur: C'étoit le cas d'un grand nombre de Juifs du tems de notre Sauveur. Voyez *Jean* XII. vs. 42. 43. Il est aisé de comprendre que, lorsque le Christianisme est persécuté, cet Acte de la Foi est une grande Vertu. Il en faut dire autant

autant d'une Conduite éxactement conforme aux principes que l'on admet: Il y a toujours beaucoup de sageſſe à agir conſéquemment, & à ſe conduire d'une maniére qu'il n'y ait aucune oppoſition entre ce que l'on croit & ce qu'on pratique. Tous les mauvais Chrétiens, dont la vie ne répond pas à leur Foi, ſont coupables d'Incrédulité à cet égard.

Il eſt aiſé de voir, après ces remarques que la *Foi*, étant une Vertu à laquelle la *Volonté* n'a pas moins de part que l'*Entendement*, l'Evangile eſt fondé à nous en recommander la pratique. Ce n'eſt pas un Acte abſolument néceſſaire, comme l'Auteur le dit, puiſqu'il requiert diverſes choſes qui dépendent de nôtre Volonté. Il n'y a donc rien de ſurprenant de voir la Divinité faire des promeſſes à ceux qui croyent, & des menaces à ceux qui ne croyent point. Ce n'eſt pas pour forcer les hommes à croire ſans raiſons, ni contre la Raiſon, que Dieu en agit ainſi; mais pour déterminer leur Volonté à éxaminer ce qu'on leur propoſe; pour les porter à ne pas fermer les yeux à la Lumière; pour les engager à faire ouvertement profeſſion des Vérités dont ils ſont perſuadés, & à ſe conduire d'une manière qui y réponde. Voilà le but de Dieu dans ſes promeſſes & dans ſes menaces. Il s'y eſt pris d'une autre maniére pour faire naitre la perſuaſion dans l'ame des Fidèles; ou, pour les convaincre de la vérité des choſes qu'il leur propoſe. Il a employé pour cela des preu-

ves,

ves, qui ſont à la portée d'un chacun. Il n'y a perſonne qui n'en puiſſe ſentir l'Evidence, s'il veut les éxaminer de bonne foi; & ne pas dire comme le fameux *Tindal*, *que les uns liſoient l'Ecriture pour croire ce qu'elle renferme; mais que lui, au contraire, le faiſoit pour ne point le croire.* C'eſt ce que Mr. BENSON s'attache à prouver dans la prémière partie de ſon Ouvrage.

Les preuves de la vérité de la Religion, que Dieu a données aux hommes, ſont tirées en partie de la Nature même des choſes qu'elle renferme. Quand on les éxamine avec attention l'on s'apperçoit bien-tôt, que tous les Dogmes en ſont raiſonnables, tous les Préceptes juſtes, & toutes les Promeſſes & les Menaces dignes de Dieu. Entre les judicieuſes réfléxions de notre Auteur ſur ce ſujet, contentons nous de rapporter celles qu'il fait ſur les deux Préceptes Cérémoniels de la Religion Chrétienne, ſavoir le *Batême* & la *Ste. Cène*. „ Outre ces De„ voirs de Morale, dit-il, qui ſont d'une „ obligation éternelle & immuable, il y a „ dans le Chriſtianiſme des *Préceptes poſitifs*, „ inſtitués comme autant de moyens & de „ ſecours pour affermir les hommes dans la „ pratique de ces Devoirs de Morale, qui, „ ſans contredit, ſont la partie la plus im„ portante de ce qu'on nomme Loi. Mais „ ces *Inſtitutions poſitives* ſont tellement dé„ gagées de toute ſuperſtition, & ſi propres „ à conduire au but pour lequel elles ſont „ inſtituées, qu'il n'eſt perſonne qui ſoit

„ fondé à y trouver à redire en elles mê-
„ mes, quoiqu'on n'ait que trop de raiſons
„ de blâmer les abus qu'on y a introduits;
„ & la manière dont on a altéré leur ſim-
„ plicité originale. Car enfin, y a-t-il un
„ ſeul homme de bon ſens qui oſe ſoute-
„ nir, qu'il eſt déraiſonnable ou ſuperſti-
„ tieux d'employer, lorſqu'on admet ſo-
„ lemnellement un nouveau Membre dans
„ quelque Société que ce ſoit, une Céré-
„ monie ſimple & expreſſive, par laquelle
„ on lui donne droit aux priviléges du Corps
„ dans lequel il entre, & il s'engage à rem-
„ plir tous les Devoirs de ceux qui en ſont
„ Membres? Ce qui eſt le but du *prémier*
„ *Sacrement de l'Egliſe Chrétienne*? Qu'y a-
„ t-il encore de déraiſonnable & de ſuper-
„ ſtitieux à célébrer fréquemment & avec
„ reconnoiſſance l'immenſité de l'Amour
„ du Rédempteur des hommes, qui a ſa-
„ crifié ſa vie pour eux; & à ſe rappeller
„ dans cette ſolemnité les Obligations, que
„ ce grand bien-fait leur impoſe; ce qui
„ eſt auſſi le but du *ſecond Sacrement* (*a*)? "

Cette preuve, tirée de l'Excellence même de la Religion, n'étant ſenſible qu'à ceux qui l'ont éxaminée avec ſoin, Dieu a jugé à propos d'en donner d'autres, qui fuſſent à la portée de ceux là mêmes qui n'ont, ni le tems, ni les Talens néceſſaires, pour faire cet éxamen. Ces preuves ſont les *Prophéties* & les *Miracles*. Mr. BENSON s'attache à faire

(*a*) p. 25. 26.

faire sentir la force de l'une & de l'autre ; mais comme il ne nous paroit pas avoir rien dit de nouveau sur ce sujet, nous ne croyons pas devoir nous y arrêter. Tout ce que nous en extrairons se borne aux réponses de THEOPHILE à une objection que PYRRHON avoit empruntée de son Auteur. La voici. La preuve tirée des *Miracles* acquiert toute sa force de la supposition que les Livres du Nouveau Testament sont vrais ; mais l'Auteur de la Lettre insinue que *leur contenu est douteux* ; que *ce n'est qu'un témoignage humain, de sa nature sujet à l'erreur* ; que *ce n'est plus pour nous qu'une tradition incertaine, un ouï dire* ; enfin, que *ces Livres, ayant été copiés par des hommes, ne sauroient avoir l'autenticité requise, & ne sont, à tout prendre, que l'ouvrage des hommes.*

Pour répondre à cette difficulté, THEOPHILE remarque d'abord, qu'elle porte sur tout ce que l'on croit sur le témoignage d'autrui, aussi bien que sur la Religion. S'il ne faut ajouter foi qu'aux choses qu'on a vûës, il n'y aura rien de certain dans l'Histoire ; les Tribunaux de judicature ne pourront plus prononcer sur la dépositon de témoins ; & c'en est fait de tout commerce dans les païs où l'on n'a pas été, & avec des personnes qu'on ne connoit point. Mais comme une pareille propôsition, si elle étoit reçue, bouleverseroit la Société, il s'ensuit que toute personne sage ajoutera constamment foi aux vérités qui lui seront attestées par des témoins d'une probité reconnue.

L'on dit que *Matthieu*, *Marc*, *Luc*, &c. ont écrit les Livres du Nouveau Teſtament, il y a environ dix-ſept ſiécles; il eſt queſtion d'en alléguer des preuves, & de produire des témoins qu'on ne puiſſe recuſer. Il eſt bien aiſé de s'appercevoir que ces Livres ont été compoſés dans le tems qu'on leur aſſigne. Ce que leurs Auteurs diſent de la Géographie, des Coutumes, des Mœurs & des Affaires de ce tems, démontre qu'ils n'ont pas été écrits plus tard. En effet, il eſt preſque impoſſible qu'il n'échappe à l'Ecrivain le plus attentif diverſes choſes, qui découvrent toujours l'Age dans lequel il a vécu. Si des Auteurs plus modernes que *Matthieu*, *Marc*, *Luc*, &c. avoient ſuppoſé les Livres qu'on leur attribue, jamais ils n'auroient pû écrire d'une manière qui répondit ſi éxactement aux uſages du tems où ont vécu ceux dont ils empruntoient le nom; & ils ſe ſeroient néceſſairement trahis eux mêmes, en mettant dans leur Ouvrage des choſes qui ne pouvoient convenir qu'au ſiécle dans lequel ils ont écrit. Mais, puiſque la Critique la plus éxacte n'a rien pû découvrir de pareil juſques à préſent, & que toutes les recherches, qu'on a faites, confirment qu'ils ont été écrits dans le tems que nous leur aſſignons, il en faut conclure qu'on ne ſe trompe point à cet égard.

L'Age de ces Livres étant ainſi fixé, il reſte à voir s'ils ſont des Auteurs dont ils portent le nom. Nous avons pour cela

les

les mêmes preuves, que l'on allégue en faveur des Ecrits des Anciens; savoir le témoignage des Ecrivains de leur tems, & des siécles postérieurs. Il ne faut pas s'imaginer que ces témoins s'en soyent laissé imposer. Plusieurs d'entr'eux connoissoient personnellement les Auteurs de ces Livres; &, sans doute, leur Ecriture; ils étoient envoyés à des Eglises entières, avec ordre, quelques-fois, de les communiquer à d'autres; ils les lisoient publiquement dans leurs Assemblées; & plusieurs de ceux qui les avoient lûs, ou entendu lire, en ont vû les Auteurs après cette lecture. Enfin, ce qui met la chose hors de tout doute; c'est que les Ennemis mêmes du Christianisme ont reconnu qu'ils étoient de ceux dont ils portent le nom.

La question se réduit donc présentement à savoir si *Matthieu*, *Marc*, *Luc*, &c. ont écrit la Vérité? L'on ne sauroit s'empêcher de prendre l'affirmative sur cette proposition, dès qu'on fait les réfléxions suivantes. Ils ont été reçus volontairement par un grand nombre de personnes, à portée de connoitre si les Auteurs rapportoient fidèlement les Faits: Ils n'ont point été contredits par ceux qui avoient un si grand intérêt à le faire: Ils étoient écrits dans la langue la plus en usage de ce tems; traduits de bonne heure en plusieurs autres; & répandus parmi les Ennemis de la Religion, qui ont été forcés d'admettre la Vérité des principales choses qu'ils renferment. Enfin, il s'agit

dans ces Livres de la chose du monde la plus importante, & qu'un homme sage ne recevra jamais sur de légers fondemens; si donc diverses personnes, distinguées par leurs Lumières, par les bonnes qualités de leur Cœur & par leur rang, les ont reçus dès qu'ils ont paru, il en faut nécessairement conclure, qu'ils ne l'ont fait qu'après un mûr éxamen & par de bonnes raisons.

L'on ne peut pas dire que ces Livres, vrais dans leur Origine, ont tellement été altérés & corrompus, qu'on ne peut plus distinguer aujourd'hui la Vérité du Mensonge. En effet, les Versions, qui en ont été faites; les fréquentes Citations d'un grand nombre d'Auteurs; la Multitude des Copies qu'on en a trouvées en *Europe*, en *Asie* & en *Afrique*, s'accordent toutes entr'elles pour le gros des faits & les choses essentielles. D'ailleurs, ces altérations étoient impossibles, puisque les Copies de ces Livres étoient en très grand nombre, entre les mains de tout le monde, & luës assidument. A quoi on peut ajouter que, les Chrétiens étant divisés en plusieurs Sectes, qui toutes s'accordoient à en appeller au témoignage de ces Livres, aucune n'auroit pû y faire le moindre changement sans faire crier les autres.

Les différences, qu'il y a entre les Versions, les Citations & les Copies Manuscrites de nos Livres sacrés, ne prouvent absolument point qu'ils ayent été corrompus. C'est le sort de tous les Livres copiés

piés fréquemment d'avoir des diverſités de leçons; & comme le N. Teſtament l'a été plus qu'aucun autre, il n'eſt pas étonnant ſi toutes les Copies ne ſe reſſemblent pas. Cette Variété de leçons, qu'on objecte, bien loin d'affoiblir l'Autorité de l'Ecriture, lui donne une nouvelle force. Si nous n'en avions qu'une ſeule Copie, il n'y auroit aucune *Variante*; mais alors on ne manqueroit pas de dire; qu'on n'eſt pas ſûr d'avoir le véritable Texte; que cette Copie eſt, peut être, fautive; & qu'on ne peut s'aſſûrer de ſon Autenticité qu'en la comparant avec d'autres. Cette comparaiſon, que nous ſommes en état de faire, & qu'occaſionne les diverſités de leçons, nous aſſûre donc parfaitement de l'Autenticité du Texte. Cela eſt ſi vrai, que, parmi toutes les *Variantes* qu'on a recueillies avec beaucoup de ſoin, il n'y en a aucune qui apporte quelque changement à ce qu'il y a d'eſſentiel dans la Foi. Elles ne ſont, d'ailleurs, pas en ſi grand nombre qu'on le dit. On prétend que le Dr. *Mill* les a fait monter à trente milles; mais ſi l'on retranche de ce nombre celles qu'il a tirées, des Citations de divers Paſſages, que les Pères ont faites de mémoire; de quatre Verſions Orientales, dont il n'entendoit pas la Langue & qu'il n'a conſultées qu'en Latin; d'un même Manuſcrit, qu'il a ſouvent cité ſous deux noms différens; & des fautes d'Orthographe ou des tranſpoſitions de mots

des Copiſtes, elles ſe réduiront à un beaucoup plus petit nombre. Donnons une idée de celles qui viennent de la ſeule tranſpoſition des mots. „ La Phraſe, *nôtre Seigneur Jéſus-Chriſt*, eſt exprimée dans divers Manuſcrits, tantôt par le mot *Jéſus*, tantôt par celui de *Chriſt*, & quelquefois par tous les deux, *Jéſus-Chriſt*; dans quelques uns on lit, *Jéſus-Chriſt le Seigneur*, tandis que d'autres portent, *nôtre Seigneur*, *le Seigneur Jéſus-Chriſt*, *nôtre Seigneur Jéſus-Chriſt*; ou d'autres expreſſions ſemblables. Si l'on conſidère préſentement combien de fois cette phraſe ſe trouve dans le N. T., & en combien de différentes manières les mots, qui la compoſent, peuvent être combinés, il ſera aiſé de comprendre la multitude de différentes leçons qui en peut réſulter; ſans que cependant elles changent en rien le ſens, qui ſera toujours le même de quelque manière qu'on liſe (*a*)." L'avantage, qu'on peut retirer de la Collation de pluſieurs Manuſcrits, eſt ſi grand, que Mr. BENSON ſouhaiteroit, que tous ceux qui, après les avoir conſultés, ont quelque choſe de nouveau à nous apprendre, le publiaſſent. *Je ſerois charmé*, dit-il, *que le Dr.* Bentley *publiât ſon* Nouveau Teſtament Grec, *tout imparfait qu'il ſoit; & que Mr.* Wetſtein *vécût aſſez long-tems pour donner celui qu'il nous a promis* (*b*). Sur quoi

(*a*) p. 124. (*b*) p. 125.

quoi je remarquerai, que le Dr. *Bentley* eſt diſpoſé à ſatisfaire l'empreſſement de notre Auteur; & que nous ne tarderons pas à voir le fruit d'un travail de tant d'années. Je ſais auſſi d'aſſez bonne part, que l'Ouvrage de Mr. *Wetſtein* eſt tout prêt pour la preſſe; & qu'il l'auroit publié il y a long-tems, ſi le zéle de quelques perſonnes, qui ont pris l'allarme mal à propos, n'y avoit apporté des obſtacles.

La ſeconde Partie de l'Ouvrage de Mr. BENSON eſt, ſans contredit, la plus importante; puiſqu'elle renferme une réponſe directe aux difficultés de ſon Antagoniſte. Sa Méthode eſt de propoſer d'abord l'Objection dans les termes mêmes de l'Auteur de la Lettre, & ſans lui faire rien perdre de ſa force; après quoi il en montre clairement le peu de ſolidité. Donnons en quelques exemples.

Son Adverſaire parle par tout avec beaucoup de mépris de la Raiſon humaine; qui, ſelon lui, eſt un guide peu ſûr, qui n'a rien de fixe dans ſes principes, & qui aujourd'hui dit blanc & demain noir. Si cela étoit vrai, il ne pourroit y avoir aucune *Religion naturelle*; & il ſeroit impoſſible de diſtinguer le *Bien* du *Mal*, & le *Vrai* du *Faux*. Mais rien n'eſt moins fondé qu'une pareille imagination. Qui ne voit, en effet, que le *Bien* a des charmes, dont le *Mal* eſt deſtitué; & que la *Vérité* eſt accompagnée d'une certaine évidence, qu'on ne remarque point dans ce qui eſt *faux*? Mais cela ſeul ne prouve-t-il pas

qu'il y a de la différence entr'eux; & que la Raiſon peut l'appercevoir? L'inconſtance qu'il attribue à cette faculté n'eſt pas plus réelle. Les hommes ne changent d'idées, que parce que les prémières n'étoient pas fondées ſur la Raiſon. Dès qu'une fois elles ſont établies ſur ce fondement, il n'y a plus de variation à cet égard. Si donc la Foi a pour baſe de bonnes raiſons, elle ſera toujours ferme & inébranlable.

Une ſeconde objection; c'eſt que la *Foi* doit être la même chez tous les hommes; & qu'il eſt impoſſible qu'elle le ſoit, ſi elle eſt le fruit du Raiſonnement. Mr. BENSON nie ce principe; & ſoutient que l'Evangile n'éxige nulle part des hommes, qu'ils penſent tous de la même manière ſur les objets de la Foi. La ſeule choſe en quoi Jéſus-Chriſt & les Apôtres ont éxigé l'uniformité dans la Foi de leurs Diſciples; c'eſt de croire que *Jéſus de Nazareth étoit le Meſſie promis par les Prophètes*. Tous ceux qui reconnoiſſoient la Vérité de cette propoſition étoient Chrétiens. Dès lors ils étoient obligés à s'inſtruire de la nature de la Société, dont ils venoient d'être reçus Membres par le Batême; & à remplir les Devoirs que le Chef leur impoſe. L'Evangile ne demande pas des Chrétiens qu'ils penſent tous de la même manière ſur les différentes particularités du Royaume, dont ils ſont devenus Membres. Il peut y avoir beaucoup de diverſité dans leur Foi ſur ce ſujet, ſans qu'ils ceſſent d'être Chrétiens pour cela.

la. Il suffit qu'ils s'accordent à reconnoitre *Jésus* pour leur Roi; & qu'ils lui rendent tous les Devoirs de bons & de fidèles sujets. Nôtre Auteur ayant suivi le Systhème de Mr. *Locke* dans son *Christianisme Raisonnable*, nous ne nous étendrons pas davantage là dessus; ce Livre étant entre les mains de tout le monde.

La difficulté, tirée du Bâtême des petits Enfans, est aisément levée, en observant que cette Cérémonie a différentes fins, suivant les divers sujets à qui on l'administre. Le Batême de *Jean* étoit un *Batême de Repentance*: Cependant le Sauveur, qui n'avoit point de péchés, se fit batizer par *Jean*; afin d'être initié par cette Cérémonie aux Fonctions de son Ministère. La Circoncision, que reçut *Abraham*, fut pour lui le Sçeau de la Justice par la Foi; mais elle ne pouvoit pas être ce Sçeau pour ses Descendans, circoncis le huitième jour. Il en est de même du Batême. Administré à des Adultes, il a une signification différente de celle qu'il a quand on l'administre a des Enfans. A ce dernier égard, c'est une Cérémonie par laquelle les Pères & les Parreins offrent un Enfant à Dieu, en le priant de le recevoir dans son Alliance; & afin qu'il ait part aux avantages de ceux qui y entrent, ils s'engagent à l'élever chrétiennement. Selon cette idée le Batême n'a rien de pareil à ce que les Catholiques Romains s'imaginent, & que l'Auteur de la Lettre semble avoir adopté. Cette Education Chrétienne

tienne, recommandée dans l'Ecriture, ne consiste pas, comme on l'insinue, à remplir de Préjugés l'Esprit encore tendre de la jeunesse. Des Pères raisonnables enseigneront à leurs Enfans les Vérités de la Religion à mesure qu'ils en sont capables. Ils éclaireront leur Foi, en leur proposant les raisons qui lui servent de fondement. De cette manière, bien loin de prévenir leur Esprit, capable de toute sorte d'impressions, ils n'y graveront rien, qui ne soit clair & aussi bien démontré, que la nature de la chose le permet.

Qu'est-il nécessaire, continue l'Auteur de la Lettre, de demander à Dieu la Foi, s'il dépend de nous de la faire naître dans nos cœurs par le moyen du Raisonnement? Mais est-il déraisonnable, dit Mr. BENSON, de prier Dieu, qu'il nous conserve l'usage des facultés nécessaires pour bien examiner une chose de cette importance; & pour en juger sainement? Y a-t-il quelque chose de ridicule de lui demander de présider à cet examen, & de nous diriger par sa Providence de manière que nous arrivions à la Vérité?

Ce que nous venons d'extraire de la seconde Partie de cet Ouvrage est suffisant pour en donner une idée. Nous devrions présentement passer à la troisième, où Mr. BENSON donne le vrai sens des Passages, dont son Adversaire a abusé. Ils sont au nombre de cent & un; dont plusieurs sont tronqués & malicieusement corrompus; la plûpart

part appliqués dans des vûes toutes différentes de celles des Ecrivains sacrés; & presque tous rapportés, pour établir des opinions directement opposées à la nature de la Religion, & aux Vérités contenues dans d'autres Passages clairs. Comme tout cela saute aux yeux en lisant la Lettre à laquelle cet Ouvrage sert de réponse, il seroit superflu de nous y arrêter. Nous n'ajouterons donc plus qu'un mot: C'est que Mr. BENSON ne s'est point écarté des règles de la politesse dans cet Ouvrage Polémique. Il traite son Adversaire avec beaucoup d'honnêteté; & s'est abstenu de prononcer sur le but qu'il s'est proposé dans sa Lettre. Quoiqu'il soit aisé d'appercevoir qu'il n'est pas des meilleurs, il n'a rien voulu décider sur ce sujet.

ARTICLE V.

Remarques sur l'Histoire d'Angleterre, tirées des Papiers de Humfroi Oldcastle, Ecuyer, &c. Second Extrait. [On a vû le Premier dans la II. Partie du Tome XXI. Art. II.]

DAns le premier Extrait de cet Ouvrage, nous avons suivi l'Auteur dans ses Remarques jusqu'au Règne d'Elizabeth exclusivement; ainsi nous allons reprendre notre Analise à l'endroit où nous en étions restés. Le Règne d'Elizabeth est très-remarquable, & mérite les réflexions de tous

les

les Politiques, à cauſe de l'habileté avec laquelle elle ſut maintenir la paix & la tranquillité dans ſon Royaume, malgré tous les efforts de ſes Ennemis, tant du dedans, que du dehors, & malgré toutes les Entrepriſes, ſecretes ou publiques, qu'ils formerent contre elle. Mais, ſi ſon Gouvernement fut heureux, ce ne fut que parce qu'elle l'établit ſur des Maximes conformes à l'eſprit de la Conſtitution Angloiſe. Notre Auteur, pour faire mieux remarquer, que les grands & glorieux ſuccès du Règne de cette Princeſſe, doivent principalement être attribués à ſa prudence & à ſa bonne conduite, expoſe d'abord les circonſtances deſavantageuſes, où elle ſe trouvoit, ſur-tout à ſon avénement à la Couronne; auſſi bien que les grandes difficultés qu'elle eut à ſurmonter pendant la plus grande partie de ſon Règne.

Lorſqu'Elizabeth parvint à la Couronne, la diviſion & l'animoſité des différens Partis, au ſujet de la Religion, étoient montées à leur comble. La cruelle perſécution, exercée ſous le Règne de Marie, pendant laquelle on avoit répandu une ſi grande quantité de ſang Proteſtant, avoit rendu le zéle des Perſécuteurs plus furieux, de même qu'elle avoit aigri au dernier point le Parti oppoſé. En général, les Proteſtans deſiroient, & les Catholiques apréhendoient, la Succeſſion d'Elizabeth à la Couronne. Mais les prémiers gémiſſoient alors ſous l'opreſſion, & même ſous une eſpéce de proſcrip-

proſcription; au lieu que les autres avoient toute l'Autorité, tant Civile qu'Eccléſiaſtique, entre leurs mains. De plus, les Proteſtans étoient diviſés entre eux; quoiqu'en général ils deſiraſſent tous également la Réformation, ils avoient néanmoins des diſputes très-animées entre eux ſur pluſieurs Articles particuliers, tant ſpéculatifs, que pratiques. Les uns vouloient abſolument qu'on réformât certaines choſes, qui avoient été crûës ou pratiquées avant la Réformation, & les autres s'opiniâtroient à les retenir, ſoit dans la Confeſſion de Foi, ou dans le Culte public. Telle étoit la diſpoſition, où Eliſabeth trouva les Eſprits par raport à la Religion, lorſqu'elle monta ſur le Trône. Il eſt difficile certainement de s'imaginer une circonſtance plus critique & plus dangereuſe, particuliérement pour elle, qui étoit portée par inclination, & par des raiſons d'intérêt, à établir la Réformation.

Les Finances ſe trouvoient pareillement en très-mauvais état. Les moyens qu'avoit pris Henri VII. pour amaſſer des tréſors, étoient à la vérité fort propres à rendre un Roi riche, mais non pas à enrichir la Couronne. Henri VIII. avoit eu de très-belles occaſions de faire l'un & l'autre; mais, bien loin d'en profiter, non ſeulement il s'étoit apauvri lui-même, mais il avoit encore apauvri la Couronne & le Peuple, par toutes les Méthodes que peut inventer une extrême profuſion. Il avoit fait plus;

il

il avoit altéré la Monnoye en y mêlant du cuivre, & avoit chargé la Nation de dettes. Elles s'étoient encore augmentées sous le Règne d'Edouard VI; &, bien loin qu'elles fussent diminuées sous celui de Marie, au contraire la principale plainte que l'on fit contre son Gouvernement, après celle qui regardoit la cruauté qu'elle avoit exercée, rouloit sur la grande dissipation qu'elle avoit faite des biens & des revenus de la Couronne, par ses restitutions au Clergé & par ses fondations de nouveaux Monastéres.

Les Affaires du dehors étoient dans une situation plus triste encore que celles du dedans. Calais & les autres Places que les Anglois possédoient dans la Picardie, avoient été perdus dans une Guerre entreprise, non pour l'intérêt de l'Angleterre, mais pour celui de l'Espagne. La Guerre avec l'Ecosse continuoit encore, & Elisabeth n'avoit aucun Allié, sur qui elle pût compter.

Il est rare qu'un Etat se trouve réduit dans des circonstances aussi fâcheuses; ou du moins, si le cas est quelquefois arrivé, il s'est rencontré le plus souvent d'autres circonstances, qui diminuoient réellement le danger. Mais aucune de ces circonstances favorables n'existoit en faveur d'Elizabeth au commencement de son Règne; au contraire elles sembloient toutes concourir à aggraver le péril qui la menaçoit. Les Trônes de France & d'Espagne n'étoient pas occupés par des Vieillards cassés par l'âge, ni par des Enfans sous la tutelle de Régens.

Henri

Henri II. règnoit en France & Philippe II. en Eſpagne, Princes qui étoient alors, l'un & l'autre, dans la vigueur de leur âge, qui avoient de grands talents & encore plus d'ambition, & qui d'ailleurs étoient ſecondés par les plus habiles Miniſtres & Généraux qu'il y eût alors en Europe. Ces deux Rois, tant par bigoterie que par Politique, étoient fortement attachés à la Cour de Rome, & par conſéquent Ennemis jurés de la Réformation auſſi bien que de la Reine Elizabeth. De plus, Henri II. avoit une Raiſon particuliére d'en vouloir à cette Princeſſe. Ce Monarque, qui avoit formé l'ambitieux projet d'unir les Couronnes d'Angleterre & d'Ecoſſe à celle de France, regardoit Elizabeth comme l'uſurpatrice d'un Droit qui apartenoit à ſa Bru. Philippe, à la vérité, affecta pendant quelque tems d'avoir de grands égards pour les intérêts de cette Princeſſe & de vouloir vivre en bonne intelligence avec elle, parce qu'il apréhendoit l'union de tant de Couronnes dans la Maiſon de Valois. Mais ſa crainte à ce dernier égard fut bientôt diſſipée, & tous ces dehors d'amitié diſparurent en même tems. Henri II. & François II. étant morts en l'eſpace de deux ans, la mort de ces deux Princes diminuoit à la vérité le danger auquel Elizabeth ſe trouvoit expoſée d'un côté, mais elle augmentoit celui qui la menaçoit de l'autre; vû que ces événemens levoient les obſtacles qui pouvoient empêcher Philippe de rien entreprendre contre la Reine

d'Angleterre. Il vécut presqu'aussi longtems qu'elle, & la haine invétérée qu'il lui portoit ne finit qu'avec sa vie.

Une autre source de dangers & de difficultés pour Elizabeth, consistoit dans l'objection, que les Papistes, fondés sur un Principe de Religion, faisoient contre son Droit à la Couronne. En effet, ce Droit lui fut toujours disputé, & les Catholiques en étoient si peu persuadés qu'ils crûrent toujours pouvoir en bonne conscience travailler à l'arracher du Trône, prétendant qu'elle n'avoit d'autre titre pour le posséder, que la Possession même. Il est vrai qu'elle pouvoit appuyer son droit sur un Acte du Parlement, qui donnoit à Henri VIII. le Pouvoir de régler sa Succession. Cela étoit bon pour le dedans du Royaume, & tous les Sujets étoient obligés de s'y soumettre; mais il étoit question de savoir, si les Princes étrangers étoient également tenus d'acquiescer à un Acte, qui leur portoit un Préjudice visible, & qui paroissoit manifestement injuste. Or Marie, Reine d'Ecosse, se plaignoit également de l'Acte du Parlement & du Testament d'Henri VIII; &, persuadée qu'Elizabeth étoit bâtarde, elle regardoit la Couronne d'Angleterre comme une Succession de la défunte Reine, dont elle étoit la plus proche héritiére, & qui par conséquent lui étoit dévoluë.

Ces sortes d'attaques étoient les plus sensibles à Elizabeth, parce que non seulement elles réuniſſoient toutes les Puissances Catholiques

tholiques contre elle, mais encore parce qu'elles fomentoient les Diviſions dans l'intérieur du Royaume, où elle faiſoit conſiſter toute la force & la ſûreté de ſon Gouvernement.

Il eſt donc viſible que la Reine d'Ecoſſe étoit pour Elizabeth une Rivale très-redoutable. Souveraine d'une partie de l'Iſle, elle avoit encore un puiſſant Parti dans l'autre. D'ailleurs elle étoit encouragée & ſoutenuë dans ſes prétenſions par les Princes Lorrains ſes Oncles, qui étoient tout-puiſſans en France, par le Pape, par le Roi d'Eſpagne, en un mot par tout le Parti Catholique. Ainſi Elizabeth eut toujours un grand ſujet de craindre & d'être ſur le *qui-vive* de ce côté-là, tandis que ſa Concurrente vécut; d'autant plus que les grands ſuccès de la Réformation ſembloient avoir augmenté le zéle de ceux qui étoient reſtés dans la Communion de Rome; de ſorte qu'ils étoient prêts à tout entreprendre pour remettre leur Religion ſur le Trône, & plus diſpoſés que jamais à ſuivre les impreſſions qu'il plairoit aux Emiſſaires du Pape de leur donner. Cette circonſtance fut encore fortifiée par une autre, ſavoir, par l'établiſſement de l'Ordre des Jéſuites, qui ont eu le principal honneur (quoique les autres Ordres Monaſtiques, du moins pour la plûpart, ayent tâché de le partager avec eux,) d'avoir attribué au Pape une Autorité ſemblable à celle qu'avoit autrefois exercée le Roi des Aſſaſſins, ou *le Vieux de la Monta-*

gne, ainſi que l'apellent quelques Hiſtoriens François. Cette pernicieuſe & abominable Doctrine fut très-fatale aux Rois de France, Henri III. & Henri IV, & faillit de l'être à Elizabeth, auſſi bien qu'à ſon Succeſſeur.

Tels étoient les difficultés & les dangers, dont la Reine Elizabeth ſe trouvoit environnée de toute part. L'Angleterre, ſous ſon Règne, reſſembloit à une Ville puiſſamment aſſiégée au dehors & expoſée au dedans à la trahiſon & à la révolte des Citoyens. Qu'une Ville, en pareil cas, puiſſe ſe défendre par ſes propres Forces, & contraindre même l'Ennemi de lever le Siége, c'eſt ce qui ne paroit guéres probable: Mais, que les Habitans de cette Ville n'éprouvent aucun des inconvéniens d'un long & obſtiné Siége, qu'au contraire ils deviennent riches & opulents pendant la continuation de ce Siége, & qu'ils ſe trouvent à la fin plus en état de porter la guerre chez leurs Ennemis, qu'ils ne l'étoient au commencement de défendre leurs propres murs, c'eſt ce qui paroit une Avanture de pur Roman; c'eſt néanmoins la vraie image de ce Règne. Elizabeth, ſeule & ſans Alliés, ſoutint glorieuſement & avec ſuccès la guerre contre le plus riche & le plus grand Potentat de l'Europe. Elle lui cauſa de grandes pertes dans les Indes, elle l'inſulta en Eſpagne, elle lui enleva l'Empire de la Mer, dont elle s'empara pour elle-même. Enfin elle ébranla juſqu'au fondement cette Puiſſance

ſance formidable, qui troubloit toujours la paix, & qui menaçoit la Liberté de tous les Etats de l'Europe. Elle donna de puiſſans ſecours aux Peuples opprimés des Païs-Bas contre la Tirannie de leur Prince; elle aſſiſta les Proteſtans de France contre Catherine de Medicis & ſes Enfans, ces cruëls Bouchers de leur Peuple; elle aida pareillement les Rois de France, Henri III. & Henri IV, à ſe maintenir contre la Ligue de leurs Sujèts Papiſtes & contre l'ambition des Princes de la Maiſon de Lorraine. Cette Princeſſe, qui ſembloit avoir tout à craindre au commencement de ſon Règne, devint dans la ſuite terrible à ſes Ennemis. Sa Rivale à la Couronne d'Angleterre perdit la ſienne propre. Ceux d'entre les Anglois, qui avoient paru d'abord les plus portés à favoriſer les intérêts de la Reine d'Ecoſſe, furent enſuite les plus ardens à ſolliciter que la vie de cette infortunée Princeſſe fût ſacrifiée à la ſûreté d'Elizabeth. Elle trouva les moyens d'entretenir la paix & l'abondance parmi ſes Sujèts, tandis que les Séditions, les Révoltes, les Guerres Civiles déſoloient les Etats de ceux qui tâchoient par toutes ſortes de voyes de troubler ſon Gouvernement & de procurer ſa ruïne. Pendant que la Gloire de la Nation étoit portée à un haut point par les Exploits militaires, les Arts & le Commerce étoient cultivés dans le Royaume avec tant de ſuccès, qu'on n'avoit pas encore vû juſque-là l'Angleterre parvenuë à un ſi haut degré de

force & d'opulence, & que les Anglois en éprouvent encore aujourd'hui les heureuſes ſuites. Ainſi Milord Bacon a fait avec juſtice l'obſervation ſuivante, en parlant de cette Reine (*a*). *Quant à ſon Gouvernement*, dit-il, *je puis aſſurer ſans exagération, que l'Angleterre n'a jamais joui d'un meilleur tems, que durant les quarante-quatre ans de ſon Règne: Ce qui n'eſt pourtant pas arrivé par le Calme ou la Sérénité de la Saiſon, mais par un effet de ſa ſage Politique.* Voilà quelle eſt la vraie cauſe des grands & glorieux ſuccès de ſon Règne, malgré les grandes difficultés, mentionnées ci-deſſus, qui ſembloient s'y oppoſer d'une manière invincible.

Cette grande Reine, à ce que remarque notre Auteur, connoiſſoit parfaitement la nature du Gouvernement, à la tête duquel elle ſe trouvoit placée. Elle voyoit clairement, que, pour ſe rendre puiſſante, il faloit, ou uſurper ſur les Droits de ſon Peuple, ou les tromper, ou les gagner; & ſon bon ſens lui fit remarquer en même tems, que les deux prémiers moyens étoient difficiles, dangereux & deshonorables; au lieu que le dernier étoit aiſé, ſûr & glorieux. Ainſi elle n'eut pas de peine à ſe déterminer. Son eſprit & ſon cœur concoururent également à fixer ſon choix; & elle ſe rendit bientôt la Perſonne la plus populaire qu'il y eût en tout ſon Royaume. Sous ſon Règne, la Cour, le Parlement, & le Peuple,

(*a*) *Advancement of Learning.* Lib. I.

ple, ſe trouverent toujours du même avis; parce que toutes les Reſolutions du Conſeil tendoient toujours au bien public: Elle ne demanda jamais rien, que le Parlement ne lui ait accordé; parce qu'elle ne demanda jamais rien que le Peuple pût raiſonnablement refuſer. Il ſemble que pour mieux ménager l'affection de ſes Sujèts, elle n'ait jamais voulu appuyer ſon droit à la Couronne, que ſur le choix libre du Parlement; du moins, elle ne ſe ſoucia guéres d'établir celui qu'elle pouvoit y prétendre en vertu de ſa naiſſance. Elle ſe contenta d'être reconnuë pour Reine Legitime par un Acte du Parlement ſuivant l'ordre de Succeſſion établi la 35. année d'Henri VIII, mais elle ne ſe mit point en peine de faire caſſer la Sentence de Divorce entre Henri VIII. & Anne de Bolen, ni l'Acte paſſé en conſéquence, qui la déclaroit batarde & incapable de ſuccéder à la Couronne. Quelles qu'ayent pu être les Raiſons particuliéres de la conduite extraordinaire qu'elle tint en cette occaſion, il eſt certain qu'il y avoit une raiſon générale qui l'emportoit ſur toutes les autres dans l'eſprit de cette magnanime Princeſſe. Elle négligea cette précaution comme peu néceſſaire; parce qu'elle ſavoit, que, quelque influence que la déciſion des Juriſconſultes & des Caſuïſtes politiques pût avoir ſur l'opinion du Peuple, il n'y avoit que ſa conduite ſeule, qui pouvoit lui acquérir l'affection de ſes Sujèts. C'eſt pourquoi, mépriſant les petites

Gloſes qu'on pourroit faire ſur ſes Droits à la Couronne, elle s'appliqua uniquement à gagner le cœur de ſon Peuple; & elle y réüſſit ſi parfaitement, que jamais aucun Roi d'Angleterre n'a peut-être été ſi ſincérement chéri de ſes Sujèts. La Nature, auſſi bien que l'art, l'avoit renduë propre à cette conduite; elle avoit un air de grandeur & de dignité ſans orgueil; elle étoit affable, ſans tomber dans une baſſe familiarité; &, ſi elle faiſoit la cour à ſon Peuple, c'étoit toûjours en Reine. Ses Ennemis ont tâché de faire paſſer ſes maniéres populaires pour une flatterie groſſiére & outrée. En effet, on auroit pû les regarder comme telles, ſi elles n'avoient pas été ſoutenuës par toutes les actions de ſa vie, ſans être démenties par aucune.

La conduite qu'elle tint à l'égard des différens Partis, qu'il y avoit alors dans le Royaume au ſujet de la Religion, mérite d'être remarquée; parce que la Modération, la Sageſſe, & l'Equité, qu'elle fit paroître à cet égard, contribua beaucoup à ralentir cette grande agitation où étoient les Eſprits au commencement de ſon Règne: Ce qui lui donna le tems d'établir ſon Autorité & même de changer la Religion nationale ſans grande contradiction & preſque ſans aucun trouble. Non-obſtant toutes les indignités qu'elle avoit ſouffertes, & les grands dangers qu'elle avoit courus de ſa vie, avant ſon avénement à la Couronne, pluſieurs Perſonnes furent rétablies dans leurs biens

ou

ou dans leurs dignités, & aucune ne fut condamnée dans son prémier Parlement. Cette prémiére démarche, qui montroit assez sa clémence, étant une fois faite, elle eut moins à craindre de l'esprit de Faction, & elle se trouva en état d'exercer avec moins de danger la rigueur & la sévérité, lorsque la conservation de la paix & de la tranquillité publique l'exigeoit. Nous apprenons quelles étoient ses Maximes à cet égard par une Lettre que Walsingham a écrite exprès sur ce sujet. Son opinion étoit, qu'*il ne faloit pas forcer les Consciences, mais que l'on devoit attirer doucement les hommes, & les ramener dans le chemin de la Vérité par l'instruction & la persuasion.* Elle disoit encore, que *les Raisons de Conscience ne méritent plus ce nom, & qu'elles changent de nature, lorsqu'elles sortent des bornes, & que les hommes abusent de ce prétexte pour troubler le repos de la Société.* En conformant sa conduite à ces Maximes, elle vint à bout d'empêcher, que les différens Partis, qui étoient dans l'Eglise, n'en formassent dans l'Etat. Les Partisans des différentes Sectes n'avoient pas à craindre d'être inquiétés au sujet de leurs opinions, pourvû qu'ils s'acquittassent des devoirs de bons & fidèles Sujèts, & qu'ils obéïssent aux Loix, qui avoient été sagement établies pour le maintien de la tranquillité publique. Ils jouïssoient en ce cas des mêmes Droits & des mêmes Privilèges que les autres Sujèts, bien loin qu'on travaillât à les aigrir par une rigueur outrée,

& à les exciter par-là au tumulte ou à la révolte, afin d'avoir occaſion de *ſévir* contre eux. On avoit à la vérité des égards pour l'Egliſe Nationale; ſes Droits ne ſouffroient en rien de la Liberté de Conſcience, & elle étoit maintenuë dans ſes Priviléges par l'Autorité des Loix; mais il n'y en avoit aucune qui favoriſât les deſſeins factieux des Eccléſiaſtiques; & l'on empêchoit ſoigneuſement le Clergé de la Religion dominante d'uſer de violence pour contraindre les Non-conformiſtes de ſe ranger à leur Communion: Ce qui ne ſert le plus ſouvent qu'à confirmer les différentes Sectes dans leur opiniâtreté, & dans la haine mutuelle qu'elles ont l'une pour l'autre.

La Reine Elizabeth traita les Papiſtes avec beaucoup de douceur juſqu'à la Bulle de Pie V; mais les rebellions & les autres attentats des Catholiques, qui furent les ſuites de cette Bulle, l'obligerent de faire publier de nouvelles Loix, qui furent exécutées à la rigueur. Cependant elle diſtingua toûjours, & même en cette occaſion, les Papiſtes de Conſcience d'avec les Papiſtes de Faction. Elle faiſoit la même diſtinction par raport aux Puritains. *Ce n'étoit pas leur zéle pour leurs opinions particuliéres, que l'on condamnoit*; on *ne cenſuroit que leurs violences & leurs entrepriſes contraires aux Loix.* Comme lorſqu'ils entreprirent, par exemple, de renverſer la Diſcipline établie par l'Autorité de la Nation, pour ſubſtituer la leur à ſa place, leur Hardieſſe ne reſta pas impunie;

parce

parce que ce n'étoit plus un Principe de Zéle ni de Conſcience, mais un eſprit de Faction & de diviſion, qui les faiſoit agir, comme s'exprime le Sécretaire Walſingham. Telles étoient les Maximes que la Reine Elizabeth obſervoit conſtamment dans la pratique envers les différentes Sectes de Religion; & par cette ſage conduite elle contint ces divers Partis dans leur devoir, & elle trouva le moyen de conſerver la paix dans l'intérieur de ſon Royaume; quoiqu'il ne ſe ſoit peut-être paſſé aucun jour, pendant tout ſon Règne, où l'on n'ait formé quelque complot contre ſa vie, ou contre ſon Gouvernement.

Une autre choſe digne de remarque dans la conduite de la Reine Elizabeth, eſt qu'elle ſe montra toujours bonne menagére des Deniers publics. Ce qui fournit une occaſion ſpécieuſe à ſes Ennemis de l'accuſer d'avarice. Peut-être en fut-elle même taxée par quelques-uns de ſes Amis; car il eſt preſque impoſſible, que, parmi cette foule de gens avides qui ſuivent la Cour par des vûës d'intérêt & dans l'eſpérance de s'enrichir, il ne s'en ſoit trouvé pluſieurs qui l'ayent blamée de trop grande Economie: Mais ſon Peuple avoit certainement tout ſujet de l'applaudir à cet égard. Son Ayeul avoit amaſſé de grands tréſors, & ſon Pére les avoit diſſipés. La conſéquence d'une conduite ſi oppoſée fut la même ſous ces deux Princes. Les moindres occaſions leur fourniſſoient des prétextes ſuffiſans pour demander des Subſides,

Subsides, qui leur étoient aussi-tôt accordés sous ces prétextes vains & imaginaires parce qu'ils avoient trouvé le secret de mettre leurs Parlemens dans une entiére dépendance de la Cour. Ainsi la Nation fut également opprimée par l'avarice de l'un & par la prodigalité de l'autre. Mais jamais la Reine Elizabeth n'amassa d'argent, ni n'en dépensa sans nécessité; & il faut avouër que l'on auroit peine à trouver quelque exemple d'une prudente Economie dans la vie privée, qui fût comparable à celle qu'elle pratiqua dans l'administration des Affaires publiques. Le fameux Lord Burleigh avoit coutume de dire, qu'*il ne se soucioit point de voir le Tréſor plein, à la maniére d'un ventre desordonné, qui regorge, tandis que les autres parties du corps se trouvent en une espéce de consomption.* Et sa Maitresse disoit que *l'Argent étoit mieux placé dans les poches de ses Sujèts, que dans son propre Echiquier.* Ces Maximes n'étoient pas moins sages que populaires. Si un Prince amasse des sommes considérables, & les tient renfermées dans ses coffres, ainsi que fit Henri VII, elles ne lui servent à rien & sont perduës pour le Public: S'il les prodigue mal-à-propos à l'exemple d'Henri VIII, il enrichira quelques Particuliers à la vérité, mais il apauvrira l'Etat. Mais, si cet Argent reste dans la bourse de ses Sujèts, il circulera dans le Commerce, & il augmentera le revenu de la Nation, & par conséquent celui d'un Prince qui ressembleroit à Elizabeth; car à un

tel

tel Prince les bourſes de ſes Sujèts ſont toujours ouvertes.

Quelque grandes que fuſſent les Dépenſes qu'elle ſe vit obligée de faire, dès qu'elle fut montée ſur le Trône, elle ne leva pourtant aucune taxe ſur ſes Sujèts juſqu'à la ſixième année de ſon Règne; & celles qui furent alors impoſées, lui furent payées par voye de Rétribution: Méthode qui fut généralement obſervée de ſon tems. Tant il eſt vrai que les Princes qui méritent le plus la confiance de leurs Sujèts, ſont ceux qui requierent le moins que l'on s'en fie à eux. Sous les Règnes précédens, lorſqu'on demandoit des Subſides au Peuple, on leur communiquoit du moins en général à quel uſage l'argent, qui en proviendroit, devoit être employé; mais le Parlement étoit ſouvent la dupe de la Cour en ces occaſions, & l'argent qu'on levoit étoit employé à des uſages tout différens de ce que la Cour avoit promis ou fait entendre. Ces abus n'eurent pas lieu ſous Elizabeth; car cette Reine, comme nous l'avons déjà dit, ſuivit une méthode toute contraire. Les Subſides, accordés ſous ſon Règne, n'étoient pas tant des Octrois, à proprement parler, que des Rembourſemens qu'on lui faiſoit des Sommes, qu'elle avoit avancées pour l'utilité & l'intérêt de la Nation & pour lui rendre les Services les plus importans; car en quoi conſiſtoient ces Services? A mettre l'Angleterre à couvert des invaſions de dehors; à délivrer l'Ecoſſe du joug qu'on vouloit lui impoſer;

impoſer; à ſoutenir glorieuſement la Guerre contre un riche & puiſſant Ennemi; à ſecourir les Proteſtans & même les Rois de France; à aider les Peuples opprimés des Païs-Bas à défendre leur Liberté contre un Tiran inexorable; à rafiner la monoye & à lui rendre ſa valeur intrinſéque; à payer les dettes de la Couronne & à rétablir ſon crédit; à faire fleurir le Commerce de ſes Sujèts, tant au dedans, qu'au dehors du Royaume; à radouber ſes Vaiſſeaux de Guerre, & à en faire conſtruire de nouveaux. Car elle exécuta tant de grandes choſes, ſans lever des impôts extraordinaires, ainſi que le Parlement l'a reconnu plus d'une fois.

C'étoit ſi bien la Maxime d'Elizabeth, à ce qu'obſerve encore notre Auteur, d'épargner pour le Public & non pour elle-même; de meſurer ſes richeſſes par celles de ſes Sujèts & non par les tréſors qu'elle avoit en ſes coffres, qu'elle refuſa les Subſides qui lui étoient offerts, & qu'elle remit le payement de ceux qui lui avoient été accordés, lorſqu'elle ſe voyoit en état d'exécuter ſes deſſeins pour le Bien public ſans de pareils ſecours. Elle pratiqua principalement deux choſes, qui la mirent en état de ſoutenir ces grandes entrepriſes pour la gloire & l'utilité de la Nation, ſans charger le Peuple de taxes fort onéreuſes. 1. Elle s'appliqua à faire valoir ſes Revenus, & elle en tira tout ce qu'elle pût, non en tourmentant & en ſuçant ſes Sujèts, comme avoit fait Henri VII; mais en veillant de

de près sur ses Officiers pour les empêcher de faire leur main. 2. Elle ménagea toujours la dépense, autant qu'il lui fut possible, dans les occasions particulières; toutes les Affaires qu'elle pouvoit terminer par son adresse ou par son courage, elle n'y employa jamais d'argent, & ne souffrit point qu'il en coutât à ses Sujèts pour la tirer d'embaras. D'ailleurs, comme elle ne comptoit que sur les seules forces de son Royaume, & qu'elle ne faisoit pas grand fond sur les secours étrangers, elle ne contracta jamais aucune Alliance, & ne s'engagea dans aucune dépense, qu'autant qu'il étoit nécessaire pour l'intérêt de son Royaume. Cet intérêt fut toujours la seule Regle de sa conduite à cet égard. Les Huguenots, qu'elle avoit assistés dans leur prémiére Guerre, firent leur paix sans elle & aiderent même à reprendre les Villes de sûreté qu'ils avoient livrées aux Anglois; cependant elle les secourut encore de ses Troupes, de ses Vaisseaux, & de son Argent, dans les autres Guerres qui suivirent. Les Hollandois ne lui avoient donné aucun sujet de se plaindre d'eux; & néanmoins, lorsqu'ils furent abandonnés de la France par la Paix de Vervins, & qu'il ne leur restoit plus d'autre appui que l'Angleterre, elle fit un nouveau Traité avec eux, par lequel elle ne s'engagea pas même à leur fournir d'aussi grands secours qu'elle avoit fait auparavant, parce qu'elle savoit qu'ils étoient alors en état de s'en passer, & de suppléer

à ce qui leur manqueroit de son côté. En un mot, elle ne s'engagea jamais dans aucune Guerre, soit défensive, ou offensive, qu'autant que le requéroit le Bien de ses Affaires & l'avantage de son Royaume. Elle ne considéroit l'intérêt d'aucun Peuple, d'aucun Etat, que relativement à celui de l'Angleterre. L'intérêt même de la Religion Protestante en général, aussi bien que la conservation de l'équilibre entre les Puissances de l'Europe, n'occupoient que le second rang dans son esprit. La Sûreté de sa Couronne, & le bien particulier de ses Etats marchoient avant tout.

Mais la Reine Elizabeth ne se contenta point de pratiquer la sage Economie, dont nous venons de parler, dans la vûë de ménager la bourse de ses Sujèts; de plus elle fut perpetuellement attentive à choisir les moyens les plus propres pour les enrichir. C'est ce qui fit qu'elle s'appliqua particuliérement pendant tout le cours de son Règne à faire fleurir le Commerce & à mettre la Navigation sur un bon pied, ainsi que nous pourrions le prouver par une infinité d'exemples; mais, comme un pareil détail nous méneroit trop loin, nous nous contenterons de remarquer ici, que, par la protection & les Priviléges qu'elle accordoit à ceux qui établissoient de nouvelles branches du Commerce, elle anima si bien l'industrie de ses Sujèts & excita une telle émulation parmi eux, que le Commerce de l'Angleterre, qui auparavant étoit peu considérable & fort

fort borné, s'étendit sous son Règne jusque dans le fond du Nord & jusqu'aux deux Indes.

Voilà quelques-uns des principaux moyens que cette grande Reine employa pour gagner l'affection & la confiance de son Peuple. Doit-on s'étonner après cela qu'elle ait réüssi si parfaitement à s'en faire aimer? Quelques-uns de ses Successeurs au contraire, ayant entrepris d'établir leur Gouvernement sur des maximes toutes différentes, & de se rendre absolus, en empiétant sur les Droits & les Priviléges de leurs Parlemens & de leur Peuple, s'en trouverent très-mal. Ils aliénerent par ce moyen l'affection de leurs Sujets, ils inspirerent beaucoup de défiance & de jalousie à leurs Parlemens, & fomenterent dans l'Etat un esprit de Faction, qui à la fin causa leur ruïne, celle de leur Famille, & presque celle de toute la Nation.

L'Auteur des Lettres dont nous faisons ici l'extrait, pour justifier la vérité de cette derniére réflexion, entreprend ensuite de prouver que la conduite de la Cour, sous les Règnes de Jacque & de Charles I, a été l'unique cause des différens, qui s'éleverent entre ces Princes & leur Peuple, & dont chacun sait les terribles suites. Voici son Exorde sur ce Sujet. „ Je souhaiterois „ fort, *dit-il*, de pouvoir exécuter mon „ dessein, sans r'ouvrir des playes qu'on a „ eu tant de peine à fermer, & sans con- „ damner la conduite de ces Princes, pour

„ la mémoire desquels des Personnes de
„ mérite ont conçu une grande vénération;
„ mais, puisqu'il est nécessaire de r'ouvrir
„ ces playes pour les guérir plus efficacé-
„ ment, & qu'on ne peut se dispenser de
„ censurer la conduite des Princes dont
„ nous parlons, si l'on veut répondre soli-
„ dement à ceux qui ont tâché de la justi-
„ fier & de la défendre, nous nous trou-
„ vons obligés de parler d'eux avec la mê-
„ me liberté que celle dont nous avons
„ usé en parlant de leurs Prédécesseurs....
„ Mais, quoique nous nous proposions
„ d'examiner librement la conduite de ces
„ Rois, & que nous soyons persuadés que
„ le résultat de cet examen sera une con-
„ firmation de ce que nous avons avancé,
„ nous sommes pourtant très-éloignés d'ad-
„ mettre toutes les objections qu'on a fai-
„ tes contre le Gouvernement de Jacque
„ & de Charles I. Nous approuvons enco-
„ re beaucoup moins ces cruelles insinua-
„ tions, qu'on trouve, je ne dirai pas en
„ plusieurs Histoires, mais plutôt en plu-
„ sieurs Invectives, dictées par l'esprit de
„ Faction & non par l'esprit de Liberté:
„ Car ce dernier esprit réfléchit à regret sur
„ les fautes & les erreurs des Princes, &
„ ne se plait point à exagérer des choses
„ qu'il voudroit n'être jamais arrivées. C'est
„ donc avec toute la modération que cet
„ esprit inspire que nous procéderons à cet
„ examen. Nous ne nous attacherons qu'à
„ des Faits certains & non controversés,
„ &

„ & nous n'en tirerons d'autres conſéquen-
„ ces que celles qui en découlent naturel-
„ lement & ſans aucune violence. "

Jacque VI. Roi d'Ecoſſe, à ſon avénement à la Couronne avoit de grands avantages; toutes les circonſtances lui étoient favorables & ſembloient promettre un Règne glorieux pour lui-même & heureux pour ſes Sujèts. Cependant il arriva tout le contraire; bien loin d'être aimé au dedans & craint au dehors, il fut haï par ſes Sujèts & mépriſé par les Etrangers. A quoi doit-on attribuer la grande différence qu'on remarque ici entre le Règne de Jacque & celui d'Elizabeth, qui fut couronné des plus heureux ſuccès, comme nous l'avons vû, malgré tous les dangers & toutes les difficultés dont elle étoit environnée? La cauſe de cette différence n'eſt pas difficile à aſſigner. Elizabeth avoit gouverné d'une maniére conforme à l'eſprit de la Conſtitution Angloiſe. Elle avoit ſagement remarqué, que, dans une Monarchie limitée, telle que celle d'Angleterre, la proſpérité & même la ſûreté du Gouvernement dépendoit d'une union d'intérêt & d'affection entre le Prince & le Peuple. C'étoit ſur ce Principe qu'elle avoit réglé toute ſa conduite, & voilà ce qui rendit ſon Règne heureux & triomphant. Il étoit facile à Jacque de profiter de ſon exemple. L'expérience, auſſi bien que la Raiſon, lui montroit le ſeul Principe ſur lequel il pouvoit avec gloire & avec ſûreté établir ſon Gouvernement. Chaque année du Règne d'Elizabeth pouvoit lui fournir

de nouvelles preuves de cette Vérité; mais Jacque avoit auſſi peu d'égard à ſon exemple qu'il portoit peu de reſpect à ſa mémoire. C'auroit été néanmoins un bonheur pour lui, pour ſa Famille, & pour toute la Nation, s'il avoit réglé ſa conduite ſur l'exemple qu'elle lui avoit tracé; ou du moins, ſi l'exemple & les maximes de Jacque avoient eu moins de pouvoir & d'influence ſur la conduite de ſon Succeſſeur.

Jacque I. ne manquoit ni d'eſprit, ni de bon-ſens, ni de talens naturels & acquis; il étoit très-capable de former un bon plan de Gouvernement: Mais ſa repugnance inſurmontable pour la Guerre, ſa foibleſſe pour ſes Favoris, ſon entêtement pour le Pouvoir deſpotique, qu'il croyoit pouvoir légitimement exercer en vertu de ſon Droit héréditaire à la Couronne d'Angleterre, corrompirent tout ce qu'il avoit d'ailleurs de bonnes qualités. Il avoit, outre cela, conçu une ſi haute opinion de ſon mérite & de ſa capacité que ſes Courtiſans ne furent pas long-tems à découvrir ſon foible. C'étoit à qui exagéreroit le plus ſon ſavoir, ſon habileté, & à qui pouſſeroit le plus loin les Droits de la Royauté; parce que c'étoient des moyens ſûrs de gagner ſes bonnes Graces. Ce Prince paroiſſoit exiger l'amour & l'obéïſſance de ſes Sujèts uniquement à cauſe que la Couronne étoit placée ſur ſa tête; au lieu que la Reine Elizabeth avoit déclaré, tant par ſes paroles que par ſes actions, qu'elle ne croyoit avoir droit à l'un & à l'autre, que

parce

parce qu'elle ne faiſoit uſage du Pouvoir qui lui étoit confié, qu'en vûë de procurer le bien & l'avantage commun de ſon Peuple. Son Bon-Sens lui avoit fait découvrir ce que Jacque n'avoit pas trouvé dans ſes Livres, ſavoir, que les Liens, qui uniſſent le Prince & le Peuple entre eux, ne ſont pas les mêmes que ceux qui uniſſent les Perſonnes particuliéres dans la Vie privée. Comme ceux-ci vivent & converſent tous les jours familiérement enſemble, la Simpathie naturelle, accompagnée des Devoirs communs de la Vie civile, ſuffit pour former & entretenir ces ſortes d'amitiés; mais il n'en eſt pas de même de l'union politique, qui doit régner entre le Prince & ſon Peuple: Celle-ci dépend entiérement de la conduite que tient le Prince à l'égard de ſes Sujèts, & ne peut être fondée que ſur des motifs de reconnoiſſance pour le paſſé ou d'eſpérance pour l'avenir. Si les Sujèts étoient attachés à leur Prince par une eſpéce d'inſtinct, ainſi qu'on le remarque en certains Animaux, dont les Rois ſont même diſtingués des autres par des marques extérieures & viſibles, ceux qui maintiennent le Droit divin des Princes, auroient eu un Argument bien plus plauſible, en faveur de leur Doctrine, que tous ceux qu'ils ont produits juſqu'ici. Ils ſe ſeroient trouvés en état de fermer la bouche à tous les contrediſans, même à celui qui leur demandoit un miracle pour devenir leur Proſélite, & qui déclaroit qu'*il ne pourroit jamais ſe réſou-*

dre à croire que l'Eſclavage fût d'inſtitution divine, à moins qu'il ne vit naître les Sujèts avec des boſſes ſur le dos, comme les Chameaux, & les Rois avec des crêtes ſur la tête à la façon des Coqs. D'où l'on pourroit conclure avec fondement que les uns ont été deſtinés par la Providence pour ſervir & porter les fardeaux, tandis que les autres ſont nés pour dominer & pour vivre dans le faſte & l'oſtentation. Mais, juſqu'à ce qu'il ſe faſſe quelque miracle de cette nature, nous nous croirons en droit, ajoute notre Auteur, d'affirmer que l'union & la bonne intelligence entre le Prince & le Peuple ne peut ſe maintenir que par les moyens dont on vient de faire mention.

Or Jacque, pendant tout ſon Règne, n'eut aucun égard à ce Principe, & il ne ſongea qu'à établir ſon Gouvernement ſur des maximes tout oppoſées. Quoiqu'il n'eût aucune qualité propre à ſe faire craindre & reſpecter, il ne s'appliqua cependant jamais à ſe concilier la bonne volonté de ſes Sujèts; il ſemble au contraire qu'il ait choiſi exprès les moyens les plus propres pour exciter leur défiance & leur jalouſie. Ce Prince, qui avoit un véritable eſprit de Miſſionnaire, ſe figura qu'en prêchant une nouvelle Doctrine, il viendroit à bout d'introduire une nouvelle forme de Gouvernement. C'eſt pourquoi il entreprit de perſuader à des hommes, qui ſe voyoient en poſſeſſion d'une grande portion du Pouvoir Souverain, & qui avoient en main des forces

ces suffisantes pour le maintenir, qu'ils n'avoient pourtant aucun Droit à ce Pouvoir, qu'ils n'en jouïssoient que par pure grace, & qu'il ne tenoit qu'à lui de les en dépouiller quand il lui plairoit: Ce qui étoit un dessein tout à fait chimérique. Elizabeth s'étoit toujours montrée jalouse de sa Prérogative, comme nous l'avons observé ci-dessus; mais elle prit soin que l'exercice en fut modéré. Jacque au contraire s'imagina que plus il porteroit loin sa Prérogative, & que plus il l'exerceroit avec vigueur, plus il seroit fermement assis sur le Trône. Il confondoit la force avec la pesanteur du sceptre, sans considérer que plus il est pésant, plus il y a de danger qu'il n'échape des mains d'un Prince, & sans faire réflexion que la Prérogative est de la nature d'un ressort, qui se relâche, ou qui casse, quand on le bande trop fort.

Le Point fondamental sur lequel ce Prince affectoit d'établir l'Autorité indépendante & absoluë, à laquelle il aspiroit, étoit son Droit héréditaire à la Couronne d'Angleterre: Droit Sacré, dont il n'étoit pas permis de douter, du moins selon le Simbole politique qu'il avoit introduit à la Cour, & qu'il faloit hautement professer pour être bien venu auprès de lui. Car il prétendoit ne tirer son Droit à cette Couronne, ni du Testament d'Henri VIII, ni d'aucun Acte du Parlement; mais il la regardoit comme un bien qui lui venoit de Succession, comme au seul légitime & plus proche Héritier.

D'où il concluoit qu'il en pouvoit diſpoſer à ſa volonté, & ne ſuivre, dans ſon Adminiſtration, d'autre Loi que ſon bon-plaiſir. Cette prévention, & les conſéquences qu'il en tiroit, ſe trouvant directement oppoſées aux maximes ſur leſquelles eſt fondé le Gouvernement Anglois, furent la ſource & l'origine des funeſtes diviſions qu'on a vûës entre le Roi & le Parlement, tant ſous ce Règne, que ſous les trois ſuivans. Cependant, ce Droit héréditaire n'étoit pas auſſi bien fondé que Jacque le prétendoit; puiſqu'on ne peut produire aucune Loi qui l'établiſſe; que d'ailleurs on trouve dans l'Hiſtoire d'Angleterre un grand nombre d'exemples, qui prouvent que le Parlement s'eſt attribué le Droit de diſpoſer de la Couronne & de régler la Succeſſion, ſans aucun égard au plus proche héritier; enfin, que l'uſage y eſt plutôt contraire que favorable.

De plus, il eſt clair que Jacque ne pouvoit tout au plus faire dériver ſon Droit que d'Henri VII. Or, ſi jamais Prince fut la Créature du Peuple, on peut dire que ce fut ce dernier, comme nous l'avons remarqué ſur ſon Article. On le plaça ſur le Trône pour rendre le repos au Royaume, déchiré depuis long-tems par les Guerres civiles. Pour arriver à cette fin, on ne trouva point de meilleur expédient que d'unir enſemble les deux Roſes par le Mariage du Comte de Richemont avec la Fille ainée d'Edouärd IV. Henri VII étant ainſi parvenu

venu à la Couronne, il la conſerva par la confirmation du Parlement & par ſa propre habileté. Henri VIII, & Edouärd VI, qui auroient pû ſe glorifier de ce Droit héréditaire, avec meilleure grace que Jacque I, ne firent pourtant point grand fond ſur ce titre. Le prémier eut recours au Parlement dans toutes les occaſions, où il s'agiſſoit de régler la Succeſſion à la Couronne; & le ſecond eut ſi peu d'égard pour le Droit en queſtion, qu'il ne ſe fit point de ſcrupule de nommer ſa Couſine pour lui ſuccéder au préjudice de ſes Sœurs. Elizabeth, comme nous avons dit, ne ſe mit pas en peine d'appuyer ſon Droit à la Couronne ſur d'autre titre que ſur un Acte de Parlement.

Il ſemble que de pareils exemples auroient dû être de quelque poids auprès de Jacque. Ce Prince, qui n'avoit été reconnu Roi d'Ecoſſe que ſous tant de reſtrictions & avec un Pouvoir ſi limité, auroit bien dû, à ce qu'il ſemble, ſe contenter de tenir la Couronne d'Angleterre, dont il avoit été penſionnaire, ſur le même pied & au même titre, que l'avoient poſſédée les plus illuſtres & les plus grands de ſes Prédéceſſeurs. Mais ſes deſſeins, à ce que prétend notre Auteur, n'étoient pas meilleurs, que ne l'avoient été ceux des plus méchans Princes qui l'avoient précédé. „ Heureuſe„ ment pour la Grande-Bretagne, *ajoute-t-* „ *il*, Jacque manquoit de l'adreſſe d'un Hen„ ri VII, & de la réſolution d'un Henri „ VIII; & il n'eut pas des occaſions auſſi

 „ favo-

„ favorables qu'eux, d'amaſſer des richeſſes,
„ & d'étendre ſon Pouvoir ; ou plutôt il n'eut
„ pas la même habileté qu'eux, pour faire naî-
„ tre ces occaſions & pour les mettre à profit."

Nous avons obſervé, en parlant d'Henri VII, que ce Roi trouva le moyen de s'arroger un Pouvoir preſque deſpotique, avant que la Nation ſe fût apercuë du but où tendoient ſes entrepriſes. Jacque au contraire découvrit d'abord tout ſon jeu, & donna clairement à connoître à un chacun où il en vouloit venir. Outre le plaiſir que ſa vanité lui faiſoit trouver à ſe vanter d'un Droit Héréditaire à la Couronne, d'un Droit indépendant & inhérent à ſa Perſonne, il s'imagina que, s'il pouvoit une fois venir à bout d'établir cette Doctrine, il lui ſeroit aiſé de perſuader au Peuple les conſéquences, ſi favorables au deſpotiſme, qu'il tiroit de ce Principe ; car, de ſon Droit indépendant à la Couronne il concluoit qu'il étoit en Droit de gouverner à ſa fantaiſie, & qu'il ne devoit rendre compte de ſon Adminiſtration qu'à Dieu, & non pas aux Hommes.

Si cet excellent Syſtème de Politique avoit une fois été généralement reçu, il eſt viſible qu'il n'auroit pas été difficile à ſa Majeſté de ſe mettre en poſſeſſion du Pouvoir arbitraire. Sa vanité, auſſi bien que les flatteries de ſes Courtiſans, lui faiſoient eſpérer qu'il pourroit réüſſir en ce grand deſſein ; mais il ſe trompa dans ſon calcul. Bien loin de faire paſſer ſes opinions parmi le Peuple,

il

il ne fit qu'exciter leur jalousie. Ses idées sur le Pouvoir & le Gouvernement monarchique leur causerent de l'horreur, & ils résolurent de s'opposer vigoureusement à l'établissement d'une Doctrine si pernicieuse, du moins quant à la pratique.

Cependant, Jacque étoit si fort prévenu qu'il devoit gouverner despotiquement, & que sa volonté devoit servir de Loi, qu'il ne laissoit passer aucune occasion de faire connoitre son intention à cet égard. Dans la Proclamation qu'il fit publier pour convoquer son prémier Parlement, il entreprit de fixer les qualités que devoient avoir les Députés des Communes, non par voye d'exhortation, comme ses Prédécesseurs avoient fait, mais par voye de Commandement, & comme des conditions sans lesquelles ils ne seroient point admis à la Chambre. Ce qui étoit visiblement empiéter sur les Priviléges des Communes, à qui l'on n'avoit jamais disputé le Droit de décider de la validité des Elections des Membres qui devoient la composer. Lorsque le Parlement fut assemblé, le Roi voulut mettre en exécution la nouvelle Prérogative qu'il s'étoit attribuée dans sa Proclamation, & se rendre le Juge des Elections contestées, Droit qui avoit toûjours inconteſtablement apartenu à la Chambre; mais les Communes défendirent courageusement leurs Priviléges. Sans paroitre trop se roidir contre la volonté du Roi, elles éluderent les Conférences qu'on leur proposa d'abord avec la Chambre des

Sei-

Seigneurs, & enſuite avec les Juges du Royaume, en mettant par écrit leurs Raiſons qu'elles préſenterent au Conſeil. Elles étoient pourtant bien réſoluës de maintenir l'Election qu'elles avoient jugé valable, au riſque de ce qui pourroit en arriver; mais elles prirent ce biais pour éviter de ſe brouiller trop legérement avec le Roi. Heureuſement, le Membre, dont l'Election faiſoit le ſujet de la Diſpute, tira d'affaire le Roi & la Chambre, en ſe déſiſtant de ſon Droit. Il conſentit que la Province de Buckingham, qui l'avoit député, procédât à une nouvelle Election; & cet expédient fut aprouvé des deux Partis. Cette prémiére tentative ayant fait comprendre aux Communes quels étoient les deſſeins du Roi, elles crurent devoir prendre des précautions pour l'avenir. C'eſt pourquoi, ſe doutant bien que le Monarque ne s'en tiendroit point-là, & qu'il reviendroit encore à la charge pour ſapper peu à peu leurs Priviléges, elles profiterent de l'occaſion qu'elles avoient de lui préſenter une Adreſſe ſur d'autres Griefs, pour lui expoſer les Droits, dont elles jouïſſoient par une coûtume immémoriale, & qu'elles ne croyoient pas qu'il fût au pouvoir du Roi de leur ôter, parce qu'elles prétendoient que ces Priviléges étoient auſſi anciens que la Monarchie même, & qu'ils étoient une partie eſſentielle de la Conſtitution Angloiſe. Une pareille Adreſſe ne pouvoit manquer de déplaire ſouverainement à Jacque qui étoit dans

dans des Principes tout opposés. C'est pourquoi il prorogea le Parlement, afin d'avoir le tems d'aviser aux moyens d'abaisser la fierté des Communes, dont il regardoit les prétensions comme autant d'atteintes données à sa Prérogative Royale.

Il est vrai que ce Prince ne s'expliquoit pas si ouvertement au commencement de son Règne sur les Droits qu'il croyoit apartenir à sa Couronne, comme il fit dans la suite; & que les efforts qu'il faisoit alors, pour établir le Pouvoir arbitraire, n'étoient pas si directs, ni si violens, qu'ils le devinrent peu de tems après. Si l'on considére néanmoins la multitude de ses Proclamations, le stile dans lequel elles étoient conçuës, l'obéïssance qu'il exigeoit qu'on leur rendît, les Actes d'Autorité qu'il exerça ou qu'il tâcha d'exercer, on ne pourra se dispenser de convenir qu'il avoit dès-lors en vûë de jetter les fondemens de ce Pouvoir absolu, auquel il aspiroit, & auquel il se flattoit de parvenir. Mais ce fut en vain; l'esprit de Liberté, qui n'étoit pas encore énervé dans ce tems-là par le Luxe & la mollesse confondit & renversa tous ses projets.

Si ce Prince avoit réüssi dans la tentative qu'il fit pour se rendre le Juge de la validité des Elections des Députés à la Chambre Basse, de même qu'en l'entreprise qu'il forma quelque tems après, d'emprisonner & de punir les Membres de cette Chambre, il auroit intimidé par l'une de ces Prérogatives ceux qu'il n'auroit pû exclure par l'autre.

l'autre. Ainſi il y a toute apparence qu'en ce cas il ſeroit venu à bout de mettre la Chambre Baſſe dans une auſſi grande dépendance de la Cour, que celle où la Chambre Haute paroiſſoit être pour lors. Or, dans cette hipothèſe, ce Monarque ſe ſeroit trouvé virtuellement en poſſeſſion du Pouvoir arbitraire; car toutes les fois que la volonté du Prince a force de Loi, ſoit que cela ſe faſſe avec ou ſans l'agrément du Parlement, le Deſpotiſme eſt toujours également établi. Mais la Nation ne pût être ſoumiſe à l'eſclavage, parce que le Parlement conſerva ſon indépendance, & qu'il maintint courageuſement ſes Priviléges & ceux du Peuple.

Cette oppoſition vigoureuſe cauſa ſans doute beaucoup de chagrin à Jacque, mais elle ne fut pas capable de le rebuter, ni de lui faire abandonner ſes projèts. Il fit des efforts continuels pendant tout le cours de ſon Règne, pour étendre ſa Prérogative, non ſeulement dans de certaines occaſions, & ſur certains articles, mais en général ſur tout; & cela en établiſſant certains Principes, qui étant une fois reçus, il s'enſuivoit néceſſairement que le Souverain avoit & devoit avoir un Pouvoir ſans bornes. Sans examiner ſi ces Principes s'accordoient, ou non, avec la nature du Gouvernement Anglois, il prétendoit qu'ils étoient de tous les tems & de tous les lieux. Or c'étoit-là juſtement ſuppoſer le Point en diſpute. Tant que ces Principes demeurerent dans la ſimple ſpéculation, le Parlement le laiſſa dire;

re ; mais quand il voulut en venir à la pratique, il trouva une réſiſtance, qui l'obligea à caſſer pluſieurs Parlemens, & qui le fit réſoudre à n'en plus convoquer malgré le beſoin d'argent, où il ſe trouvoit ordinairement à cauſe de ſa prodigalité. Il prétendoit qu'ils n'avoient pas droit de ſe mêler des Affaires d'Etat, que leur ſeule affaire étoit de donner de l'argent, lorſqu'on leur en demandoit, ſans ſe mettre en peine du reſte, ni de l'uſage qu'on en voudroit faire. Il s'imaginoit que cet illuſtre Corps tenoit tous ſes Priviléges de la conceſſion libre & gratuite des Rois ſes Prédéceſſeurs, & qu'il étoit en Droit de les révoquer, lorſqu'il le jugeroit à propos. Au lieu que le Parlement étoit dans une opinion toute contraire. Ils étoient perſuadés que leurs Priviléges n'étoient pas une branche moins ſacrée de la Conſtitution, que tout ce qui concerne la Prérogative des Rois. La queſtion étoit très-délicate. Il n'avoit jamais été bien décidé juſqu'où s'étendoient la Prérogative Royale, & les Droits du Parlement, ni ſur quoi ils étoient fondés. Cependant, aucun Roi ſage n'avoit oſé la remuër, & il en couta cher à Richard II, pour avoir voulu entrer dans cet examen. Chacun étoit demeuré dans la jouïſſance paiſible d'un Droit ancien, ſans ſonger à en examiner les Fondemens.

Il n'en fut pas de même ſous le Règne de Jacque I, ces queſtions furent alors perpetuellement ſur le tapis. Le Peuple ſe diviſa

ſa à leur ſujet : Les uns ſe déclarerent pour le Roi, & les autres pour le Parlement; & on vit naitre de-là, à peu de choſe près, ce qu'on a depuis nommé les *Torys* & les *Whiggs*. Le Parti du Roi accuſoit les Communes & leurs Partiſans de vouloir ériger l'Angleterre en pure République; & les Défenſeurs des Priviléges du Peuple accuſoient le Roi & ſes Miniſtres de vouloir établir le Pouvoir arbitraire. Chacun faiſoit principalement conſiſter ſon adreſſe à noircir le Parti oppoſé, en lui imputant tout ce qui étoit le plus capable de faire impreſſion à ſon deſavantage. Depuis ce tems-là, ils n'ont preſque pas ceſſé un moment de s'entre-déchirer, & de faire tout leur poſſible pour ſe rendre odieux l'un l'autre, & même pour ſe détruire. Les Puritains, tant d'Etat que de Religion, animés par la haine effective que le Roi leur avoit toujours témoignée, ſe joignirent au Parti du Peuple, & le groſſirent extrémement. Jacque fut pourtant aſſez heureux pour ne pas voir ces diſputes pouſſées trop loin de ſon vivant. La rupture du Mariage du Prince de Galles avec l'Infante d'Eſpagne ſervit même à le reconcilier un peu avec ſon Parlement, & à calmer les grands ombrages du Peuple. Mais ces conteſtations s'étant rallumées avec plus de violence que jamais ſous ſon Succeſſeur, elles occaſionnerent enfin le renverſement de la Hierarchie & de la Monarchie même.

Charles I. étoit un pieux & religieux Prince,

Prince, comme l'avouë notre Auteur. Mais, ayant eu le malheur d'avoir été élevé dans ces Maximes de Gouvernement que ſon Pére avoit tâché d'établir & de répandre pendant tout ſon Règne, ſes préjugés, confirmés par l'habitude & par les flatteries de ſes Courtiſans, l'engagerent à ſuivre le plan que ſon Pére lui avoit tracé, & à continuer d'envahir les Droits du Peuple, pendant qu'il ne penſoit défendre que les ſiens propres. Il voyoit ces Principes de Politique, qu'il avoit ſucés avec le lait, embraſſés & ſoutenus par un Parti entier dans la Nation, qu'il conſidéroit comme les vrais Amis de l'Egliſe & de la Monarchie; il voyoit d'un autre côté ces mêmes Principes contredits par un autre Parti, qu'il regardoit comme les Ennemis jurés du Gouvernement. Ainſi doit-on être ſurpris qu'il fût devenu zélé pour la défenſe d'une Cauſe, qui le touchoit de ſi près, pendant qu'il voyoit je ne ſai combien d'autres Gens, qui n'y avoient pas le même intérêt que lui, & que l'on pouvoit ſuppoſer par conſéquent agir par un Principe de conſcience, témoigner néanmoins autant d'ardeur que lui pour le maintien de la même Cauſe? Il faut aſſurément peu connoître la force des Préjugés pour être étonné de la conduite de ce Prince.

A ce prémier malheur il s'en joignit un autre. Charles avoit donné toute ſa confiance à un Miniſtre fier, arrogant, & peu capable de ſon Emploi. Celui-ci, bien

loin de détourner ſon Maître de ſes projèts, auſſi dangereux qu'injuſtes, le confirma dans la réſolution, où il étoit déjà, d'en pourſuivre l'exécution, à quelque prix que ce fût; & le Caractére du Miniſtre devint celui du Gouvernement. Il arriva de plus en cette occaſion ce qu'on a vû arriver en pluſieurs autres. Le Miniſtre étoit univerſellement haï; mais le Roi ne l'étoit pas. Pour protéger le Miniſtre contre l'animoſité publique, il faloit étendre la Prérogative au delà de ſes bornes ordinaires, & employer des moyens violens & deſagréables au Peuple. Pour défendre le Gouvernement, rien de tout cela n'étoit néceſſaire. Il auroit falu même prendre des meſures toutes contraires, pour réconcilier le Roi avec ſon Peuple, & pour arrêter cette aliénation des Eſprits, qui commençoit dès-lors à ſe manifeſter. Mais la Cour choiſit le plus mauvais parti; les intérêts de la Couronne furent ſacrifiés à ceux du Miniſtre. Charles, qui avoit favoriſé les pourſuites du Parlement du vivant de ſon Pére, ne voulut pas les ſouffrir, lorſqu'il fut ſur le Trône. Il pouſſa même les choſes juſqu'à caſſer ſes Parlemens, & juſqu'à rompre ainſi le peu de liens qui le retenoient uni avec ſon Peuple; & cela pour ſouſtraire à la juſte rigueur des Loix un petit nombre de Perſonnes, indignes de ſa protection, & qui deshonoroient ſa Cour.

Milord Clarendon nous apprend, que, dès avant la mort de Buckingham, *le méconten-*

contentement de la Nation étoit ſi univerſel, que tous les Gens ſages le regardoient comme un préſage de ce bouleverſement de l'Etat, qui s'enſuivit bientôt après. Ce triſte préſage ne fut que trop tôt vérifié. Le Roi exécuta la menace, qu'il avoit ſouvent faite, de ſe paſſer de Parlement; il gouverna pendant douze ans ſans en convoquer aucun. Durant cet intervalle les murmures redoublerent. On diſoit hautement qu'il vouloit détruire les Priviléges du Parlement & les Libertés du Peuple. La maniére dont il traita enſuite les Membres des Communes, qu'il avoit fait empriſonner pour avoir refuſé de payer le *Tonnage* & le *Pondage*, ne ſervit point du tout à détromper le Peuple. On cria plus que jamais que le Commerce étoit ruïné, que la Religion étoit en danger, & que le Royaume alloit tomber dans l'eſclavage, à moins qu'un Parlement nouveau ne remédiât à tous ces maux.

La véritable cauſe de ces défiances & de ces mécontentemens n'étoit pas difficile à deviner; c'étoit la crainte, où le Peuple étoit de ſe voir ſoumis à un Gouvernement arbitraire, qui les produiſoit. Charles n'étoit pas moins entêté du Deſpotiſme, que ne l'avoit été ſon Pére; &, comme il étoit plus hardi & plus entreprenant, il s'étoit mis en tête de pouſſer ſa Prérogative plus loin qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs. Tout ce qui l'environnoit étoit dans les mêmes Principes. Le Conſeil Privé s'érigeoit peu à peu en Cour abſoluë, & prétendoit n'ê-

tre pas soumis aux Loix. La Chambre Etoilée, Tribunal extrémement sévére s'exerçoit principalement contre ceux qui vouloient mettre des bornes à l'Autorité Royale. La Haute Commission, sous prétexte d'agir contre les Puritains, ne faisoit pas plus de grace aux Ennemis du Pouvoir absolu, & traitoit avec une extrême rigueur tous ceux qui défendoient les Priviléges du Peuple. Le Parlement seul pouvoit s'opposer efficacément à ces usurpations; mais, par malheur, le Roi étoit résolu de n'en plus convoquer. Ainsi tout tendoit à l'établissement de la Tirannie, & c'est ce qui révoltoit l'esprit du Peuple.

Pendant que les choses étoient dans cette situation en Angleterre, Charles alluma un autre feu en Ecosse, en reprenant le projèt, que son Pére avoit formé & même exécuté en partie; savoir, d'introduire le Rite Anglican dans cette Eglise & de la réduire à une parfaite conformité avec celle d'Angleterre. L'Archévêque *Laud*, qui n'avoit ni assez d'expérience, ni assez d'habileté, pour gouverner un Collége particulier, conduisit cette Affaire de maniére qu'il précipita la Ruïne publique. Les Puritains d'Angleterre firent bientôt cause commune avec ceux d'Ecosse. Ces derniers ayant levé une Armée entrerent en Angleterre. Non seulement les Ennemis de la Monarchie, mais les Amis même de la Constitution, favoriserent les Ecossois, dans l'espérance de se servir de cette occasion pour brider

brider l'Autorité Royale, & la réduire au moins dans ſes juſtes & anciennes bornes. Là-deſſus, on préſenta des Requêtes au Roi de tous côtés, pour le prier de convoquer un Parlement, qui pût mettre fin aux troubles, en faiſant donner une ſatisfaction raiſonnable à un chacun ſur ſes Griefs. Le Parlement, qui s'aſſembla au Mois d'Avril 1640, fit aſſez voir par ſa conduite qu'il auroit été facile de prévenir la Guerre Civile. Quoique le Roi eût gouverné ſans Parlement depuis douze ans, & que s'il en avoit enfin convoqué un, il y avoit été contraint par la crainte & la néceſſité, cette Aſſemblée néanmoins garda beaucoup d'ordre & de modération en toutes ſes procédures. S'il parut quelque paſſion en leur débats, on pouvoit l'excuſer dans une Chambre des Communes aſſemblée en pareille circonſtance. Cependant ils conſerverent toûjours pour le Monarque le reſpect qui lui étoit dû; & s'il échapa à quelques-uns dans la chaleur de la diſpute quelques paroles inconſidérées & un peu trop vives, elles furent publiquement deſaprouvées. Pour le Roi, il ſe comporta envers eux à ſa maniére accoutumée, témoignant aſſez ouvertement qu'il ne les regardoit que comme des Tréſoriers, qui devoient lui donner de l'argent, quand il leur en demandoit. En un mot, à peine y avoit-il un mois que ce Parlement étoit aſſemblé, que Charles s'aviſa malheureuſement de le diſſoudre. Le Roi ſe repentit preſque auſſi-tôt de ſa

précipitation; mais il n'étoit plus tems. Cette derniére faute acheva de tout gâter & de jetter le Peuple dans la rebellion.

Notre Auteur tire ici le rideau sur les horreurs de la Guerre Civile, qui fut la malheureuse suite de ces Différens. Il se contente de remarquer qu'il y avoit déjà près de quarante ans que l'esprit de Faction dominoit à la Cour, avant qu'il se fût glissé parmi le Peuple; & que si l'esprit de Liberté avoit pû prévaloir dans le tems contre l'obstination de la Cour dans son projèt d'établir le Pouvoir arbitraire, on n'auroit jamais vû ce déluge de maux, qui inonderent le Royaume, & qui accablerent en particulier la Famille Royale. D'où il conclut, que, quand les Loix fondamentales d'un Etat sont attaquées, & qu'on s'efforce d'introduire quelque nouveau Systême, contraire à l'intérêt général d'une Nation, le plus grand service qu'on puisse rendre à cette Nation, & même au Souverain, est de s'opposer de bonne heure & avec la vigueur requise aux innovations. L'événement fera toujours voir, comme on l'a vû dans l'occasion dont nous parlons, que ceux qui agissent ainsi, sont au fond les meilleurs Amis de l'un & de l'autre, quoiqu'il n'arrive que trop souvent qu'on les charge des épithétes les plus odieuses à ce sujet, & qu'on les traite de factieux & de rebelles.

Si cette opposition commence trop tard, ou si elle est moins vigoureuse que le cas l'exige, le mal ne fera que s'accroitre; de

sorte qu'il deviendra à la fin trop invétéré pour être guéri par les remédes ordinaires. Or toutes les fois que cela arrive, le Peuple eſt réduit à l'une ou à l'autre de de ces alternatives. Ou il faut qu'il ſe ſoûmette à la Servitude, le pire de tous les Maux politiques; ou il eſt contraint d'avoir recours à la force ouverte pour défendre ſa Liberté, mal qui n'eſt que d'un degré moindre que l'autre. Au lieu que quand on s'oppoſe de bonne heure & avec la vigueur néceſſaire aux uſurpations, on obtient à tems la réparation des Griefs par ces voyes douces & modérées que preſcrit la Conſtitution Angloiſe. Ces voyes ont été ſouvent fatales aux méchans Miniſtres; mais elles ne l'ont jamais été au Souverain, qui ne court aucun riſque, qu'en cas que ces Méthodes, que toutes les Cours arbitraires deſaprouvent, ſoient trop long-tems différées.

L'objection la plus plauſible qu'on puiſſe faire contre le ſentiment de l'Auteur, eſt priſe d'une fauſſe idée de la Modération; & c'eſt par cet endroit que des Perſonnes bien intentionnées deviennent ſouvent les dupes de ceux qui couvent dans le cœur les deſſeins les plus pernicieux. Mais qu'on ne s'y méprenne pas; la vraie Modération politique conſiſte à ne s'oppoſer aux meſures du Gouvernement, que quand il empiéte viſiblement ſur les Droits & les Libertés de la Nation, & à ne s'oppoſer qu'avec un degré de chaleur proportionné à

la nature du mal, & au danger auquel il expose le Corps politique. Car, s'opposer à des choses qui ne sont pas dignes de blâme, ou qui ne portent pas coup contre les Intérêts & les Priviléges de la Nation, c'est agir par un esprit de Faction; Mais, d'un autre côté, c'est aussi une trahison contre l'Etat que de n'en pas maintenir les Intérêts & les Droits avec le zéle & le courage nécessaire, lorsque les circonstances l'exigent.

Ce qui est arrivé, ajoute l'Auteur, sous les Règnes de Jacque & de Charles I, confirme la vérité de ce raisonnement. Si l'on ne s'étoit point du tout opposé aux desseins de Jacque I, son Règne auroit suffi pour introduire le Despotisme. Si l'opposition avoit été plus générale, & que la Cour n'eût pas trouvé le moyen de diviser les esprits sur les Principes de la Prérogative & de la Liberté, Jacque auroit été obligé de renoncer à ses projets, la Constitution auroit été rafermie sur ses vrais fondemens, & l'on auroit prévenu efficacément tous les malheurs qui sont tombés depuis sur la Nation & sur la Famille Royale. Mais, le Parti du Pouvoir absolu s'étant fortifié durant tout le Règne de Jacque I, la Nation à la fin se trouva divisée en deux Partis presque égaux en force & en nombre. Or les remédes ordinaires, que fournit la Constitution du Gouvernement Anglois, n'étoient plus pratiquables en ce cas. D'ailleurs il n'y avoit

pas

pas moyen de réconcilier enſemble les deux Partis, vû qu'ils ne vouloient en aucune façon ſe fier l'un à l'autre. Ainſi, il ne reſtoit d'autre voye que de terminer ces différens par l'épée: Or c'étoit combatre, non pour conſerver la Conſtitution originelle du Gouvernement, mais pour décider de quelle maniére elle ſeroit détruite. Elle auroit pû être détruite ſous prétexte de maintenir la Prérogative, elle le fut ſous prétexte de défendre la Liberté. La Nation auroit pû être ſoûmiſe à un Gouvernement arbitraire, elle tomba dans une Anarchie abſoluë. Mais ce dernier malheur ne ſeroit jamais arrivé, ſi la Cour n'eût fait des efforts opiniâtres, pendant quarante ans, pour dépouiller le Peuple Anglois de ſes juſtes & anciens Priviléges.

ARTICLE VI.

TRAITÉ PHILOSOPHIQUE DES LOIX NATURELLES, où l'on recherche & l'on établit, par la Nature des Choſes, la Forme de ces Loix, leurs principaux Chefs, leur Ordre, leur Publication & leur Obligation: *On y refute auſſi les Elémens de la Morale & de la Politique de* THOMAS HOBBES. Par le Dr. CUMBERLAND, depuis Evêque de *Peterborough. Traduit du Latin, par Mr.* BARBEIRAC,

BEIRAC, *Dr. en Droit, & Professeur en la même Faculté dans l'Université de* Groningue. Avec des Notes du Traducteur, qui y a joint celles de la Traduction Angloise. *A* Amsterdam, *chez* Pierre Mortier. 1744. *C'est un* in quarto *de* 425. *pp. sans la Preface du Traducteur, la Vie de l'Auteur & la Table des Matières, qui en contiennent* 40.

CEt Ouvrage méritoit bien assûrément de paroitre en nôtre Langue. La matière en est des plus intéressantes, & il ne manquoit rien à l'Auteur de ce qui étoit nécessaire pour la traiter comme il faut. Esprit profond, grand Théologien, Philosophe & Mathématicien, il a pû mettre en usage toute sorte d'armes pour combattre l'erreur, & faire triompher la Vérité. Aussi peut on dire qu'il a très bien réüssi; & que, de tant d'Auteurs qui ont écrit en *Angleterre* sur cette matière, comme il est un des prémiers, il a été, & est, peut être, jusqu'ici celui qui l'a le mieux traitée. Mais il n'étoit pas aisé d'en donner une bonne Traduction. Entre tant de personnes qui se mêlent de traduire, il y en a bien peu, qui entendent assez à fond la matière de cet Ouvrage, pour pouvoir rendre fidèlement le sens de leur Auteur. D'ailleurs, le Dr. CUMBERLAND étoit du nombre de ces Savans, qui, contens de s'attacher aux choses, négligent le soin des expressions. Plein de sa matière,

matière, & s'entendant bien lui même, il s'imaginoit que tout le monde devoit l'entendre, & pénétrer ſes penſées, avec quelque obſcurité & quelque embarras qu'il les exprimât. De là vient que ſon Style eſt dur & contraint, plein de négligences & d'impropriétés, de périodes longues & embarraſſées, de liaiſons mal marquées, & de fréquentes parenthéſes. A quoi il faut ajouter que la Copie, fournie aux Imprimeurs, avoit été faite par un jeune homme ignorant; & que ceux qui eurent ſoin de la Correction des Epreuves, en l'abſence de l'Auteur, s'en acquitèrent très mal. Ainſi il s'étoit gliſſé un très grand nombre de fautes, ou du Copiſte, ou des Imprimeurs, dont un *Errata*, aſſez long, n'indiquoit qu'une petite partie. Il n'y avoit qu'un Savant du mérite de Mr. BARBEIRAC, qui pût venir à bout d'une Traduction, accompagnée de tant de difficultés. Auſſi fut il invité à l'entreprendre par un Journaliſte d'*Angleterre* (*a*), qui le déſignoit comme la perſonne la plus propre à y réüſſir. Ce Journaliſte n'étoit par le ſeul qui ſouhaitoit, que Mr. BARBEIRAC ſe chargeât de ce ſoin. „ J'y „ fus fortement ſollicité d'ailleurs, *nous* „ *apprend il dans ſa Préface*, & je me réſo- „ lus enfin à l'entreprendre, il y a environ „ dix-ſept ans. Mais, après avoir traduit „ le tiers de l'Ouvrage, d'autres occupa-
„ tions

(*a*) Voyez les Mém. Litteraires de la G. Bret. Tom. IV. p. 248.

„ tions me le firent discontinuer, de sorte
„ que je ne savois pas si j'aurois jamais le
„ loisir, ou le courage, de le reprendre.
„ Ce ne fut qu'en 1739. que je m'y remis,
„ pour ne pas laisser inutile ce qu'il y a-
„ voit de fait; & poussé d'ailleurs par les
„ mêmes sollicitations qui m'avoient déter-
„ miné à entreprendre l'Ouvrage, pour la
„ continuation duquel il fallut reprendre de
„ loin mes idées, & relire tout avec atten-
„ tion depuis le commencement, comme si
„ j'eusse seulement commencé à travail-
„ ler (*a*). " Quoi qu'il en soit, le Public doit être charmé que ce Savant ait bien voulu finir une Traduction, qui dorenavant lui fera lire avec plaisir un Livre, qui n'étoit ni aussi connu, ni aussi lû, qu'il le méritoit. Elle peut être mise à côté de celles de GROTIUS & de PUFFENDORFF. L'on peut dire que ces trois Ouvrages forment un Corps de Piéces bien assorties, qui suppléant l'une à l'autre, & se prêtant du jour réciproquement, fournissent de quoi s'instruire à fond des vrais Principes du *Droit Naturel* & de la *Morale*.

Quoique la Vie du Dr. CUMBERLAND ait été rendue publique depuis environ vingt-quatre ans, il ne sera pas inutile d'en rappeller ici les particularités les plus essentielles, avant de parler de son Traité des *Loix Naturelles*. Mr. BARBEIRAC nous la donne ici telle qu'elle a été écrite en Anglois par

(*a*) p. 5.

par Mr. PAYNE son Chapelain. On la trouve à la tête de l'*Histoire Phénicienne de Sanchoniaton*, que nôtre savant Evêque lui avoit laissé le soin de faire imprimer. Cette Vie, qui n'est pas écrite avec autant d'exactitude qu'il seroit à souhaiter, nous apprend que RICHARD CUMBERLAND, fils d'un Bourgeois de Londres, nâquit dans cette Ville en 1632. Il fit là ses prémières Etudes dans l'Ecôle de St. *Paul*, d'où il passa au Collége de la *Magdelaine à Cambridge*. Après s'y être appliqué pendant plusieurs années à l'Etude, il y fut fait Bachelier en Théologie, & ensuite Docteur.

Après être sorti de l'Université, le Chevalier *Jean Norwich* lui donna la Cure de *Brampton*, dans la Province de *Northampton*. Il y vécut fort retiré, sans penser guères à autre chose qu'à remplir ses fonctions, & à cultiver ses Etudes. Son unique divertissement étoit presque de faire de tems en tems quelques courses à *Cambridge*, pour y entretenir les liaisons qu'il avoit formées avec les Savans de sa connoissance.

Exempt d'ambition & de cette avidité de Bénéfices lucratifs, l'exercice de ses Talens auroit été borné à une petite Paroisse de la Campagne, sans le Chevalier *Orlando Bridgeman*, qu'il avoit connu à l'Université. Ce Seigneur ayant été élevé à la dignité de Garde du Grand Seau, appella Mr. CUMBERLAND en ville, & reçut dans sa Maison cet ancien Ami & Compagnon d'Etudes. Bien-tôt après, il obtint pour lui la Cure d'*Allhallows*,

d'*Allhalows* à *Stamford*; Bénéfice, qui alors ſe trouvoit par tour à la nomination du Roi. Ce Poſte étoit extrémement pénible. Car, outre les fonctions indiſpenſables de Paſteur, il falloit prêcher trois fois d'un Dimanche à l'autre. Mais il s'acquittoit de tous ces Devoirs avec tant de plaiſir & de facilité, qu'en même tems il trouvoit le loiſir de cultiver ſes Etudes de Philoſophie, de Mathématiques, & de Philologie.

Pendant qu'il étoit Curé de cette Paroiſſe, l'Univerſité de *Cambridge* le ſollicita à venir ſoutenir des Thèſes, dans une Solemnité pour les Promotions publiques aux Degrés. Il le fit en 1680. Les Thèſes, qu'il défendit alors, furent ces deux-ci: *Saint* Pierre *n'a reçu aucune Autorité ſur les autres Apôtres. La Séparation d'avec l'Egliſe* Anglicane *eſt Schiſmatique.* Cet Acte fit beaucoup d'honneur à nôtre Docteur.

Il garda ſa Cure juſqu'au tems de la Révolution. Le Prince, qui monta alors ſur le Trône, n'ayant égard qu'au mérite, dans la diſtribution des Emplois Civils & Eccléſiaſtiques, rendit juſtice à celui de Mr. CUMBERLAND. Il l'éleva à l'Epiſcopat par cette ſeule raiſon qu'il étoit le plus capable de l'exercer. Un jour de Poſte, que nôtre Curé étoit allé au Caffé ſelon ſa coutume, il lût dans la Gazette, que le Dr. CUMBERLAND, de *Stamford*, avoit été nommé à l'Evêché de *Peterborough.*

Elevé à cette Dignité, il en remplit fidèlement tous les Devoirs; & s'acquit le reſpect

pect & l'amitié de ſon Clergé. *Il parvint à ſa quatre-vingt-ſeptième année ; & les Péchés de commiſſion, où il peut être tombé pendant toute ſa vie, ſont à mon avis*, dit Mr. Payne, *en plus petit nombre, que ceux de toute autre perſonne, qui ait jamais été auſſi âgée que lui. Son Ame étoit heureuſement libre de toute paſſion dérèglée* (*a*).

„ Son Eſprit, *dit-il encore*, n'étoit pas „ naturellement vif, mais ſolide, & qui „ retenoit bien ce qu'il avoit une fois con„ çu. Quelque ſujet qu'il étudiât, il s'en „ rendoit maître. Tout ce qu'il avoit lû, „ lui étoit préſent. . . Les Occupations Lit„ téraires, qu'il eut le plus à cœur pen„ dant toute ſa vie, étoient, la recherche „ des plus Anciens Tems, l'étude des Ma„ thématiques dans toutes leurs parties, & „ celle de l'Ecriture Sainte dans les Lan„ gues Originales. Mais de tems en tems, „ & par maniére de divertiſſement, il tour„ noit ſon Eſprit à preſque toute autre ſor„ te d'Etudes. Il entendoit très bien tou„ tes les parties de la Philoſophie : Il avoit „ de grandes lumières ſur la Phyſique : Il „ ſavoit ce qu'il y a de plus curieux en „ Anatomie : Les Auteurs Claſſiques lui „ étoient familiers. . . . Il étoit parfaite„ ment verſé dans tout ce que l'Ecriture „ renferme, & en avoit fait un bon thré„ ſor dans ſon Ame. Quelque difficile que „ fût un Paſſage, il pouvoit l'expliquer ſur „ le

(*a*) p. 17.

„ le champ, & en rapporter les diver-
„ ses explications, sans consulter aucun
„ livre (*a*). "

Les Ouvrages, que nôtre savant Evêque a publiés, se réduisent à deux. Le prémier est le *Traité Philosophique des Loix Naturelles*, dont nous annonçons la Traduction. Le second est un *Essai sur les Poids & les Mesures des Anciens Juifs*. Il est écrit en Anglois, & fut publié à *Londres* en 1686, *in octavo*. Cet Ouvrage ayant été critiqué par le Dr *Bernard*, nôtre Auteur mit d'abord la main à la plume pour justifier ses Calculs: Mais comme il avoit beaucoup d'aversion pour tout ce qui sentoit la dispute, il supprima cet Ecrit.

Vers le tems de la Révolution, il acheva de composer l'*Histoire Phénicienne de Sanchoniaton*, telle qu'on peut la recueillir d'un Fragment de cet Auteur, qui nous a été conservé par *Eusèbe* au I. Livre de sa *Préparation Evangélique*. Cet Ouvrage forme une Suite de l'Histoire Profane, conforme à l'Ecriture Sainte, depuis le prémier Homme jusqu'à la *prémière Olympiade*. Il proposa à son Libraire de l'imprimer; mais, sur le refus qu'il en fit, il perdit de vûe ce dessein. Cependant, comme la matière lui plaisoit, il poussa plus loin ses recherches des Anciens Tems. Ce travail produisit une *seconde Partie*, qu'il intitula, *les Origines les plus Anciennes des Nations*. En mourant, il laissa

(*a*) p. 19. 20.

laiſſa ces deux Manuſcrits à Mr. *Payne*, ſon Chapelain; qui publia le prémier à *Londres* en 1720, & le ſecond en 1724. Ils ſont tous deux *in octavo*.

„ Il avoit eu quelques penſées de compo-„ ſer un *Commentaire* ſur *les Epitres* aux *Ro-„ mains* & aux *Galates*. C'eſt grand dom-„ mage que le deſir d'aquérir de la Gloire, „ aiguillon ſi néceſſaire pour porter les „ Hommes à agir, n'ait eu aucun pouvoir „ ſur lui. S'il eût exécuté ce projet, il „ auroit, à mon avis, éclairci la Diſpute „ ſur la *Juſtification*, avec toutes ſes dépen-„ dances, mieux qu'on n'a encore fait. Il „ m'a ſouvent expliqué en converſation, ce „ qu'il jugeoit être la Clé des Paſſages les „ plus difficiles de ces Epitres; Clé ſi ai-„ ſée, que je ne puis que la regarder com-„ me la ſeule véritable. S'il avoit bien „ rencontré, les Théologiens Polémiques „ n'ont point entendu St. *Paul*; & tout ce „ qu'ils ont écrit ſur la Juſtification, eſt très „ peu fondé." C'eſt ainſi que s'exprime Mr. *Payne* (*a*), qui auroit bien dû nous donner cette Clé.

Pour en revenir à l'Ouvrage, dont Mr. BARBEIRAC vient de nous donner la Traduction, il parut en 1672; la même année que *Puffendorff* publia ſon Traité *du Droit de la Nature & des Gens*. Quand le Juriſconſulte Allemand eut vû le Livre du Théologien Anglois, il le jugea également docte, ingé-

(*a*) p. 20.

ingénieux & solide; & se félicita de s'être rencontré avec lui sur le fond essentiel des choses (*a*). Cependant l'obscurité qui y régnoit, & la négligence avec laquelle on l'avoit imprimé, faisoient qu'il étoit peu lû. En vain l'Auteur fut sollicité à revoir son Ouvrage, pour le publier plus correct, & le rendre plus intelligible & plus agréable à lire. Il ne pût se résoudre à reprendre un travail qu'il avoit abandonné depuis longtems. Il se contenta de communiquer à son Chapelain un Exemplaire, relié avec du Papier blanc entre les feuilles, où il avoit écrit par ci par là quelques additions; avec permission d'en faire tel usage qu'il jugeroit à propos. Ce Chapelain nous apprend, qu'il avoit dessein de s'en servir pour donner une meilleure Edition de ce Traité. Son but étoit de le faire rimprimer correctement, de donner une Analyse des Raisonnemens, de diviser les Paragraphes en un plus grand nombre d'Articles, & d'y joindre des Sommaires de chacun. C'est ce qu'il disoit en 1720 (*b*); mais jusqu'ici ce projet n'a point été exécuté, & l'on s'en est tenu en *Angleterre* à la *prémière Edition* de cet Ouvrage.

Il n'en a pas été de même en *Allemagne*, où il en a paru, pour le moins, deux *in octavo*. Mr. BARBEIRAC le conjecture de ce qu'il a une Edition de 1694, imprimée,

(*a*) Voyez *Eris Scandica* Franc. 1686.
(*b*) Vie de *Cumberland*. p. 24.

primée à *Lubeck* & à *Francfort*, sur le Titre de laquelle on lit *Editio tertia.* Mais, bien loin qu'on ait eu soin de corriger les fautes de l'Edition Originale, on n'a fait que les augmenter. Par là ce Livre étoit presque entièrement tombé dans l'oubli.

Mr. MAXWELL, Prébendaire de *Connor*, & Chapelain de S. E. Mylord CARTERET, alors Vice-Roi d'*Irlande*, entreprit de l'en tirer. Pour cet effet, il en fit une Traduction Angloise, qui fut imprimée à *Londres* au commencement de 1727 *in quarto.* Il l'accompagna de Notes dont quelques unes sont fort longues.

En 1734 Mr. *Cumberland*, petit fils de nôtre Evêque, fit offrir à *Guillaume Smith*, Libraire à *Amsterdam*, la Copie d'une Nouvelle Edition du Livre *de Legibus Naturalibus*, s'il vouloit le réimprimer magnifiquement, & lui en donner quelques Exemplaires. Cette Copie étoit celle-là même, que l'Evêque avoit donnée à son Chapelain, revûe d'un bout à l'autre par le Dr. *Bentley*, qui devoit y mettre une Préface. Après bien des démarches, elle fut confiée à Mr. *Caspar Wetstein*, Chapelain de *S. A. R.* Mgr. le Prince de *Galles*, qui en envoya la Collation en Hollande en 1739. Elle fut communiquée à Mr. BARBEIRAC, qui nous en apprend ce qui suit.

„ Il y a très peu de Corrections de l'Au-
„ teur... Les Additions ne sont pas non plus
„ en fort grand nombre, ni longues, à
„ la reserve de quelques unes; & sur tout

„ de celle par où l'Ouvrage finit . . . Pour
„ ce qui eſt du Dr. *Bentley*, il avoit changé
„ par tout la Ponctuation & l'Orthogra-
„ phe, ſelon qu'il le jugeoit à propos,
„ mis des Lettres Majuſcules, où il en
„ falloit, ſouligné les Noms Propres, pour
„ être imprimés en Caractère Italique; &
„ fait quelques autres menues Corrections
„ de cette nature, dont nous n'avions pas
„ beſoin. Auſſi Mr. *Wetſtein*, ſans s'en
„ embarraſſer, ſe contenta-t-il de copier
„ éxactement toutes les Corrections des
„ mots, dont la plûpart ne regardent que
„ les Angliciſmes, ou autres fautes con-
„ tre la pureté de la Langue Latine, qui
„ ne nuiſent point à l'intelligence du ſens.
„ Il s'en faut même beaucoup que Mr.
„ *Bentley* eût corrigé toutes celles de ce
„ genre . . . Il ſemble que la ſagacité or-
„ dinaire de ce grand Critique l'eût aban-
„ donné alors; & lui, qui a corrigé hardi-
„ ment dans les Auteurs Anciens & Moder-
„ nes, tant d'endroits qui n'en avoient pas
„ beſoin, a laiſſé paſſer bien des fau-
„ tes qui, ſi l'on y fait un peu atten-
„ tion, gâtent, altèrent, ou obſcurciſſent
„ le ſens (*a*). "

Tels ſont les ſecours, que Mr. BARBEIRAC a eu, pour ſa Traduction. „ J'ai
„ fait uſage, *dit-il*, des Additions de l'Au-
„ teur, qui lui donneront quelque avanta-
„ ge ſur l'Original imprimé . . . J'ai indi-
qué

(*a*) p. 7. & 8.

„ qué les pricipales, sur les Endroits aux-
„ quels elles se rapportent. Mon plus grand
„ soin a été de tourner & exprimer les pen-
„ sées de l'Auteur d'une manière à rendre la
„ Traduction aussi claire, & aussi coulante,
„ qu'il étoit possible, sans quitter le per-
„ sonnage de Traducteur, & suivant de près
„ mon Original, autant que la clarté & le
„ génie de nôtre Langue le permettoient ...
„ Je puis dire, qu'aucune des Traductions
„ que j'ai publiées, ne m'a couté autant
„ de peine, que celle-ci. Je l'ai accom-
„ pagnée de quelques Notes, selon ma Mé-
„ thode ordinaire, & autant que le deman-
„ doit ou le comportoit la nature de l'Ou-
„ vrage. J'y ai joint celles de la Traduction
„ Angloise . . . On les distinguera toutes
„ des miennes d'un coup d'œil, non seule-
„ ment par le nom de l'Auteur, qu'on voit
„ à la fin de chacune, mais encore par des
„ guillemets mis par tout en marge. J'ai
„ quelques-fois mis au bas de ces Notes, les
„ réfléxions que je jugeois à propos d'y faire,
„ & que l'on discernera aussi aisément (*a*)."

Si le Traité du Dr. CUMBERLAND étoit plus connu, qu'il n'est réellement, nous n'aurions, pour finir cet Extrait, qu'à ajouter, que la Traduction de Mr. BARBEIRAC ne le cède en rien à aucune de celles qu'il nous a déja données. Mais comme il est nouveau pour la plus grande partie des Lecteurs, il ne sera pas inutile de faire connoi-

(*a*) p. 7. 8.

connoitre le but de cet Ouvrage, la nature des Principes que le savant Evêque y établit, & les raisons sur lesquelles il les appuye.

„ Il y a grande apparence, *dit Mr.* BARBEIRAC, que ce qui lui donna occa„ sion de travailler sur un si noble & si uti„ le sujet, ce fut le desir de prévenir & „ d'arrêter les mauvaises impressions que „ faisoient les Principes d'*Hobbes*. Quelque „ faux & horribles qu'ils soyent, à les con„ sidérer attentivement & sans prévention; „ bien des gens, sur tout de ceux qui étoient „ disposés d'une manière à souhaitter qu'ils „ fussent vrais, se laissoient éblouïr, ou „ s'affermissoient, par la confiance avec la„ quelle l'Auteur les propose, & par l'air „ de Démonstration qu'il leur donne. Nô„ tre Dr. charitable voulut dissiper les il„ lusions. Il commença par établir directe„ ment & fortement une hypothèse toute „ contraire, & amena ensuite, comme par „ occasion, la refutation des principes „ d'*Hobbes*, à mesure qu'il traitoit chaque „ point particulier (*a*)."

Tout cela est éxactement conforme à ce que Mr. CUMBERLAND nous en apprend lui même. „ Mon principal but, *dit-il*, a „ été de rendre service au Public, en pro„ posant avec clarté les règles générales de „ la Vertu & de la Société Humaine, & fai„ sant voir de quelle manière la Nature „ même

(*a*) P. 4.

„ même de toutes les Choſes imprime ces
„ règles dans nos Eſprits. Car je n'ai pas
„ jugé à propos d'employer tout mon Li-
„ vre, ou la plus grande partie, à exami-
„ ner les erreurs d'*Hobbes* ; quoique j'aye
„ pris à tâche de refuter avec ſoin celles,
„ qui ont gâté tant de Gens. Pour cet ef-
„ fet, il m'a paru ſuffiſant, de renverſer
„ de fond en comble les fondemens de ſa
„ Doctrine, tels qu'il les propoſe dans ſon
„ Traité *du Citoyen*, & dans ſon *Leviathan*,
„ & de montrer avec la dernière évidence,
„ qu'ils ſont diamétralement oppoſés, non
„ ſeulement à la Religion, mais encore à
„ toute Société Civile. Cela étant une fois
„ éxécuté, tous les Dogmes pernicieux
„ qu'*Hobbes* a bâtis ſur de tels principes,
„ tombent d'eux mêmes (*a*)."

L'on entend par les *Loix Naturelles*, qui ſont l'objet de ce Traité, *certaines Propoſitions d'une vérité immuable, qui ſervent à diriger les Actes Volontaires de notre Ame dans la recherche des Biens, ou dans la fuite des Maux, & qui nous impoſent l'Obligation de règler nos Actions externes d'une certaine manière, indépendamment de toute Loi Civile, & mis à part les Conventions, par leſquelles le Gouvernement eſt établi* (*b*). Les *Sceptiques* & les *Epicuriens*, Anciens & Modernes, nient qu'il y ait de pareilles Loix. Il eſt donc important d'en prouver la réalité.

L'on

(*a*) p. 35.
(*b*) p. 38.

L'on peut parvenir à la connoiſſance de ces Vérités par deux routes différentes: ou par les *effets* qui en proviennent, ou par les *cauſes*, d'où elles naiſſent. Ceux qui ont ſuivi la prémière route ſe ſont attachés à prouver l'exiſtence & l'obligation des Loix Naturelles par des témoignages de divers Auteurs, qui, quoique de différentes Nations, & vivant en différens Siécles, ont penſé de même ſur ce ſujet; ce qu'ils ont confirmé par la conformité qu'on remarque entre les Coutumes & les Loix, ſinon de tous les Peuples, du moins des Peuples Civiliſés. Sans condamner cette Méthode, qui a ſes avantages, Mr. CUMBERLAND s'eſt déterminé pour la dernière. Il s'attache à rechercher les *cauſes*, tant *internes*, qu'*externes*, *prochaines* ou *éloignées*, des Loix Naturelles. L'enchainure de ces *cauſes* le mène enfin à la *Cauſe efficiente*, ou au prémier Auteur des Maximes de la Raiſon, c'eſt-à-dire, DIEU; dont les Perfections eſſentielles, & la *Sanction intrinſéque*, par laquelle il a manifeſtement attaché certaines Peines & certaines Récompenſes naturelles à la violation ou à l'obſervation de ces Maximes, ſont la ſource & le fondement de toute leur Autorité.

Pour cet effet, il réduit à cette unique Propoſition toutes les *Loix Naturelles*: *La plus grande Bienveillance, que chaque Agent Raiſonnable témoigne envers tous, conſtitue l'état le plus heureux de tous en général & de chacun en particulier, autant qu'il eſt en leur pouvoir de ſe le procurer; & elle eſt abſolu-*

ment

ment néceſſaire pour parvenir à l'état le plus heureux, auquel ils peuvent aſpirer. Par conſéquent LE BIEN COMMUN DE TOUS EST LA SOUVERAINE LOI (*a*). Sans nous arrêter aux réflexions de nôtre Auteur, pour éclaircir cette Maxime générale, & en faire connoitre l'étendue & la liaiſon des parties, rapportons ſeulement les preuves, par leſquelles il établit que cette Loi vient de Dieu, & que, par conſéquent, tout Agent Raiſonnable eſt dans l'obligation de l'obſerver.

Il faut d'abord remarquer que cette Propoſition eſt fondée ſur *la Nature même des Choſes*. Car il eſt clair, que les Hommes n'ont pas de plus grand Pouvoir, pour ſe procurer & pour procurer aux autres l'aſſemblage de tous les Biens, qu'une Volonté conſtante de chercher, en même tems, leur propre Bonheur, & celui des autres. D'ailleurs, le *Tout* ne différant point des *Parties* priſes enſemble, il eſt manifeſte que le *Bonheur de chacun en particulier* ne ſauroit être ſéparé & regardé comme diſtinct du *Bonheur de tous*. Enfin, ſi un ou quelque peu d'individus, cherchent à ſe rendre heureux en agiſſant contre le Bonheur de tous les autres Etres Raiſonnables, ou ſans en tenir aucun compte; bien loin de parvenir à leur but, ils négligent par là le ſoin de leur bonheur préſent, & n'ont aucune eſpérance raiſonnable de ſe le procurer pour l'avenir.

(*a*) p. 42.

l'avenir. Ils sont alors destitués de cette paix intérieure, qui vient d'une sagesse uniforme & toujours d'accord avec elle même: Car ils se contredisent en ce qu'ils jugent qu'il leur est permis d'agir d'une manière différente, selon qu'il est question d'eux mêmes, ou d'autres, qui sont néantmoins de même nature, qu'eux. Ils se privent encore de cette grande *joye*, que le sentiment du Bonheur d'autrui produit dans un cœur plein de *Bienveillance*. Ils deviennent la proye de l'*Envie*, de l'*Orgueil* & de divers autres vices, qui sont les Maladies de l'Ame les plus fâcheuses. En un mot, ils ne sauroient être heureux en négligeant, &, à plus forte raison, en irritant contre eux les autres Etres Raisonnables, qui sont autant de Causes Externes de leur Bonheur, je veux dire *Dieu* & les *Hommes*.

Ces vérités entrent *nécessairement* dans l'Esprit de toute personne qui fait usage de sa Raison, en partie par une *sensation interne*, & en partie par une *sensation externe*. C'est en réfléchissant sur soi même, que l'on comprend ce que c'est que *Bienveillance*, quels en sont les *Degrés*, & par conséquent quelle est *la plus grande Bienveillance* de chacun. Mais, c'est aux sens externes que nous sommes redevables de la connoissance des Biens Extérieurs, que la Bienveillance répand sur tous. C'est par un sentiment intérieur que nous connoissons la *Raison* & les *Agens Raisonnables*; & c'est par les *sens externes* que nous sommes assûrez qu'il y a actuellement de

de tels Etres. Il en eſt de même des autres choſes qui entrent dans les termes de cette Loi générale.

Ces Principes étant poſés, il eſt bien aiſé de faire voir que Dieu eſt l'Auteur de cette Loi. Car tout Mouvement, qui frappe les Organes de nos ſens, & par lequel nôtre Eſprit eſt porté à concevoir les choſes, & à en juger, eſt un Effet entièrement naturel, & par conſéquent il doit être originairement rapporté à la Cauſe Prémiere, comme produit par l'intervention des Cauſes ſecondes, qui y ſont toutes ſubordonnées. Or l'impreſſion des termes de nôtre Maxime générale, du moins entant qu'elle provient du mouvement de la matiére, eſt un Effet naturel: & la Perception de l'*identité* ou de la *liaiſon* de ces termes, entant qu'ils ſont dans nôtre imagination, n'eſt autre choſe que l'Acte d'appercevoir que les deux *termes* ſont une impreſſion faite ſur nous par la même cauſe. Or la Perception par laquelle nôtre Ame comprend les termes, lorſqu'ils ſe préſentent à ſon imagination, & par laquelle elle voit en même tems leur liaiſon, & elle ſent ſes propres forces & ſes actions; ſuit ſi naturellement & ſi néceſſairement de la préſence de ces termes dans ſon imagination, & du panchant intérieur, naturel & innocent, qui la porte à obſerver ce qui ſe préſente à elle, que tout cela ne peut être attribué qu'à la *Cauſe efficiente de l'Ame*, ſi l'on reconnoit un Dieu, Créateur de toutes choſes, ou Prémier Moteur.

Nôtre

Nôtre Auteur s'attache à prouver tout cela fort au long, par diverſes réfléxions ſur *la Nature des Choſes en général*; ſur *la Nature Humaine*, & *la droite Raiſon*; & ſur *le Bien Naturel*. Dans un *quatrième Chapitre*, il montre que les *Idées Pratiques*, dictées par la *Raiſon*, ſont certaines Propoſitions, qui marquent la liaiſon des Actions Humaines avec leurs Effets; & que ces Propoſitions, en montrant la Cauſe propre ou néceſſaire de l'Effet qu'on ſe propoſe, préſcrivent, en même tems, un Moyen ſuffiſant, ou néceſſaire, pour parvenir à la Fin. De tout cela il réſulte, comme Mr. MAXWELL le dit dans une Note (*a*), „ Que la *Bienveil-*
„ *lance* contribue au Bien Commun; & que,
„ de la conſidération *de la Nature des Choſes*
„ en général, & de celle *de la Nature Hu-*
„ *maine* en particulier, il paroit que l'Au-
„ teur de la Nature veût que les Hommes
„ en général s'aident les uns les autres; par-
„ ce qu'il a fait les Hommes de telle ma-
„ nière, & tellement ajuſté la Nature des
„ Choſes à la conſtitution de la Nature Hu-
„ maine, que les Hommes, en partie par
„ l'inſtinct de la *Bienveillance*, en partie, &
„ principalement, par l'*Amour d'eux mêmes*,
„ pendant qu'ils cherchent leur propre A-
„ vantage, agiſſent en pluſieurs occaſions
„ pour le Bien des autres. *Il s'enſuit encore*,
„ Que Dieu eſt un Etre *très bien-veillant*;
„ que, dans la plûpart des cas les plus con-
„ ſidérables,

(*a*) p. 283. Note (2)

„ ſidérables, il a mis une liaiſon manifeſte
„ entre le Bien Particulier & le Bien Pu-
„ blic; & qu'ainſi nous avons juſte ſujet de
„ croire, en faiſant attention à l'unifor-
„ mité de la Nature, que le Bien Particu-
„ lier eſt toujours parfaitement lié avec le
„ Bien Public, même dans cette Vie; quoi-
„ que ſouvent nos Lumières courtes n'apper-
„ çoivent pas tout à fait cette liaiſon: ou
„ que, ſi, dans cette Vie, le Bonheur Par-
„ ticulier ne ſe trouve pas toujours parfai-
„ tement d'accord avec le Bien Public,
„ cela eſt compenſé par les Récompenſes
„ & les Punitions d'une autre Vie. "

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir établi, que la *Bienveillance Univerſelle* eſt une Loi qui a Dieu pour Auteur, il faut faire voir de plus que les Hommes ſont dans l'*Obligation* de s'y ſoumettre: c'eſt ce que notre ſavant Evêque met dans tout ſon jour dans le *cinquième Chapitre* de ſon Traité. Voici à quoi Mr. BARBEIRAC réduit les Raiſonnemens de ſon Auteur ſur ce ſujet (*a*). „ Selon le Dr.
„ CUMBERLAND, *dit-il*, l'*Autorité* de
„ Dieu, ou le Droit que cet Etre ſuprême
„ a de nous commander, eſt le grand & le
„ prémier fondement de l'*Obligation*; la rai-
„ ſon principale pourquoi nous devons
„ nous conformer à ſa Volonté, dès qu'elle
„ nous eſt connue. Les *Récompenſes*, & les
„ *Peines*, attachées naturellement à nos Ac-
„ tions, par un effet de l'ordre, qu'il a
„ établi

(*a*) p. 272. Note (3)

„ établi dans l'Univers, sont autant d'*indices* „ certains qu'il *veut* que nous regardions & „ que nous pratiquions, comme autant de „ *Loix*, les Devoirs renfermés dans la *Bien-* „ *veillance Universelle*, dont l'observation „ est accompagnée de ces Récompenses, & „ la violation suivie de ces Peines natu- „ relles; qui, les unes & les autres, sont, „ en même tems, de puissans *motifs*, pour „ nous porter à faire, par la vûe de nô- „ tre propre intérêt, ce à quoi nous „ voyons d'ailleurs que nous sommes tenus „ indispensablement & principalement par „ la considération de l'Autorité de Dieu, „ comme nôtre Maître Souverain. On peut „ voir, *ajoute-t-il*, ce que j'ai dit à ma ma- „ nière, & assez au long, pour établir de „ semblables Principes, dans mes *Réflexions* „ *sur le Jugement d'un Anonyme*, ou de Mr. „ *Leibnitz*, jointes aux dernières Editions „ de ma Traduction de l'Abrégé de *Puffen-* „ *dorff*, des *Devoirs de l'Homme & du Ci-* „ *toyen* &c. "

Comme la Méthode de Mr. CUMBERLAND est la même que celle des Géomètres, il ne sera pas inutile, pour en donner ici un Echantillon, & pour éclaircir d'autant mieux ce qu'il dit sur la Loi générale de la *Bienveillance Universelle*, & sur l'Obligation où les Hommes sont de l'observer; de montrer comment il s'y prend pour prouver tout cela d'une manière Géométrique. „ Posé, *dit-il* (*a*), qu'il y ait dans la Na- „ ture

(*a*) p. 326.

„ ture des Choſes, par un effet de la Vo-
„ lonté de la Cauſe Prémière, des indices
„ manifeſtes, que le Bien Commun de tous
„ les Etres Raiſonnables eſt le plus grand
„ de tous les Biens qu'il eſt au pouvoir des
„ Hommes de procurer, & que, ſi on le
„ recherche avec le plus grand ſoin, on
„ ſera naturellement récompenſé du plus
„ grand Bonheur auquel chacun puiſſe par-
„ venir, au lieu que, ſi on néglige la re-
„ cherche de ce Bien, on s'attirera pour
„ punition la plus grande Miſère; il eſt
„ clair, que la Cauſe Prémière a voulu obli-
„ ger les Hommes à rechercher ce Bien
„ Commun avec le plus grand ſoin; ou,
„ ce qui revient au même, qu'il y a une Pu-
„ blication très réelle de la prémière & la
„ plus générale des Loix Naturelles." La preuve de la vérité de cette Propoſition eſt contenue en abrégé dans ce *Lemme* fondamental. „ Celui qui, autant qu'il dépend
„ de lui, contribue le plus au Bien de tout
„ le Corps des Etres Raiſonnables, contri-
„ bue auſſi le plus à l'avantage des Parties
„ du même Tout qui lui ſont eſſentielles,
„ & qui n'ont rien qu'elles ne tiennent de
„ ſon influence, par conſéquent il travaille
„ auſſi le plus efficacément à ſon intérêt
„ particulier; parce que pour l'ordinaire
„ chacun peut, plus qu'aucun autre, con-
„ tribuer au meilleur état de ſon Ame & de
„ ſon Corps, ſans nuire à qui que ce ſoit:
„ Et cela même ſert à augmenter la perfec-
„ tion de tout le Corps."

Après

Après avoir établi, dans les cinq *prémiers Chapitres* de ce Traité, la vérité de la Loi générale d'une *Bienveillance Universelle*, l'Auteur employe les quatre derniers à développer les Loix particulières qui en dérivent, & à en tirer des conséquences qui renversent le Systhème d'*Hobbes*. Dans cette vûe, il remarque d'abord, que *Dieu*, & les *Hommes*, étant les Parties du Systhème, dont le Bien fait ici le principal objet, il s'ensuit qu'on doit rapporter à l'idée du *Bien Commun*, tout ce qui est renfermé dans l'*Honneur*, ou la *Gloire de Dieu*, & dans le *Bonheur* complet des *Hommes*, ou tout ce qui contribue à la perfection de leurs Ames ou de leurs Corps. L'assemblage des Hommes peut être divisé en trois manières différentes. 1. En différentes *Nations*, qui ont entr'elles quelque commerce. 2. En chaque *Etat Civil* particulier. 3. En petites *Sociétés*, comme celles des *Familles* & des *Amis*. Sur quoi il faut remarquer, que les *Avantages* & les *Droits* des moindres *Sociétés*, sont toujours limités par ceux des plus grandes; parce que la recherche du *Bien Commun* éxige nécessairement, qu'on préfere le Bien du Tout à celui des Parties.

Ce que nous sommes obligés de faire, pour avancer le *Bien Commun* de tous les Etres Raisonnables, consiste d'abord à déployer les forces naturelles de nôtre Entendement, pour former en nous cette habitude de l'ame qu'on appelle *Prudence*; d'où naissent la *Constance de l'Ame*, & ses différentes

différentes sortes; & la véritable *Modération*, qui renferme l'*Intégrité* & l'*Application*. Il faut ensuite diriger la *Volonté* au même but; ce qui produit la *Bienveillance* la plus étendue. Le concours de la *Prudence* & de la *Bienveillance*, produit l'*Equité*; le *Gouvernement de toutes les Passions*; & fait que nous *aimons* ce qui contribue au Bien Commun, & que nous *haïssons* ce qui y est contraire: il reprime tous les mouvemens opposés à ce Bien; sur tout ceux par lesquels nous sommes portés à préférer nos Avantages Particuliers à ceux du Public; ce qui renferme en soi l'*Innocence*, la *Douceur*, le *Repentir*, la *Restitution*, le *Renoncement à soi même*, la *Candeur* & la *Fidélité*.

De la même Loi générale, d'où nous venons de déduire ces Devoirs, tire encore son origine le Droit sur les *Personnes* & sur les *Choses*; qu'on appelle *Propriété*, ou *Domaine*. Voici comment. Le Bonheur Commun renferme & la plus grande *Gloire de Dieu*, & les *Perfections* de l'*Ame* & du *Corps* des *Hommes*. Mais pour parvenir à de telles Fins, il faut nécessairement & plusieurs sortes d'Actions Humaines, & plusieurs Usages des Choses, qui ne sauroient en même tems servir qu'à un seul. De là il s'ensuit, que les Hommes, qui sont obligés de travailler à l'avancement du Bien Commun, doivent être aussi indispensablement tenus de consentir, que l'Usage des Choses, & le Service des Personnes, autant qu'ils sont nécessaires à chacun pour contribuer au

Bien Public, lui soient accordés, en sorte qu'on ne puisse les lui ôter ou les lui refuser légitimement, tant que cette nécessité dure; c'est-à-dire, que chacun, du moins pour ce tems-là, devienne Maitre en propre de telles Choses & de telles Actions, & que jusques là elles soient appellées *siennes*. Si donc une même Chose, ou une même Action, peut lui être utile pour la Fin dont il s'agit pendant toute sa Vie, la même raison qui lui a donné droit sur cela le prémier jour, lui en donnera un pareil pour la suite, tant que le reste demeurera d'ailleurs égal.

De ce que nous venons de dire, il résulte cette Règle: „ Posé la Loi générale, „ concernant le soin de procurer le Bonheur Commun de tous, il y a une Loi „ Naturelle, qui ordonne d'établir ou de „ conserver, en matière de ce qui est manifestement nécessaire pour le Bonheur de chacun, certains Droits qui appartiennent en propre à chacun, tant sur „ les Personnes & leurs Actions nécessaires „ pour se procurer une assistance mutuelle, „ que sur les autres Choses (*a*). " Cette Loi prescrit la *Justice Universelle*; & ordonne *de rendre à Dieu & aux Hommes ce qui leur appartient*: ce qui forme la distinction entre les *Choses* ou les *Personnes Sacrées*, & les *Choses* ou les *Personnes destinées aux Usages Communs*. De cette même Loi nait encore l'obligation

à

(*a*) p. 347.

à la *Bénéficence*, à la *Reconnoissance*, à un *Amour propre limité*, & à la *Tendresse Paternelle*. Enfin, elle prescrit l'établissement d'un *Pouvoir Civil*, plus grand que celui des Sujets.

Toutes les *Vertus Morales* se déduisent encore de la Loi qui prescrit la Justice Universelle; c'est ce que nôtre Auteur s'attache à montrer dans le *huitième Chapitre*. Il en tire, par forme de conséquence, ces deux Devoirs généraux. L'un est, „ de faire „ part aux autres des choses dont on peut „ disposer, mais de telle manière que cette portion qu'on leur communique, n'absorbe pas celle qui nous est nécessaire à „ nous mêmes pour la même Fin. *L'autre*, „ de se reserver l'usage de ce qui nous appartient, autant qu'il le faut pour se „ rendre en même tems le plus utile qu'on „ peut aux autres, ou du moins en sorte „ qu'il n'y ait rien d'incompatible avec leur „ Avantage Commun (*a*). "

Tel est, en gros, le Plan général de ce *Traité*. Finissons par quelques réfléxions propres à faire connoitre & la *Traduction* & les *Notes* qui l'accompagnent. Les Morceaux de cet Ouvrage, que nous avons eu occasion de transcrire dans le Corps de cet Extrait, nous dispensent d'entrer dans aucun détail au prémier égard. L'on peut aisément appercevoir que Mr. BARBEIRAC a donné à sa Traduction autant de netteté &

(*a*) p. 365.

& de clarté, que le sujet en étoit susceptible. Parfaitement Maitre de la Matière, il a été en état d'exprimer les Raisonnemens de son Auteur dans les termes les plus propres. Tous ceux qui connoissent l'Original, & qui liront cette Traduction, n'auront aucune peine à croire ce que nôtre savant Traducteur dit dans sa *Préface*, que ce travail lui a plus coûté qu'aucun autre de ce genre.

Les Notes, comme nous l'avons dit, sont de Mr. MAXWELL, le Traducteur Anglois; & de Mr. BARBEIRAC. Les prémières servent à donner plus de jour aux Raisonnemens de Mr. CUMBERLAND, en exprimant sa pensée avec plus de clarté, & en d'autres termes. Quelques-fois aussi l'Auteur prend à tâche de le contredire, ou de substituer d'autres principes aux siens. A celle, que nous avons rapportée ci-dessus, nous joindrons celle-ci. A l'occasion de ce que Mr. CUMBERLAND avoit avancé, que *tout le Genre Humain est venu d'une Tige* (*a*), Mr. MAXWELL ajoute dans une Note: „ Il est à remarquer, „ que les Peuples qui ont le plus beau teint, „ sont ceux qui vivent près des Pôles, & „ que généralement parlant le teint devient „ plus brun, à mesure que les Habitans „ d'un Païs s'approchent plus de la Ligne „ Equinoctiale. Les *Suédois*, les *Anglois*, „ les *François*, les *Espagnols*, les Natifs de „ *Barbarie*, ont par degrés la couleur plus „ basanée

(*a*) p. 125.

„ basanée les uns que les autres, à proportion de cette distance; ce qui vient manifestement du plus grand degré de Chaleur de leurs Climats. Les Natifs d'*Afrique*, qui habitent entre les Tropiques, „ sont du brun le plus foncé, & plus que „ celui des Natifs d'*Amérique* ou d'*Asie* à „ la même Latitude: de quoi il y a probablement une de ces deux causes, ou l'une & l'autre ensemble. 1. Certaines Exhalaisons souterraines, ou de Minéraux, „ ou d'autres choses particulières à ces Endroits d'*Afrique*. 2. Un plus grand degré „ de Chaleur, que dans les Païs d'*Asie* & „ d'*Amérique* à la même Latitude. Les Contrées de l'intérieur de l'*Afrique* sont les „ plus mal arrosées que nous connoissions. „ Car les Vapeurs, qui, en forme de Rosée ou de Pluye &c. humectent la Terre, „ tombent la plûpart avant que de pouvoir „ arriver jusqu'à ces Endroits-là, qui sont „ à une grande distance de l'Océan, d'où „ elles s'exhalent. Le Terroir aussi y est „ généralement plus sablonneux, que dans „ les quartiers des autres Païs qui y répondent; ce qui y augmente beaucoup la „ réflexion de la Chaleur: réflexion, d'où „ le degré de Chaleur que nous sentons „ vient plus qu'on ne s'imagine communément, comme il paroit de ce que la Neige demeure longtems à se fondre sur le „ sommet des hautes Montagnes, même „ sous la Ligne Equinoctiale, ou tout auprès; la Chaleur directe du Soleil n'y

„ étant pas souvent assez forte pour fon-
„ dre la Neige. C'est pourquoi dans les En-
„ droits d'*Asie* ou d'*Amérique* qui sont en-
„ tre les Tropiques, le Climat est plus tem-
„ péré, que dans ceux d'*Afrique* à la même
„ Latitude, parce qu'il n'y a pas tant de
„ Sables, & qu'ils reçoivent plus de Pluye,
„ &c. ayant d'ailleurs plus de Rivières,
„ dont l'*Amérique Méridionale* est très bien
„ fournie. Outre que la Ligne coupe l'*Asie*
„ entre des Isles, & des Parties du Conti-
„ nent, qui étant près de la Mer, sont plus
„ rafraichies par les Vents de ce côté-là.
„ Par ces raisons, il me paroit fort vraisem-
„ blable, que la Couleur des *Nègres*, qui
„ vient immédiatement d'une humeur pi-
„ tuiteuse entre la peau intérieure & exté-
„ rieure, doit sa prémière origine au Cli-
„ mat qu'ils habitent, & que les Hommes
„ Blancs & Noirs descendent tous d'une
„ même Tige. "

Il faut dire des Notes de Mr. BARBEIRAC la même chose, que de celles de Mr. MAXWELL. Elles servent à développer & à éclaircir les Raisonnemens de l'Auteur. D'autres-fois, mais assez rarement, elles sont destinées à le relever dans les Endroits où il s'est trompé. Il y a dans les Notes de ce genre une chose qui me paroit fort utile. Ce sont des renvois à celles que nôtre savant Traducteur a eu occasion de mettre dans la Traduction qu'il nous a donnée de l'Ouvrage de *Grotius*, & de ceux de *Pufendorff*. C'est une espéce de Concordance,

ce, qui sera d'une très grande utilité. Outre les Notes de cet ordre, l'on trouve encore au bas des pages les Passages d'*Hobbes*, & des autres Ecrivains *Grecs* & *Latins*, cités dans le Corps de l'Ouvrage; ceux mêmes auxquels l'Auteur se contente de faire allusion, n'y sont pas omis. Dans les autres, il rend raison des changemens qu'il a faits au Texte Original. Ce qui lui donne assez souvent occasion de critiquer le Traducteur Anglois & le Dr. *Bentley*. Enfin, il y en a quelques unes pour approuver ou condamner les remarques de Mr. MAXWELL.

L'on s'attend bien à ne pas trouver ici un exemple de chacune de ces différentes espéces de Notes: la chose n'est pas possible. Bornons nous donc à celle-ci où Mr. BARBEIRAC donne une idée claire de la différence qu'il y a entre les *Vœux* & les *Sermens*. Quoique un peu longue, elle ne déplaira pas à ceux qui savent donner à chaque chose leur prix.

„ Tout *Serment*, proprement ainsi nom-
„ mé, *dit-il* (*a*), se rapporte principale-
„ ment & directement à quelque Homme,
„ auquel on le fait. C'est à l'Homme qu'on
„ s'engage par là: on prend seulement Dieu
„ à *témoin* de ce à quoi l'on s'engage, &
„ l'on se soumet aux effets de sa Vengean-
„ ce, si l'on vient à violer la Promesse
„ qu'on a faite; supposé que l'engagement
„ par lui-même n'ait rien qui le rendît illi-
„ cite,

(*a*) p. 402, Note (3)

„ cite, ou nul, s'il eût été contracté ſans
„ l'interpoſition du Serment. Mais le *Vœu*
„ eſt un engagement où l'on entre directe-
„ ment envers Dieu, & un engagement vo-
„ lontaire, par lequel on s'impoſe à ſoi
„ même de ſon pur mouvement la néceſſi-
„ té de faire certaines choſes, auxquelles
„ ſans cela on n'auroit pas été tenu, au
„ moins préciſément & déterminément. Car,
„ ſi l'on y étoit déjà indiſpenſablement obli-
„ gé, il n'eſt pas beſoin de s'y engager:
„ le *Vœu* ne fait alors que rendre l'obliga-
„ tion plus forte, & la violation du De-
„ voir plus criminelle, comme le Manque
„ de Foi, accompagné du Parjure, en de-
„ vient plus odieux & plus digne de punition,
„ même de la part des Hommes. Le *Ser-*
„ *ment* étant un lien acceſſoire, qui ſuppo-
„ ſe toujours la validité du Pacte principal,
„ ou de l'engagement auquel on l'ajoute,
„ pour rendre les Hommes envers qui l'on
„ s'engage, plus certains de nôtre ſincérité
„ & de nôtre bonne-foi; dès là qu'il ne
„ s'y trouve aucun vice qui rende cet en-
„ gagement nul, ou illicite, cela ſuffit pour
„ être aſſuré que Dieu veut bien être pris
„ à témoin, & ſe rendre garant de l'accom-
„ pliſſement de la Promeſſe, parce qu'on
„ ſait certainement que l'Obligation de te-
„ nir ſa Parole eſt fondée ſur une des
„ Maximes les plus évidentes de la Loi Na-
„ turelle, dont il eſt l'Auteur. Mais,
„ quand il s'agit d'un *Vœu*, par lequel on
„ s'engage directement envers Dieu à cer-
„ taines

„ taines choſes auxquelles on n'étoit point
„ obligé d'ailleurs, la nature de ces cho-
„ ſes n'ayant rien par elle même qui nous
„ rende certains qu'il veut bien accepter
„ l'engagement, il faut ou qu'il nous don-
„ ne à connoître ſa volonté par quelque
„ voie extraordinaire, ou que l'on ait la
„ deſſus des préſomptions raiſonnables,
„ fondées ſur ce qui convient aux Perfec-
„ tions connues de cet Etre Souverain, ou
„ à ce que l'on ſait d'ailleurs lui être agréa-
„ ble. On ne peut s'imaginer, ſans lui fai-
„ outrage, qu'il veuille ſe prêter à nos de-
„ ſirs, toutes les fois qu'il nous prendra
„ envie de contracter avec lui, & de gêner
„ par là inutilement nôtre liberté. Ce ſe-
„ roit ſuppoſer, qu'il retire quelque avan-
„ tage de ces engagemens volontaires, ou
„ qu'on peut en quelque manière le con-
„ traindre de les accepter. Ainſi, pour
„ avoir lieu de croire qu'il les accepte, il
„ faut non ſeulement qu'il n'y ait rien d'il-
„ licite dans ce à quoi l'on veut s'engager,
„ mais encore que le *Vœu* ſoit fait avec
„ connoiſſance & mûre délibération; & que
„ l'on ſe propoſe quelque bonne Fin, c'eſt-
„ à-dire, que l'on croie pouvoir & que l'on
„ puiſſe effectivement, par la pratique des
„ choſes dont on s'impoſe ſoi même la né-
„ ceſſité, ſe mettre plus en état de prati-
„ quer quelque Devoir indiſpenſable. "

ARTICLE VII.

I.

L'Anti-Pamela, ou la fauſſe Innocence, découverte dans les Avantures de Syrene: Hiſtoire véritable, & atteſtee par l'Expérience de tous les Jours, écrite pour ſervir de Préſervatif aux Jeunes-Gens contre les Ruſes des Coquettes, & traduite de l'Anglois par Mr. de M***. *Amſterdam, Arkſtée & Merkus*, 1743, *in* 12, 445 *pages, ſans l'Avertiſſement.*

CET *Anti* eſt un Roman Moral, fait pour en réfuter un autre de même Eſpece, compoſé par un Mr. RICHARDSON, intitulé *Pamela, ou la Vertu récompenſée*, & dans lequel, ſelon l'*Avertiſſement* qui précede celui-ci, *les Regles de la Vraiſemblance* ſont aſſez mal *obſervées.*

EN EFFET, y dit-on, *l'on eſt ſurpris, en liſant cet Ouvrage, d'y voir une Fille, qu'on nous donne pour une Niaiſe, raiſonner, tantôt en Philoſophe, tantôt en Théologienne; une Fille, qui a un Attachement preſque inouï pour la Vertu; & qui, néanmoins, eſt la plus grande Grimaciere, & la plus ambitieuſe du Monde. Elle veut, & ne veut pas: elle ſemble n'aimer la Vertu, que pour jetter de la Poudre aux Yeux, & pour mieux parvenir à ſes Fins. En un mot, c'eſt un Caractere ſi compliqué, qu'à*

qu'à chaque Feuille du Livre on croit voir une autre Héroïne.... Et l'on pourroit peut-être ajouter bien d'autres Choſes ſur ſes Défauts, & ceux de ſon Panégyrique : ne fuſſent, par Exemple, que la Groſſiéreté, & même la Brutalité des prémieres Propoſitions & Démarches du Héros de la Piéce, qui ne peuvent que rebuter d'abord tout Lecteur tant ſoit peu délicat & ſenſé; & que la ridicule Envie de devenir les Maitreſſes & les Epouſes de leurs Maitres, que la Réüſſite des Minauderies de PAMELA peut auſſi abuſivement que naturellement faire naitre dans la petite Cervelle de quantité de ſottes & imbécilles Créatures que ſon Avanture aura ſéduites.

ON *n'aura pas lieu*, continue l'*Avertiſſement* déjà cité, d'appliquer ces Reproches généraux *à* SYRENE. *Ici, le Caractere eſt ſoutenu du Commencement juſqu'à la Fin. C'eſt toujours une Coquette, qui ignore tout, excepté l'Art de tromper, dans lequel elle excelle. On voit même croitre ſon Habileté avec ſon Age: &, par un Effet ordinaire à la Coquetterie, ſon Gout pour la Débauche augmente à meſure qu'elle a plus d'Habitude avec les Hommes; &, à la fin, elle accorde par Libertinage ce qu'elle ne cédoit que par Intérêt.....* Pamela *eſt malheureuſement une Eſpece de Phénix, qu'on ne trouve nulle-part.* Syrene *eſt un Perſonnage, qui eſt dans tous les Païs, & dans toutes les Villes du Monde.* En un mot, on voit avec agrément, dans ce Roman-ci, le Tableau réel & naïf de la Vie, des Ruſes,

&

& des Déréglemens outrez des Femmes débauchées; au lieu qu'*on voit* d'abord *à regret*, que l'autre n'eſt qu'*un Conte fait à plaiſir*, *forgé dans le Cabinet de l'Auteur*, *qui y parle toujours*, ſans laiſſer preſque jamais parler, comme il l'auroit dû ſelon ſon Plan, *une Fille ſimple & modeſte*, dont l'aimable Naïveté auroit cent fois fait plus de Plaiſir à tout Lecteur judicieux, que tous les Rafinemens d'Amour quinteſſenciez & miſtiques, qu'on lui prête très mal-habilement. S'il eſt vrai, comme on le débite, qu'un Prédicateur de Soutwarck n'ait point fait Difficulté de recommander publiquement en Chaire la Lecture de cette *Hiſtoire Romaneſque*, on ne doit point craindre d'y recommander de même celle de *Télémaque*, de *Guzman d'Alfarache*, & de quelques autres *Romans Moraux* de pareille Eſpece: car les Leçons de Morale, qu'on y donne, y ſont bien plus habilement enchaſſées, beaucoup plus judicieuſement diſtribuées, & par conſéquent bien plus propres à produire un heureux Succès.

POUR répondre parfaitement au Titre de *Pamela*, *ou la Vertu récompenſée*, la Réfutation, dont il s'agit ici, auroit peut-être dû être intitulée *Anti-Pamela*, *ou le Vice puni*, puiſqu'en effet chaque Projet criminel de *Syrene* eſt toujours mis à néant par le Manque de Succès: en quoi la Conduite & les Leçons de l'Auteur paroiſſent très judicieuſes & très dignes d'Approbation. Quoi qu'il en ſoit, ces *Avantures* qui ſont

au

au Nombre de IX, peuvent effectivement tenir lieu de *Préſervatif contre les Ruſes des Coquettes* : & c'eſt ce dont on pourra ſe former une Idée par le Détail ſuivant.

I. DANS la prémiere, *Syrene*, miſe en Apprentiſſage à contre-cœur chés une Couturiere, & bien inſtruite par ſa Mere, Femme d'Intigue fort expérimentée, de ne jamais s'attacher à qui que ce fût que par Intérêt, mais entrainée par ſon Penchant à la Volupté, s'amourache étourdiment d'un Aigrefin de Lieutenant, qui l'entraine adroitement dans une Taverne, où, moïennant une Paire de Bas, & quelques Verres de Ratafia redoublez, il en obtient enfin les Gans. Après quoi, à propos de quelques Plumes qu'elle tâche en vain de lui arracher, il la plante-là enceinte de ſon Fait: mais, à l'Aide d'un Breuvage officieux, ſa digne Mere, Femme de longue-main familiariſée avec le Crime, la tire bientôt de ce mauvais Pas.

II. LA ſeconde ſe paſſe dans une Maiſon de Qualité, où *Syrene*, placée pour lire auprès d'une vieille Dame, & avoir ſoin de ſa Chambre, trouve Moïen de mettre dans ſes Filets ſon Gendre, & le Fils de ce Gendre, auquel elle s'abandonne enfin, mais qu'elle accuſe auſſi-tôt de l'avoir violée, & qui ſe voïoit ſur le Point d'être forcé à l'épouſer, ou expoſé aux Rigueurs de la Juſtice, ſi une Lettre, imprudemment écrite par la Mere de *Syrene*, & heureuſement remiſe à la Famille du Jeune-Homme

Homme, n'avoit enfin découvert leur Complot scélérat.

III. LA Scene de la troisieme fut à Greenwich, où *Syrene*, déjà entretenue par un Marchand Portugais, lie encore deux autres Intigues, l'une avec un Capitaine de Vaisseau, & l'autre avec un Jeune-Homme de Distinction, qui, aïant découvert, que sa Perfidie, & la Scélératesse de sa Mere, avoient causé la Mort de sa Fiancée, l'accable des plus violens Reproches, la quitte avec Horreur, & va porter sa Douleur & ses Regrets en Amérique.

IV. L'OPERA & la Mascarade furent l'Occasion de la quatrieme, où l'on voit *Syrene* s'accrocher fort cavaliérement à un Lord déguisé de même qu'elle, passer fort voluptueusement la Nuit avec lui; après l'avoir effrontément ensuite été relancer jusque dans son propre Domicile, en recevoir les Railleries les plus ameres, & les Menaces les plus accablantes; &, enfin, en être le plus ignominieusement chassée.

V. ON remarque dans la cinquieme avec quelle Facilité elle plume impitoïablement un Idiot de Marchand, qui, aïant enfin découvert son Infidélité & ses Friponneries en faveur d'un Avanturier, & se voïant à peu près ruïné, veut se tuër lui-même, mais en est empêché par sa Femme, qui lui pardonne généreusement ses Egaremens, pendant que, d'autre côté, *Syrene* & son Galant, après avoir promtement dissipé ce qu'ils

qu'ils lui avoient volé, ſe brouillent, ſe querellent, ſe battent, & enfin ſe quittent pour toujours.

VI. ON voit dans la ſixieme *Syrene* s'abandonner brutalement à ſon Inſatiabilité pour les Hommes, ſe livrer ſans meſure, non ſeulement aux Deſirs empreſſez d'un Lord qui l'entretenoit en Chambre, mais même aux Emportemens brutaux de tout Venant, de qui elle ne manque point de recevoir de fort mauvais Préſens, qu'elle communique au Lord, qui ne s'abſtient de la traiter comme elle méritoit, que pour ne point appreter à rire au Public à ſes Dépens.

VII. LA ſeptieme, l'une des plus intéreſſantes de tout le Livre, repréſente *Syrene* comme aïant fortuitement fait Connoiſſance dans le Parc de Saint-James avec un vieux Gentil-Homme veuf, qui la prend pour diriger ſa Maiſon, & de l'Eſprit duquel elle ſait ſi bien s'emparer, par ſon Maintien modeſte & hipocrite, qu'il alloit inceſſamment l'épouſer, ſi ſon Fils, qu'il lui préſentoit, n'eût fait d'Etonnement quatre Pas en arrierre, & ſi elle-même à ſon Aſpect n'eût jetté un grand Cri de Surpriſe, qui jettérent le Bon-Homme dans un Embarras encore plus grand que le leur. Le Dénoûment fut, que ce Jeune-Homme ſe jetta aux Pieds de ſon Pere, lui demanda Pardon de ſes Débauches, & lui avoua ſincérement que cette Créature étoit une Fille-de-Joie des plus impudiques, & qui lui avoit paſſé quantité de fois par les Mains, dans

dans divers mauvais Lieux; ce qui la fit auſſitôt, non ſeulement dépouiller des Habits magnifiques & des Joïaux précieux dont on l'avoit parée, mais même ignominieuſement chaſſer d'une riche & puiſſante Maiſon, dont elle alloit devenir la Maitreſſe.

VIII. LE Héros de la huitieme fut un Jeune-Homme d'aſſez bonne Famille, mais pour le moins auſſi gueux que *Syrene*, & qu'elle acheva de dépouiller impitoïablement juſqu'au dernier Fardin, ſous prétexte de Mariage: mais, l'aïant enfin ſurpriſe en flagrant Délict avec le prémier Avanturier qui l'avoit débauchée, l'un & l'autre indignez de ſe voir également jouëz & duppez, la couvrirent d'Injures, & l'abandonnérent à ſa mauvaiſe Conduite.

IX. LA neuvieme & derniere commença à un Encan, d'où un Gentil-Homme la tira pour la mettre en Chambre, d'où ſa Femme, extrémement jalouſe, ſçut à ſon Tour la tirer, pour être conduite, par Ordre du Magiſtrat, dans une Priſon de Proſtituées, en attendant qu'on la chaſſât honteuſement de Londres, & qu'on la reléguât dans le Fond du Païs de Galles.

TELLES ſont les *prémieres* Avantures de *Syrene*, qui en font naturellement attendre de ſecondes. Et s'il eſt vrai qu'elle n'eût alors que dix-ſept Ans, comme le dit expreſſément quelque part le Livre, elle pouvoit à très juſte Titre parodier ainſi pour elle-même ce fameux Vers du *Cid* de Corneille:

Je

Je suis jeune il est vrai; mais, aux Ames mal *nées,*
Le Vice *n'attend pas le Nombre des Années.*

IL ne sera peut-être pas inutile d'ajouter, que les deux Traductions de ces Romans de *Pamela*, & d'*Anti-Pamela*, ne sont nullement bien écrites, & se sentent fort souvent du Langage altéré des Lieux qu'habitent leurs Auteurs. Sans insister sur la prémiere, qui est fort irréguliere dans l'Edition de Londres, & que par cette Raison l'on a été obligé de rajuster tant bien que mal en beaucoup d'Endroits des Editions d'Amsterdam, il suffira d'indiquer ici quelques Irrégularitez de la seconde, telles que la *Barette* quittée par une Fille, pag. 3; une *Tailleuse*, pag. 4; *tourner des Dispositions vers des Desirs*, pag. 7; *faire un Tour* sur *la Cour*, pag. 24, & de même pagg. 31, 42, &c; *ce fut sérieux*, pag. 25; *se torturer*, pag. 54; *le Milord jugea . . . que Syrene . . . . deviendroit une Espece de Bardane*, pag. 236; *une Cloaque*, pag. 273; & sur-tout cet admirable Vers,

Fuiez la dangereuse Beauté des Coquettes,

pag. 266: en sorte qu'on peut très légitimement conclurre, qu'ainsi que le *Crispin Médecin* de Haute-Roche étoit aussi habile en Astrologie qu'en Médecine, le Traducteur

de l'*Anti-Pamela* n'eſt guere moins habile en Vers qu'en Proſe.

AU RESTE, les Lecteurs François lui doivent être fort redevables de leur avoir épargné la Lecture de quantité de Saletez, dont les Lecteurs Anglois ſont en Poſſeſſion de ne s'effaroucher pas de même.

II.

Anti-Pamela, ou Mémoires de M. D***, traduits de l'Anglois. *Londres, ſans aucune autre Indication*, 1742. *grand in* 12, 152 *pages.*

APRE'S la Lecture de ces prétendus *Mémoires*, on ne comprend pas trop bien pourquoi on leur a donné le Titre d'*Anti-Pamela*; vû que, ni dans tout le Cours de l'Ouvrage même, ni dans aucun *Avertiſſement* ou *Préface*, on ne fait pas, non ſeulement la moindre Mention, mais même la moindre Alluſion, à ce prétendu Roman Moral & Chrétien de *Pamela*, ſi couru depuis quelque tems par les Perſonnes deſœuvrées, & ſi indiſcrétement vanté par une infinité de Gens, ſéduits par des Apparences trompeuſes, mais peu attentifs ou peu propres à réfléchir ſur les mauvais Effets que ſa Lecture peut produire. On répondra peut-être, que ces *Mémoires* ſont ainſi intitulez, parce

parce qu'ils racontent des Avantures tout-à-fait oppoſées à celles de la prétendue *Pamela*: mais, en cela, on ne répondroit abſolument rien qui valût; car, en ce Cas, les trois quarts & demi des mauvais petits Romans, dont le Public n'eſt que trop accablé depuis longtems, pourroient par la même Raiſon porter le même Titre, puiſqu'ils ne contiennent preſque tous que des Hiſtoriettes auſſi fades que ſcandaleuſes, incomparablement plus propres à corrompre miſérablement le Cœur, qu'à récréer & amuſer agréablement l'Eſprit.

QUOI qu'il en ſoit, voici ce que c'eſt que ce ſecond *Anti-Pamela*. Il ne contient qu'une ſeule Hiſtoire, & même aſſez courte, quoique ſurchargée de beaucoup de Verbiage auſſi fatiguant qu'inutile. On nous y dépeint aſſez naturellement les Galanteries, ou, ſi l'on aime mieux, les Débauches d'une jeune Créature de Londres, incertaine de ſon Origine, vû l'extrême Sageſſe de ſa très digne Mere; inutilement vendue par cette Mere à un très riche mais très affreux Caiſſier de la Compagnie de Briſtol, d'auprès duquel elle s'enfuit d'abord pour tomber auſſitôt entre les Mains d'un Lord auquel elle s'abandonne peu après ſans beaucoup de Réſiſtance, auſſi-bien qu'à un Chevalier François qui la lui débauche, & de chés qui ſa Mere la fait enlever pour la livrer une ſeconde fois au Caiſſier, qui en jouït frauduleuſement ſous le Nom du Chevalier; lequel Caiſſier elle épouſe pourtant mal-

gré toute sa Laideur & toute sa Sottise, mais à condition de devenir Maitresse absolue de tout son Bien; & qu'elle fait enfin mourir de Douleur, par le réjouïssant Spectacle d'une Jouïssance imprudemment accordée au Lord, qui, de son côté, se trouve d'assez bonne Composition pour épouser ensuite une si respectable Personne, après s'être néanmoins percé de sa propre Epée, à propos d'une nouvelle Jouïssance qu'elle avoit trouvé bon de ne lui point accorder.

QUOI qu'en dise le Titre, cet Ouvrage n'est nullement imprimé *à Londres;* mais *à Paris*: & l'on prétend, peut-être avec aussi peu de Fondement, que c'est une Traduction d'un autre *Anti-Pamela*, intitulé *The true Anti-Pamela, or Memoirs of Mr. James Parvy, late Organist of Ross in Hereford-Shire, in wich are inserted his Amours with the celebrated Miss . . . . . of Montmouth-Shire, written by himself*; & imprimé *à Londres, pour l'Auteur, en* 1741, *in* 8. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce nouvel *Anti* est un peu moins mal écrit, que les deux Traductions dont on vient de parler; mais, qu'on ne laisse pourtant pas d'y rencontrer par-ci par-là certaines Irrégularitez tout aussi choquantes; témoins, entre autres, les fréquentes Répétitions de *le Mylord*, *Ah cher Mylord*, *un Mylord*: Expressions très impropres, dont divers Ecrivains François même assez distinguez, Mr. de Voltaire par éxemple, ne font aucune Difficulté de se servir; mais, qui ne valent pourtant pas mieux, que

que celles de *le Monſeigneur*, *Ah cher Monſeigneur*, *un Monſeigneur*, & quelques autres de pareille Eſpece.

ARTICLE VIII.

Examen Succint du Livre de Mr. Warburton, qui a pour Titre, La Divinité de la Miſſion de Moïſe démontrée, &c. *Adreſſé à cet Auteur par une Société de Gens de Lettres.* A Londres, chez T. Cox, 1742. Second Extrait. [On a vû le Prémier dans la I. Partie de ce Tome XXII. Art. II.]

DAns le prémier Extrait du préſent Ouvrage, nous en ſommes reſtés, comme on a pû voir, à l'Article qui concerne le Culte & l'Apothéoſe des Héros, dont nous avons promis de rendre compte dans une autre occaſion. Il s'agit donc maintenant de nous acquitter de cette promeſſe. La Diſpute, qui eſt entre Mr. *Warburton* & les *Examinateurs* de ſon Livre ſur le Point en queſtion, roule ſur l'Antiquité du Culte des Héros. Mr. *Warburton* prétend que ce Culte eſt d'auſſi ancienne date, que celui des Divinités Tutélaires. Mais les Auteurs de l'*Examen de ſon Livre* ſoutiennent que l'origine du Culte des Héros eſt beaucoup plus récente; car, ſelon eux, l'opinion qu'il y avoit certains Dieux inférieurs, ou certains Anges, qui veilloient à la conſervation, non ſeulement

des Royaumes, & des Provinces, mais même des Familles & des Perſonnes particuliéres; cette opinion, dis-je, autant qu'on en peut juger par l'Hiſtoire, tant Sacrée que Profane, eſt auſſi ancienne que le Monde, ou du moins on ne peut point marquer l'époque de ſon origine. Or ce *Démoniſme*, ou Culte des Anges, avoit une liaiſon néceſſaire avec l'idée des Divinités Locales & Tutélaires, & il eſt certain, qu'il a eu cours dans le Monde pluſieurs Siécles avant qu'on ait ſongé à déïfier des hommes, vivans ou défunts, & qu'on leur ait rendu des honneurs divins.

La prémiére Idolatrie, qui a régné dans le Monde, ſuppoſé même qu'on puiſſe lui donner ce nom, a conſiſté dans le Culte du Soleil, ou plutôt du Dieu qui avoit créé le Soleil. Ils rendoient leurs adorations à l'Etre ſuprême comme réſidant d'une façon particuliére dans ce bel Aſtre, qu'ils conſidéroient comme le Trône ou le principal Siége du Dieu Souverain. Ils ſe figuroient de même que la Lune & les Etoiles étoient la demeure, ou le ſéjour, de certains Etres ſpirituels & immortels, qu'ils apelloient *Anges* ou *Démons*, & auxquels le Souverain Maître du Monde, ſuivant l'opinion des hommes en ces tems-là, avoit confié la direction, non ſeulement des Planétes & des Etoiles, mais encore des Affaires de ce bas Monde; de ſorte que c'étoit par leur Miniſtére que le Dieu très-haut, le Dieu des Dieux,

Dieux, disposoit les biens & les maux aux hommes.

On peut supposer avec assez de vraisemblance, que ce Culte des Astres, & principalement du Soleil dans les douze Signes du Zodiaque, n'étoit d'abord que symbolique, & que les prémiers hommes avoient seulement intention d'adorer la Majesté infinie de Dieu dans ses Ouvrages les plus glorieux & les plus magnifiques: Culte que les Auteurs du présent Ouvrage trouvent bien plus naturel & plus raisonnable, que l'action de l'adorer dans un Crucifix, dans une Peinture, dans un Morceau de Pain, dans une Cérémonie prétendue mistérieuse & significative, dans les Os & les Reliques de tels ou tels Saints, &c. Mais ce Culte naturel & légitime dégénéra par degrés en une grossiére Superstition, & même en une Idolatrie réëlle. Les hommes ne se contenterent pas d'adorer le vrai Dieu, comme manifestant principalement sa puissance & sa gloire dans le Soleil, qui est la plus brillante image que nous ayons de cette Majesté infinie, & le grand instrument de son incompréhensible influence dans tous les mouvemens & les effets, dans toutes les productions & altérations, qui arrivent dans cette partie de l'Univers qui nous environne; mais ils invoquerent aussi les faux Dieux, ou les Gouverneurs imaginaires de la Lune, des Planétes & des Etoiles. Tel étoit le Démonisme, ou le Culte des Anges, qui eut cours parmi les hommes dès

les prémiers Ages du Monde, & long-tems avant qu'on ſe fût aviſé de rendre des honneurs divins à des hommes, placés mal-à-propos & fauſſement par leurs ſemblables au rang des Dieux.

Il paroit évident que l'Idolatrie des Egiptiens & des autres Nations, du tems de Moïſe, conſiſtoit dans ce Culte des Aſtres, ou plutot des Anges, par leſquels on s'imaginoit que ces Aſtres étoient gouvernés. L'Idolatrie, où retomberent les Iſraëlites dans le Déſert, immédiatement après leur ſortie de l'Egipte, étoit auſſi de ce Genre. Le Prophéte Amos nous apprend (*a*), qu'*ils porterent avec eux le tabernacle de Moloc & Kijun, leurs images, & l'étoile de leurs Dieux, qu'ils s'étoient faits à eux-mêmes.* Ce Paſſage d'Amos montre clairement, que les Iſraëlites, pendant les quarante Ans qu'ils paſſerent dans le Déſert, continuerent à adorer les Dieux de l'Egipte, & que ce Culte avoit pour objet les Aſtres, c'eſt-à-dire, les Anges qui préſidoient à leurs mouvemens, & non pas des Mortels ou des Héros diviniſés long-tems après leur mort.

Il ne paroit pas moins évident par l'Hiſtoire Sacrée, ſelon nos Auteurs, qu'Abraham & ſa Famille, depuis le tems de leur arrivée en Canaan, avoient un Dieu Tutélaire, ou un Ange Gardien, qui leur apparoiſſoit ſouvent, qui les garantiſſoit des périls, où ils ſe trouvoient expoſés, & qu'ils invo-

(*a*) *Amos*, VI. 25.

invoquoient comme leur Protecteur particulier. Jacob, par exemple, sur le point de mourir, bénit les Enfans de Joseph, disant : *Que le Dieu, devant la face duquel mes Pères Abraham & Isaac ont marché, le Dieu qui me nourrit depuis que je suis au Monde jusqu'à ce jour; que l'Ange, qui m'a délivré de tout mal, béniſſe ces Enfans &c.* Cet Ange, que Jacob invoque ici sur les Enfans de Joseph, étoit le même qui lui étoit apparu plusieurs fois en songe auparavant, comme à Bethel & en Paddam-Aram, & qui l'avoit averti de quitter au plutôt ce dernier endroit & de s'en retourner dans le Païs de sa naissance. Voici à quelle occasion l'Ange en question lui donna cet avis. Pendant les vingt ans que ce Patriarche avoit demeuré à Paddam-Aram en Mesopotamie, il s'étoit enrichi considérablement, tant par son adresse, que par la faveur & la protection de son Dieu Tutélaire, en gardant les troupeaux de Laban son Beau-Pére. Les enfans de Laban, persuadés que Jacob avoit acquis tous les biens qu'il possédoit, aux dépens de leur Famille, conçurent beaucoup de jalousie & de haine contre lui. Il s'aperçut même que son Beau-Pére ne le regardoit plus de si bon œil qu'auparavant. Et ce fut ce qui obligea Jacob de prendre le parti de décamper à la sourdine, emmenant avec lui ses femmes, ses enfans, ses servantes, son bétail, & tout ce qu'il possédoit. Il conduisit son dessein avec tant de secret, qu'il avoit déja fait

trois journées de chemin, avant que Laban eût connoissance de son départ, ou plutôt de sa fuite; mais aussi-tôt qu'il en fut informé, il se mit à la poursuite du fugitif dans la résolution de se venger des tours de mauvaise foi qu'il prétendoit que son Gendre lui avoit joués. Il l'atteignit enfin au bout de sept jours: cependant il en vint aisément à une reconciliation avec lui, après lui avoir fait quelques reproches d'une façon assez modérée; parce que le Dieu, ou l'Ange Tutélaire de Jacob apparut en songe pendant la nuit à Laban, & lui défendit expressément de rien dire & de rien faire à son Gendre, qui pût le chagriner. C'est pourquoi, avant que de se séparer, ils firent une Alliance ensemble, & se jurerent réciproquement de vivre en paix & en bonne amitié entre eux à l'avenir. Dans cette convention mutuelle, Laban jura par *le Dieu d'Abraham*, *par le Dieu de Nacor*, *& par le Dieu de leurs Péres*, & Jacob jura par *la frayeur de son Pére Isaac*. Ces deux diverses formules de Serment semblent indiquer, que les Dieux qu'ils prirent à témoins dans cette occasion, étoient différens, & que c'étoient divers Anges qui étoient apparus à ces Patriarches, & que ceux-ci avoient adoptés pour leurs Dieux Tutélaires, c'est-à-dire, qu'ils invoquoient comme les *Gardiens* & les *Patrons*, que le Pére commun des Dieux & des hommes leur avoit assignés.

Quoi qu'il en soit, toute l'Histoire Hébraïque,

braïque, depuis Abraham jusqu'à la Captivité de Babilone, nous fournit un grand nombre d'exemples, qui prouvent inconteſtablement que le Culte des Aſtres, ou plutôt des Anges commis par le Dieu Souverain pour gouverner ces Aſtres auſſi-bien que les Affaires humaines, étoit alors répandu dans tout l'Orient; mais on n'y trouve pas la moindre choſe, d'où l'on puiſſe conclure que le Culte des Héros, ou des Hommes diviniſés, fût alors connu ou pratiqué dans cette Partie du Monde. Au contraire, le profond Silence de l'Ecriture à cet égard eſt une preuve démonſtrative que cette ſorte d'Idolatrie n'étoit pas encore établie parmi les Nations avec leſquelles le Peuple Hébreu avoit quelque commerce. En effet, ſi le Culte des Héros avoit été reçu, par exemple, en Egipte du tems de Moïſe, les Iſraëlites auroient ſans doute été imbus du Dogme d'une Vie à venir, où les Ames humaines, après la diſſolution du Corps étoient punies ou récompenſées ſelon la conduite qu'elles avoient tenuë pendant qu'elles étoient unies à des Corps mortels en ce Monde; vû qu'il y avoit une liaiſon néceſſaire & inſéparable entre une ſemblable opinion, & l'eſpéce d'Idolatrie dont il s'agit, qui conſiſtoit à adorer des hommes, morts depuis long-tems, mais qu'on prétendoit avoir mérité par leurs Vertus & leurs belles Actions d'avoir place parmi les Dieux dans le Ciel: ce qu'on ne pouvoit entendre que de la partie ſpirituelle

tuelle d'eux-mêmes. Or, ſi les Iſraëlites avoient jamais été imbus d'un pareil Dogme, rien n'auroit été capable de l'effacer de leurs eſprits, & il n'auroit pas été poſſible à Moïſe en ce cas de cacher ou de ſupprimer la Doctrine d'une autre Vie après celle-ci. Puis donc que ce Légiſlateur n'en dit pas un ſeul mot, c'eſt une preuve convaincante que cette Doctrine étoit encore inconnuë de ſon tems, & par conſéquent que la coûtume de déïfier des hommes morts & de leur rendre des honneurs divins n'étoit pas encore établie.

Mais en quel tems & à quelle occaſion cette ſorte d'Idolatrie, la plus groſſiére de toutes, commença-t-elle à ſe répandre dans le Monde? C'eſt à la Diſcuſſion de ce Point que les Auteurs de l'*Examen ſuccint* vont maintenant s'appliquer. Ils avertiſſent d'abord, que ce ſeroit en vain, qu'on chercheroit là-deſſus quelques éclairciſſemens dans les anciens Auteurs Grecs. Ils n'ont commencé à écrire en proſe qu'environ deux cens ans après l'origine des Olimpiades; & toutes les Relations qu'ils nous font des événemens arrivés dans des tems ſupérieurs, ſont remplies de fables & de fictions poëtiques. Hérodote eſt le prémier d'entre les Auteurs Grecs qui nous reſtent, qui ait entrepris de nous donner quelques récits véritables & fidéles; mais il ne ſavoit rien de certain ſur l'Hiſtoire de l'Aſie, du moins par raport aux choſes qui s'étoient paſſées cent cinquante ans, ou plus,

avant

avant ſon tems. Il a placé pour le moins deux cens quarante ans trop haut la chûte de l'Empire des Aſſiriens, la Guerre de Troye, les tems où ont vécu Homére, Héſiode, & Licurgue; & bien loin que Cteſias, Xénophon, & les autres Ecrivains Grecs, qui ſont venus depuis lui, ayent corrigé, ou redreſſé ſes Anachroniſmes au ſujet des événemens en queſtion, au contraire ils ſe ſont encore plus éloignés de la vérité ſur tous ces Points de l'Hiſtoire qu'Hérodote même.

Ainſi nos Auteurs avouent que les Mémoires les plus autentiques, que nous ayons ſur l'ancienne Hiſtoire de l'Aſie, ſont contenus dans les Livres de l'Ancien Teſtament, c'eſt-à-dire, dans ces Ecrits que les anciens Juifs ont tranſmis à la Poſtérité touchant la vie & les principales actions de leurs Patriarches, de leurs Juges, & de leurs Rois; &, quoique ces Livres, tels que nous les avons aujourd'hui, ne ſoient que des Extraits, des Fragmens, ou des Abrégés d'Hiſtoires & de Relations beaucoup plus amples, ils ſont néanmoins infiniment préférables, même dans cet état, aux Romans & aux Fictions des Grecs. On ne trouve rien dans l'Hiſtoire profane, de l'aveu de nos Déïſtes, qui leur ſoit comparable, & ils conviennent que ces Livres auroient été un tréſor ineſtimable, ſi l'on ne s'étoit attaché qu'à la partie naturelle de l'Hiſtoire qu'ils contiennent. Mais il eſt arrivé, ajoutent-ils, par le mauvais uſage qu'on

a fait de ces Ecrits, qu'ils ont occasionné les plus grands malheurs parmi les Humains. Les Prêtres & les Politiques se sont principalement appliqués à faire valoir ce qu'on trouve de surnaturel & d'incroyable en ces Livres, & ils ont fait usage de cette partie fabuleuse pour établir & confirmer leurs Doctrines abominables touchant les Théocraties, les Hiérarchies, les Pouvoirs & les Priviléges prétendus divins des Prêtres, & leur Juridiction externe & temporelle sur les consciences. Et à quelle fin ces Gens-là ont-ils établi ces Doctrines pernicieuses? Leur grand but en cela, selon les Auteurs de l'*Examen succint*, a été de rendre esclave le Genre humain, & d'obliger le Gros des Laïques à se soumettre à tous les fardeaux qu'on voudroit leur imposer, sous le spécieux prétexte de la Religion & de l'honneur de Dieu.

On voit ici quel est le motif qui engage ces Messieurs à soutenir que ces Livres ont été corrompus & interpolés par les Rabins & les Professeurs des Ecoles Juives, & quelle est la Régle de Critique sur laquelle ils s'appuyent pour distinguer ce qui est des véritables Originaux d'avec ce qui y a été ajouté dans la suite. A leur compte, les Faits communs & ordinaires, qui sont rapportés dans les Livres de l'Ancien Testament, peuvent être reçus comme des Vérités historiques; mais les événemens surnaturels & miraculeux doivent être regardés comme autant de fables inventées par les Rabins. Et pourquoi cela? Parce que

que les Prêtres & les Politiques ſe ſont ſervis de cette partie de l'Hiſtoire contenuë dans ces Ecrits, pour établir la vérité d'une Révélation ſurnaturelle & extraordinaire. Je ne ſai ſi l'on trouvera cette Régle ſolide & bien fondée; car ces Faits ſurnaturels ſont ſi bien liés avec le reſte de l'Hiſtoire, qu'il paroit impoſſible de les en détacher, & qu'on ne ſauroit s'imaginer comment ils auroient pû y avoir été fourrés par après. Il ſemble donc que nos Déïſtes auroient bien plûtôt fait de dire que toute cette Hiſtoire eſt controuvée, & que ce n'eſt qu'un pur Roman. Mais il y a toute apparence que cette Thèſe ne leur paroit pas ſoutenable; car ils reconnoiſſent eux-mêmes, comme on vient de voir, que ces Livres contiennent pluſieurs Vérités hiſtoriques.

Ils avouent, par exemple, qu'on y trouve un très bon Abrégé de la vie & des principales actions de ces fameux Patriarches, qui ont vécu avant le Déluge, & qui ont inventé les Arts les plus néceſſaires & les plus utiles à la vie, comme l'Architecture, la Navigation, & l'Agriculture. Ils appuyent même là-deſſus pour prouver que le Culte des Héros n'eſt pas ſi ancien dans le Monde, que le prétend Mr. *Warburton*; car nous ne voyons pas, diſent-ils, qu'aucun de ces Patriarches ait été mis au rang des Dieux, ni adoré, ſoit par le Peuple Hébreu, ou par quelque autre Nation. A quoi ils ajoutent que l'on ne

ne trouve rien dans l'Hiſtoire Sacrée des Hébreux, à prendre depuis le commencement du Monde juſqu'à la Captivité de Babilone, qui donne le moins du monde lieu de conjecturer que le Culte des Hommes déïfiés après leur mort eût alors cours en Aſie. Cependant, ſi cette Idolatrie groſſiére eût été dès-lors établie dans cette Partie du Monde, il ſeroit moralement impoſſible qu'il ne s'en trouvât quelques veſtiges dans les Livres Sacrés des Juifs. Chacun ſait que les Iſraëlites, depuis leur ſortie de l'Egipte juſqu'à la Captivité de Babilone, ont toujours eu un attachement extrême pour la Religion, les Coutumes & les Loix d'Egipte, & qu'il ne fut jamais poſſible de les y faire renoncer entiérement. Il n'y eut aucune eſpéce d'Idolatrie, connuë ou pratiquée en Egipte durant ce long période, qui n'ait été embraſſée dans un tems ou dans un autre par ce Peuple. Cependant, on ne trouve rien dans leur Hiſtoire, qui donne lieu de juger que leur Culte ait jamais eu pour objet des Hommes déïfiés après leur mort, ni qu'ils ayent repréſenté leurs Dieux par des Images ou par des Statuës de figure humaine. Il eſt aiſé d'y remarquer, au contraire, que cette Idolatrie conſiſtoit dans le Culte des Aſtres & ſur-tout du Soleil, qu'ils repréſentoient ſous les diverſes figures des douze Signes du Zodiaque, comme ſous l'image du Bélier, du Taureau, du Lion &c. Auſſi voyons-nous que les Grands Dieux du Paga-

Paganisme étoient douze en nombre. Chez les Egiptiens le Bœuf, ou le Taureau, étoit la figure emblématique du Grand Dieu de la Guerre ; parce que les Armées avoient coûtume de se mettre en Campagne environ dans le tems que le Soleil entroit en ce Signe, savoir, vers l'Equinoxe du Printems. On voit par-là que cette sorte de Religion consistoit à adorer le Soleil dans les douze Signes qu'il parcourt tous les ans, ou plutôt la Suprême Divinité, qu'ils croyoient avoir principalement établi son Trône dans cet admirable Luminaire, qui est une vive & brillante image de sa Puissance & de sa Gloire.

Les Savans conviennent généralement que Pithagore avoit appris sa Doctrine de la Métempsicose ou de la Transmigration des Ames en Egipte, où il avoit voyagé & & demeuré pendant quelque tems: Autre Preuve que les Egiptiens n'avoient pas encore embrassé la croyance d'un Paradis & d'un Enfer, tels qu'on les enseignoit alors dans la Gréce; c'est-à-dire, qu'ils n'étoient pas encore imbus de la Doctrine des Champs Elizées ni du Tartare, & qu'ils n'admettoient pas un Etat à venir, où les Ames humaines subsistassent après la mort sans être unies à aucun Corps, du moins visible, palpable & organisé, & où elles fussent néanmoins susceptibles de peines ou de plaisirs sensibles, & à peu près de la même nature que ceux que nous éprouvons ici bas sur la Terre. D'où il s'ensuit que les

Egiptiens n'avoient pas encore adopté en ce tems-là le Culte des Héros, c'eſt-à-dire, de certains Hommes, qui, pour les belles Actions qu'ils avoient faites pendant leur Vie, avoient mérité, après leur mort, d'avoir place parmi les Dieux; car qui ne voit qu'une telle Pratique ſuppoſe néceſſairement un Etat de peine ou de recompenſe pour les Ames humaines dans un autre Monde, ſelon qu'elles ſe ſeront bien ou mal conduites en celui-ci.

Les Auteurs de l'*Examen ſuccint* concluent de toutes ces Raiſons que la Théogonie ou la Mithologie des Dieux du Paganiſme, avec l'Hiſtoire de leurs intrigues & de leurs amours, étoit de l'invention des Grecs; & qu'elle ne fut reçue chez les Egiptiens qu'après la deſtruction de leur ancienne Monarchie, & lorſqu'ils furent devenus les Sujèts & les Eſclaves des Ptolomées; leur Religion & leurs anciennes Loix ayant alors été abolies pour faire place à la Police, tant Civile qu'Eccléſiaſtique, qu'il plut à ces nouveaux Maîtres de leur impoſer. Il en arriva de même par toute l'Aſie, après les Conquêtes d'Alexandre, & lorſque cette Partie du Monde fut tombée ſous la domination des Grecs. Le Culte des Héros, qui étoit auparavant inconnu en ces divers Païs, y fut alors introduit avec toutes les Fables ſur leſquelles il étoit fondé. Ainſi l'on doit regarder ce Période de tems comme la véritable Epoque de l'établiſſement de cette Idolatrie groſſiére, tant

en

en Asie qu'en Egipte. Du moins, il est impossible à ceux qui veulent en placer l'origine plus haut, d'appuyer leur opinion sur aucun témoignage ou monument autentique.

Ce qui a pû faire croire dans les Siécles postérieurs que les Assiriens & les Babiloniens adoroient leurs Rois ou Empereurs, est que ces Héros & Conquérans prenoient ordinairement les noms de leurs Dieux Planétaires ou Astraux, se vantant peut-être de tirer leur origine de ces Dieux & de n'être pas de la race commune des Mortels: de sorte que cette identité de nom a trompé la Postérité, & lui a donné lieu de s'imaginer que le Héros étoit le Dieu même qui faisoit l'objet du Culte public. Mais il ne paroit pas croyable aux *Examinateurs* du Livre de Mr. *Warburton*, que ces Conquérans sanguinaires, qui avoient sacrifié la vie de leurs propres Sujèts, & désolé plusieurs Provinces & des Royaumes entiers, pour satisfaire leur orgueil, leur ambition, & leur insatiable cupidité; il leur paroit, dis-je, incroyable, que ces Destructeurs du Genre humain, apellés faussement Héros, ayent été déïfiés & adorés comme des Dieux, soit de leur vivant ou après leur mort, du moins tandis qu'on a conservé la mémoire de leurs actions, & que leur vrai caractére a été connu par l'Histoire. Alexandre, par exemple, prétendoit être fils de Jupiter, & il avoit l'Autorité de l'Oracle pour lui; ce-

pendant, il ne put venir à bout de se faire passer pour un Dieu pendant sa vie, & il ne parvint jamais à cet honneur dans les Siécles suivans; parce que l'Histoire étoit alors établie sur une base trop ferme, pour que le souvenir de ses actions & de son vrai caractére vint à se perdre par succession de tems. Pareillement, César ne pût jamais obtenir une place parmi les Dieux, quoiqu'on supposât qu'il avoit été transformé en une nouvelle Etoile qui parut vers le tems de sa mort. Et, pour dire la vérité, jamais le Peuple n'auroit reconnu des Dieux de cette espéce, si leur véritable Histoire ne s'étoit perduë, & si leur vrai caractére n'avoit été grossiérement altéré & dépeint sous de fausses couleurs par les Prêtres, qui étoient fort zélés pour faire de nouveaux Dieux; parce qu'ils trouvoient leur compte en ce trafic.

A la vérité les Prêtres Egiptiens commencerent du tems des Ptolomées, à déïfier leurs anciens Conquérans & les Fondateurs de leur Empire, & ils inventerent alors une infinité de mensonges & de fables sur leur compte; mais, outre que le Peuple ne savoit plus rien de l'Histoire de ces anciens Conquérans, la Religion de l'Egipte étoit alors toute différente de celle que leurs Ancêtres avoient professée. Depuis que ce Païs étoit soumis à l'Empire des Grecs, les Prêtres, qui avoient perdu leurs Terres & leurs anciens Revenus, étoient devenus ignorans & mercénaires, & avoient

avoient adopté la Religion & les Fables des Grecs, pour faire leur cour à une race de Tirans arbitraires, dont ils ſe voyoient les Eſclaves. C'eſt néanmoins ſur l'autorité & la pratique de telles Gens, que les Ecrivains Grecs & Romains des Siécles ſuivans ſe ſont fondés, pour nous décrire les Loix, les Coûtumes & la Religion de l'ancienne Egipte; mais nous n'avons plus rien de certain là-deſſus que ce qu'on peut puiſer dans Hérodote, qui avoit fait un long ſéjour en cette Contrée, plus de 120. ans avant la Conquête de l'Egipte & de l'Aſie par les Grecs.

L'Egipte fut gouvernée par les Succeſſeurs d'Alexandre pendant environ trois cens ans, ou, ſuivant le calcul de Ptolomée, depuis l'An 416. de Nabonaſſar juſqu'en 718, où l'Egipte devint une Province Romaine. Ce fut durant ce Période, comme nous avons déja remarqué, que les Prêtres Egiptiens tournerent preſque toute leur ancienne Hiſtoire en Fables, à l'imitation des Poëtes & Mithologiſtes Grecs; car ces derniers, dès long-tems auparavant, avoient pratiqué la même choſe, non ſeulement à l'égard de leur propre Hiſtoire, mais auſſi à l'égard de celle de l'Egipte. Peu de tems après l'origine des Olimpiades, ou dans les cent prémiéres années de cette Epoque, ces Poëtes Mithologiſtes entreprirent de forger & d'introduire une nouvelle Religion dans le Monde. Homére fut le prémier qui ouvrit la carriére, &

qui traça l'exemple aux autres. Les grands succès qu'eurent ſes fictions poëtiques parmi le Peuple, les applaudiſſemens & la haute réputation qu'elles lui attirerent, encouragerent ceux qui vinrent après lui, à marcher ſur ſes pas, & à bâtir ſur le même fondement. Ils enchérirent les uns ſur les autres; ce fut à qui outreroit le plus le merveilleux, pour ſe conformer à l'inclination du Peuple; car plus une Hiſtoire étoit ſinguliére, miraculeuſe & incroyable, mieux elle étoit reçue du Public: c'étoit pour eux une raiſon de la croire, parce qu'elle étoit prodigieuſe, incompréhenſible, & contraire à toutes les Loix de la Nature. Il n'eſt donc pas étrange que ces Mithologiſtes ayent ſi étrangement défiguré l'ancienne Hiſtoire, par les fictions bizarres & ſans nombre qu'ils y ajouterent, & dont ils la farcirent. Ils acquirent par-là un ſi grand crédit parmi le Peuple, qu'on les regardoit communément comme des Favoris du Ciel & comme des Gens ſurnaturellement inſpirés pour découvrir aux autres hommes les Secrets & les Miſtéres d'un autre Monde.

Ces Bardes de la Grece, ſe voyant dans une ſi haute eſtime parmi leurs Compatriotes, réſolurent de profiter de cette occaſion, pour achever l'ouvrage qu'ils avoient ſi heureuſement commencé; & ils firent tant qu'ils vinrent enfin à bout d'établir une nouvelle Religion pour le Peuple. De-là ſont venuës

venuës toutes leurs Hiſtoires controuvées des anciens Dieux & Déeſſes, de leurs amours & de leurs intrigues: de-là tous les Contes qu'ils ont débités, du Stix, de l'Acheron, du Tartare, des Champs Elizées, de l'Ambroſie & du Nectar; quoique toutes ces Fables ne fuſſent autre choſe au fond, que l'ancienne Hiſtoire d'Egipte déguiſée ſous le manteau de la Mithologie. Mais les anciens Egiptiens n'avoient eux-mêmes aucun de ces Miſtéres Sacrés, & nous n'avons aucune Hiſtoire autentique qui faſſe mention qu'ils ayent été reçus dans aucune partie de l'Aſie avant la Conquête des Grecs.

Mr. *Warburton* ſuppoſe à la vérité le contraire; mais c'eſt une ſuppoſition ſans fondement, ſelon les *Examinateurs* de ſon Livre, & qui eſt démentie par toute l'Hiſtoire, tant Sacrée que Profane. Ses propres Livres Canoniques auroient dû mieux l'inſtruire à cet égard. „ Eſt-ce que Moïſe & „ le Peuple d'Iſraël, *ajoutent ces Mrs.*, n'a„ voient pas un Dieu Tutélaire, ou un An„ ge Gardien, pour les tirer de l'Egipte & „ pour les conduire dans le Déſert? Eſt„ ce qu'Abraham & les Patriarches, qua„ tre cens ans & plus avant la publica„ tion de la Loi par Moïſe, n'avoient „ pas le même Dieu Tutélaire, ou le mê„ me Ange, pour les guider & les pro„ téger dans le Païs de Canaan? Les Egip„ tiens & les autres Nations Payennes, qui „ ſe figuroient que les Etoiles & les Planê„ tes étoient les brillantes demeures de ces

„ Dieux ou Anges immortels, ne laiſſoient
„ pas d'avoir des Divinités Tutélaires, qu'ils
„ croyoient réſider au milieu d'eux. Ils ſup-
„ poſoient, que l'Etre Suprême, le Dieu
„ des Dieux, le Pére & le Créateur de tou-
„ tes choſes, avoit confié au ſoin & à la
„ protection de ces Intelligences ſubor-
„ données, de ces Eſprits adminiſtrateurs,
„ les diverſes Nations, Tribus, & Famil-
„ les de la Terre; que les uns préſidoient
„ ſur certaines Nations, & les autres ſur
„ d'autres. L'Archange Michel, par exem-
„ ple, étoit le Dieu Tutélaire, ou l'Ange
„ Gardien, de la Nation Juive. Les Perſes
„ avoient un autre Ange fort puiſſant pré-
„ poſé ſur eux. Celui-ci s'oppoſa pendant
„ 21. jours à Michel, & l'empêcha durant
„ ce tems-là d'obtenir le Décret, qu'il vou-
„ loit avoir en faveur des Juifs: mais cet
„ Archange ayant enfin réüſſi dans ſon deſ-
„ ſein, il fit notifier ce Décret à Daniel par
„ un autre Ange qu'il lui dépêcha, & cet
„ Ange étoit le Perſonnage Gabriel. Voyez
„ *Daniel*, IX. 21, 22. X. 12, 13, 14. XII.
„ 1. En un mot, que l'on parcoure tou-
„ te l'Hiſtoire Sacrée des Juifs, on n'y trou-
„ vera rien de plus clairement marqué, ſi-
„ non, que l'Idolatrie de l'Orient conſiſtoit
„ dans le Culte des Aſtres, pendant tout le
„ tems que ce Peuple a continué de former
„ un Corps de Nation ſous le Gouverne-
„ ment de ſes Juges & de ſes Rois. Ils a-
„ doroient l'Armée des Cieux, ſavoir le
„ Soleil, la Lune, & les Etoiles. Cette
„ eſpéce

„ eſpéce d'Idolatrie leur a toujours été re-
„ prochée par leurs Prophétes, mais, pour
„ ce qui eſt du Culte des Héros, ou des
„ Hommes déifiés après leur mort, il n'en
„ eſt pas fait la moindre mention dans leurs
„ Ecrits, ſoit directement ou indirecte-
„ ment: Preuve moralement certaine que
„ cette ſorte d'Idolatrie n'étoit pas encore
„ reçuë ni pratiquée chez les Nations voi-
„ ſines, ſi l'on conſidére le penchant ex-
„ trême qu'avoient alors les Juifs à adop-
„ ter les Dieux de tous les Peuples avec
„ leſquels ils avoient quelque correſpon-
„ dance."

Mais, quoique cette Idolatrie Sabéenne, (comme on l'apelloit,) qui conſiſtoit à adorer les Aſtres, ou plutot les Anges qui les gouvernoient, fût très-ancienne & très-enracinée dans l'Orient, elle n'y prévalut pourtant jamais ſi univerſellement, que la Providence Divine n'en ait toûjours préſervé quelques Nations; comme il paroit par l'Hiſtoire, tant Sacrée que Profane. Eſaïe prophétiſa de ſon tems que les Dieux de Babilone & d'Aſſirie ſeroient détruits par les Médes & les Perſes: ce qui fut accompli 200. ans après, lorſque les Perſes & les Médes ſe furent rendus maîtres de Babilone, & qu'ils eurent conquis le vaſte Empire d'Aſſirie; car ils démolirent alors les Temples de leurs faux Dieux, & renverſerent leurs Autels. Ils pratiquerent auſſi la même choſe en Egipte, aboliſ-

ſant ainſi l'Idolatrie Sabéenne dans tous ces Païs-là.

Hérodote témoigne expreſſément que les Perſes n'adoroient que le Soleil; mais cet Hiſtorien étant Grec de Nation & Idolatre Sabéen lui-même, il n'eſt pas étonnant qu'il ſe ſoit trompé ſur la nature du Culte des Perſes. Comme il avoit remarqué, que, dans leurs Priéres & leurs autres actes de Dévotion, ils ſe tournoient vers le Soleil, il conclut de-là que leur Culte ſe raportoit & terminoit au Soleil comme à ſon véritable objet: au lieu que les Perſes eux-mêmes ont déclaré dans tous les tems, que ce Culte du Soleil chez eux n'étoit que ſimbolique, & qu'ils n'avoient d'autre intention, en ſe tournant ainſi vers le Soleil dans leurs Priéres & dans leurs Sacrifices, que d'adorer la Majeſté infinie du Dieu Souverain, du toutpuiſſant Créateur de toutes choſes, comme réſidant particuliérement dans ce bel Aſtre, où il lui avoit plû d'établir ſon Trône, & de manifeſter ſa gloire, ſa puiſſance, & ſes autres attributs de la maniére la plus ſenſible. Les Guébres, qui ſont un reſte de la Secte des anciens Mages de Perſe, atteſtent encore aujourd'hui la même choſe touchant la nature de leur Culte & le véritable objet auquel il ſe raporte.

Le même Hérodote aſſûre que les Perſes n'avoient de ſon tems, ni Temples, ni Autels, ni Feux Sacrés; & qu'ils offroient leurs

leurs Sacrifices sur des montagnes & d'autres lieux élevés, ainsi qu'avoient fait les Patriarches Hébreux avant l'érection des Temples. Mais il paroit par les témoignages de Xénophon, de Plutarque, & d'autres Auteurs, qu'environ cinquante ans après le tems d'Hérodote, les Perses avoient des Temples superbes; car il ne s'écoula guéres qu'une cinquantaine d'années entre Hérodote & Xénophon. Il arriva donc pendant cet intervalle de tems une grande révolution dans la Religion des Perses par raport à la forme extérieure du Culte, quoiqu'elle restât toujours la même quant aux Articles essentiels & fondamentaux. Ainsi l'on est obligé d'admettre, que ce fut durant cet espace de tems, que Zoroastre parut, & qu'il vint à bout de faire recevoir dans ce vaste Empire son nouveau Sistème sur le Culte religieux: car tous les Ecrivains, tant Persans qu'Arabes, que cite le Docteur Hyde, conviennent que c'est vers ce tems-là que Zoradush, ou Zoroastre, introduisit chez les Perses la nouvelle forme de Culte, qui a été depuis en usage parmi eux, & qu'il institua leurs différens Ordres de Prêtres ou de Mages, suivant le plan à peu près de la Hiérarchie Ecclésiastique des Juifs. On dit que ce Zoroastre avoit d'abord été Serviteur du Prophéte Esdras, & qu'il étoit descendu de ces Cuthéens, que le Grand Assarhaddon avoit établis dans le Païs de Samarie, à la place des dix Tribus qui avoient

voient été emmenées captives. Quoi qu'il en ſoit,

Les Guébres, qui, comme nous avons dit, ſont un reſte de l'ancienne Secte des Mages dans la Perſe, & qui ſont demeurés juſqu'aujourd'hui très-fermement attachés à leur Religion, déclarent unanimement qu'ils la tiennent originairement de Zoradush, ou de Zoroaſtre, qui fleuriſſoit environ dans le tems que nous avons marqué ci-deſſus; & ils produiſent encore le Livre Sacré qu'il leur a laiſſé dans la Langue & le Caractére qui étoient en uſage de ſon tems parmi les Perſes; &, quoiqu'ils n'entendent plus l'ancien Langage Perſan dans lequel il eſt écrit, ils en ont des Traductions en leur Langue vulgaire. Ils appellent ce Livre *le Zerduſt*, & c'eſt proprement la Bible des Mages. Ainſi l'on ne peut raiſonnablement douter de l'Autenticité de ce Livre; & il n'eſt pas moins certain qu'il a été compoſé par Zoroaſtre, qu'il l'eſt que les Livres les plus autentiques, qui nous reſtent des anciens Ecrivains, ſoit Juifs, Grecs, ou Romains, ont été écrits par ceux dont ils portent aujourd'hui les Noms. Le ſavant Docteur Hyde auroit traduit entiérement ce Livre, s'il avoit eu les ſecours néceſſaires pour une entrepriſe de cette nature, qui étoit d'une trop grande dépenſe pour un Particulier; mais il a fait voir par divers Eſſais que *le Zerduſt* étoit écrit dans la Langue des anciens Perſes, qu'il entendoit fort bien.

A l'aide de tout ce qu'on vient de remarquer, il n'eſt pas difficile de fixer le tems où a vécu *Zoraduſh*, ou Zoroaſtre, Fondateur de la Religion des Mages en Perſe. Tous les anciens Auteurs Juifs, Arabes, ou Perſans, dont il nous reſte quelques Ecrits ſur ce ſujet, s'accordent à dire que la Religion de ce Zoroaſtre fut reçuë en Perſe la trentième année de *Zoraſp*, Roi des Perſes: mais ils ſe ſont trompés en ſuppoſant que ce Zoraſp étoit Darius Hiſtaſpes; car, lorſque Hérodote finit ſon Hiſtoire, ſavoir en l'An 20. d'*Artaxerxès* I, ou *Longuemain*, les Perſes n'avoient encore, ni Temples, ni Autels, ni Feux Sacrés; mais, deux Règnes après, ſavoir, ſous Artaxerxès Mnemon, il y avoit en Perſe des Temples ſomptueux, à ce que témoigne Xénophon. Or il n'y a point eu de Roi qui ait régné trente ans pendant l'intervalle dont il s'agit, qu'Artaxerxès Longuemain: d'où l'on doit conclure que ce fut ſous ce Prince que le nouveau Siſtème de Zoroaſtre ſur le Culte Religieux fut reçu dans ſon Empire. Mais, comme cette Révolution dans la Religion des Perſes n'eſt arrivé qu'en l'An 30. d'Artaxerxès I, & qu'Hérodote, comme on a déja remarqué, avoit fini ſon Hiſtoire en l'An 20. du même Roi, cet Hiſtorien n'a pû nous rien dire de cet Evénement. De cette façon, on concilie aiſément les diverſes Relations des Auteurs, tant Sacrés que Profanes, par raport à la forme extérieure du Culte des Perſes.

Mr.

Mr. *Warburton* rejette néanmoins tout ce qu'on dit de ce Zoroaſtre, Fondateur de la Religion des Mages dans la Perſe, comme une pure fable; parce que divers Auteurs, ſur-tout parmi les Grecs, nous parlent de pluſieurs Zoroaſtres, qu'ils ſuppoſent avoir vécu en différens âges & en diverſes Parties du Monde: Or aucun de ces Zoroaſtres ne peut être le Zoroaſtre, qui a fondé la Secte des Mages en Perſe; d'où il conclut que le Zoroaſtre en queſtion n'a jamais exiſté. Mais les *Examinateurs* de ſon Livre lui repliquent, que, ſi ſa Théologie n'eſt pas meilleure que ſa Logique, il y a tout lieu de craindre qu'il ne vienne jamais à bout de prouver *la Miſſion Divine de Moïſe*: car, de ce que les Zoroaſtres, mentionnés par les Grecs, ſont fabuleux, s'enſuit-il que le Zoroaſtre des Perſes le ſoit auſſi? Tous les Ecrivains Orientaux, cités par le Docteur Hyde, & dont le Doyen Prideaux n'a pû s'empêcher d'admettre l'Autorité, s'accordent unanimement ſur le tems où a vécu ce Prophéte des Perſes, & ſur les autres principales circonſtances de ſon Hiſtoire. Ils ſe méprennent ſeulement à l'égard du Règne ſous lequel il introduiſit ſa nouvelle forme de Culte, prétendant que cette grande Révolution dans la Religion Perſanne étoit arrivée ſous Darius Hiſtaſpes, au lieu que ce fut ſous Artaxerxès I; mais on a déjà corrigé ci-deſſus cette legére erreur, en combinant enſemble les différens témoignages d'Hérodote & de Xénophon. De plus,

Les

Les Guébres, dont nous avons déja fait mention plus d'une fois, produiſent encore aujourd'hui le Livre Sacré de leur Prophéte dans la Langue Originale en laquelle il a été écrit; c'eſt-à-dire, dans la Langue & le Caractére qui étoient en uſage parmi les Perſes dans le tems qu'il écrivoit. Et, quoique ces Deſcendans des anciens Mages ſoient aujourd'hui dans une condition pauvre & obſcure, & qu'ils n'ayent guéres de commerce avec les Gens d'une autre Religion, (ce qui fait qu'on ne parle pas beaucoup d'eux, & qu'ils ſont peu connus des Etrangers,) il s'en trouve néanmoins un plus grand nombre dans la Perſe & dans les Indes qu'il n'y a de Juifs en Europe: De ſorte qu'il ſemble, *diſent nos Auteurs*, que la Providence Divine les aye conſervés juſqu'à préſent dans le Monde, pour être un témoignage vivant & perpétuel dans tous les Siécles contre l'Idolatrie Sabéenne. Quoi qu'il en ſoit, il faut convenir que cette eſpéce d'Idolatrie, qui conſiſtoit à adorer les Aſtres, ou plutôt les Anges qui dirigeoient leurs mouvemens, s'eſt établie de très-bonne heure en Aſie. Nos Auteurs reconnoiſſent, comme on a déjà vû, que cette Superſtition eſt preſque auſſi ancienne que le Monde, ou du moins qu'il eſt impoſſible d'aſſigner au juſte le tems de ſon origine. Mais, pour ce qui regarde le Culte des Héros, ils perſiſtent toujours à ſoutenir *mordicus* contre Mr. *Warburton*, que cette Idolatrie groſſiére ne fut connue, ou du moins

moins qu'elle ne fut pratiquée, dans l'Egipte & en Asie, qu'après la Conquête des Grecs.

Nous ne croyons pouvoir mieux finir cet Extrait, qu'en raportant la récapitulation, que les Auteurs de l'*Examen succint* font eux-mêmes de leur Ouvrage vers la fin. „ Vous avouëz vous-même, *disent-ils à Mr.* „ *Warburton*, que le Judaïsme est le fonde- „ ment du Christianisme; & nous pouvons „ presque supposer comme une concession „ qui nous est faite de vôtre part que la „ Religion Judaïque avoit été formée sur „ celle de l'ancienne Egipte. On ne peut „ nier du moins, que, tandis que ce Peuple „ a subsisté en Corps de Nation sous ses Ju- „ ges & sous ses Rois, il ne fut jamais pos- „ sible de leur faire abandonner entiére- „ ment le Siſtème de Religion, dont leurs „ Ancêtres avoient été imbus en Egipte. „ Il est vrai qu'il y eut de tems en tems „ quelques Rois de Juda qui travaillerent „ avec zéle pour les détacher des Super- „ stitions Egiptiennes; mais il parut par „ l'expérience que c'étoit tenter l'impossi- „ ble, ou du moins ces Réformations pas- „ sagéres ne furent jamais de longue durée. „ Comme les Israëlites avoient un Dieu „ Local & Tutélaire, à la maniére des autres „ Peuples qui les environnoient, lorsqu'ils „ voyoient ces Nations voisines prospérer, „ & être plus nombreuses, plus opulentes, „ & plus heureuses qu'eux en leurs Entre- „ prises, ils en concluoient que les Dieux

„ de

„ de ces Nations étoient plus puiſſans que
„ le leur. Ainſi il n'eſt pas étonnant qu'ils
„ ſe revoltaſſent perpétuellement contre
„ lui, & qu'ils abandonnaſſent ſon Culte,
„ pour ſervir les Dieux des Nations étran-
„ géres. Cela étant, avec quel fondement,
„ ou avec quelle apparence de vérité,
„ pouvez-vous ſuppoſer, que le grand
„ deſſein de l'Inſtitution Moſaïque, & la
„ fin pour laquelle le Peuple d'Iſraël avoit
„ été ſéparé de tous les autres, étoit de
„ conſerver la Doctrine de *l'Unité Divine*,
„ au milieu d'un Monde Idolatre & cor-
„ rompu? De plus, il faut que vous ſup-
„ poſiez encore ici que l'idée de l'Unité de
„ Dieu, ou que la Notion d'une Divinité
„ Suprême s'étoit perdue parmi les Gen-
„ tils, & qu'elle étoit entiérement effacée
„ de leurs eſprits; mais vous êtes trop ver-
„ ſé dans l'Hiſtoire pour ne pas ſavoir que
„ cette ſuppoſition eſt abſolument fauſſe.
„ Les Payens ont toujours reconnu un E-
„ tre éternel & indépendant, qui étoit le
„ Dieu des Dieux, le Créateur & le ſou-
„ verain Seigneur de toutes choſes. Il n'eſt
„ pas beſoin de raporter ici les Paſſages des
„ Anciens, qui prouvent le Fait en queſ-
„ tion; nous eſpérons que la ſeule Autori-
„ té de S. Paul ſera d'un aſſez grand poids
„ auprès de vous, pour ſuppléer en cette
„ occaſion à toutes les autres. *Les choſes*
„ *inviſibles* de Dieu, dit ce grand Apôtre
„ des Gentils, *ſavoir, tant ſa puiſſance éter-*
„ *nelle que ſa divinité, ſe voyent comme à l'œil*

„ *depuis la Création du Monde, étant considé-*
„ *rées en ſes Ouvrages, afin qu'ils ſoient ren-*
„ *dus inexcuſables ; parce qu'ayant connu*
„ *Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu,*
„ *& ne lui ont pas rendu graces:... Mais ils*
„ *ont changé la Gloire du* Dieu incorruptible,
„ *à la reſſemblance & à l'image de l'homme*
„ *corruptible, & des oiſeaux, & des bêtes à*
„ *quatre pieds, & des reptiles.* Rom. I. 20,
„ 21, 23....

„ Ce Paſſage montre clairement que
„ Dieu ne s'eſt jamais laiſſé ſans témoigna-
„ ge au milieu même de la plus ténébreuſe
„ & de la plus groſſiére Idolatrie, & que
„ ſes œuvres ont ſuffiſamment manifeſté
„ aux hommes dans tous les tems ſa ſuprè-
„ me Divinité, ſon exiſtence néceſſaire &
„ indépendante, ſa puiſſance éternelle, &
„ ſes autres perfections infinies: De ſorte
„ que rien n'eſt capable d'excuſer les Payens
„ de ne lui avoir pas rendu le Culte & l'A-
„ doration, que la raiſon leur enſeignoit
„ lui être dûs. On voit encore par-là que
„ Dieu a toujours donné aux hommes des
„ moyens ſuffiſans pour connoître la Diffé-
„ rence eſſentielle qui ſe trouve entre le
„ Bien & le Mal moral, entre la Vertu &
„ le Vice, & pour diſcerner, chacun dans
„ ſon état, quels ſont les devoirs que leur
„ impoſe la Nature raiſonnable qu'ils ont
„ reçue en partage. Tout le pouvoir &
„ tous les artifices du S. Ordre, avec leurs
„ Songes & leurs Viſions, avec leurs Mira-
„ cles & leurs Révélations, n'ont jamais pû

„ venir

„ venir à bout de ſupprimer entiérement
„ cette Religion de Dieu & de la Nature,
„ ni de l'effacer abſolument du cœur des
„ hommes, (tant elle y eſt profondément
„ gravée!) quoiqu'ils en ayent beaucoup
„ énervé la force par leurs Cérémonies
„ miſtérieuſes & par leurs Méthodes ſurna-
„ turelles de purifier les Ames & d'appaiſer
„ la Divinité. "

Ces Mrs. raportent enſuite les cinq Articles, dans leſquels le fameux Milord Herbert a renfermé les Points eſſentiels & fondamentaux de la Religion Naturelle: ſavoir, 1. *Qu'il y a un Dieu Suprême, qui eſt le Dieu des Dieux, le Pére & le Créateur de toutes choſes.* 2. *Que tout notre Culte, ou toute notre Adoration religieuſe, doit ſe raporter & ſe terminer à ce ſeul vrai Dieu.* 3. *Que l'amour de la Vérité & la pratique de la Vertu ſont la principale, ou plutôt l'unique partie eſſentielle du Culte, que ce grand Dieu exige de nous.* 4. *Que la repentance ſincére de ſes péchés, accompagnée d'une réſolution ferme & conſtante de s'en corriger, eſt la ſeule voye qui reſte aux pécheurs, pour en obtenir le pardon, & pour ſe reconcilier avec Dieu.* 5. *Que Dieu, en qualité de très-juſte & de très-ſage Gouverneur de cet Univers, ne manquera point de recompenſer la Vertu, & de punir infailliblement le Vice, tant en ce Monde qu'en l'autre.*

„ Voilà quelle eſt la vraie Religion Uni-
„ verſelle, *continuent ces Mrs.*, que Dieu a
„ établie, & que ſa Providence a révélée

„ à tous les hommes par la Lumiére de la
„ Nature: Religion digne de ſon Auteur à
„ tous égards, c'eſt-à-dire, abſolument
„ parfaite, immuable, pleinement ſuffiſan-
„ te pour conduire les hommes à la fin pour
„ laquelle Dieu les a créés, & à laquelle
„ par conſéquent il n'a jamais été néceſſaire
„ de rien ajouter dans la ſuite des Siécles.
„ Mais cette Religion, toute parfaite qu'el-
„ le étoit, ne ſuffiſoit pourtant pas aux
„ vûës & aux deſſeins des Prêtres; parce
„ qu'il leur faloit des Cérémonies miſtérieu-
„ ſes, & des Moyens artificiels de procu-
„ rer la Rémiſſion des péchés & le Salut,
„ pour ſe rendre néceſſaires, & pour ſe
„ faire conſidérer comme les Diſpenſateurs
„ des Graces & des Faveurs du Ciel par la
„ Populace crédule & par les Dévots ſu-
„ perſtitieux. Cependant, faire dépendre
„ l'efficace des actes de Dévotion, le Par-
„ don des péchés, & le Salut de l'Ame, de
„ ces Rites ou de ces formes extérieures,
„ & de l'Autorité du Miniſtre, qui les diſ-
„ penſe, c'eſt une Opinion Payenne; &,
„ tandis que nous en ſommes coiffés, nous
„ ſommes réëllement ſujets à la ſuperſti-
„ tion Judaïque & Egiptienne. Le Chriſtia-
„ niſme, entendu dans ce ſens Sacerdotal,
„ eſt la même choſe ſous un autre nom:
„ au lieu que le vrai Chriſtianiſme, tel
„ qu'il a été prêché par Jéſus Chriſt & par
„ ſes Apôtres, n'eſt au fond qu'une nouvel-
„ le publication de la Religion Naturelle, &

„ ne

„ ne nous impoſe d'autres devoirs, que ceux „ que nous preſcrit la Loi de Nature. ".

Mais, de peur qu'on n'interpréte mal leur penſée, ou que l'on ne donne un faux ſens à leurs paroles, ils déclarent qu'ils n'ont pas eu intention, en parlant comme ils ont fait, de rejetter ni de blâmer comme illicites & comme dignes de cenſure, les Réglemens, les Rites & les Cérémonies du Culte extérieur; parce que ces choſes étant indifférentes de leur nature, elles ne peuvent cauſer aucun mal, pourvû qu'on ne les revête pas d'une fauſſe Sainteté, qu'on ne leur attribue point plus de vertu qu'elles n'en ont, & qu'on ne les érige pas en Moyens ſurnaturels & divinement inſtitués, par leſquels les Prêtres peuvent conférer la Grace & le Salut, lorſqu'il leur plait d'en faire uſage & de les appliquer à cette intention-là. Car, mettre ainſi ſa confiance en des Cérémonies & en des obſervances extérieures, & s'imaginer qu'elles ont la vertu de nous juſtifier & de nous rendre agréables à Dieu, c'eſt une Superſtition Judaïque & Egiptienne, comme on l'a déjà remarqué.

„ Ainſi, *continuent-ils*, que les choſes „ purement extérieures, qui ſont uſitées „ dans le Culte divin, & qui ne renfer„ ment en elles-mêmes aucun caractére „ moral, ſoient placées dans le rang qui „ leur apartient, & qu'on les regarde pour „ ce qu'elles ſont en effet, c'eſt-à-dire, „ comme des Cérémonies indifférentes de „ leur nature, & qui ont été établies par

„ l'Autorité humaine, & par le consente-
„ ment des Eglises ou des Sociétés reli-
„ gieuses qui s'en servent. Aquittons nous
„ en dans cet esprit; & alors il n'y aura
„ plus de disputes, & il ne se formera plus
„ de Schismes entre les hommes, au su-
„ jet de ces Rites & de ces pratiques ex-
„ térieures; & nous pourrons tous adorer
„ le même Dieu en toute Eglise & en tou-
„ te Contrée, sous la forme de Culte usi-
„ tée dans chaque Nation, de même que
„ nous parlons leurs Langues & que nous
„ nous conformons à leurs Modes. Une
„ semblable Doctrine n'accommodera point
„ sans doute les Prêtres des différens Par-
„ tis, vû qu'elle est directement opposée à
„ leurs prétensions respectives; car, à les
„ entendre, ils ont tous la véritable Ima-
„ ge de Diane, & ils sont tous des Am-
„ bassadeurs extraordinaires de la part du
„ Soleil. Mais, si nous sommes sages,
„ nous n'entrerons pas dans les querelles
„ de ces Gens-là; qu'ils s'accordent entre
„ eux, s'ils peuvent, sur la validité de
„ leurs Commissions & sur l'autenticité de
„ leurs Lettres de créance respectives, &
„ alors il sera encore assez tems de leur
„ donner audience.

„ Voilà, Monsieur, *concluent-ils enfin*,
„ ce que nous avions à offrir à votre mé-
„ ditation ou à votre censure, en défense
„ de la Religion éternelle, immuable, &
„ universelle, de Dieu & de la Nature,
„ contre les Songes & les Visions de la Re-

ligion

„ ligion Sacerdotale en tous les âges: Re-
„ ligion, en laquelle on a toûjours dé-
„ couvert quelque choſe de l'inconſtance
„ & des variations de la Lune; Religion,
„ qui n'a jamais pû ſe défendre par des
„ preuves tirées de la Raiſon & du Bon-
„ Sens, & qui n'auroit jamais pû réſiſter
„ aux Argumens que fourniſſent contre el-
„ le les Vérités morales, ſi les Prêtres &
„ leurs Partiſans n'avoient été armés de la
„ foudre de Jupiter pour combatre en fa-
„ veur de leur Diane. . . C'eſt cette fauſ-
„ ſe Religion Sacerdotale, *diſent-ils encore*
„ *dans un autre endroit*, qui a été attaquée
„ depuis peu avec beaucoup de chaleur par
„ les Déiſtes, parce qu'ils ſont perſuadés
„ qu'il ne ſera jamais poſſible de réünir les
„ hommes au ſujet de la Religion, ni d'é-
„ tablir aucune Réformation ſolide & du-
„ rable, ſoit dans les Principes moraux,
„ ou dans la pratique, tandis que le
„ S. Ordre ſubſiſtera & aura quelque cré-
„ dit. "

Au reſte, quoique nous ayons raporté fort au long les raiſons, par leſquelles ils tâchent de prouver les Paradoxes qu'ils avancent, nous ſommes pourtant bien éloignés d'aprouver leurs Abſurditez. Nous ne ſommes entrés dans tout ce détail, que pour faire voir à ces Mrs., qu'on ne redoute pas ſi fort leurs raiſons qu'ils s'imaginent, & pour obvier à une plainte qu'ils font ordinairement, ſavoir, qu'on diſſimule leurs principales preuves: Artifice dont il n'eſt

jamais néceſſaire d'uſer, puiſqu'il eſt bien certain qu'on ne peut jamais combatre la Vérité par aucun Argument ſolide.

ARTICLE IX.

A Preſent for an Apprentice, or ſure Guide to gain both Eſteem and Eſtate : With Rules for his Conduct to his Maſter, and in the World. By a late Lord Mayor of London. The fourth Edition. London, printed for J. Hodges at the Looking-Glaſs, over-againſt St. Magnus Church, London-Bridge, &c. 8. p. 76.

C'eſt-à-dire :

Etrennes pour un Aprenti, ou Guide ſûre pour ſe faire eſtimer dans le Monde & pour y acquérir du Bien : Avec des Régles ſur la maniére dont il doit ſe conduire, tant envers ſon Maitre qu'à l'égard des autres Perſonnes. Par un Ex-Lord-Maire de Londres. 4me. Edition. A Londres, chez J. Hodges, au Miroir, vis-à-vis l'Egliſe de S. Magnus, &c.

PArmi les Livres qui paroiſſent dans le Public, il n'y en a point ſans contredit

dit de plus utiles, ni qui puiſſent produire plus de fruits dans la Société, que ceux qui traitent des Mœurs, & qui preſcrivent des Régles pour la conduite de la Vie ; &, entre ces derniers, on doit ſans doute aſſigner le prémier rang à ceux qui roulent ſur l'éducation de la jeuneſſe, vû que c'eſt un Point de la plus haute importance pour la Société entiére. C'eſt ce qui nous a portés à faire mention de ce petit Ouvrage, qui contient des Avis, ou des Leçons Morales, qu'un Pére adreſſe à ſon Fils qu'il a mis depuis peu en Aprentiſſage, pour l'inſtruire de la façon dont il doit ſe comporter, tant pour réüſſir en ſa profeſſion, que pour éviter les écueils, contre leſquels il n'eſt que trop ordinaire aux Jeunes-Gens de faire naufrage.

J'avouë que le Titre de ce Livre n'eſt guéres propre à exciter la curioſité des Lecteurs, vû qu'il ne paroit deſtiné qu'à l'inſtruction d'un jeune Aprenti encore ſans expérience: Ceux qui, ſans pénétrer plus avant, n'auront jetté les yeux que ſur ce frontiſpice, n'auront pas conçu ſans doute grande idée de l'Ecrit en lui-même; on peut aſſûrer néanmoins que ceux qui prendront la peine de le lire avec quelque attention, ſeront agréablement ſurpris d'y trouver un Siſtème de Morale pratique bien raiſonné & bien ſuivi. Ainſi les Perſonnes de tout Rang & de toute Condition peuvent tirer du profit de ſa Lecture, non ſeulement par les réflexions judicieuſes &

utiles qu'il contient, mais encore par celles qu'il fera naître en leur esprit, par la matière qu'il leur en fournira. D'ailleurs le Stile, dans lequel il est conçu, est tel, qu'il ne peut causer aucun dégout à un Lecteur, même habile & éclairé. En un mot, si ce Livret étoit plus connu du Public, comme remarque avec justice un Journaliste de Londres (*a*), il pourroit être d'une utilité générale, & faire un Bien universel, à cause des Raisons solides, claires, & à la portée d'un chacun par lesquelles il appuye les Maximes qu'il avance.

Pour donner quelques échantillons, qui justifient la vérité de cette Remarque, nous en traduirons ici quelques Articles. Voici, par exemple, ce qu'il dit sur la Tempérance. „ Si vous voulez garder la Vérité „ dans vos paroles & dans vos actions, il „ faut que votre Intégrité soit fondée sur „ le Roc de la Tempérance. Cette Vertu „ bannit d'un côté l'Oisiveté, & exclut de „ l'autre l'Amour des Plaisirs. Il n'y a que „ les Personnes actives & industrieuses qui „ méritent de faire fortune, & même qui „ puissent amasser du bien. Ce qui fait „ dire à Salomon, que *le paresseux sera revêtu de haillons, parce qu'il crie: encore un „ peu de repos, encore un peu de sommeil.* „ Mais les plus stupides mêmes doivent „ s'apercevoir

(*a*) Voyez *le Champion, Article Litteraire*, N°. 175.

„ s'apercevoir de la folie qu'il y a de paſ-
„ ſer la meilleure partie du jour à dormir,
„ puiſque c'eſt autant de tems rabatu de
„ notre vie, & que c'eſt retourner dans un
„ état ſemblable à celui où nous étions
„ dans le ſein de nos Méres, ou anticiper
„ celui où nous ſerons réduits dans le tom-
„ beau. En un mot, le Dormir eſt un ra-
„ fraichiſſement, & non une occupation;
„ & lorſque nous nous abandonnons trop à
„ cette agréable Létargie, nous lui ſacri-
„ fions les devoirs, auſſi-bien que la jouïſ-
„ ſance, de notre Etre.

„ Mais ce n'eſt pas aſſez d'éviter l'Oiſive-
„ té, il faut de plus fuir les excès en tout
„ ce qu'on apelle *Plaiſirs*. Lorſqu'on les
„ recherche & qu'on s'y livre avec trop d'em-
„ preſſement & d'ardeur, les autres occu-
„ pations & les devoirs que nous impoſe
„ notre Etat, nous deviennent un tourment;
„ & il eſt auſſi impoſſible de vaquer à l'un
„ & à l'autre, que de ſervir Dieu & Mam-
„ mon. Cette Leçon vous paroitra peut-
„ être trop ſévére; je puis vous aſſurer néan-
„ moins que c'eſt tout le revers du Rouleau
„ du Prophéte, & que ſi vous la trouvez
„ amére à la bouche, vous éprouverez qu'el-
„ le eſt douce au cœur.

„ Pour m'expliquer un peu plus diſtincte-
„ ment ſur ce ſujet, ne vous figurez pas,
„ qu'en vous preſcrivant cette Régle, je
„ veuille dire que vous ne devez pas re-
„ cueillir le fruit de vos travaux, quoi-
„ que vous ſoyez obligé de gagner votre

„ vie

„ vie à la fueur de votre front. Ce n'eſt „ point-là du tout mon intention. Dieu, „ ni les hommes, n'exigent de vous rien „ de ſemblable; &, s'ils l'exigeoient, la „ Nature ne pourroit ſe ſoumettre à un „ ordre ſi dur & ſi choquant. Je ne prétens ici parler que des plaiſirs pernicieux „ & illicites, que l'on range communément „ ſous le nom général d'intempérance . . . „ Ce ſont ces ſortes de plaiſirs, que vous „ devez regarder comme des poiſons agréables, qui tuënt le Corps & l'Ame „ tout à la fois, & qui ſont également funeſtes à l'honneur, à la conſcience, à „ la vie, & à la bourſe. "

Dans la ſuite de l'Ouvrage, ce tendre Pére exhorte ſon Fils de cette façon à l'Epargne & à la Diligence. „ Une autre choſe, „ que je vous recommande encore avec „ beaucoup d'inſtance, eſt l'Economie, „ dont la pratique convient à un chacun „ à proportion de ſon Etat, mais elle eſt „ ſur-tout néceſſaire à une Perſonne comme vous, qui, ſemblable au Ver à ſoye, „ devez tirer toutes vos richeſſes de votre propre ſein, pour ainſi dire. Vous „ n'avez d'autres biens à eſpérer que ceux „ que je vous laiſſerai: Or il ne ſeroit, ni „ bienſéant, ni prudent à vous, de vous „ repoſer entiérement ſur cette eſpérance; „ vû que vous ne pouvez joüir de ces biens „ qu'après ma mort; & que d'ici à ce tems-là, votre propre conduite doit décider, „ s'ils ſeront à vous, ou non. C'eſt pour-

„ quoi,

„ quoi je dis qu'il eſt de votre devoir & de
„ votre intérêt d'être bon ménager ; car,
„ ſi vous faites de folles dépenſes, votre
„ prémiére avanture ſera peut-être la der-
„ niére; & je n'aurai peut-être, ni le pou-
„ voir, ni la volonté de rétablir votre cré-
„ dit. Mais, quand on ſuppoſeroit que j'au-
„ rois l'un & l'autre, vous devez conſidé-
„ rer qu'il vous ſeroit alors bien plus diffi-
„ cile de recouvrer votre fortune, qu'il ne
„ vous l'eſt à préſent de la faire ; puiſqu'en
„ pareil cas vous auriez non ſeulement les
„ mêmes difficultés à combatre, que cel-
„ les que vous avez maintenant, mais il
„ pourroit arriver que vos fautes paſſées
„ formaſſent de ſi fâcheux préjugés contre
„ vous, que vous ne viendriez peut-être ja-
„ mais à bout de les ſurmonter....

„ Mais il ne ſuffit pas d'être Econome,
„ il faut de plus être induſtrieux, actif, &
„ vigilant. C'eſt à la Diligence à multiplier
„ ce que vous aurez amaſſé & conſervé par
„ par votre Economie. L'application & la
„ perſévérance ont ſouvent réüſſi & ſurmon-
„ té des obſtacles, qu'on auroit en vain eſ-
„ ſayé de vaincre par toute autre voye.
„ Conſidérez les Bâtimens les plus vaſtes
„ & les plus ſuperbes, & ſongez qu'on les
„ a commencés par la poſition d'une ſeule
„ pierre, & qu'on ne les a élevés que peu
„ à peu, avec beaucoup de tems, de pei-
„ nes, & de travaux. On a ſouvent remar-
„ qué qu'un petit Vaiſſeau, qui revient tou-
„ jours chargé à la maiſon, raporte plus de

„ profit

„ profit à ſon Maitre, qu'un autre beau-
„ coup plus grand, qui revient à la vérité
„ toujours plein, mais qui ne fait que ra-
„ rement des voyages. *Va à la fourmi, pa-*
„ *reſſeux*, dit Salomon, *& apren par ſon*
„ *exemple à être Sage*; comme ſi le pouvoir
„ & l'efficace de l'induſtrie ſe manifeſtoit
„ plus clairement en ce petit Animal qu'en
„ tout autre. Rien n'eſt plus ſot, ni plus
„ ridicule, que d'abandonner-là tout, & de
„ ne pas faire ce qui eſt en notre pouvoir;
„ parce que nous ne pouvons pas arriver
„ tout d'un coup par nos efforts au Point
„ que nous ſouhaiterions. Le fou, qui ſe
„ promet de grands ſuccès ſans mettre la
„ main à l'Oeuvre, ou qui ſe décourage à
„ la vûe des difficultés, eſt toujours trom-
„ pé dans ſes eſpérances; au lieu que celui
„ qui eſt infatigable au travail, & que rien
„ n'eſt capable de rebuter, réüſſit aſſez ſou-
„ vent au-delà de ſon attente. Il n'y a point
„ de ſigne plus certain d'un eſprit mol & ſans
„ vigueur, que de ſe laiſſer vaincre par les
„ moindres oppoſitions; au contraire, ce-
„ lui qui ſe roidit contre les difficultés, &
„ & qui n'abandonne pas ſon entrepriſe,
„ qu'il ne ſoit parvenu à la fin qu'il ſe pro-
„ poſoit, donne des marques non équivo-
„ ques de force & de courage. Auſſi n'y
„ a-t-il preſque rien d'impoſſible à des
„ eſprits de cette trempe. L'Hiſtorien de
„ Florence, parlant de Coſme, prémier
„ Duc de Toſcane, conclut par cette Re-
„ marque judicieuſe: *Ce Duc vint à bout*
„ *par*

„ *par ſa patience & ſon adreſſe, de ſurmonter*
„ *ces difficultés, qu'il n'auroit pas été poſſible*
„ *de vaincre par toute autre voye.*

„ Celui qui avoit pris pour ſa Deviſe un
„ Compas, dont l'une des pointes étoit fixe
„ ſur un plan, & l'autre en mouvement,
„ avec ces mots ſur le contour, *Labore*
„ *& Conſtantiâ*; c'eſt-à-dire, *par le Tra-*
„ *vail & la Conſtance*; cet homme, dis-je,
„ a ſuffiſamment marqué, par cette inven-
„ tion, & la pénétration de ſon eſprit & la
„ ſolidité de ſon jugement. Je vous exhor-
„ te, mon Fils, d'adopter auſſi cette De-
„ viſe, & d'en faire la Régle de votre con-
„ duite. Si vous la mettez courageuſement
„ en pratique, vous ſerez bientôt convain-
„ cu par votre propre expérience qu'il n'y
„ a point de chemin plus ſûr pour arriver
„ enfin à la fortune."

Mon deſſein étoit de finir ici cet Extrait; mais, en parcourant le reſte de ce petit Ouvrage, je n'ai pu réſiſter à la tentation d'inſérer encore ici les Régles qu'il preſcrit, ou les Avis qu'il donne, par raport à la fréquentation des Dames. „ Je
„ viens préſentement, *dit-il*, au plaiſir de
„ converſer avec les Dames. Il n'eſt guéres
„ poſſible d'éviter tout-à-fait leur compa-
„ gnie. Il ſeroit inutile par conſéquent de
„ vous conſeiller de la fuir entiérement.
„ Ainſi je me borne ſur ce Point à vous a-
„ vertir de vous conduire à cet égard avec
„ prudence & diſcrétion. Si on leur don-
„ noit une éducation plus ſérieuſe, qu'on

„ ne

„ ne fait pour l'ordinaire, & ſi la Corné-
„ lie Romaine étoit le Modéle ſur lequel
„ on s'attachât à les former, je ſerois le
„ prémier à vous conſeiller de conſacrer tou-
„ tes vos heures de loiſir aux charmes de
„ leur converſation. Ce ſeroit la meilleu-
„ re Ecole, que je puſſe vous indiquer pour
„ vous former en peu de tems à la poli-
„ teſſe, à la douceur, à l'humanité, & au-
„ tres Vertus de la vie civile. Vous en a-
„ prendriez plus en une heure auprès d'elles
„ que vous ne feriez pendant un an dans
„ les Ecoles ordinaires; tant les attraits de
„ leur beauté communique de force & d'effi-
„ cace à leurs exemples & à leurs paroles,
„ au lieu que la Méthode Cynique & pé-
„ danteſque des Ecoles rebute la jeuneſſe.
„ C'eſt ce que vouloit dire ſans doute cet
„ ancien Philoſophe, lorſqu'il conſeilla à
„ un jeune-homme incivil & groſſier de ſa-
„ crifier aux Graces.

„ Mais, quand on parle ainſi du Sexe,
„ on le repréſente du plus beau côté. On
„ les forme ordinairement de ſi bonne heu-
„ re à la vanité & à s'admirer elles-mêmes,
„ qu'elles ſont pour la plûpart toutes con-
„ centrées en amour propre, & qu'elles ne
„ peuvent guéres eſtimer que les charman-
„ tes qualités de leurs petites Perſonnes:
„ Ce qui fait qu'il eſt très-difficile de s'in-
„ ſinuer dans leurs bonnes graces autremen:
„ que par les complimens les plus flatteurs.
„ D'ailleurs elles ont, pour la plus gran-
„ de partie, l'imagination ſi vive & ſi va-
„ riable,

„ riable, que vous réüſſiriez auſſi-tôt à im-
„ primer votre cachet ſur une bouteille
„ d'eau, que de fixer cet Eſprit de Mercu-
„ re, qui ſe diſſipe tout en vapeur. Si vous
„ ne prétendez les viſiter que pour vous a-
„ muſer & par maniére de paſſe-tems, c'eſt
„ ce qu'elles ne voudront jamais ſouffrir.
„ Elles ſe feront une étude de vous ten-
„ dre des piéges, & une gloire de vous
„ faire tomber dans leurs filets. Si vous y
„ donnez une fois, le moins à quoi vous
„ puiſſiez vous attendre, eſt la perte de
„ votre tems & de votre argent. Vous de-
„ vez de plus compter que vous devenez
„ eſclave dès ce moment, & qu'il vous fau-
„ dra vivre à leur entiére dévotion. Vous
„ ne ſerez plus à vous-même, ni à vos
„ Amis. Votre bourſe même ne ſera plus
„ à votre diſpoſition. Il vous faudra chan-
„ ger de génie, d'humeur, & de caractére,
„ & vous conformer en tout à leurs
„ inclinations. Vous ſerez obligé d'affecter
„ dans votre extérieur toutes les modes &
„ tous les airs qu'elles voudront que vous
„ preniez. Il n'y a point d'affaire ſi ſa-
„ crée, qu'il ne faille remettre, ou inter-
„ rompre, ſi tel eſt leur bon-plaiſir; point
„ de dépenſe ſi grande, à laquelle il ne
„ faille ſe réſoudre pour leur complaire;
„ point d'amitié ſi chére, qu'il ne faille ſa-
„ crifier, ſi elle leur porte ombrage, & ſi
„ elles s'imaginent que cette amitié ne s'ac-
„ corde pas avec leurs intérêts.

„ Lors donc qu'il vous arrive, ſoit par ac-
„ cident ou de propos délibéré, de vous

„ trouver en leur compagnie, conſidérez
„ les toutes comme des Sirénes, capables
„ de vous enchanter par leurs regards & par
„ leur chant, & de vous faire donner dans
„ les plus affreux écueils. N'ayez de cor-
„ reſpondance avec elles, que pour aprен-
„ dre leurs ruſes & leurs artifices, & pour
„ vous précautionner contre leurs piéges.
„ Ou, ſi votre tempérament & votre inclina-
„ tion vous rendoient leur Société néceſſaire,
„ que ce ſoient votre raiſon & votre pru-
„ dence, & non pas vos yeux ni votre paſ-
„ ſion, qui faſſent ce choix. Préférez les
„ qualités ſolides & durables à celles qui
„ ſont brillantes & agréables à la vérité,
„ mais qui pour l'ordinaire s'éclipſent en
„ peu de tems. Ayez plus d'égard, dans
„ un choix ſi important, à ce qui peut af-
„ fermir votre repos domeſtique, que non pas
„ à ces agrémens paſſagers, qui participent
„ également à l'éclat & à la fragilité du verre.

„ Mais, comme j'ai deſſein de m'éten-
„ dre davantage ſur ce ſujet vers la fin de
„ cet Ouvrage, j'ajouterai ſeulement ici,
„ pour conclure cet Article, que, lorſ-
„ qu'après une mûre délibération vous au-
„ rez fixé votre choix, vous devez alors
„ *faire une convention avec vos yeux*, pour
„ me ſervir des termes de l'Ecriture, pour
„ ne plus leur permettre de s'égarer ſur des
„ Objets, capables d'allumer en votre cœur
„ des deſirs criminels. Celui qui abandonne
„ une fois l'Ancre ſacrée de la Conſtance,
„ deviendra le jouët des vagues & des flots
„ différens, qu'exciteront en ſon Ame les

„ vents

„ vents tumultueux de ſes diverſes paſſions.
„ Si vous vous laiſſez jamais aller à conce-
„ voir du dégout, ou même de l'indiffé-
„ rence pour votre Epouſe, comptez que,
„ depuis ce fatal inſtant, vos jours perdront
„ leur agrément, & vos nuits leur tranquil-
„ lité. Les diſputes & les reproches trou-
„ bleront vos repas ; & peut-être que le
„ chagrin & le deſeſpoir feront prendre des
„ meſures, qui cauſeront enfin votre ruïne."

Je crois qu'en voilà autant, ou même plus qu'il n'en faut, pour mettre les Lecteurs en état de ſe former une idée juſte des Régles ou des Leçons de Morale, qui ſont contenues dans l'Ouvrage dont il eſt queſtion dans le préſent Article. C'eſt pourquoi nous nous arrêterons ici; car, ſi nous voulions raporter toutes les Maximes ſolides & pleines de bon-ſens qui s'y trouvent, il nous faudroit en inférer ici la Traduction entiére.

ARTICLE X.

NOUVELLES LITTERAIRES.

EDINBOURG.

J. Cochrent imprima l'année dernière l'Ouvrage ſuivant que l'on trouve chez les principaux Libraires, *A Treatiſe of Education* &c. *Traité de l'Education ou Méthode aiſée pour former le Stile de la Jeuneſſe, en lui donnant la connoiſſance de l'Hiſtoire, de la Géographie, de la Mythologie, & des Antiquités, avec des Réflexions ſur le Gout, ſur la Poëſie, ſur l'Hiſtoire Naturelle, ſur la Morale* &c. 12. pag. 240. L'Auteur de cet Ouvrage eſt Mr. *Barclay*, l'un des Régens de l'Ecole Latine de cette Ville, qui l'a

dédié au Dr. Clerck l'un de nos premiers Medecins. Après une courte Introduction sur l'importance de l'Education qu'on donne à la jeunesse, Mr. *Barclay* entre en matière & comprend tout son sujet en douze Chapitres. Le 1. traite de l'Education publique & domestique, du caractère des bons Maitres, de la manière dont ils doivent diriger une Ecole, & des choses qu'ils doivent spécialement y prévenir ou y encourager. Le 2. regarde la Discipline à observer dans l'Ecole. Le 3. le Devoir des Pères dans l'Education de leurs enfans. Le 4 traite de la Langue Angloise autant qu'elle est nécessaire à un Ecossois avant qu'il apprenne le Latin, & en montre les dificultés. Le 5. regarde l'Etymologie, & donne des règles pour enseigner le Latin par des règles écrites en Anglois d'une manière aisée & simple. Dans le 6. il s'agit de la Syntaxe & des Traductions de Latin en Anglois. Dans le 7. de la Lecture & de l'Explication des Historiens Latins, & surtout des soins qu'un Maitre ingénieux & savant doit se donner à cet égard. Dans le 8. de la Poësie, de ses especes, de ses beautés, de sa différence d'avec la prose, & de l'impossibilité d'en conserver les graces dans des traductions prosaïques &c. Le 9. Chapitre roule tout entier sur le Gout. Le 10. sur l'Histoire. Le 11. sur la Mythologie, la Géographie, la Chronologie, & les Antiquités Grecques & Latines. Enfin le 12 contient des Leçons sur la meilleure manière d'enseigner la Morale aux enfans, avec quelques Observations, sur l'Histoire Naturelle, la Musique & la Peinture. Voila en gros l'ébauche de l'Ouvrage. Mr. *Barclay* est un homme de mérite. Son Livre est généralement goute

Il semble que les Ecrits sur l'Education prennent ici plus de faveur que jamais. Ce n'est pas mauvaise marque. Outre le Traité dont nous venons de donner la Notice, on en a imprimé trois autres de même genre. L'un n'est qu'une traduction des *Instructions*

tructions Morales d'un Père à son fils prêt à entreprendre un voyage de long cours &c. par Mr. *Sylvestre du Four*, que le Traducteur a enrichie de quelques préceptes tant en vers qu'en prose très des meilleurs Auteurs. C'est un in 12. de 148. pages en tout imprimé en 1743. chez les *Ruxdimans*. L'autre Traité part d'une main il ultre. Il a été réimprimé à Glasgow par R. Foulis & se vend ici chez Hamilton & Balfour. En voici le Titre: *Instructions to a son containing Rules of Conduct* &c.. *Instructions à un fils contenant des Règles de Conduite pour la vie publique & privée sous les chefs suivans; la Religion, le Mariage, l'Amitié, les Voyages, le Menage, l'Hospitalité, le soin des Fonds qu'on possède, l'Etude, l'Exercice, le Plaisir & la Fainéantise, par* Archibald *Marquis* d'Argyle, *adressées à ses fils, particulièrement à son fils aîné, & écrites en l'année* 1660. *pendant sa détention. Avec des Maximes Politiques & Militaires de l'Illustre Auteur rangées sous ces titres, le Prince, la Guerre, le Courage, le Commandement, la Fortune, la Victoire, & quelques réflexions mêlées.* in 12. pagg. 126. 1743. Ceux qui ont quelque connoissance de l'Histoire d'Ecosse n'ignorent pas que la Maison d'Argyle est une des plus nobles & des plus anciennes du Royaume. L'Auteur du petit Livre que nous annonçons fut décapité à Edinbourg le 27. May 1660., après le rétablissement de Charles II. Son Fils aîné eut le même sort aussi à Edinbourg le 30. Juin 1685. sous le Roi Jaques. Deux têtes illustres que la famille des Stuart a abattues avec bien d'autres. Enfin le troisième Ouvrage sur l'Education, n'est qu'une Traduction d'une Brochure de la façon du célèbre *Bossuet*. *A Letter to Pope* &c. *Histoire de l'Education du Dauphin dans une Lettre au Pape Innocent XI., par Bénigne Bossuet Evêque de Meaux* &c. *A quoi l'on a ajouté la Méthode qu'on a suivie dans l'Education des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, petits fils de Louis XIV., élevés par le Duc de Beauvilliers & par M. de Fénelon*

Archevêque de Caméray in 12. pagg. 58. chez Foulis à Glasgow, & chez Hamilton & Balfour à Edinbourg 1743. Le Traducteur de ce petit Ouvrage est Mr. *J. T. Phillips* Précepteur de S. A. R. le Prince Guillaume Duc de Cumberland.

Les mêmes Libraires imprimèrent & mirent en vente l'année dernière l'Ouvrage posthume d'un Théologien très estimé. En voici le Titre. *The confirming Work of Religion* &c. C'est-à dire, *L'Ouvrage de la Religion confirmé; ou les grandes idées, qu'elle nous donne, mises en évidence & à la portée des simples fidèles, par feu Mr.* Robert Flemming *Ministre du St. Evangile, Auteur de l'Accomplissement des Ecritures* &c. in 12. pagg. 230.

Un habile Avocat d'Edinbourg a proposé d'imprimer par souscription le Livre suivant, *Theoretico-practicus Legum delectus* &c. *Choix Théorétique & Pratique des Loix tirées du Digeste & du Code, dans lequel on expose les Fondemens du Droit Romain, les Controverses les plus fameuses & les Questions principales du Barreau. On y a ajouté diverses Observations rangées méthodiquement sur le Droit Canon, sur les Statuts, les Coutumes, & les Droits tant de l'Ecosse, que des autres pais où le Droit Romain est encore d'une grande Autorité* &c. Cet Ouvrage très-estimé des connoisseurs sera d'environ 50. feuilles in 8.; & pour peu qu'on encourage le Libraire, il paroîtra avant la fin de la présente année 1744. Chaque Souscripteur doit payer 10. schellings, cinq en souscrivant, & cinq en recevant son exemplaire; & ceux qui auront souscrit pour six auront le septième gratis.

Les Ruddimans viennent de donner la 2. partie du V. Tome des *Essais de Medecine publiés par une Société à Edinbourg*. C'est un Volume de 1041. pages, qui contient quantité d'observations, de découvertes, de projets d'Ouvrages & de nouveautés avec un bon Indice pour les V. Tomes entiers.

Le Dr. *George Martin*, l'un des Auteurs de ces Essais,

fais, a fini ſes Commentaires Hiſtoriques & Critiques ſur les Tables Anatomiques d'Euſtache. Ils ſont actuellement entre les mains de Mr. le Profeſſeur Monro. Ce ſavant Anatomicien s'eſt chargé de les faire imprimer pour l'Auteur qui depuis l'année paſſée eſt en Amérique.

Le Dr. *Robert Dalrymple* Médecin des Troupes envoyées en Amérique publiera dans peu une Hiſtoire de la Maladie que les Anglois appellent *the yealow fever*, & qui eſt communément appellée fiévre bilieuſe. On aſſure que cet habile homme a fait des découvertes conſiderables ſur la Nature & ſur la Cure de cette Maladie ſi fatale aux Européens dans les Indes Occidentales.

Un Libraire de cette Ville, aſſiſté de quelques perſonnes qui ont du gout pour l'Anatomie, a entrepris de donner des Figures exactes de toutes les parties du Corps humain avec l'explication. Il en a déjà publié quatre pour l'*Oſteographie* & trois pour la *Myographie*. Les Planches n'en ſont ni ſi grandes ni ſi ornées que celles du célèbre Mr. Albinus, mais elles ſont très-exactes; & comme chaque Figure y porte ſon explication avec elle, on a dans une ſeule de ces Planches ce qui en occupe trois dans les Planches du Profeſſeur de Leyde. Auſſi ne coutent elles que la dixième partie de celles de Mr. Albinus ſur leſquelles elles ſont copiées, ſans s'y aſtreindre toutefois ſi ſervilement qu'on n'ait emprunté diverſes choſes des Tables Anatomiques de Cheſelden, de Cowper, de Ruyſh, de Morgagni, &c.

En général la Médecine & la Chirurgie fleuriſſent ici plus que jamais. Il manquoit à Edinbourg un hopital digne de cette capitale, mais enfin la généroſité de diverſes perſonnes d'un rang éminent & d'une piété diſtinguée y a pourvu. On a bâti une magnifique Maiſon de Charité à l'imitation de l'Hotel-Dieu de Paris dans le plus bel endroit de la Ville, ſur une éminence d'où l'on découvre

couvre la Mer. On y reçoit nombre de pauvres malades qui s'y rendent de toutes les parties de l'Ecosse. Les Médecins & Chirurgiens, qui y assistent par tour, en prennent le plus grand soin. Rien ne leur manque d'ailleurs, bon air, excellente nourriture, situation riante, belles promenades, ils ont tout à souhait pour leur guérison autant que les causes secondes peuvent y contribuer. Enfin l'Académie est pourvue de Professeurs d'un savoir distingué. Plusieurs ont été disciples du Grand Boerhaave; ou se sont formés sous les yeux de notre incomparable Docteur *Monro*, dont les Leçons de plus en plus fréquentées attirent quantité d'Anglois dans cette capitale & multiplient chaque jour le nombre des Etudians. Ce célèbre Anatomicien compte souvent au delà de cent cinquante Auditeurs dans ses Colléges.

Un des autres grands ornemens de notre Académie, c'est le fameux Mr. *Mac-Laurin* Professeur en Mathématiques. On attend de lui une Vie très-détaillée de l'illustre & immortel Newton. Ce sera véritablement Appelles qui fera le portrait d'Alexandre.

GLASGOW.

R. Foulis Imprimeur & Libraire de l'Université vient d'imprimer les *Caractères de Théophraste en Grec & en Latin de la traduction de Casaubon, le tout revu par Mr.* Pierre Needham. in 12. pagg. 105.

Stalher & Barry vont réimprimer par souscription *le Spectateur* en 8 vol. in 12. Cette souscription reviendra à onze schellings.

LONDRES.

Il paroit ici depuis quelques Jours un Livre extrémement curieux & intéressant, intitulé *Mémoires du Comte de Guiche, concernant les Provinces-Unies des Païs-Bas, & servant de Supplément & de Confir-*

Confirmation à ceux d'Aubery du Maurier & du Comte d'Eſtrades, & imprimé, ajoute ce Titre, *à Londres, chez Philippe Changuion, en* 1744. C'eſt un *grand in* 12. de 424. pages, ſans un *Avertiſſement* de 4. autres, dans lequel on nous apprend, que cet Ouvrage ſort de la Bibliothéque de Mr. d'ANGERVILLIERS, Miniſtre d'Etat de la Guerre en France, vendue publiquement à Paris en 1740.

Quoiqu'il ne ſoit nullement parlé là de l'Angleterre, nous y ſommes néanmoins des plus intéreſſés; puiſque le Fond de l'Ouvrage concerne particuliérement notre Guerre de 1665, 1666 & 1667, avec la Hollande; & que nos Intérêts, nos Deſſeins, nos Entrepriſes, nos Expéditions, en un mot tout notre Gouvernement d'alors, n'y ſont pas moins curieuſement repréſentés & examinés, que ceux des Provinces-Unies mêmes: & c'eſt principalement ce qui nous a déterminés à annoncer ce nouvel Ouvrage, en attendant que nous puiſſions en donner un *Extrait* dans les Formes.

Pour le préſent, nous nous contenterons d'ajouter, que les Portraits & Caractéres qu'y donne l'Auteur des principaux Perſonnages, qu'il a tous très-familiérement connus, méritent une Attention particuliére, étant tous très-bien touchés, & avec ce Diſcernement, cette Variété diſtinctive, & ces Nuances imperceptibles aux Yeux vulgaires, qu'y demandoit le fameux Saint-Evremont: que ceux des Miniſtres d'Etat, & des Généraux d'Armée, y ſont particuliérement remarquables; ſur-tout celui de RUYTER, qui fait d'abord aimer, admirer, & reſpecter, la Droiture, la Candeur, & la Probité de cet Honnête-Homme; & celui du Penſionnaire DE WITT, qui, par une Raiſon toute oppoſée, produit un Effet tout contraire: que, quelque Ménagement qu'ait obſervé l'Auteur pour ſa propre Nation, l'Ouvrage eſt néanmoins écrit avec aſſez de Deſintéreſſement pour qu'il ſoit fort aiſé de

s'appercevoir, qu'il n'approuvoit nullement, ni cette Ambition démésurée qui portoit le Ministère de sa Cour à vouloir s'emparer si hautement de tout ce qu'elle trouvoit être à sa Bienséance, ni ces Adoucissemens trompeurs & ces Protestations aussi fréquentes que simulée, à l'Aide desquelles on endormit & dépouilla si peu équitablement le Roi d'Espagne d'une Partie de ses Provinces Belgiques: &, enfin, que ces *Mémoires* ne sont pas moins propres que ceux du Comte d'ESTRADES à bien mettre au Fait de cette Politique moderne, introduite depuis la Paix des Pyrennées; Politique insidieuse, contre laquelle tous les Peuples doivent d'autant plus se tenir en garde, qu'elle ne se fait visiblement des Alliés que pour les abandonner dans leurs plus pressans Besoins, & qui se soucie si peu de le cacher, qu'elle vient tout fraichement de nous le confirmer par une Preuve des plus éclatantes.

La Nouvelle Collection Générale de Voyages, dont nous parlames le trimestre dernier, va son train, s'imprime avec beaucoup de soin, & se débite avec grand succès. Le 13. N°. a déjà passé sous nos yeux.

On trouve chez le même Libraire (Thomas Astley) *A Relation or Journal* &c. *Une Relation en forme de Journal de l'Expedition faite jusqu'aux portes du Fort de St. Augustin dans la Floride sous les ordres du Général Oglethorpe.* C'est une Brochure de six deniers.

Cooper débite pareillement *Authentick Papers* &c. *Memoires Authentiques sur l'Expédition de Chartagène.* On peut y joindre *A Journal* &c. *Journal de l'Expédition faite à La Guerra & à Porto Cavallo.* Cette dernière Brochure se trouve chez J. Robinson, qui débite aussi *An Account* &c. *Description des Contrées adjacentes à la Baye de Hudson au Nord-Ouest de l'Amérique, par Mr.* A. Dobbs *Ecuyer.* Mais une

une autre Piéce que l'on trouve chez Cooper, & dont nous ne manquerons pas de rendre un compte plus particulier au public, c'eſt la *Deſcription des Glacières ou Montagnes de Glace que l'on trouve en Savoye.*

T. Waller fait imprimer par ſouſcription & débite par cahiers, *A New General Hiſtory of England* &c. C'eſt-à-dire, *Hiſtoire Nouvelle de l'Angleterre depuis l'invaſion de Jules-Céſar juſqu'à la mort de George I.* Le principal Auteur de cet Ouvrage, dont on parle avantageuſement, eſt feu Mr. *Guillaume Guthrie* Ecuyer. Il avoit conduit l'Ouvrage juſqu'au tems de la Révolution, & on l'a fait achever par une autre main. Cette Hiſtoire contiendra environ 500. feuilles in folio. Elle ſera enrichie des Buſtes de nos Rois, de Cartes, de Medailles, & de tout ce qui convient à l'ornement d'un Livre de ce genre. Chaque Cahier compoſé de trois feuilles, broché, & couvert de papier bleu, reviendra à ſix ſols. Le premier contient, des remarques ſur le gouvernement des Anciens Bretons, ſur les vûes de Céſar en faiſant une deſcente dans la Grande Bretagne, ſur le mauvais ſuccès des deux tentatives qu'il y fit, avec des remarques ſur la manière dont Céſar a lui-même décrit ces évenemens dans ſes Commentaires, & ſur les fautes que quelques Modernes ont faites en traitant ce ſujet.

Mr. *George Smith* a excité la curioſité & l'impatience du public en lui promettant un Traité de ſa façon ſur la Comète qui a fixé les regards de toute l'Europe depuis quelques mois. Ce Traité, dit-on, ſera compoſé de trois parties. La I. contiendra l'explication des Apparitions & des Phénomènes de la préſente Comète. La II. tracera l'Hiſtoire de toutes les Comètes qu'on a obſervées juſqu'ici. Et la III. expoſera une nouvelle Théorie de ces Corps céleſtes, ſi remarquables par tant d'endroits. Cet Ouvrage ſi deſiré eſt, à ce qu'on aſſûre, autant que fini, & va faire rouler la preſſe ſans délai.

On

On débite actuellement chez Osbo ne, Millar, Chapelle & Dodsley, les *Essais de Littérature & de Morale de Mr. l'Abbé Trublet*, traduits en Anglois, & dignes de l'être dans toutes les Langues.

L'ingénieux Mr. *Warburton* vient de faire imprimer des Commentaires de sa façon sur l'*Essai* fameux de Pope. Voici le Titre entier de l'Ouvrage. *The Essay on Man, and Essay on Criticism, with the Commentary and Notes of Mr. Warburton.* C'est chez Cooper qu'il se débite. Nous en parlerons plus amplement dans la suite.

Notre se a mis en vente un autre Livre que nous ne manquerons pas aussi de faire mieux connoître. Il est intitulé *Consultationes Medicæ, sive Sylloge Epistolarum cum responsis Herm. Boerhaave* C'est-à-dire, *Consultations de Médecine, ou Recueil de Lettres avec les réponses de Herman Boerhaave.* Au nom seul de ce grand homme, l'Esculape de notre siécle, il n'y a personne qui ne sente son attention se réveiller.

Voici une nouvelle production de Mr. *Samuel Chandler. The Witnesses of the Resurrection of Christ reexamined, and their testimony shewn to be entirely consistent*, c'est-à-dire, *Les Temoins de la Résurrection de Christ entendus de nouveau, & la vérité de leur témoignage entièrement constatée* C'est un 8. du prix de deux Shellings. Il se vend chez Noon, & Helt.

Un Anonyme a publié chez Pemberton un Traité de même volume, & sur un sujet qui a beaucoup d'affinité avec le précédent. Nous en donnerons aussi le Titre. Le voici. *The Evidence of the Resurrection cleared from the exceptions of the Moral Philosopher.* C'est-à-dire, *L'Evidence de la Résurrection éclaircie & défendue contre les objections de l'Auteur du Philosophe Moral.*

Mr. George Edouard a fait paroître chez Manby *A Natural History of Birds*, ou *Histoire Naturelle des Oiseaux.*

On

On débite chez Cooper *The History* &c. *L'Hiſtoire de l'Ancien Paganiſme. The Golden Calf* &c. *Le Veau d'Or, ou Recherches ſur la nature & l'efficace de l'Or. Five hundred points of Huſbandry* &c. *Cinq cens points d'Agriculture. Nature the Great Phiſician* &c. *Que la Nature eſt le meilleur Médecin.* Et quelques autres petites Piéces.

Noon vend *A brief Account of Calvin's burning Servetus* &c. *Relation ſuccinte du ſupplice que Calvin fit ſouffrir à Servet condamné au feu comme hérétique.*

On trouve à préſent chez Robinſon *The Lady's Aſtronomy* &c. *L'Aſtronomie des Dames.* Et chez Dodd *Some brief Conſiderations* &c. *Courtes Remarques ſur l'Hypothèſe de Mr. Locke touchant la Connoiſſance de Dieu.*

Parmi quantité de Brochures extrémement vives ſur les affaires politiques, on voit au Titre ſeul ce qu'on peut attendre de celle ci. *French perfidy illuſtrated, particularly in the preſent intended invaſion.* C'eſt-à-dire, *La perfidie Françoiſe dévoilée & ſpécialement dans l'invaſion projettée depuis peu.*

Knapton débite une Traduction Angloiſe du ſavant *Commentaire* de Mr. *van Swite* Docteur en Médecine à Leyde ſur les *Aphoriſmes de Boerhaave.* en 2 vol. 4. Nourſe débite de même une Traduction auſſi Angloiſe des *Elémens de Phyſique* du célèbre Mr. de Muſſchenbroek, par Mr. *Colſon* Maitre ès Arts. D'un autre coté nous apprenons avec plaiſir que les Traductions Françoiſes de bons Livres Anglois ſe multiplient, témoin la Traduction de l'*Hiſtoire Univerſelle*, celle de *Cumberland*, celle de la *Vie de Ciceron*, celle de nos meilleurs Commentateurs d'Ecriture Sainte, compilés & traduits dans le Nouveau Commentaire Litéral dont on a déjà donné quelques Volumes en Hollande.

TABLE

TABLE
DES
MATIERES.

A.

ACTES *des Apôtres*; Dissertation pour prouver que *St. Luc* en est l'Auteur, & que si son Histoire est véritable, le Christianisme vient de Dieu. 264.

Agriculture; *Cinq cens points d'Agriculture.* 425.

Alliez; *Examen impartial de la Conduite des Alliez & de toute la Direction de la présente Guerre.* 199.

Amboine; Affaire d'*Amboine* entre les *Hollandois* & les *Anglois.* 223. *Relation* de cette Affaire, publiée. 224.

Ambre; Extrait d'une Lettre de Mr. *J. A. Beurer* sur la nature de l'Ambre. 174.

Amerique; Il y en a qui veulent que les *Gallois* l'ayent découverte en 1710. sous la conduite de *Madock.* 22.

Amiraux Anglois; *Vies des Amiraux Anglois & des autres grands Hommes de Mer de cette Nation.* Par Mr. *J. Campbell.* Vol I. 1. *& suiv.* Vol. II. 217. *& suiv.* But de cet Ouvrage. 3-5. Amiraux & autres grands Hommes de Mer *Anglois.* 18. 29. 30. 33, 34, 35. 38. 221. 226. 234. 237. 239. 241. 242. 247. Deux Remarques à la louange des Gens de Mer *Anglois.* 239. Pourquoi les *Anglois* ne leur ont pas toujours rendu justice. 243.

Anato-

Anatomiques (Tables) d'Euſtache; *Commentaires* ſur ces Tables. Par Mr. *G. Martin*. 418, 419.
Anges; Voyez *Dieu*. & *Dieux*.
Angleterre; *Hiſtoire Nouvelle de l'Angleterre* &c. 423.
Angloiſe (Nation); *Défenſe de la Nation Angloiſe, ou le Découvreur découvert* &c. 198.
Anti-Pamela; Livres intitulez *Anti-Pamela*. 358. 366. 368.
Arabes; Ceux qui habitent l'Arabie Pétrée. 112. Secte d'*Arabes Mahométans* appellez *Seleminites*. 114.
Arabie Pétrée & ſes Habitans. 112.
Aſtres; de leur Culte, & de ſon Antiquité. 370.
Aſtronomie (L') des Dames. 425.

B.

BACALLAO ou *Terre-Neuve*; Cette Iſle découverte par *J. Cabot*. 29.
Bain de Pharaon; Montagne en *Egipte* appellée *la Montagne du Bain de Pharaon*, où il y a une Source d'Eaux Chaudes. 113.
Batême; Réflexions ſur le Batême. 270. 279.
Benſon; Ouvrages de Mr. *G. Benſon*. 263.
Bentley (Le Dr.); Voyez *Teſtament*.
Beurer (Mr. *J. A.*); Voyez *Amère*.
Bibliothéque; La *Bibliothéque Germanique* citée. 136. Voyez *Pieux*.
Blake, illuſtre Amiral *Anglois*. 237. Eloge qu'en fait Milord *Clarendon* 238. Eloge qu'en fait le Dr. *Bate*. 239.
Boerhaave (Mr.); Traduction *Angloiſe* du *Commentaire* de Mr. *van Switen* ſur ſes *Aphoriſmes*. 425.
Bretagne (Grande); *Hiſtoire Navale* de ce Païs. Par Mr. *J. Campbell*. 1. *& ſuiv.* 217. *& ſuiv.* Voyez *Amiraux Anglois*, & *Bretons*.
Bretons;

Bretons; Pouvoir sur Mer & Commerce des anciens *Bretons*. 6. *& suiv.* Quels étoient leurs Vaisseaux. 9, 10. Quel Peuple ils étoient. 10.

C.

CABOT (*J.*); Voyez *Bacallao*.
Cabot (*S.*), habile Homme de Mer d'*Angleterre*. 33, 34.
Caire; Il n'est pas permis aux Chrétiens d'y entrer à cheval à moins qu'ils n'y viennent en qualité de Ministres de leurs Nations. 98.
Calmet (*Dom*) combattu. 142-144.
Campbell (Mr. *J.*); Voyez *Amiraux*, & *Bretagne*.
Cantique mis dans la Bouche des *Anglois* pour la Victoire remportée à la Bataille de *Dettingen*. 156. Cantique mis dans la bouche du Roi. 157.
Captivité des Juifs sous l'Empire des Assiriens & celui des Perses; Durée qui lui est attribuée. 61.
Caraïtes, Secte de *Juifs*. 120.
Cène; Réflexion sur la Ste. Cène. 270.
Chrétienne (*Foi*); *Essai d'éclaircissemens sur les Articles les plus essentiels de la Foi Chrétienne*. 198.
Christianisme; *Défense du Christianisme*, *occasionnée par l'Apostasie de son propre Clergé*. 198. Voyez *Chrétienne*.
Chronique; Voyez *Hongrie*.
Ciceron (La *Vie de*) en *Anglois*; Traduction *Françoise* de ce Livre. 425. Voyez *Demosthène*.
Circoncision tant des Garçons que des Filles parmi les *Egiptiens*, observée encore par les *Coptes* & par les *Mahométans* de la *Haute Egipte*. 118, 119. Réflexion sur la Circoncision. 279.
Clef de connoissance, Luc. XI. 52.; Sens attribué à cette expression. 187.
Clergé; Le Clergé Chrétien blâmé. 79. 83. Voyez *Christianisme*, & *Eglise*.

Comètes;

dètes; *Traité sur les Comètes* promis par Mr. *S. Smith.* 423.
troverse; Ce qui arrive dans les Controverses. 60.
tes; Ils sont les Chrétiens naturels d'*Egipte.* 117. Origine de ce Nom. 106, 107. Condition des *Coptes* en *Egipte.* 117. Leurs Dévotions. 118. Ils ont ignorans. *ibid.* Deux Coutumes qu'ils observent dans la personne de leurs enfans. *ibid.* Ils baïssent les *Grecs.* 119.
uettes; Roman Moral, intitulé *Anti-Pamela*, &c. écrit pour servir de Préservatif aux Jeunes Gens contre les Ruses des Coquettes. 358.
vent de St. Antoine en *Egipte.* 104. Comment on reçoit les Etrangers dans le *Couvent de Ste. Catherine* situé au pied du Mont *Sinaï.* 115.
ation; *Pensées sur la Création.* 198.
tiques (Les); Ils ont coutume de rejetter avec dédain ce qu'ils ne peuvent comprendre, ou ce qui ne leur paroit pas probable. 5.
mwel blâmé. 235. 236.
nberland (Le Dr.); Sa Vie. 328. Ses Ouvrages. 332.

D.

DARTMOUTH (Le Comte *de*), Amiral *Anglois.* 248.
couvreur; Voyez *Angloise.*
mons; Voyez *Dieux.*
mosthène & *Ciceron*; Leurs *Vies Parallèles par* Plutarque, *sur l'Edition de* P. Barton. 195.
logue; *Véritable Dialogue entre un Cavalier & un Sergent.* 199.
eu; Le Dieu que *Moïse* ordonna au Peuple d'*Israël* d'adorer, prétendu être tout au plus un Archange du premier Ordre que les Patriarches Hebreux s'imaginoient être leur Protecteur spécial. 348. 372. 387. *Courtes Remarques sur l'Hipothèse*

pothèſe de Mr. Locke touchant la Connoiſſance de Dieu. 425.

Dieux; Du Culte des *Dieux Tutelaires*, *Dieux Inférieurs*, ou, *Anges* ou *Démons*; & de ſon Antiquité. 369. *Abraham* & ſa Famille, prétendu avoir eu un Dieu Tutelaire, ou un Ange Gardien, depuis le tems de leur arrivée en Canaan. 48. 372. *Moïſe* & le Peuple d'*Iſraël*, prétendus avoir eu le même Dieu Tutelaire. 48. 387. Par qui la Théogonie ou la Mithologie des Dieux du Paganiſme a été inventée, & quand elle a été reçue en *Egipte* & en *Aſie*. 382.

Droit Héréditaire; Du Droit Héréditaire à la Couronne d'*Angleterre*. 308. 309.

E.

EAux *Chaudes* en *Egipte*. 113.

Eccléſiaſtiques (Ecrivains); Le Second Volume de la Seconde Edition de la *Scriptorum Eccleſiaſticorum Hiſtoria Litteraria* du feu Dr. *Cave*. 194.

Ecrits Sacrez des Juifs; La Collection de ces Ecrits, prétendue être très défectueuſe. 61. Les Maſſorétes & les Rabins accuſez de les avoir corrompus. 62. L'Original de la Bible Hébraïque, prétendu n'avoir probablement jamais été écrit dans une Langue vivante, ni dans un Caractère connu. (Voyez *Job.*) 63. Conſéquence tirée de là touchant l'Intelligence & les Traductions des Livres de *Moïſe*. 67. De la Traduction des Septante. 68. Concluſion générale ſur les Ecrits Sacrez des Juifs. 68. Des Points Voyelles. 69. Ces Ecrits, dits être *les Mémoires les plus autentiques que nous ayons de l'ancienne Hiſtoire de l'Aſie*. 71. 377. 379. Diſtinction faite entre deux Parties de ces Ecrits l'une Naturelle & l'autre Surnaturelle; & cette dernière, prétendue Fabuleuſe,

buleuſe. 379, 380. Remarque ſur cette Diſtinction. 380, 381.

Ecriture; *Lettre touchant l'abus des termes de l'Ecriture.* 198. *Nouveau Commentaire Littéral ſur l'Ecriture.* 425.

Edouard VI., Roi d'*Angleterre*; Eloge de ce Prince. 31-33. Réponſe d'un de ſes Agens à la Régence d'*Anvers.* 32.

Education; Livres ſur ce ſujet. 197. 404. 415. 416.

Egipte; Le Premier Volume d'une *Deſcription de l'Orient & de quelques autres Pais*, dans lequel ſont contenues des *Obſervations ſur l'*Egipte, par Mr. *R. Pococke.* 92. *& ſuiv.* Planches. 93. Carte. *ibid.* Diviſion & Contenu de ce Volume. 94. Le Ruiſſeau que l'Ecriture appelle *le Fleuve* ou *le Torrent d'Egipte.* 98. L'Eau eſt douce en *Egipte* dans une Fontaine & ſaumache partout ailleurs. 101, 102. Etat de la Religion en *Egipte.* 117. Voyez *Dieux*, & *Héros.*

Egiptiens; Voyez *Idolatrie*, & *Prêtres.*

Egliſe; La néceſſité d'une Alliance entre l'Egliſe & l'Etat, & d'une Religion établie par les Loix, combattue; & Mr. *Warburton* & le Clergé accuſez de confondre ces deux choſes, l'*Egliſe* & la *Religion.* 75. *& ſuiv.* Hiſtoire de la Fondation des premières Egliſes Chrétiennes. 264.

Elizabeth, Reine d'*Angleterre*; Sa ſage Politique. 36, 37. Eloge de cette Princeſſe & de ſon Règne. 181.

Enfans; Réflexion ſur la Menace que Dieu viſitera l'iniquité des Pères ſur les Enfans 57.

Enthouſiaſte; *L'Enthouſiaſte incrédule découvert.* 198.

Equilibre; *Preuves que les Meſures préſentes ſont l'unique moyen de maintenir l'Equilibre du Pouvoir en Europe.* 159.

Etymologicum Anglicanum (L') *de* Fr. Junius, *ſur l'Edition d'*Edm. Lye. 195.

Expédition; *Relations de trois Expéditions.* 422.

F.

FIEVRE *Bilieuſe*; *Hiſtoire* de cette Maladie. 419. *Figures de toutes les Parties du Corps Humain, avec l'explication.* 419.
Foi; Sens qui ſemble être attaché à ce terme par un Anonime. 252. En quoi conſiſte la Foi de l'Evangile & l'Incrédulité. 266. Voyez *Chrétienne.*
Folkes (Mr.); Voyez *Polype.*
Fontaine en *Egipte.* 101, 102. Puits en *Egipte* nommez *Fontaines de Moïſe.* 113.
Françoiſe (*La Perfidie*) *dévoilée* &c. 425.

G.

GEOGRAPHIE; Projet de Souſcription pour un *Syſtême complet de Géographie.* 196.
George (II.), Roi d'*Angleterre*; Ses *hauts Faits à la Bataille de* Dettingen. 151. 154. Son *Cantique d'Action de Graces pour la Victoire.* 157.
Glace; *Deſcription des Glacières ou Montagnes de Glace que l'on trouve en Savoye* 423.
Guèbres, reſte de la Secte des anciens *Mages* de *Perſe.* 390. 392. 395.
Guerre; Voyez *Alliez.*
Guiche (Le Comte *de*); Ses *Mémoires, concernant les Provinces-Unies.* 420.
Guinée; Commerce des *Anglois* ſur les Côtes de la *Guinée* & d'autres Parties de l'*Afrique.* 33. Mr. *Th. Wyndham* a le premier découvert & établi cette branche du Commerce. *ibid.*

H.

HEBRAIQUE; *Lettre* en Latin *aux Savans d'Oxford qui ſont Amateurs de la Langue Hébraïque.* 195.
Hébreu;

Hébreu; Voyez *Hébraïque*, & *Ecrits Sacrez des Juifs*, & *Job*.
Henri VII., Roi d'*Angleterre*; Eloge de ce Prince. 27. Il a amassé des Sommes considérables, & les a tenues renfermées. 296. Il a sucé ses Sujets. 298.
Henri VIII., Roi d'*Angleterre*; Maxime constante de ce Prince. 30. Sa Profusion. 283. Il a mis les Finances de l'Angleterre en mauvais état. *ibid.*
Héros; De l'Antiquité de leur Culte. 369-389. A qui il doit son origine, & quand il a été introduit en *Egipte* & en *Asie*. 382.
Histoire Universelle en *Anglois*; Traduction *Françoise* de ce Livre. 425.
Hobbes (*Th.*) refuté. 325. 338, 339.
Hobson (Mr. *J.*); Voyez *Mauve*.
Hommage; Particularité rapportée par les Historiens *Anglois* touchant un Hommage rendu à *Edgar* Roi d'*Angleterre* par huit Rois. 15, 16.
Hongrie; *Chronique de la Reine de Hongrie*; &c. écrite *à la manière des Anciens Historiens Juifs, par Abram Ben-Saddi*. 150. *& suiv.*
Hudson; *Description des Contrées adjacentes à la Baye de Hudson*. 422.

I.

JAQUES I., Roi d'*Angleterre*; Son Portrait. 219. 304.
Jaques II., Roi d'*Angleterre*; Son Portrait. 245.
Idolatrie; Quelle a été la première Idolatrie qui a règné dans le Monde. 370. De l'Idolatrie qui consistoit dans le Culte des Dieux Tutelaires; du Culte des Planètes & des Etoiles, ou plutot des *Anges* ou *Demons*, qu'on s'imaginoit faire leur demeure dans ces Astres, & à qui on croyoit que l'Etre Suprême en avoit confié la direction, aussi bien que des Affaires de ce bas Monde; du Culte des

Dieux Tutelaires qui résidoient parmi les Hommes (387,388.): & du Culte des Héros. Et de l'Antiquité de ces Idolatries. 369-389. En quoi consistoit l'Idolatrie des Egiptiens & des autres Nations du tems de *Moïse*. 372.

Jean XIX. 6. Sens attribué par quelques Interprétes à ces paroles de ce Passage, *Prenez le vous mêmes & le crucifiez*. 130.

Indes Orientales; Tentative faite en *Angleterre* pour y chercher un passage par le Nord. 33. Le Chev. *H. Willoughby* est chargé de cette Commission, & il périt par le froid dans son voyage. 34. La même Entreprise poursuivie sans succès par *E. Burroughs*. 35.

Job; *Affiche pour imprimer par Souscription le Livre de Job en Caractère Hébreu, qu'on a déchiffré pour la première fois dans une Version Angloise*. 185. Le Caractère *Hébreu* prétendu être un Chiffre, qu'on peut entendre par les Règles du déchiffrement, & qu'il n'y a pas moyen, par l'addition des Voyelles, de faire quadrer avec aucun Langage usité parmi quelque Nation. (Voyez *Ecrits Sacrez des Juifs*.) 186. *Hérodote*, *Démocrite*, *Diodore*, *Clément Alexandrin*, *Théodoret*, *St. Jérôme*, & les *Prophètes*, citez là dessus. 186, 187. Voyez *Rédemption*.

Insecte; Voyez *Polype*.

Inventio fortunata; Livre intitulé ainsi. 23.

Israëlites; Cette Proposition, que *Dieu se fit la Divinité Locale & Tutelaire des Israëlites & que cette Nation a été gouvernée par une Providence surnaturelle & miraculeuse qui s'étendoit aux Particuliers*, combattue. 44-54. Voyez *Dieu & Dieux*.

Juifs; Coutume qui est particulière aux Juifs d'*Egipte*. 119. Quels étoient les *Juifs* qui demandèrent à *Pilate* la mort de J. C. 133. Remarque, à cette

cette occasion, sur une Réflexion de la plupart des Prédicateurs. *ibid.*
Juifs (*Anciens Historiens*); Voyez *Hongrie.*

L.

LEÇONS (Les *Diverses*) *du N. T.*; Elles ne prouvent pas qu'il ait été corrompu. 274. Remarque sur le nombre auquel le Dr. *Mill* les fait monter. 275.
Leprott (M. *A.*); Voyez *Pierre.*
Littérature; *Essais de Littérature & de Morale, par Mr. l'Abbé* Trublet, traduits en *Anglois.* 424.
Loix; *Choix Théorétique & Pratique des Loix tirées du Digeste & du Code*, &c. 418.
Luc (*St.*); Voyez *Actes des Apôtres.*

M.

MADERE; Découverte de cette Isle attribuée à un *Anglois* nommé *Macham.* 24.
Mages; Voyez *Guébres*, & *Zoradujh.*
Mahométans; Ceux d'*Egipte.* 120. Voyez *Arabes.*
Matarée Bourg d'*Egipte*; Tradition des Chrétiens d'*Egipte* touchant ce Lieu. 101.
Mauve; *Lettre* de Mr. *J. Hobson* concernant la prodigieuse multiplication des Semences de quelques Plantes, par ex. de la *Mauve.* 174.
Médecine; *Essais de Médecine.* 418. *Consultations de* Médecine, &c. 424.
Mer; *Hommes de Mer d'Angleterre.* Voyez *Amiraux Anglois.* Petit Traité intitulé *de Politiâ conservativâ Maris.* 27.
Mill (Le Dr.); Voyez *Leçons.*
Modération Politique; En quoi elle consiste. 323.
Moïse; *Examen Succint d'un Ouvrage de Mr. Warburton, intitulé*, La Divinité de la Mission de

Moïse démontrée. 39. *& suiv.* 369. *& suiv.* But de cet Ouvrage. 40. Titre du Corps de l'Ouvrage. 42. Si Moïse, & les Prophètes qui ont vécu avant la Dispersion des Juifs dans les Provinces de l'Empire des Perses, étoient instruits du Dogme d'une Vie à venir. 55, 56. Voyez *Dieu*, & *Dieux*, & *Ecrits Sacrez des Juifs.*

Monde (*Histoire du*), Ouvrage du Chev. *W. Raleigh.* 228.

Monk (Le Général), Duc d'*Albemarle*; Son Eloge. 241.

Mo..mouth (*G. de*); Ce qu'on doit penser de son *Histoire Britannique.* 4. 6.

Monson (G.), illustre Amiral *Anglois.* 221. 234.

Montaigu, Comte *de Sandwich*, illustre Amiral *Anglois.* 241. Son Eloge par Mr. *G. Brandt.* 242.

N.

NATURE; Traité pour prouver *que la Nature est le meilleur Médecin.* 425.

Newton; On attend de Mr. *Mac-Laurin* une Vie de Mr. *Newton.* 420.

Nil; Les Cataractes de ce Fleuve. 109.

O.

OISEAUX; *Histoire Naturelle des Oiseaux.* 424.

Orient; Voyez *Egipte.*

Or; *Le Veau d'Or, ou Recherches sur la nature & l'efficace de l'Or.* 425.

P.

PAGANISME, *l'Histoire de l'Ancien Paganisme.* 425.

Pamela ou la Vertu récompensée, Roman Moral, par Mr. *Richardson*; Ce Livre critiqué. 358. Livres intitulez *Anti-Pamela.* 358. 366. 368.

Parsons (Mr. T.); Voyez *Phoca*.

Patriote; *Revue de la Conduite Politique d'un illustre Patriote & de ses Amis*. 199.

Perse; Le Capit. *A. Jenkinson* fut le premier qui découvrit une route pour trafiquer avec la *Perse* par la *Moscovie*. 35.

Peste; Deux Brochures, l'une intitulée *La Peste* &c. l'autre *Rélation historique des Pestes & autres maladies contagieuses* &c. *Par Mr.* R. Goodwin. 197.

Phisique; Traduction Angloise des *Elémens de Phisique de Mr.* de Musschenbrock. *Par Mr.* Colson. 425.

Phoca; Description de quelques particularitez touchant un *Phoca* ou *Veau Marin*, par Mr. *J. Parsons* 176.

Pierre; Observation de Mr. *A. Leprott* touchant une Pierre extrémement grosse dont une femme s'est délivrée par les urines. 175.

Pieux; *Bibliothéque d'un Homme Pieux*. 198.

Pilate; *Lettre sur sa Conduite à l'égard de J. C.* 123. *& suiv.* Moyens qu'il employa pour le sauver. 127, 128. Ce qu'il devoit faire de plus. 129-136. Pourquoi il ne l'envoya pas en prison pour informer plus murement. 137-139. 145, 146. La foiblesse, que les Ecrivains Sacrez prétent à *Pilate*, ne s'accorde point avec le Portrait que quelques Historiens Juifs en ont fait. 147. Caractère que *Josephe* lui donne. *ibid.* La difficulté, qui naît de cette contrariété, levée. 148, 149. Portrait que *Philon* le *Juif* à laissé de *Pilate*. 149.

Plutarque; Voyez *Démosthène*.

Polype d'eau douce, Insecte nouvellement découvert par Mr. *Trembley*; Mr. *Trembley* va publier ses Découvertes sur ce *Polype*. 160. 166. Extrait de ce que dit Mr. *de Réaumur* dans la Préface de son Sixiéme Vol. de l'*Histoire des Insectes*, touchant les Expériences & les Observations de Mr. *Trembley* sur ce *Polype*. 160. Observations de Mr. *Folkes* touchant le *Polype*.

lype. 177. Voyez auſſi le *Tome* XX. de cette *Bibliothèque, Partie* II., p. 187., & le *Tome* XXI. p. 350. 353. *Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle du Polype par Mr.* Baker. 196.

Pope; *Commentaires* de Mr. *Warburton* ſur l'*Eſſai de Mr. Pope.* 424.

Prédeſtination; Voyez *Prière.*

Prière; Apologie de la *Prière.* Ouvrage où la Doctrine de la *Prédeſtination* eſt auſſi examinée. 263.

R.

RALEIGH (Le Chev. *W.*), Grand Homme de Mer d'*Angleterre.* 226.

Réaumur (Mr. *de*); Voyez *Polype.*

Rédemption; *Eſſai ſur le Plan* &c. *de la Rédemption du Genre humain* &c. *Avec une Diſſertation* ſur *le deſſein & les raiſonnemens du Livre de* Job. *Par* G. Worthington. 196.

Religion; *L'Ouvrage de la Religion confirmé*; &c. *Par feu Mr.* R. Flemming. 418. Voyez *Sermons.*

Réſurrection; *Les Témoins de la Réſurrection de Chriſt entendus de nouveau* &c. *Par Mr.* S. Chandler. 424. *L'Evidence de la Réſurrection éclaircie & défendue* &c. 424.

S.

SERMONS *pour la defenſe de la Religion Naturelle & Révélée.* Par Mr. *J. N. Scott.* 197. Voyez *Twells.*

Servet; *Relation ſuccinte du ſupplice que Calvin fit ſouffrir à Servet.* 425.

Shaw (Mr.); Traduction Françoiſe de ſes *Voyages de la Barbarie & du Levant.* 115.

Société Royale de Londres; Ses *Tranſactions Philoſophiques, N°.* 467, 468, 469. 158. *& ſuiv.*

Soleil; De ſon Culte. 370, 371. 380. 390.

Stair; *Lettre au Comte* de Stair. 199.

T.

TERRE-NEUVE; Voyez *Bacallao.*
Teſtament (Le *Nouveau*); Voyez *Leçons.* On ne tardera pas à voir paroître le N. T. du Dr. *Bentley* 277. Mr. *Wetſtein* auroit publié il y a long-tems celui qu'il a promis, s'il n'y avoit eu des obſtacles. *ibid.*
Theophraſte; Ses *Caractères en Grec & en Latin de la traduction de Caſaubon, revus par* Mr. P. Needham 420.
Tutelaire (*Divinité*); Voyez *Dieu, Dieux, & Iſraëlites.*
Twells; *Sermons* Poſthumes *de Mr.* L. Twells. 191. Habileté de cet Auteur. 193. Ses Ouvrages. *ibid.*

V.

VEAU *Marin*; Voyez *Phoca.*
Voyages, qui ont été entrepris en *Angleterre* pour l'avancement du Commerce & des Arts. 18. *& ſuiv.*
Voyages; *Nouveau Recueil Général de Voyages* &c. 196. 422.

W.

WARBURTON; Voyez *Moïſe*, & *Egliſe*, & *Pope*, & *Zoroaſtre.*

Z.

ZERDUST (*Le*); Voyez *Zoraduſh.*
Zoroaſtre, Voyez *Zoraduſh.*
Zoraduſh ou *Zoroaſtre*, Fondateur de la Religion des *Mages* en *Perſe*; Du Tems où il a paru & fait recevoir ſon Siſtême ſur le Culte Religieux dans cet Empire. 391. Livre Sacré laiſſé par *Zoroaſtre*, appellé *le Zerduſt*. 392. Ce qu'on dit de ce *Zoroaſtre*, ſoutenu contre Mr. *Warburton.* 394.

Fin de la Table.

CATALOGUE
DE
LIVRES
Qui se trouvent
A LA HAYE,
Chez PIERRE DE HONDT,

MEmoires pour servir à l'Histoire de l'Esprit & du Cœur, par Monsieur Le MARQUIS D'ARGENS, Chambellan de Sa Majesté Le Roi de Prusse, & par MADEMOISELLE Co**. Tome Premier; Cet Ouvrage rassemblera plusieurs Pieces d'un genre très different; il y aura des Réflexions Metaphysiques, des Dissertations Physiques; des Lettres Critiques; des Romans écrits dans le gout des Nouvelles; enfin chacun pourra trouver de quoi s'y amuser. Il paroitra tous les trois mois un Volume de ces Mémoires. Dans le premier il y aura des Reflexions sur les Passions, un petit Roman, une Dissertation sur les Douceurs de la Bonne Societé; cela appartient au Cœur. Dans ce même Volume on placera un Discours sur la Nature & la Propagation du Feu; où l'on examinera les six Ouvrages qu'a fait imprimer sur ce sujet en dernier lieu l'Academie des Sciences de Paris. Ce morceau, ainsi qu'une Lettre Critique sur les Pedans, appartient à l'Esprit. Dans les trois Tomes Suivans, on trouvera trois Dissertations, une sur l'Air, l'autre sur l'Eau, la troisieme sur la Terre. Ce qui, joint à la premiere sur le Feu, fera une espece de Cours de Physique Experimentale.

Lettres Critiques & Philosophiques par MADEMOISELLE Co**. avec les Reponses de Monsieur le MARQUIS D'ARGENS; 12.

Memoires du Comte de GUICHE, concernant les Provinces-Unies des Pais-Bas, depuis 1665. jusqu'au 15. de Juin 1672., Ouvrage qui tert de preuve & de confirmation aux Lettres & Negociations de Monsr. Le COMTE D'ESTRADES, & aux Memoires de Mr. AUBERY. 12.

La Consolation Philosophique de BOËCE, Nouvelle Traduction, avec la Vie de l'Auteur, des Remarques Historiques & Critiques; une DEDICACE MASSONIQUE par un FRERE-MASSON, Membre de l'Academie Roiale des Sciences & des Belles Lettres de Berlin. 2 vol. 8.